

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

BOURSE

QUARANTE-NEUVIÈME ANNÉE – N° 14883 7 F –

JEUDI 3 DÉCEMBRE 1992

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

Un large accord s'étant dégagé au Conseil de sécurité

Des unités américaines s'apprêtent à intervenir en Somalie

Un très large accord s'est dégagé mardi 1er décembre au sein du Conseil de sécurité pour approuver le projet d'une « action de police » internationale sous commandement américain destinée à permettre la distribution d'une aide alimentaire aux populations affamées de Somalie. Une résolution en ce sens devrait être votée jeudi ou vendredi. Une unité amphibie d'avant-garde est en route vers les côtes somaliennes afin de préparer l'arrivée d'un corps expéditionnaire qui devrait comprendre entre vingt mille et trente-cinq mille hommes.



Lire page 4 l'article d'AFSANÉ BASSIR POUR et d'ALAIN FRACHON

Le courage d'agir

UNE fois de plus, c'est des Etats-Unis que sera venue l'initiative. Les premiers éléments du corps expéditionnaire américain approchent déjà des côtes somaliennes avant même que le Conseil de sécurité des Nations Unies n'entérine cette opération. Tout le monde l'approuvera, tant il est devenu évident qu'on ne peut plus laisser se perpétuer le scandale de la Somalie, ni plus longtemps se défausser sur la courageuse opiniâtreté d'organisations humanitaires livrées aux attaques et au racket des bandes armées.

Encore fallait-il le dire et prendre les dispositions conséquentes, c'est à dire violer les règles traditionnelles de fonctionnement de l'ONU, ce que seuls les Américains ont osé. L'intervention en Somalie méconnaît le vieux principe « onusien » de non intervention dans les affaires intérieures d'un pays. Ce n'est pas la première fois, mais les précédentes transgressions de ce principe, notamment dans l'ex-Yougoslavie et en Somalie même, étaient beaucoup plus timorées puisqu'elles n'envisageaient d'intervention de l'ONU qu'en accord avec toutes les parties belligérantes.

C'EST une opération de police, une intervention militaire qui ne craint pas de dire son nom, que lancent aujourd'hui les Etats-Unis, comme il y a deux ans en Irak, mais pour la première fois à des fins humanitaires.

Voilà restaurée dans sa vraie dimension l'idée d'ingérence humanitaire que Bernard Kouchner, le premier, était allé prôner à New-York et qui a depuis été largement détournée de son sens par l'usage qu'en ont fait, dans l'ex-Yougoslavie en particulier, les gouvernements européens dont celui de la France.

LES organisations humanitaires ont abondamment rappelé ces dernières semaines que leur action ne saurait servir de masque à l'impuissance politique des gouvernements à résoudre les crises, ni d'alibi à leur refus d'intervenir militairement. Les militaires, de leur côté, se plaignent de plus en plus ouvertement du caractère flou et ambigu de la mission de ces « casques bleus » chargés de protéger l'acheminement de l'aide humanitaire, en accord avec les assassins. L'ONU, qui n'a jamais été engagée dans autant d'opérations – du Cambodge à l'Angola, en passant par le nord irakien, la Yougoslavie, la Somalie – est partout battue en brèche. L'est du même coup la politique menée par la France, pays qui par ailleurs contribue le plus généreusement aux contingents de « casques bleus ».

Si l'on regrette que les Etats-Unis tirent seuls le bénéfice, en termes d'influence, de l'intervention en Somalie, il faut redéfinir les règles d'engagement de la communauté internationale au lieu de s'abriter derrière les vieux principes de l'ONU devenus inadaptés. Tout reste à faire : pourquoi la Somalie et pas le Libéria, où il n'y a plus non plus d'Etat ? Pourquoi pas le Soudan ? Et pourquoi pas la Bosnie où la partie, militairement et politiquement, est beaucoup plus risquée, mais les horreurs perpétrées au nez et à la barbe de la communauté internationale non moins graves ? Bref il faut avoir le courage de passer enfin d'un simple devoir d'assistance humanitaire à un véritable droit d'ingérence.

La fin progressive d'un tabou

Le gouvernement israélien s'achemine vers un dialogue officieux avec l'OLP

Le Parlement israélien devait commencer à examiner, mercredi 2 décembre, la proposition soumise par le gouvernement de M. Itzhak Rabin pour abroger la loi qui interdit aux habitants d'Israël et des territoires occupés tout contact avec des représentants de l'OLP.

Depuis l'arrivée au pouvoir des travaillistes, ce texte n'était plus guère respecté, et l'on ne pouvait plus ignorer que les négociateurs palestiniens de l'« intérieur » sont en rapports constants avec la centrale palestinienne. Mais au-delà de cette mesure, il semble que M. Rabin est en train de préparer l'opinion israélienne à la remise en cause, partielle, d'un tabou en s'acheminant à petits pas vers un dialogue officieux avec l'OLP, dont M. Arafat resterait exclu.

JÉRUSALEM

de notre correspondant

Confidences encourageantes de ministres en exercice, « lapsus » plus ou moins révélateur de M. Itzhak Rabin, le chef du gouvernement, qui a osé comparer dimanche le rôle futur de l'OLP à celui, dépassé, du Congrès sioniste mondial, et un geste législatif hautement symbolique en direction de la centrale palestinienne.

Paradoxalement, tandis que la répression militaire s'accentue dangereusement sur le terrain – à Gaza et en Cisjordanie, 14 Palestiniens ont été tués par l'armée depuis le 11 novembre, 46 depuis la formation du gouvernement travailliste à la mi-juillet, – c'est un fait qu'à la veille du cinquième anniversaire de l'Intifada jamais le climat politique, dans les allées du pouvoir israélien, n'a paru aussi peu « va-t-en-guerre » qu'aujourd'hui.

D'ailleurs, les « faucons » nationalistes de la droite, qui fustigent régulièrement les *« renoncements répétés »* du nouveau pouvoir et qui dénoncent par avance la *« scandaleuse reconnaissance des terroristes de l'OLP par Israël »*, ne s'y trompent pas : en proposant mercredi à la Knesset de lever l'interdit sur les contacts entre Israéliens et Palestiniens membres de l'OLP, c'est-à-dire en légalisant le dialogue entre les citoyens de l'Etat juif et les militants en exil de l'indépendance palestinienne, c'est bien vers une reconnaissance à petits pas du rôle prépondérant joué par la centrale de M. Arafat que le gouvernement de M. Itzhak Rabin s'achemine.

Certes, comme devait le préciser le ministre de la justice, M. David Libaï, la loi qui bannit les *« contacts avec l'ennemi »*, sous peine de quinze années de prison, restera dans le code pénal israélien.

Mais, comme c'était le cas avant que le Likoud de M. Itzhak Shamir accentue, en 1986, la sévérité des textes existants, seuls les citoyens qui auront sciemment cherché à *« nuire à la sécurité de l'Etat »* par ce type de rencontres pourront être poursuivis.

Finies les peines de prison pour ceux qui, à l'instar du célèbre activiste pacifiste Abbie Nathan, plusieurs fois condamné, rencontreront M. Arafat dans le but de faire avancer la cause de la paix.

Geste politique peu coûteux – le texte actuel étant presque quotidiennement bafoué depuis l'arrivée au pouvoir des travaillistes – ou bien tournant capital dans la recherche d'une solution pacifique au Proche-Orient ?

PATRICE CLAUDE

Lire la suite page 6

Les trois cercles de l'Europe monétaire

Alors que les tensions persistent sur le marché des changes le conseil franco-allemand et le sommet d'Edimbourg devraient réfléchir à une réforme du SME

par Erik Izraelewicz

« Le système monétaire européen (SME) ressemble de plus en plus à une fin de party dans un roman d'Agatha Christie. Les uns après les autres, les invités disparaissent sans que l'on ne sache la raison de leur départ ni la date de leur éventuel retour. » Retenu par la presse anglo-saxonne après la sortie de la livre britannique du SME, puis celle de la lire italienne, le parallèle est tentant. Quelques fins limiers à la recherche de l'assassin tournent autour de la Bundesbank, la banque centrale allemande.

Mais à la veille du conseil franco-allemand de Bonn (les 3 et 4 décembre) et du sommet européen d'Edimbourg (les 11 et 12 décembre), la quête en responsabilité doit aussi conduire à une réflexion sur l'avenir du SME. Le temps est peut-être venu d'envisager de nouvelles initiatives. Face à la désintégration du système, pourquoi, par exemple, ne pas impulser une Europe monétaire composée de trois cercles : un noyau dur, un club des candidats et un groupe d'associés ? Un projet d'une Europe monétaire concentrique qui s'inspirerait de celui, plus politique, évoqué par M. François Mitterrand en 1990.

Mort pour certains – c'est l'opinion dominante sur les marchés des changes – le SME, largement amputé après les trois crises successives de cet automne, vit toujours. Engagées sur la voie de la monnaie unique définie par le traité de Maastricht, les autorités monétaires française et allemande le rappeleront à Bonn. Même si les unes et les autres savent que les semaines à venir vont être à cet égard décisives.

La polémique autour du GATT et les débats électoraux en France, autour de la politique de change notamment, risquent d'agiter le couple franc-deustchemark. Paris et Bonn ne pourront cependant s'épargner une analyse, même secrète, des conséquences de la tourmente, sans doute inachevée, qui vient d'affecter cette « zone de stabilité monétaire » que devait être l'Europe.

Pour beaucoup d'experts, la perspective de la monnaie unique à l'horizon 1997, voire 1999, est aujourd'hui bien compromise. Le SME lui-même traverse sa plus grave crise depuis sa création, en 1979. La livre sterling est sortie du mécanisme de change, le 16 septembre. Le départ de la lire italienne devait être très provisoire. Il se prolonge. Le 22 novembre, l'Espagne et le Portugal ont fortement dévalué leur monnaie. Celles de l'Irlande et du Danemark restent sous pression.

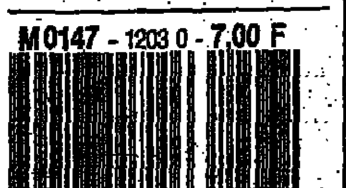
Lire la suite page 19

ÉDUCATION ♦ CAMPUS

Un plan d'urgence pour les étudiants africains dans l'ex-URSS

L'UNESCO tente actuellement de mettre en place un plan d'urgence pour venir en aide aux étudiants africains bloqués dans les pays d'Europe centrale et orientale, notamment dans les Républiques de l'ex-URSS. Ces étudiants – une vingtaine de milliers, selon les autorités des pays d'accueil, – délaissés par leurs pays d'origine, n'ont pas de solution de rapatriement.

Lire pages 14 et 15 les articles de MICHÈLE AULAGNON et MARIE JÉGO


M 0147 - 1203 0 - 7,00 F

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 8 DH ; Tunisie, 750 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 40 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 85 p. ; Grèce, 220 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 200 L ; Luxembourg, 42 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 2,75 FL ; Portugal, 170 ESC ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 1,90 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

Crise

Relancer, aménager

par Jérôme Monod

LA crise que nous traversons est-elle profonde, sera-t-elle durable ? Nul n'est prophète en économie. Une chose est sûre : cette crise, on n'en parlait pas il y a trois ans, peu l'année dernière, on ne parle que d'elle maintenant ; chacun en perçoit des signes, des effets douloureux ; tout le monde s'en effraie. Faut-il s'y résigner ?

J'écris cet article parce que je suis persuadé du contraire. On peut agir pour encourager la croissance et l'emploi en France et en Europe. Les réflexions que mène la Table ronde des industriels européens (1) l'ont conduite à proposer à la Communauté européenne et aux Etats membres un programme d'action dans trois domaines : innovation, formation, infrastructures de transports. Certaines actions, naturellement, sont des actions à long terme. Il en est une qui a des effets directs et immédiats sur l'économie, c'est la réalisation de nouvelles voies de communication.

A l'heure actuelle, les liaisons autoroutières et ferroviaires transeuropéennes sont insuffisantes. La congestion des réseaux de transport en Europe constitue une entrave au principe primordial du traité de Rome : la libre circulation des biens et des personnes. A quoi bon un tunnel sous la Manche et un train à grande vitesse s'ils ne sont pas reliés à un ensemble cohérent de voies de communication de qualité équivalente ? Aujourd'hui, le seul mode de régulation de l'usage des infrastructures, c'est la régulation par la congestion ! Une telle situation résulte de vingt années de sous-investissements : depuis 1975, moins de 1 % du revenu communautaire a été consacré chaque année à la construction ou à la modernisation des réseaux de transports, alors même que le trafic ne cessait d'augmenter.

Bien sûr, lancer un programme de nouvelles infrastructures de transport en Europe – en France – est un choix politique qui risque de susciter des débats doctrinaires houleux. Or, aujourd'hui, la doctrine doit céder le pas à l'intuition et à la volonté d'agir. Trois questions, toutefois, seront certainement soulevées :

1. – Construire n'aura-t-il pas pour seul résultat d'accélérer encore la croissance du trafic, donc la congestion des réseaux ? Poser la question en ces termes, c'est adopter une approche malthusienne. Il n'y a pas trop de voitures dans les villes, trop de camions sur les routes, trop d'avions dans le ciel, trop de trains sur les voies ferrées, mais des infrastructures insuffisantes pour accueillir les utilisateurs. Par ailleurs, la croissance des flux de marchandises et de personnes ne sera pas illimitée. On sait très bien, par exemple, que le gros du développement du parc automobile est chose faite aujourd'hui dans la Communauté. Avec environ cinquante véhicules pour cent habitants, on est proche de la limite qui s'établira à soixante véhicules pour cent habitants, car, à ce stade, chaque habitant en âge ou en état physique ou psychologique de conduire possédera son véhicule. De même, les compagnies aériennes ne remplissent plus aussi facilement leurs avions qu'il y a dix ans.

2. – Construire : l'environnement ne va-t-il pas en faire les frais, encore une fois ? C'est vrai, de graves erreurs architecturales ont parfois été commises et le seront encore si l'on n'y prend garde. C'est vrai, comme toutes les activités humaines, les industries des transports génèrent des pollutions, des nuisances. Mais, de plus en plus, dans les pays industrialisés, des solutions sont trouvées : moteurs plus propres, économes en énergie, moins bruyants, carburants mieux raffinés, ouvrages plus discrets, mieux insérés dans le paysage, mieux adaptés aux sites. Dans les années 70, on soutenait l'idée qu'il fallait adapter la ville à l'automobile. C'était une erreur. Une erreur qu'on ne ne commet plus désormais en France. C'est la voiture, c'est la circulation qu'on s'efforce d'adapter à la ville sans qu'elle ait à en souffrir. Des solutions entièrement nouvelles ont vu le jour, par, le concept de la voirie souterraine qui contribue à résoudre le problème de la saturation des artères de circulation, à réduire le nombre de véhicules circulant dans les rues et, donc, à améliorer le cadre de vie sans modifier le paysage. Certains vont maintenant jusqu'à penser que la voiture telle que nous l'utilisons aujourd'hui sera bannie des villes au siècle prochain. Bien sûr, pour tout ce qui concerne l'environnement, il n'y aura jamais de remède miracle.

Fonds publics fonds privés

Mais je ferai trois observations. Premièrement, c'est dans les pays les plus développés sur le plan économique que sont trouvées les solutions les plus performantes de lutte contre les pollutions et de protection de l'environnement. Il n'est qu'à voir l'état dans lequel se trouvent les pays d'Europe orientale ou les grandes villes du tiers-monde. Ce n'est pas la croissance qui nuit le plus à l'environnement. C'est la misère. Deuxièmement : qui dit congestion des transports dit mauvaise utilisation de l'énergie et pollution. La pollution par gaz d'échappement atteint un seuil critique tous les soirs aux portes de Paris, de Londres, de Barcelone, de Francfort – sans parler de Milan ni de Rome où la circulation doit être strictement réglementée et limitée. Troisièmement : la Commission européenne a calculé que, pour désencombrer les réseaux existants, il faudrait construire d'ici vingt à trente ans 5 000 kilomètres d'axes nouveaux (TGV + autoroutes). Cela représenterait environ 2 500 kilomètres carrés de terrain, soit un millième de l'Europe des Douze. Il faut avoir cet ordre de grandeur présent à l'esprit pour ne pas susciter la hantise d'une abominable toile d'araignée de béton.

3. – En période de difficultés économiques, lancer un vaste programme d'infrastructures de transports est-il réaliste ? Il faut d'abord le chiffrer – ce qu'a fait la Commission de Bruxelles. Le volume total de dépenses à réaliser est compris entre 1 000 et 1 500 milliards d'écus, soit entre 1 % et 1,5 % du PIB communautaire. Encore ce total comprend-il l'entretien courant des infrastructures existantes. Les constructions d'ouvrages nouveaux reviendraient à 425 milliards d'écus. Etalées sur dix ans, elles nécessiteraient 40 milliards d'écus par an. Les dépenses en infrastructures sont celles qui pèsent le moins sur les importations et sur les prix. Surtout, 40 à 50 milliards d'écus, c'est un million et demi de salariés supplémentaires au travail dans une Communauté qui compte plus de dix millions de chômeurs.

En outre, tout ne doit pas être pris en charge par les finances publiques : le recours au financement privé, la concession d'ouvrages à des entreprises privées, le système du péage, bien connu des pays latins, permettent d'alléger les contributions directes des Etats membres de la Communauté. Naturellement, les sommes en jeu excluent un financement par les seuls promoteurs privés, et la meilleure façon de procéder consistera en un mixage, qu'il appartiendra aux pouvoirs publics de déterminer, entre fonds publics et fonds privés. Pour les projets les plus urgents de liaisons routières et autoroutières, des circuits de financement privilégiés ont déjà été étudiés et pourraient être mis à profit immédiatement : je pense aux prêts de la BERD pour l'Europe centrale et orientale, aux prêts de la Banque européenne d'investissement (BEI) pour la Communauté. Mais ces circuits de financement sont insuffisants. On n'échappera pas à des instruments budgétaires nouveaux, par exemple, la création d'un fonds européen de grands travaux, qui aurait pour objet de lever des fonds sur les marchés financiers, de recevoir les contributions financières des Etats membres et de gérer les différents programmes. Il faut faire preuve d'innovation dans tous les domaines, y compris financier.

Un gros retard à rattraper

Doter l'Europe des chaînons de communications qui lui manquent, ce n'est pas renouveler une vieille politique de relance keynésienne par la consommation, ce n'est pas prendre un risque inflationniste et tourner le dos à la stabilité monétaire nécessaire à la constitution d'une monnaie unique. C'est au contraire, sans se montrer ni déflationniste ni inflationniste, agir efficacement pour relancer la croissance et accroître la compétitivité de l'Europe.

Pour la France, l'enjeu est d'une importance vitale : elle joue là son avenir. La fortune future du réseau de transports européen décidera de la position de notre pays sur le Vieux Continent. Il suffit, pour s'en persuader, d'ouvrir une carte. A l'heure où le centre de gravité se déplace vers l'est avec l'Allemagne unie, la France risque de devenir le Finistère de l'Europe, d'être reléguée au second plan derrière les pays du centre qui rassemblent la plus forte densité de population, c'est-à-dire les consommateurs et les travailleurs de demain. Il ne faut pas laisser notre pays sur le bord de la route.

La France a des atouts : le dynamisme de son économie, sa force d'attraction, son rayonnement culturel, son génie inventif qui la place au premier plan dans les technologies d'avenir en matière de techniques de construction, de télécommunication, de réseaux informatiques et d'aéronautique. Mais dans une Europe unie, elle ne tiendra son rang que si elle reste un centre convoité de commerce, d'investissements, d'échanges et de rencontres. La Commission européenne prévoit que sur les 12 000 kilomètres d'autoroutes nouvelles à réaliser, le quart devrait être construit en France. C'est dire que notre pays a un gros retard à rattraper. C'est dire qu'il doit souscrire au programme d'infrastructures transeuropéennes, qu'il doit l'encourager, en hâter le démarrage, qu'il doit tout mettre en œuvre pour édifier ces « chaînons manquants » qui relieront le nord et le sud de l'Europe, Bordeaux à l'Allemagne, Lyon à Turin.

Ce qui est en jeu, aujourd'hui, ce n'est plus l'aménagement du territoire français auquel ont travaillé les gouvernements depuis Napoléon, c'est la place de la France dans l'Europe du vingt et unième siècle, c'est l'aménagement du territoire européen, de l'Atlantique à l'Oural. Car il est clair que c'est au moment où les pays d'Europe orientale s'ouvrent à l'économie de marché et désirent ardemment s'intégrer à la Communauté que nous devons concevoir et entreprendre l'édification d'un réseau de communication cohérent reliant tous les pays de notre Vieux Continent. Y aurait-il, au prochain sommet d'Edimbourg, objet de décision plus porteur et plus européen, plus visible dans son exposé, réponse plus forte aux deux obsessions de notre époque : l'emploi et la croissance ?

(1) La Table ronde des industriels européens rassemble quarante-cinq chefs de grandes entreprises de la CEE et de l'AELE. Jérôme Monod en est actuellement le président.

► **Jérôme Monod est président de Lyonnaise des eaux-Dumez.**

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises.
M. Jacques Lesourne, gérant.

Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33

Une économie socialiste de marché ?

par Maurice Duverger

LES socialistes vont-ils une seconde fois laisser une dictature communiste usurper leur identité, comme l'a fait si longtemps l'Union soviétique en se proclamant pays du « socialisme réalisé » ? On peut le craindre quand ils gardent le silence sur la formule sans cesse répétée dans le congrès chinois du mois dernier, qui a inauguré une nouvelle révolution culturelle en décidant d'instaurer une *« économie socialiste de marché »*. Elle s'inspire, en réalité, du système dont le totalitarisme hitlérien a fourni un premier modèle en dissociant la démocratie du libéralisme économique : celui-ci s'est fort bien accommodé du nazisme, qu'il avait d'ailleurs contribué à installer au pouvoir.

S'accommodera-t-il d'un néo-maoïsme où son rapport de forces avec le pouvoir politique serait tout à fait différent ? La dissolution du parti unique – colonne vertébrale de l'Etat – a précipité l'URSS dans une anarchie qui rend très difficile la construction d'entreprises concurrentielles. Le despotisme éclairé de Deng Xiaoping pourrait être une voie plus rapide et moins pénible de la transition du collectivisme centralisé à l'économie de marché, celle-ci trouvant dans une dictature solide la stabilité favorable aux initiatives nationales et aux investissements étrangers. Ainsi Lénine avait-il réussi sa NEP de 1921, où l'ouverture aux entreprises privées coïncidait avec le monopole accordé au Parti bolchevique.

Mais Pékin entrerait alors dans une « économie communiste de marché ». Peut-être retrouvera-t-il un jour son véritable sens, le beau vocable de communisme, qui a la même racine que communion et communauté. Pour longtemps, il reste hélas inséparable de la tyrannie qui l'a incarné depuis 1917. Le socialisme est consubstantiel à la démocratie, au contraire. Il n'en constitue pas le préliminaire, comme l'a cru Marx, mais l'aboutissement suprême. Baptiser de son nom un totalitarisme d'extrême gauche ouvert aux entreprises privées, c'est prolonger le mensonge qui camouflait les dictatures de l'Est.

Rendons grâce à la Chine, cependant, d'avoir inventé une formule qui signalise la route où les socialistes devraient s'engager. Elle prolonge en effet *« l'économie sociale de marché »* lancée voici près d'un demi-siècle par le SPD pour symboliser l'orientation de son congrès de Bad-Godesberg de 1959, qui donnait pour objectif au socialisme *« l'institution d'un ordre social équitable »* en se bornant *« pour l'essentiel aux méthodes d'action indirecte sur l'économie »*, ce qui rejetait ainsi la collectivisation des instruments de production. En dehors des services publics, l'Etat devait assurer la régulation du marché par *« une politique anticyclique à long terme »* et corriger les inégalités engendrées par la concurrence au moyen d'une redistribution des revenus. En s'alignant sur cette stratégie, les partis socialistes ont établi en Europe, dans la seconde moitié du siècle, un des meilleurs régimes de l'histoire.

Double échec

Sa supériorité sur les autres est soulignée par le double échec du communisme dictatorial à l'Est et de l'intégrisme du marché à l'Ouest. En vain la droite a-t-elle tenté de compromettre le socialisme dans l'effondrement des tyrannies qui usurpaient son nom. Malgré quelques succès initiaux, l'entreprise a tourné court. Mais ses promoteurs se trouvent eux-mêmes enlisés dans la déconfiture de l'ultralibéralisme économique à la mode dans les années 80. Après douze ans de reaganisme aux Etats-Unis, la dégradation des services publics, l'aggravation des inégalités, la stagnation de la production ont fait le succès de Clinton, qui rappelle celui de Roosevelt en 1932. Onze années de thatchérisme ont eu des effets analogues en Grande-Bretagne, atténués par l'enracinement partiel de l'économie sociale de marché dans les décennies précédentes. Sur le continent, celle-ci a perdu son dynamisme dans les pays où elle s'est fortement implantée, mais elle le conserve dans les autres.

Elle doit être cependant approfondie et développée pour faire face à l'avènement d'une ère post-industrielle qui bouleverse la structure du capitalisme aussi profondément que l'entrée dans l'industrialisation l'avait fait au début du dix-neuvième siècle. Une telle rénovation serait bien exprimée par les termes « économie socialiste de marché ». Cette dernière impliquerait d'abord qu'on développe au niveau supérieur à la nation un pouvoir politique assurant la régulation de la concurrence et la correction des inégalités sociales qu'elle engendre. La création d'un espace économique européen (EEE) par l'union de la Communauté et de l'AELE était indispensable pour répondre à la mondialisation de la production et des échanges. L'Europe occidentale devait faire front pour n'être pas subjuguée par des Etats-Unis qui rêvent d'un leadership universel – depuis l'abaissement de l'Union soviétique – et par une Asie du Sud-Est où le Japon se voit peu à peu rejoint par Taïwan et la Corée. Mais l'EEE serait submergé s'il évoluait vers une zone de libre-échange ouverte à leurs invasions, au lieu de devenir un marché organisé dont la structure équitable et efficace devrait être l'un des éléments fondamentaux du socialisme du XXIe siècle.

Cette structure sera constituée d'abord par la transposition des moyens d'intervention publique de l'économie sociale de marché au plan européen, pour les compétences transférées à la Communauté ou partagées entre elle et les Etats membres en vertu du principe de subsidiarité. Des moyens nouveaux devraient ensuite les rejoindre. La crise de septembre a montré que la spéculation sur les monnaies n'est désormais maîtrisable qu'en disposant d'une masse considérable de devises, ce qui pousse à accélérer la création d'une Banque centrale européenne, mais aussi à développer une véritable autorité communautaire de politique économique. La stabilité monétaire ne peut reposer sur le seul maniement des taux d'intérêt. Un débat sérieux sur la rénovation des idées de Keynes, sur l'usage de la relance en certaines circonstances, sur le chômage et le plein emploi paraît indispensable à l'élaboration d'un nouveau socialisme.

Il ne pourra pas éluder non plus le problème de la dimension des investissements dans l'économie moderne, où les capitaux disponibles deviennent une denrée rare. Cela ne conduit-il pas à reconnaître que ceux réunis par les impôts et les emprunts publics ne sont pas moins légitimes que ceux provenant de prêteurs ou d'actionnaires directs ? Le coût et la durée des recherches nécessaires à une nouvelle technique ne permettent plus, par ailleurs, de les développer sur la seule base de la rentabilité. Ainsi les entreprises publiques et les entreprises privées tendent à se rapprocher. Les premières devraient être admises au marché dans les mêmes conditions que les secondes, ce qui conduit à repenser leur doctrine et leur structure. Pourquoi le volontarisme éthique serait-il pénalisé par rapport au volontarisme du profit ?

Bien entendu, un socialisme européen ne limitera pas sa dimension internationale à la prospérité des vieilles démocraties de notre continent et à sa concurrence avec les autres pôles du monde industriel. Réduire l'inégalité entre le nord et le sud de la planète, entre l'ouest et l'est de l'Europe sera l'un de ses objectifs fondamentaux. A cet égard, le droit d'ingérence devient un devoir d'assistance. Il implique de modifier la pratique actuelle du FMI, dont les conditions de prêt favorisent les dictatures et les inégalités. Les accords du GATT ne devraient-ils pas aussi limiter l'exploitation des travailleurs du tiers-monde ? Les bas salaires sont un facteur de décollage économique. Mais ne faudrait-il pas imaginer un plancher social ?

Pour un accord PS-Verts

Le développement d'une telle écologie humaine n'est pas séparable de l'écologie générale, qui fait partie d'un socialisme rénové puisqu'elle aussi substitue la solidarité au chacun pour soi. Les écologistes gagneraient beaucoup en insérant ainsi leurs propositions dans un projet global de vie collective. Mais les socialistes auraient donc tort de chercher à les dominer ou à les marginaliser dans les pays où ils commencent à se libérer d'un intégrisme gauchiste et à développer une organisation réaliste. En France, où ils pèsent aujourd'hui près de 15 % des intentions de vote, pourquoi ne pas négocier avec eux un programme commun analogue à celui de 1972 ? La part d'irréel de la vision des Verts rejoindrait l'espérance des socialistes dans l'avènement d'une cité future où régneraient la justice et la liberté parmi les hommes. L'épanouissement de la nature renforcerait cet idéal au lieu de l'affaiblir. L'utopie oriente et stimule le progrès réel quand elle n'obscurcit pas la conscience des limites et des distances.



ÉTRANGER

RUSSIE : accueilli tièdement par les députés du Congrès

M. Eltsine s'efforce de consolider son pouvoir

Intervenant lors du deuxième jour du Congrès des députés, le premier ministre russe en exercice, M. Egor Gaïdar, a vigoureusement défendu, mercredi 2 décembre à Moscou, les premiers résultats de ses réformes et critiqué le Parlement, auquel il a reproché de lui refuser les moyens financiers de sa politique sociale. M. Gaïdar a fustigé l'idée de *« réforme économique à orientation sociale »* de M. Khasboulatov, le président du Parlement, qui a demandé que la Russie suive une voie entre *« les modèles scandinave et américain »*.

Le premier ministre a toutefois reconnu l'échec de sa politique monétaire pour stabiliser le rouble et contrôler l'inflation, estimant que *« la situation est effectivement très, très délicate et même critique »* et que la première tâche du gouvernement était d'*« arrêter l'inflation »*.

MOSCOU

de notre correspondant

Il y a compromis et compromis. La première journée du Congrès des députés du peuple de Russie a été marquée, mardi 1er décembre, par deux plaidoyers parallèles mais contradictoires en faveur d'une coopération harmonieuse entre le pouvoir exécutif et le Parlement : *« Le refus de trouver des compromis est un puissant frein aux réformes »*, a affirmé M. Boris Eltsine. *« Nous sommes condamnés à l'unité »*, a répondu en écho le président du Parlement, M. Rouslan Khasboulatov. Mais chacun avait autre chose en tête : le président russe a proposé une sorte de marché, offrant des concessions économiques aux députés représentant les grandes entreprises *en échange d'une consolidation* des pouvoirs de l'exécutif, nécessaire selon lui pour *« défendre la Russie contre l'hystérie politique, pendant un an ou un an demi »*. M. Khasboulatov a répondu par un éloquent plaidoyer en faveur de la démocratie, une démocratie lourde de *« complexités »*, mais avec laquelle il faut apprendre à vivre, au lieu de toujours s'abriter derrière les nécessités d'une situation d'exception.

M. Khasboulatov a été applaudi à tout rompre, alors que le discours, à vrai dire assez terne, de Boris Eltsine, avait reçu un accueil à peine tiède. Cela ne suffit pas à préjuger du résultat de l'affrontement feutré auquel se livrent les deux hommes : le président du Parlement est dans son élément, *« tient »* fort bien ses députés, alors que les partisans déclarés de Boris Eltsine ne représentent guère qu'un cinquième des membres du Congrès. Mais le joli succès que s'est taillé M. Khasboulatov ne peut que l'inciter à faire discrètement en sorte que le « compromis » que tout le monde juge inéluctable penche en sa faveur.

Les revendications avancées mardi par M. Eltsine avaient pourtant les apparences de la modestie : il s'agit d'abord, pour une période de *« stabilisation »* dont la durée n'est pas clairement spécifiée, de limiter strictement les compétences du Congrès, qui ne pourrait s'occuper que des questions constitutionnelles. D'autre part, le pouvoir exécutif est du seul ressort du gouvernement, soumis à la *fois au président et au Congrès : si le* Parlement souhaite contester les décisions de l'exécutif, il *doit en appeler* soit au tribunal constitutionnel, soit au *président*, qui examine sa demande *« dans les trois jours »* (sans qu'on comprenne clairement qui doit finalement avoir le dernier mot). Par ailleurs, c'est le président qui est responsable des décisions prises en matière économique, et c'est aussi lui qui dispose du droit de présenter prioritairement des propositions que le Parlement ne peut qu'accepter ou rejeter, sans avoir le droit de les modifier.

Si ce dispositif est accepté, a expliqué M. Eltsine, le président renoncera à demander une prolongation des pouvoirs extraordinaires dont il bénéficiait depuis un an... Ce qui a été salué par un franc éclat de rire de la salle, les députés considérant apparemment que la ficelle était un peu grosse.

Enfin, M. Eltsine souhaite garder *le privilège de désigner le chef du* gouvernement, un choix en principe *soumis à l'approbation du Parlement*, qui n'a en revanche pas le droit de *contester la nomination des ministres*. Dans la pratique, M. Eltsine s'est jusqu'à présent dispensé de demander l'aval des députés, évitant de nommer M. Egor Gaïdar premier ministre en titre (il ne fait *« qu'exercer les fonctions »* de premier ministre). Mais un bon nombre de députés semblent cette fois décidés à mettre fin à ce petit jeu, d'autant que M. Gaïdar, économiste coupable de connaître trop bien l'anglais et pas assez la Russie, leur donne des boutons depuis longtemps. L'une des nombreuses rumeurs de couloir veut *que l'intéressé cède la place, fût-ce le* temps du Congrès, éventuellement *pour réapparaître ensuite*. Que M. Eltsine soit disposé ou non à sacrifier, même provisoirement, le symbole de la réforme économique première manière donnera en tous cas une bonne indication de l'étendue des concessions qu'il est disposé à faire au « marais », qui seul peut lui donner les voix dont il a besoin.

Un premier ministre grinçant

Dès mardi, le président russe a en tous cas confirmé qu'il n'était pas venu les mains vides. Appelant à *« la coopération entre les réformateurs et les industriels et entrepreneurs expérimentés »*, il a satisfait certaines des revendications de l'Union civique. Il a entre autres promis que les grandes entreprises continueraient à bénéficier de *commandes d'Etat pour « une partie de leur production »*, et qu'elles continueraient à recevoir des crédits, *« mais seulement pour des projets d'investissements concrets »*. Il a aussi souligné que ce qu'il appelle *« le business russe »* avait besoin d'être soutenu, fait miroiter diverses faveurs fiscales aux entreprises qui développent leur production, plaidé pour un *« protectionnisme raisonnable »*, et affirmé qu'il fallait donner la préférence aux entreprises à capital majoritairement russe. Dans le même esprit de nationalisme économique, il a expliqué que la Russie ne devrait plus accepter de crédits occidentaux liés à des contrats d'achat, car ce type de crédits crée des emplois à l'étranger au lieu d'en créer en Russie.

M. Eltsine a consacré une bonne partie de son discours à une sombre évocation des difficultés du pays, sans être pourtant aussi sévère que M. Khasboulatov, pour lequel la Russie est dans un tel état qu'il n'est plus question de réformer, mais de reconstruire. Le président russe s'est voulu rassurant, mais, lorsqu'il a annoncé qu'il conviendrait de *« rembourser d'ici trois à cinq ans »* les épargnants spoliés par l'inflation *galopante, ses propos ont été accueillis* par des ricanements.

A l'inverse, c'est sur ce thème social que M. Khasboulatov a axé son discours, plaidant pour *« une économie sociale de marché »* et dénonçant le modèle *« américain »* choisi selon lui par M. Gaïdar. Mercredi, le premier ministre lui répondait sur un mode grinçant, en expliquant qu'on pouvait certes choisir entre le modèle américain et le modèle scandinave, mais qu'hélas la Russie n'en était pas encore là...

JAN KRAUZE

Le « nettoyage ethnique » en Bosnie-Herzégovine

La Commission des droits de l'homme de l'ONU condamne les dirigeants serbes

GENÈVE

de notre envoyé spécial

La Commission des droits de l'homme de l'ONU a fermement condamné, mardi 1er décembre à Genève, la politique de « nettoyage ethnique » pratiquée par les dirigeants serbes en Bosnie-Herzégovine et en Croatie. Dans une résolution adoptée par 45 voix contre 1 (celle du représentant de l'ex-Yougoslavie), la Commission a, pour la première fois, expressément employé le terme de *« génocide »* en se référant aux *exactions commises. Seul Cuba s'est* abstenu.

Se fondant sur les enquêtes menées par le rapporteur sur la situation des droits de l'homme dans l'ex-Yougoslavie, M. Tadeusz Mazowiecki, la Commission tient *« les dirigeants serbes des territoires qu'ils contrôlent en Bosnie-Herzégovine, l'armée ex-yougoslave et les dirigeants politiques de la République de Serbie pour principaux responsables de la pratique condamnable de nettoyage ethnique »*. La résolution réaffirme également *« la responsabilité personnelle de tous ceux qui ont commis ou autorisé des crimes contre l'humanité ou d'autres graves violations du droit humanitaire. La communauté internationale fera tout son possible pour les traduire en justice »*.

D'autre part, la Commission rappelle que *« les Etats doivent être tenus pour responsables des violations des droits de l'homme commis par leurs agents sur le territoire d'un autre Etat »*. De plus, la résolution *« appelle tous les Etats à considérer dans quelle mesure les actes commis en Bosnie-Herzégovine et en Croatie constituent un génocide »* au sens du droit international. Comme le recommandait M. Mazowiecki, la Commission réclame la fermeture des centres de détention non autorisés par les conventions de Genève, ainsi que la libération immédiate de toutes les personnes arbitrairement détenues. Elle demande la mise en place de zones de sécurité pour les populations menacées et l'ouverture de couloirs humanitaires afin d'empêcher *« la mort imminente de dizaines de milliers de personnes »* dans les villes assiégées.

La résolution ne va sans doute pas aussi loin que le souhaitaient plusieurs pays islamiques, qui exigeaient une condamnation plus dure de la Serbie. Pourtant, elle semble donner satisfaction à l'ambassadeur des Etats-Unis, M. Morris Abram, qui n'a pas ménagé ses efforts pour parvenir à ce résultat. *« Je n'ai jamais vu une résolution d'une telle force, bénéficiant d'un aussi large appui. Plus personne ne pourra dire qu'il ne savait pas »*, a-t-il déclaré.

Lors des laborieuses tractations qui ont précédé la rédaction du texte final, la Russie s'est, elle, efforcée de prévenir une mise en cause trop directe du gouvernement de Belgrade. Les travaux de la Commission des droits de l'homme devraient maintenant servir à la commission d'enquête sur les crimes de guerre, créée par le Conseil de sécurité.

JEAN-CLAUDE BUHRER

Des Mig-21 hongrois protègent des avions-radars de l'OTAN

Des avions Mig-21 hongrois sont systématiquement tenus en alerte permanente pour, si besoin était, venir protéger les radars volants AWACS qui surveillent, au profit des instances alliées (OTAN ou UEO), le ciel de l'ex-Yougoslavie. C'est la première fois qu'une telle coopération a lieu entre un ancien membre du pacte de Varsovie, aujourd'hui dissous, et des pays de l'Ouest. La mission de ces AWACS, qui inclut des appareils américains, britanniques et français, consiste à déceler des vols d'avions ou d'hélicoptères armés (ce qui est le plus difficile) serbes au-dessus de la Bosnie, vols interdits par une résolution de l'ONU, mais violée à de nombreuses reprises.

Les AWACS américains s'envolent soit de Geilenkirchen, en Allemagne, soit de Trapani, en Sicile, ou encore de Prévezan en Grèce. Les AWACS britanniques partent d'une base italienne, à Aviano, près de Venise. Les AWACS français décollent de la base d'Avord (Cher), où ils sont normalement stationnés, et se contentent d'évoluer au-dessus de l'Adriatique : leurs radars sont capables de contrôler des cibles à basse altitude jusqu'à 350 kilomètres de distance et des cibles en haute altitude jusqu'à 800 kilomètres. Pour gagner du temps et, donc, économiser du carburant, la France étudie la possibilité de faire stationner ses AWACS, à l'occasion de cette mission de l'ONU, sur une base italienne. Quelle que soit leur nationalité, les AWACS sont gérés sous le contrôle du commandement allié du Sud-OTAN à Naples et les avions français sont donc coordonnés avec les réseaux OTAN.

Un officier de l'OTAN s'est installé à Budapest, au centre de contrôle de la navigation aérienne, de façon à faciliter la coopération principalement avec les AWACS américains qui, pour couvrir la zone de Sarajevo, s'aventurent jusqu'aux frontières avec la Hongrie. L'armée de l'air hongroise a accepté, après accord avec l'OTAN, de maintenir *des Mig-21 à cinq minutes de décollage*, sur trois bases différentes, pour, s'il le fallait, venir protéger des AWACS contre des agressions serbes.

J. I.

L'Arabie saoudite demande que la Bosnie-Herzégovine puisse recevoir des armes

Ouvrant une réunion extraordinaire de l'Organisation de la conférence islamique (OCI) consacrée à la Bosnie-Herzégovine, le roi Fahd d'Arabie saoudite a insisté, mardi 1er décembre à Djeddah, sur *« la nécessité de faire entendre raison aux forces serbes d'agression »* et demandé que la Bosnie puisse *« acquérir des armes pour sa défense »*. L'OCI doit notamment étudier les moyens d'obtenir du Conseil de sécurité une intervention militaire en Bosnie sous l'égide de l'ONU et une levée de l'embargo sur les armes imposé à ce pays.

Les présidents bosniaque Alija Izetbegovic et albanais Sali Berisha ont également dénoncé le comportement de la Serbie. *« Vous n'avez pas le droit d'être neutres et encore moins d'être indifférents »*, a souligné M. Izetbegovic à l'adresse des participants à la réunion de Djeddah et de la communauté internationale. *« Nous demandons une quantité limitée d'armes défensives : c'est là une question de vie ou de mort »*, a-t-il clamé, en suppliant le monde entier d'*« arrêter le génocide »*. – (AFP.)

La sagesse à tâtons

MOSCOU

de notre envoyé spécial

Ici, le Congrès ne s'amuse *pas. Il rit parfois, gronde de* temps en temps, applaudit *rarement. Le reste du temps,* les neuf cents députés présents écoutent les orateurs en silence, comme si le cadre majestueux du grand palais du Kremlin les incitait au respect. Et puis, *pour un premier jour* et devant les caméras de télévision, sans doute faut-il faire bonne impression.

Dès l'ouverture de la séance, Boris Eltsine est là, assis tout en haut de la tribune. L'air encore plus bougon que d'habitude, il assiste aux premières escarmouches sur l'ordre du jour. Un député, soucieux des deniers publics, se prononce contre les votes nominatifs : *« Cela coûte à chaque fois 700 roubles ! »* Un autre critique la manière dont la télévision couvre les séances : *« Mes électeurs m'écrivent et se plaignent de voir toujours les mêmes têtes ! »* Mais allez savoir pourquoi une majorité de députés est d'accord pour écouter le rapport du premier ministre et qu'une autre est contre l'ouverture d'un débat à l'issue du discours de M. Eltsine.

Cette confusion, les députés de base en sont bien conscients. *« Notre travail n'est pas simple,* explique M. Iouri Petrovitch, *député de Kalouga, il n'y a pas vraiment de blocs politiques bien définis, et encore moins de discipline de groupe. »* Certains n'hésitent pas à changer de formation. Député de la petite République de Bouriatie, Alexandre Ermolan a été élu sur une liste communiste. *« Et je n'ai pas de remords »*, précise-t-il sans même qu'on lui pose la question. Pour son premier Congrès, l'an passé, il a rejoint le groupe des réformateurs. Aujourd'hui, il votera plutôt avec l'Union civique. Et, qui *sait ? si un jour un nouveau* Parti communiste réformateur *voit le jour, peut-être y adhérera-t-il.*

Représentant Saint-Pétersbourg, Iouri Loutchinski ne briguera pas un second mandat. *« Ici,* explique-t-il, *nous sommes tous des kamikazes : les députés, les ministres, le président lui-même. Même si les réformes réussissent, les gens nous rendront tous responsables des difficultés actuelles. »*

La première journée d'un Congrès qu'on disait « historique » se termine. Il fait – 20 degrés à Moscou. Les quelques centaines de manifestants – moitié démocrates, moitié nationalistes – qui, ce matin, s'étaient réunis aux alentours du Kremlin, sont partis depuis longtemps. Engoncés dans leur grand manteau, la chapka bien vissée sur la tête, les congressistes regagnent frileusement leurs hôtels. Sages. Comme la démocratie ?

JOSÉ-ALAIN FRALON

ALLEMAGNE : les violences xénophobes

Les auteurs de l'attentat de Mölln ont avoué

BONN

de notre correspondant

L'affaire de l'attentat de Mölln, qui avait coûté la vie, il y a dix jours dans le Schleswig-Holstein, à trois Turques, a été élucidée. Le parquet fédéral a annoncé, mardi 1er décembre, que deux jeunes skinheads de la région, Michael Peters, vingt-cinq ans, et Lars Christiansen, dix-neuf ans, étaient passés aux aveux. Ils ont été inculpés d'assassinat.

Les deux jeunes faisaient partie d'une bande d'extrême droite dont Michael Peters était le chef. Mis en cause dans deux attaques précédentes contre des foyers d'immigrés de la région, ils avaient été arrêtés peu après l'attentat avec huit autres membres de leur bande. Christiansen, apprenti dans un supermarché, n'appartenait que depuis peu au groupe. Il avait d'abord été relâché. C'est avec sa voiture que les deux jeunes gens, qui s'étaient retrouvés à Mölln peu avant minuit, ont mené leur équipée meurtrière.

La rapidité de l'enquête marque *un tournant dans la manière dont* les autorités semblent désormais *vouloir traiter la vague de violences* contre les étrangers. Jusqu'à *présent*, la *police* et la *justice* avaient été accusées de léthargie. L'affaire de Mölln a soulevé une émotion considérable et confirmé que la vague de violences n'était plus seulement, comme on avait pudiquement voulu le croire, le résultat de l'exaspération contre l'afflux des demandeurs d'asile politique : sous l'influence de l'extrême droite, la flambée de racisme et d'antisémitisme devenait une véritable menace. Pour la première fois depuis le début de cette vague de violence, le parquet fédéral, qui ne peut intervenir que lorsqu'il y a atteinte aux intérêts d'Etat, avait été saisi de l'affaire.

Cette célérité nouvelle montre qu'au moins à l'Ouest, la police manque beaucoup moins d'informations qu'on voulait bien le dire. Les auteurs de plusieurs autres attaques ont été retrouvés ces derniers jours. A Wisen, en Basse-Saxe, deux hommes de vingt-six et trente-cinq ans ont été arrêtés pour l'une d'entre elles. Ils étaient apparemment ivres au moment des faits et aucun des deux n'appartenait à un groupe organisé. A Hagen a commencé, mardi, le procès de cinq jeunes accusés d'avoir lancé des engins incendiaires contre un foyer occupé par des Tziganes en septembre 1991. L'un d'eux, un apprenti menuisier de vingt ans, a déclaré qu'il voulait *« seulement faire peur »*.

HENRI DE BRESSON

□ **Démission d'un cadre de Deutsche Aerospace accusé de sympathies nazies.** – M. Karl Dersch, directeur du marketing de la société allemande Deutsche Aerospace, a démissionné, mardi 1er décembre, après avoir été vivement critiqué pour avoir hissé dans son jardin le drapeau impérial allemand, adopté par les groupes néonazis. Ce drapeau lui avait été offert en souvenir par des amis de *la marine il y a quinze ans*. L'opposition sociale-démocrate (SPD) *avait réclamé l'éviction de M.* Karl Dersch non seulement du directoire de Deutsche Aerospace, mais aussi du conseil de la Fédération allemande de l'industrie, où il avait été élu lundi soir. – *(Reuter.)*

DIPLOMATIE

En ex-Yougoslavie comme au Cambodge

Un rapport du Sénat condamne la «légèreté» de la France face aux missions de maintien de la paix confiées à l'ONU

Dans un rapport approuvé par la commission des finances du Sénat, M. François Trucy, sénateur UDF-PR du Var et maire de Toulon, dresse un réquisitoire contre *«les carences onusiennes»* et *«les incohérences françaises»* à propos des missions de paix attribuées notamment aux «casques bleus» français. En particulier, M. Trucy s'en prend à *«la légèreté»* de la France qui se targue d'être en première ligne, par le nombre de ses «casques bleus», et qui, dans le même temps, n'a aucune influence sur les actions décidées *«dans la quiétude du siège new-yorkais»* de l'ONU.

Le ministère de la défense, constate le rapporteur, a fourni 6 000 hommes sur les 40 000 qui portent le béret bleu. *«Nous sommes le premier contributeur sur le terrain, le plus présent, le plus disponible, le plus actif. Mais nous sommes les derniers représentés en experts et en conseillers dans les instances de l'ONU. Notre souci d'efficacité sur les théâtres d'intervention paraît même gêner, au point de nous faire taxer d'activisme!»*

En 1992, l'ONU n'est subventionnée qu'à hauteur de 45 % des dépenses occasionnées par ses missions de maintien de la paix et son déficit est déjà supérieur à 2 milliards de dollars. Résultat : la France consent des avances qui – lorsqu'elles le sont – lui sont remboursées très tardivement, au point que le «surcoût» des opérations pour le budget national est de 2,5 milliards de francs en 1992, en plus des 430 millions de francs qui représentent sa contribution annuelle aux Nations unies.

«Peut-on accepter, demande M. Trucy, *que l'ONU ne fasse pas les diligences voulues et ne paie pas le prix requis par la sécurité de nos soldats? N'est-ce déjà pas tout un bataillon, avec chars et canons, qui a dû être envoyé en Bosnie aux frais du contribuable français et peut-on admettre, en début d'hiver, que des approvisionnements essentiels en ex-Yougoslavie restent suspendus à des décisions qui attendent plusieurs mois à l'ONU?»*

Une organisation lourde et lente

Le sénateur du Var dresse ensuite l'inventaire des *«carences»* des Nations unies dans le domaine opérationnel. Le comité des chefs d'état-major, compétent pour l'emploi et l'armement des forces, n'a jamais fonctionné. *«Les structures existantes sont tournées vers la gestion, la négociation et le compromis beaucoup plus que vers la décision, l'action et l'intervention»*, note-t-il. L'organisation actuelle est, de son point de vue, lourde et lente.

«Le dispositif de l'ONU est cloisonné, écrit M. Trucy. *Il n'existe aucune liaison organique entre le secrétariat général adjoint, chargé des opérations, et la division des opérations, chargée du soutien logistique et administratif. La planification et la conduite des opérations reposent sur une équipe restreinte (six officiers seulement) et n'appartenant pas à des pays de grande tradition ou pratique militaires (un général canadien et cinq officiers : argentin, canadien, fidjien, finlandais et malaisien). La structure lourde et bureaucratique du secrétariat général privilégie l'approche administrative, procédurale et financière au détriment des nécessités opérationnelles. Les ordres qui parviennent sur place sont souvent imprécis, la plupart même ne sont pas écrits»*, notamment pour ce qui concerne la *«légitime défense»* du «casque bleu», qui est *«une notion extrêmement floue»*.

«La sécurité de nos contingents, nos huit soldats tués dans les opérations de maintien de la paix depuis le début de l'année (ces pertes sont d'ores et déjà supérieures à celles de la guerre du Golfe) nous mettent dans l'obligation d'exiger des directives fermes et précises pour garantir, dans tous les cas, la sécurité de nos contingents», estime le sénateur.

M. Trucy relève qu'il n'y a aucun officier français au sein de l'équipe du conseiller militaire auprès de M. Boutros Boutros-Ghali, secrétaire général de l'ONU, et un seul sur les onze affectés au soutien logistique des opérations. Les membres permanents du Conseil de sécurité – à l'exception de la France – et dix autres pays ont des conseillers militaires dans leur mission auprès de l'ONU. *«La Finlande, l'Argentine, la Malaisie et l'Australie sont mieux représentées que nous dans ces organismes»*, écrit le rapporteur, qui s'en prend au fait que la France n'a pas su limiter *«l'imprégnation anglo-saxonne et tiers-mondiste de l'ONU»*.

Impuissance et imprévision

par Jacques Isnard

NOMBRE des 4 750 Français qui servent en ex-Yougoslavie et des 1 440 autres déployés au Cambodge sous l'uniforme de l'ONU retrouveront dans l'analyse de M. Trucy l'essentiel de leurs préoccupations sur le terrain. C'est-à-dire le sentiment d'une grande impuissance de l'arbitrage «onusien» face à des guerres civiles dans lesquelles il faudrait rester neutre, en dépit des exactions constatées ou du refus de coopérer opposé par chaque camp, et pour la maîtrise desquelles *«la méthode»* – selon l'expression d'un «casque bleu» français – des Nations unies, qui consiste à ne rien sanctionner, voire à se laisser acculer dans une impasse, est inadéquate en dernier ressort. A ce sentiment d'impuissance, qui n'épargne fondamentalement aucun «casque bleu» soucieux de réussir sa mission, il faut en ajouter un autre.

Celui d'une incapacité, propre à l'ONU, de *«prévisibilité»* – pour citer le jugement d'un diplomate qui sert aux côtés de ces mêmes «casques bleus» français – devant les événements à venir. *«On ne sait pas ce qui va se passer»*, constate ce diplomate français en fustigeant la passivité des Nations unies, *«et, de surcroît, personne n'y a été préparé»*.

Délicat partage des tâches

C'est la compétence même, face à chaque crise, des autorités «onusiennes» qui est ici mise en cause, en particulier celle des états-majors de l'ONU à New-York et sur place. Au Cambodge comme dans l'ex-Yougoslavie, les critiques fusent chez les «casques bleus» français, notamment à l'encontre du général australien et du général indien désignés par les Nations unies pour gérer la situation dans les deux pays. Dans les deux cas, on n'hésite pas à s'en prendre également au secrétaire général adjoint de l'ONU, un diplomate britannique, M. Marrack Goulding, qui est chargé des opérations de maintien de la paix auprès de M. Boutros-Ghali.

Simple rivalité professionnelle? Mésentente de fond sur la nature de la mission et sur les moyens de la remplir, entre, d'une part, des chefs «onusiens» jugés trop timorés et, de l'autre, des subordonnés français accusés d'excès de zèle? Divergences de techniciens sur la tactique opérationnelle à suivre? Ambition des uns et des autres à occuper des fonctions de décision, comme pour ces officiers américains en ex-Yougoslavie, alors même que les Etats-Unis n'ont engagé aucun homme sur le terrain? Toutes ces considérations sont vraies et, sans doute, quelques autres aussi, à commencer par le souvenir de l'anathème jeté contre l'ONU – traitée de *«machin»* – par le général de Gaulle.

Il faut croire néanmoins qu'on a été sensible, à l'ONU même, à ces interrogations. Des études y sont en cours depuis l'été pour réformer le système actuel de commandement «onusien» – c'est-à-dire ses structures, son financement et ses mécanismes de prise de décisions et d'application de ces décisions – en distinguant mieux, désormais, entre deux catégories de missions. D'abord, les opérations de maintien de la paix, celles qui sont aujourd'hui couramment pratiquées et qui ne donnent pas toujours satisfaction aux exécutants. Ensuite, les opérations d'*«imposition»* de la paix, qui ne pourront plus être conduites autrement que par des contingents «musclés» et plus lourdement armés. Le partage des tâches est délicat. Mais l'inaction est, aussi, périlleuse lorsqu'elle s'apparente à de la complicité.

La fin de la visite du roi Baudouin

La France et la Belgique affirment leur volonté commune de construire l'Europe

Le roi Baudouin et la reine Fabiola devaient quitter Paris mercredi 2 décembre, à l'issue d'une visite officielle de trois jours. La France et la Belgique ont célébré, la veille, leur amitié séculaire et leur volonté commune de construire l'Europe. *«Nos pays tiennent l'un et l'autre à conserver leurs particularités propres dans une Communauté qu'ils souhaitent davantage intégrée : ils savent que seule son unité permettra d'affronter avec succès les multiples défis de cette fin de siècle»*, a déclaré le roi, lors d'un déjeuner offert en son honneur par le premier ministre, M. Pierre Bérégovoy, au quai d'Orsay.

M. Bérégovoy, comme les autres interlocuteurs du roi, a célébré *«la vitalité des liens»* qui unissent les deux pays et s'est déclaré convaincu qu'*«ensemble la Belgique et la France contribueront à faire progresser la construction d'une Europe unie»*. Tandis que des milliers d'agriculteurs manifestaient à Strasbourg contre le projet d'accord sur le volet agricole du GATT, le premier ministre français a souligné que les Européens devaient *«veiller à rester solidaires pour éviter de sacrifier l'espace rural et ses habitants»*. Après le déjeuner offert par M. Bérégovoy, le couple royal a visité le Musée d'Orsay, où il s'est notamment attardé devant une statue de Jean-Baptiste Carpeaux, *Ugolin*.

AFRIQUE

SOMALIE : l'arrivée imminente du corps expéditionnaire américain

Première mise en œuvre du devoir d'ingérence humanitaire

WASHINGTON et NEW-YORK

de nos correspondants

Alors qu'une unité de «marines» devait approcher, mercredi 2 décembre, les côtes de la Somalie, les Etats-Unis prennent la mesure du précédent en passe d'être établi : pour la première fois depuis la création de l'ONU, ils s'apprêtent, sous son mandat, à effectuer une mission de police dans un des Etats membres, qui ne l'a aucunement sollicitée, afin de porter secours à sa population.

Cela ressemble fort à la première mise en pratique (par les Américains) d'un droit d'ingérence humanitaire (prôné par la France) qui ne figure encore nulle part dans les conventions internationales. *«Même si un pays veut se suicider, il est de notre devoir de l'en empêcher»*, disait, il y a quelques semaines, M. Mohamed Sahnoun, ancien représentant de l'ONU en Somalie. Le secrétaire général, M. Boutros Boutros-Ghali, a, certes, invoqué toutes les bonnes raisons. *«Il n'y a pas d'autre choix»*, a-t-il observé, puisqu'il s'agit, tout simplement, de *«sauver»* un pays en voie de perdition : deux millions de Somaliens sont menacés par la famine qui, en douze mois, a déjà tué trois cent mille d'entre eux.

Ces dernières semaines, l'action de l'ONU sur place est réduite à rien, ou presque, du fait des détournements, pillages et autres actes de banditisme commis par les bandes armées qui, depuis plus d'un an, mettent ce pays, sans gouvernement, à feu et à sang. Directrice du Programme alimentaire mondial, Mme Catherine Bertini le disait encore mardi : *«Une assistance* [militaire] *est cruciale. (...) Nos personnels essuient tous les jours des coups de feu. Les incidents rendent toute distribution impossible.»*

Pour autant, la décision américaine de fournir le principal corps expéditionnaire d'une intervention armée massive, sous mandat onusien, soulève nombre de questions. Dans les commentaires de la presse américaine, entre les lignes des très rares déclarations officielles, transparaissent quelques inquiétudes. Tout le monde convient du bien fondé d'une telle opération; chacun s'interroge sur la portée du précédent ainsi établi. Combien de temps les soldats américains devront-ils rester sur place? Comment faire la distinction entre une mission purement humanitaire, la distribution de l'aide alimentaire, et sa suite logique, mais essentiellement politique, qui consistera à rétablir des conditions administratives et économiques «normales» en Somalie? N'y-a-t-il pas risque d'enlisement pour les troupes américaines?

Le premier, l'ancien secrétaire d'Etat Henry Kissinger avait fait part, lundi, de ses *«préoccupations»* : *«Je suis d'accord avec les buts, je comprends l'émotion* (mais) *je suis préoccupé par l'échelle de l'effort et la permanence de l'engagement.»* Dans un entretien à la chaîne de télévision CNN, il disait encore : *«Les Etats-Unis ont une longue histoire d'engagements moraux très populaires au début et qui, ensuite, nous retombent dessus.»* Même écho dans le *New York Times* par exemple, qui, tout en saluant la décision de M. George Bush, exhorte, cependant, le président à *«se fixer un calendrier»*, notamment une date limite pour le retrait des troupes américaines, à *«définir des objectifs précis, maintenant»*, et à *«enrôler un plus grand nombre d'alliés»*.

L'éditorialiste du *Christian Science Monitor* interroge : *«Cette mission aura-t-elle un fin?»* Dans le *Chicago Tribune*, un commentateur craint que le gouvernement ne s'estime un peu trop *«libre de tenter de régler chaque cauchemar humanitaire avec la 82e division aéroportée»*. Réponse d'un des chefs de file de la communauté noire américaine, le pasteur Jesse Jackson : *«C'est la première fois que nous sommes prêts à risquer la vie de soldats américains pour sauver un peuple africain. (...) C'est une occasion glorieuse et nous faisons ce qui est moralement correct en utilisant notre poids économique, nos alliances diplomatiques et notre capacité militaire afin d'empêcher la destruction massive d'un peuple»*.

«Habillage onusien»

A l'ONU, les premières consultations ont eu lieu sur le projet de résolution qui sera voté jeudi ou vendredi. Là aussi, l'unanimité existe sur l'impérieuse nécessité de remédier d'urgence à la situation en Somalie. En témoigne la disposition de l'Inde – qui préside le Conseil de sécurité – à voter pour la première fois une résolution fondée sur le chapitre 7 de la charte, c'est-à-dire prévoyant l'emploi de la force. Il n'empêche : la Chine s'abstiendra et, à peine sussuré, on pouvait enregister, auprès de quelques délégations du tiers-monde, un début d'appréhension devant l'exercice d'un droit d'ingérence qui, pour certains, pourrait ne représenter que «les habits neufs du colonialisme».

De l'aveu d'un des participants, les consultations, lors de la réunion, mardi après-midi, des représentants des quinze membres du Conseil, ont été *«intenses»*, chacun tenant à s'exprimer sur une affaire dont tout le monde mesure l'importance et le caractère inédit. D'emblée, M. Boutros-Ghali a reconnu dans son intervention que le cas somalien représente *«une situation nouvelle»*, *«atypique»*, *«non prévue par la charte»*, et il a constaté qu'il s'agissait bel et bien de mener *«une action de police»* contre les bandes armées qui empêchent l'action humanitaire.

A l'exception des Etats-Unis, tous les intervenants ont souligné qu'ils souhaiteraient que l'opération en question soit conduite sous commandement onusien. Ils n'en ont pas moins, unanimement, reconnu que le réalisme les conduisait à accepter qu'elle le soit sous commandement américain dès lors que les Etats-Unis seraient les seuls à pouvoir ou vouloir fournir le corps expéditionnaire requis. L'ambassadeur américain, M. Edward Perkins, a fait preuve de souplesse. Le résultat est un projet de résolution qui donne un *«habillage onusien»* à une intervention qui sera essentiellement américaine (avec, toutefois, la participation d'une dizaine d'autres pays). Même si les opérations sont principalement le fait des Etats-Unis, elles devront se dérouler *«en liaison institutionnelle avec l'ONU»*.

Le projet de résolution

La mission des troupes devra être effectuée sous la tutelle générale de l'ONU. Une «commission ad hoc» comprenant des membres du Conseil de sécurité devra être installée sur place, en Somalie, pour *«surveiller»* la mise en œuvre de la résolution et faire rapport. Le commandement de la force devra agir *«en consultation»* avec le secrétaire général. L'ensemble ressemble au montage de l'opération menée pour chasser les troupes irakiennes du Koweït.

Le projet définit une double mission : l'acheminement de l'aide alimentaire à la population et l'amorce d'un début de *«règlement politique»* en Somalie. C'est là que les Etats-Unis entendent que les rôles soient soigneusement répartis. Ils veulent bien assurer la «phase un», l'acheminement des vivres et le désarmement des groupes de bandits locaux. M. Bush souhaiterait que cela soit terminé à la date du 20 janvier, au moment de la passation des pouvoirs au président élu, M. Bill Clinton; le Pentagone est plus sceptique, et parle d'une phase qui pourrait prendre de trois à six mois. Au moment de la «phase deux», des contingents d'autres pays devront impérativement avoir remplacé les forces américaines : les Etats-Unis veulent éviter tout risque d'enlisement.

Tout est prêt pour une action rapide, dès que la résolution sera votée. Les Etats-Unis auraient tranché mardi une importante difficulté en assurant qu'ils prendraient en charge les dépenses représentées par l'engagement de leurs propres troupes. Le chef de l'état-major, le général Colin Powell, a désigné un maître d'œuvre en la personne du général Joseph Hoar, un «marine». Une unité amphibie de trois bâtiments, conduite par l'*USS-Tripoli*, doit incessamment gagner les côtes somaliennes. Elle transporte 1 800 fusiliers-marins – et leurs hélicoptères d'attaque – chargés d'établir une tête de pont et de préparer une piste d'atterrissage pour le gros du corps expéditionnaire à venir (de 20 000 à 35 000 hommes).

AFSANÉ BASSIR POUR et ALAIN FRACHON

EN BREF

□ **Les Douze en désaccord sur le site d'Europol.** – Les douze pays de la CEE ne sont pas parvenus, mardi 1er décembre, à Londres, à se mettre d'accord sur le lieu d'implantation du futur siège d'Europol. La France, l'Italie et les Pays-Bas restent candidats à l'accueil de cet organisme qui doit centraliser, à terme, l'ensemble des actions communes dans le domaine policier. Le Conseil européen d'Edimbourg (11 et 12 décembre) devrait arrêter une décision. – *(AFP.)*

□ **GRANDE-BRETAGNE : le coût de la guerre du Golfe.** – La participation de l'armée britannique à la guerre du Golfe a été évaluée à 615 millions de livres sterling (environ 5 milliards de francs), après déduction de l'ensemble des contributions versées par différents pays à la Grande-Bretagne, soit 2,15 milliards de livres (17,5 milliards de francs). Parmi ces pays figurent le Koweït (660 millions de livres), l'Arabie saoudite (582 millions), les Emirats arabes unis (278 millions), l'Allemagne (274 millions) et le Japon (192 millions). La somme totale des dépenses britanniques s'élève cependant à 1,4 milliard de livres, si l'on ajoute quelque 850 millions de livres de crédits publics remboursés par le Trésor aux entreprises qui ont subi des pertes financières en liaison avec le conflit. – *(Corresp.)*

□ **IRLANDE DU NORD : vingt-sept blessés dans un attentat à Belfast.** – Un attentat à la bombe de l'IRA (Armée républicaine irlandaise) a fait vingt-sept blessés, dont deux graves, mardi 1er décembre, dans une rue commerçante du centre de Belfast. Un correspondant anonyme avait signalé, dans un coup de téléphone à une entreprise située dans un immeuble d'Ann Street, une rue piétonne, qu'une bombe allait exploser dix minutes plus tard. Mais l'explosion a eu lieu immédiatement après et le délai, trop court, n'a pas permis d'évacuer les locaux visés. L'IRA a affirmé qu'elle *«regrettait»* les blessés et que la bombe n'aurait pas dû exploser aussi tôt. – *(AFP.)*

□ **HAUT-KARABAKH : première opération du HCR dans l'ex-URSS.** – Le Haut-Commissariat de l'ONU pour les réfugiés a lancé, mercredi 2 décembre, sa première opération dans l'ex-URSS en envoyant deux équipes en Arménie et en Azerbaïdjan, selon un communiqué publié à Genève. Avec 6,37 millions de dollars pour six mois, le HCR veut acheminer couvertures et nourriture, et construire des maisons, pour les plus démunis des réfugiés du conflit du Haut-Karabakh (92 500 en Arménie et 53 000 en Azerbaïdjan, sur un total de 762 000 personnes déplacées en quatre ans). – *(AFP.)*

□ **RUSSIE : prolongation de l'état d'urgence en Ingouchie et en Ossétie du Nord.** – Le Parlement russe, réuni à huis clos mardi 1er décembre, a décidé de prolonger jusqu'au 30 janvier l'état d'urgence décrété début novembre par M. Eltsine en Ingouchie et en Ossétie du Nord, conformément au souhait de cette dernière. – *(AFP.)*

□ **TCHAD : visite-surprise de l'ancien président Goukouni Oueddeï.** – L'ancien président Goukouni Oueddeï, qui vit en exil en Algérie, a créé la surprise, mardi 1er décembre, en arrivant inopinément sur la place de l'Indépendance à N'Djamena, où avait lieu un défilé célébrant le deuxième anniversaire de l'arrivée au pouvoir du Mouvement patriotique du salut (MPS). Il a indiqué être venu au Tchad non seulement pour ces festivités, mais également pour une concertation politique avec le président Idriss Déby. D'autre part, le Mouvement pour la démocratie et le développement (MDD, opposition armée) a indiqué mardi, dans un communiqué publié à Lagos, avoir infligé de très lourdes pertes à l'armée, le 22 novembre, à Tambola, dans la région du lac Tchad. Le MDD affirme avoir fait *«plus de deux cents morts»* dans les rangs de l'armée gouvernementale. – *(AFP.)*

AMÉRIQUES

ÉTATS-UNIS : le 1er octobre en mer Egée

Le tir de missiles du «Saratoga» contre un navire turc était dû à «un manque de communication» interne

Le double tir de missiles du porte-avions américain *Saratoga* contre le destroyer turc *Muavenet* en mer Egée, qui avait fait cinq morts et quatorze blessés le 1er octobre, lors de manœuvres de l'OTAN, est dû à *«un manque de communication adéquate entre l'équipage et le personnel préposé au tir»*, d'après les conclusions d'une enquête rendues publiques, mardi 1er décembre, à Naples, par l'amiral Mike Boorda, commandant des forces de l'OTAN du sud de l'Europe (AFSOUTH). Les officiers de service sur le *Saratoga «décidèrent de réveiller les préposés aux missiles Sea Sparrow et de les faire participer à un exercice qui n'était pas prévu et, de façon négligente, n'ont pas averti les serveurs des missiles qu'il s'agissait d'une simulation et non d'un événement réel»*, a déclaré l'amiral Boorda.

Huit hommes font l'objet d'une *«action disciplinaire»*, et une révision des règles de transmission des ordres a été entreprise. Le gouvernement américain étudie, par ailleurs, le montant des réparations à accorder aux familles des victimes et à la marine turque. – *(AFP, UPI.)*

PROCHE-ORIENT

IRAK : pour échapper aux exactions du régime de Bagdad

Les opposants chiites réclament la création d'une zone de protection internationale

Trois mois après l'imposition, par le Conseil de sécurité des Nations unies, d'une zone d'exclusion aérienne au sud du 32e parallèle, l'opposition irakienne, basée à Téhéran, juge cette mesure tout à fait insuffisante.

TÉHÉRAN

de notre envoyée spéciale

« C'est une demi-mesure. Comme si l'on administrait une demi-dose de médicament à un malade qui, plutôt que de guérir ce dernier, rendrait le virus plus résistant. » Sur un ton sentencieux, l'ayatollah Mohammed Baker El Hakim, qui, en exil, dirige de son siège à Téhéran le Conseil supérieur de la révolution islamique en Irak – rassemblement de plusieurs mouvements islamistes – exige deux mesures supplémentaires : *« Il faut interdire au régime de Saddam Hussein l'utilisation d'armes lourdes contre la population, ainsi que toute présence militaire au sud du 32e parallèle. »* Il demande aussi que des missions soient chargées de retrouver les centres de détention où ont lieu des *« tueries collectives »*.

Depuis l'imposition de la zone d'exclusion, la situation n'a fait, selon lui, que s'aggraver pour la population du sud de l'Irak. *« Cela va,* dit-il, *des campagnes d'arrestations massives dans les villes, à des actions militaires de grande envergure dans les campagnes, notamment dans les marais, au démantèlement de certaines infrastructures, notamment industrielles. »* Sans oublier que le régime est sur le point d'achever la création du *« troisième fleuve »*, un canal destiné à assécher les marais qui bordent le Tigre et l'Euphrate, afin de *« paralyser tout mouvement de la population et de la résistance »*.

L'ayatollah estime que, si ses exigences sont satisfaites, le régime irakien *« tomberait comme un fruit mûr »*, car il ne tient en place que par la répression. Il souligne que même l'armée échappe en partie à son contrôle : *« Des centaines d'officiers ont récemment déserté les rangs de la troupe »* et près de quatre cents d'entre eux se seraient réfugiés en Arabie saoudite et presque autant en Iran.

Divergences au sein de l'opposition

Un autre responsable de l'opposition irakienne, M. Nizar Haïdar, l'un des dirigeants de l'Organisation de l'action islamique (OAI), animée par l'ayatollah Mohammed Taki Modaressi, va plus loin. Pour lui, l'Occident, comme il l'a fait au nord du 36e parallèle pour le Kurdistan, doit imposer à Bagdad, au sud du 32e parallèle, une zone de protection internationale de la population. Il affirme que ce serait un coup fatal pour M. Saddam Hussein et que l'opposition, enfin réunie depuis ce qu'il est désormais convenu d'appeler le « congrès de Salaheddine », au Kurdistan, au début du mois de novembre, et dotée de structures de commandement unifié, pourra prendre le relais après la chute du régime actuel.

Plus vite dit que fait. Car les structures militaires posent déjà problème. L'ayatollah Hakim en dénonce la composition et ajoute : *« Je conteste la structure* (tripartite) – un chiite, un sunnite, et un kurde – *du Conseil présidentiel, qui consacre les divisions communautaires, confessionnelles et régionales. »* A son avis, cela conduit au partage de l'Irak. Il avait suggéré un organisme de sept ou neuf membres.

« D'ailleurs, même si l'on doit admettre une représentation sur une base communautaire ou régionaliste, la communauté chiite est, dans l'actuelle composition du Conseil présidentiel, sous-représentée, car elle constitue entre 65 et 70 % de la population irakienne », dit-il, avant de lancer un avertissement : *« Nous attendons donc un changement. S'il n'a pas lieu, nous pourrions prendre position. »* Il ne veut pas en dire plus. Il rejette l'idée d'une fédération, dont le principe avait été approuvé par le « congrès de Salaheddine ». *« C'est une proposition prématurée. De telles questions doivent être discutées dans des circonstances normales. Or, la situation est aujourd'hui exceptionnelle. Nous ne sommes hostiles à aucune proposition précise. Mais tout ceci doit être décidé par le peuple. »*

Des divergences semblent opposer sur ces deux questions l'ayatollah Hakim et l'OAI. Cette dernière, tout en exprimant des réserves sur la structure du Conseil présidentiel et la fédération, n'en affirme pas moins qu'elle accepte la volonté de la majorité du « congrès de Salaheddine ». Son chef, l'ayatollah Modaressi, admet, qu'après la chute du régime de M. Saddam Hussein l'opposition pourrait se déchirer et ce qu'il redoute le plus c'est une division de l'armée sur une base *« communautaire ou régionaliste »*.

Malgré ses divergences de vues et ses craintes, l'opposition s'emploie toutefois à se faire reconnaître par la communauté internationale et a commencé, depuis le « congrès de Salaheddine », à envoyer des délégations dans plusieurs pays. La semaine dernière, l'une de ces délégations s'est rendue aux Nations unies.

MOUNA NAIM

□ **KOWEÏT : une commission parlementaire enquêtera sur les circonstances de l'invasion.** – Contre l'avis du gouvernement, le Parlement koweïtien a approuvé, mardi 1er décembre, la constitution d'une commission d'enquête chargée de définir les responsabilités lors de l'invasion irakienne et d'entendre, si nécessaire, des dirigeants de l'émirat. La commission a pour tâche d'examiner les *« circonstances de l'invasion »*, les démarches que le gouvernement aurait entreprises pour tenter de désamorcer la crise avec l'Irak, et les « plans » destinés à faire face à un danger militaire. – *(AFP.)*



Israël : vers un dialogue officieux avec l'OLP

Suite de la première page

Les différentes parties au conflit ne devraient pas tarder à savoir si l'abrogation d'une loi jugée *« stupide et honteuse »* par plusieurs ministres, dont M. Yossi Beilin, l'actuel vice-ministre des affaires étrangères, constitue ou non le prélude à l'ouverture d'un dialogue semi-officiel entre l'OLP et le gouvernement d'Israël. La question est posée.

Pour l'instant, la réponse officielle est négative. M. Itzhak Rabin a ainsi fait savoir à Washington que la levée de l'interdit pénal ne devait surtout pas être interprétée comme un feu vert d'Israël à une reprise du dialogue entre l'administration américaine et la centrale palestinienne. Ce dialogue, qui s'est activement poursuivi ces derniers mois dans la coulisse, avait été ouvert en décembre 1988, après que M. Arafat eut reconnu l'Etat juif et condamné le terrorisme. Mais les contacts officiels avaient été suspendus près de deux ans plus tard, après que l'OLP eut refusé de condamner une tentative de débarquement d'un commando de l'une de ses factions les plus radicales sur une plage de Tel-Aviv.

La tactique des « petits pas »

« Nous considérons toujours l'OLP comme une organisation terroriste, a précisé cette semaine M. Libaï. *Nous nous opposons à sa participation aux négociations politiques menées avec des représentants des résidents palestiniens des territoires. »* Un gage est ainsi donné à l'opposition de droite. Sous les projecteurs, la fiction d'une délégation palestinienne « intérieure » coupée de son commandement « extérieur » à Tunis, siège de l'OLP, sera probablement maintenue encore quelque temps.

Toujours la tactique des « petits pas »... Ils ont commencé discrètement, il y a plusieurs mois, par la mise au rancart de bon nombre de publications de propagande anti-arabe, naguère utilisées par la diplomatie israélienne pour faire, croyait-on, avancer la cause de l'Etat juif à l'étranger. La rhétorique officielle elle-même a changé. Les fonctionnaires israéliens sont maintenant autorisés à appeler un chat un chat, un Palestinien un Palestinien, et l'OLP « Ashaf », l'acronyme hébreu pour les célèbres initiales. Dans les médias semi-officiels, radio et télévision, la *« Judée-Samarie »*, appellation biblique et politiquement « chargée » de la région située entre la frontière israélienne et le Jourdain, est peu à peu redevenue *« la Cisjordanie »*, voire tout simplement *« les territoires »*.



Sur les écrans, les téléspectateurs israéliens peuvent voir de temps en temps M. Fayçal Husseini, principal dirigeant des territoires, s'exprimer sur différents sujets d'actualité. Intellectuel de haut vol et numéro deux de M. Husseini, M. Sari Nousseibeh a été vu récemment, tard le soir c'est vrai, défendant pendant un quart d'heure l'idée d'un Etat palestinien indépendant, face à un journaliste pugnace. A la radio, la semaine dernière, c'est *« le docteur Ryad Malki, représentant du FPLP de Georges Habache dans les territoires »*, présenté comme tel aux auditeurs, qui expliquait pourquoi son organisation était radicalement opposée au processus de paix en cours.

Enfin, le « diable » en personne, c'est-à-dire M. Yasser Arafat, a été longuement interrogé la semaine dernière à la « une » du premier quotidien national, le *Yediot Aharonot*. Et l'article d'accompagnement, rédigé par le journaliste-vedette du quotidien, était plutôt sympathique, quoique un peu ironique, pour l'*« invisible calvitie »* de l'homme au keffieh. Ce n'est pas tout. Dans les semaines qui ont précédé ces développements, des officiels israéliens, hauts fonctionnaires ou députés de la majorité, et des membres avérés de l'OLP ont participé, ensemble, à différentes rencontres, discrètes ou carrément publiques.

A la mi-septembre à Lisbonne, lors d'un séminaire organisé par l'ONU sur les perspectives de paix au Proche-Orient ; à la mi-octobre à Londres, pour une réunion entre quatre anciens agents du Mossad ou des services de renseignements militaires et un officiel de la sécurité de l'OLP, pour discuter du transfert des responsabilités de l'ordre public dans les territoires, après la mise en place de l'autonomie. Enfin à la mi-novembre dans les territoires mêmes, où une vingtaine d'élus israéliens et deux cents Palestiniens membres de diverses factions de la centrale palestinienne ont discuté – à l'invitation du Centre palestinien pour le rapprochement – de la situation dans les territoires.

La « diabolisation » de M. Arafat

Samedi dernier, M. Fayçal Husseini lui-même, accompagné d'une délégation de ses amis, s'est rendu au domicile de M. Yossi Sarid, député du Meretz, parti de gauche, membre de la coalition au pouvoir, pour rencontrer deux ministres en exercice. On pourrait multiplier les exemples démontrant qu'en réalité le dialogue Israël-OLP a déjà commencé. Le premier ministre lui-même n'avait-il pas, à peine élu, donné l'exemple d'un certain réalisme en cessant d'interdire aux négociateurs palestiniens de consulter publiquement leur « commandement » à Tunis ? Les autorités n'ignorent évidemment plus depuis longtemps qu'aussi bien M. Husseini que Mme Achraoui et la plupart des négociateurs sont membres actifs de la centrale de M. Arafat. M. Rabin le sait d'autant mieux qu'il est le premier à se plaindre, de manière répétée, que les Palestiniens « de l'intérieur », avec lesquels ses diplomates négocient à Washington, *« n'osent pas prendre les décisions »* et qu'ils *« manquent d'autorité »*. Entre les glissements sémantiques, les changements rhétoriques et les levées de tabous que l'on pouvait croire immuables, c'est une véritable mutation en profondeur des rapports Israël-OLP qui a lieu en ce moment.

Est-ce un hasard si le premier ministre lui-même, depuis quelques semaines, laisse systématiquement entendre dans ses déclarations publiques qu'à Tunis *« il y a aussi des gens réalistes » ? « Non point,* répond en confidence une haute personnalité du pouvoir, *nous préparons l'avenir. »* La tactique de M. Rabin serait basée sur un double constat : d'abord les négociations n'avanceront pas sans l'entrée en scène de l'OLP ; la centrale, ou plutôt le symbole qu'elle est aux yeux de la plupart des Palestiniens, est devenue incontournable. En revanche, trente années de « diabolisation » systématique du personnage de M. Yasser Arafat empêchent tout retour en arrière. Aucun gouvernement israélien ne peut plus, sauf à se renier, faire du chef de l'OLP un partenaire de négociation acceptable par l'opinion israélienne.

Le *« président »* de *« l'Etat de Palestine »* n'est cependant pas éternel. M. Rabin a donc entrepris d'attaquer *« l'insurmontable obstacle à la paix »* que représenterait le personnage, tout en essayant de séparer le bon grain de l'ivraie parmi ses lieutenants. Des contacts secrets sont déjà noués avec les plus pragmatiques d'entre eux, laisse-t-on entendre à Jérusalem. En d'autres termes, tandis que M. Arafat se désolait la semaine dernière dans son interview au *Yediot* de n'avoir pas trouvé en M. Rabin *« le De Klerk »* qui manque selon lui à l'Etat juif, une chose paraît certaine : l'homme au keffieh ne sera sûrement pas le Mandela de l'actuel pouvoir israélien.

PATRICE CLAUDE

□ **JORDANIE : un islamiste réélu président de la Chambre des députés.** – A l'issue d'un vote sans surprise, le président de la Chambre des députés jordanienne, M. Abdel Latif Arabiyat, membre des Frères musulmans, a été reconduit, mardi 1er décembre, dans ses fonctions en obtenant 58 voix parmi les soixante-dix-neuf députés qui ont participé au vote. Son mandat sera de quatre mois au lieu d'un an, la session parlementaire prenant fin en mars, avant l'ouverture de la campagne pour les prochaines élections législatives. – *(AFP.)*

□ **La censure militaire sanctionne deux journalistes étrangers.** – Pour avoir annoncé les préparatifs d'une attaque israélienne contre le Hezbollah libanais pro-iranien, deux journalistes étrangers, M. Ian Black du *Guardian* et Mlle Carol Rosenberg, du *Miami Herald*, se sont vus retirer, mardi 1er décembre, leur carte de presse jusqu'à nouvel ordre. Cette mesure, a expliqué le directeur de l'Office de presse gouvernemental, est justifiée par le fait que le non-respect des lois de la censure est une *« menace pour la sécurité de l'Etat »*. L'Association de la presse étrangère a fermement condamné cette sanction. – *(AFP.)*

A TRAVERS LE MONDE

AFGHANISTAN

Affrontements entre sunnites et chiites

Plus de 50 personnes sont mortes ces derniers jours en Afghanistan à l'occasion d'affrontements entre musulmans sunnites et chiites. Les embuscades et les combats, suivis de représailles parmi les civils, ont opposé, dans la province occidentale de Farah, des membres de l'alliance chiite Wahdat, proche de Téhéran, à des militants sunnites du parti pashtoun traditionnaliste Harakat.

En réponse à une embuscade tendue par le Wahdat à deux véhicules de son chef Haji Abdul Khaliq, le Harakat a lancé une offensive contre un QG chiite à Farah, tuant 35 personnes, en blessant plus de 100, et faisant 127 prisonniers, avant d'expulser du chef-lieu de la province tous les représentants de cette minorité. Une réplique des chiites a fait 15 morts et 60 blessés chez leurs adversaires. En réponse peut-être à ces graves épisodes, des combats ont éclaté lundi 30 novembre à Kaboul.

Par ailleurs, le HCR (Haut commissariat de l'ONU pour les réfugiés) a commencé, mardi 1er décembre, le rapatriement des Afghans installés, parfois depuis 1979, en Iran. Ils seraient 2,5 millions. Le HCR fournit 25 dollars et 50 kilos de céréales à chaque candidat au retour. L'opération pourrait durer trois ans. Déjà 300 000 réfugiés se sont rendus en Afghanistan pour évaluer les nouvelles conditions au pays. – *(AFP, UPI.)*

ANGOLA

Le gouvernement serait prêt à s'opposer à la progression de l'UNITA

Un général angolais a affirmé, mardi 1er décembre, que le gouvernement était prêt à reprendre les hostilités, malgré un cessez-le-feu conclu la semaine dernière. Cette déclaration faisait suite à la confirmation de la prise, par l'Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola (UNITA), de la ville de Uige, à 300 kilomètres au nord-est de Luanda. Dimanche, un observateur militaire de l'ONU, de nationalité brésilienne, a été tué au cours des combats. Depuis, l'ONU a évacué vers Luanda son antenne de Uige.

« Nous pensons qu'il est possible de dialoguer pour résoudre les problèmes, a expliqué le général Higino Carneiro à la radio nationale, *mais s'il n'y a pas d'autre alternative, nous entrerons en guerre, nous irons au combat. »* L'UNITA contrôlait déjà deux autres capitales provinciales, Caxito et Ndalatando, et en a encerclé une troisième, Malanje.

Après des semaines d'impasse dans les tentatives de pourparlers, le Mouvement populaire pour la libération de l'Angola (MPLA, au pouvoir) a entrepris de réunir le nouveau Parlement et le gouvernement, sans la participation de l'UNITA. – *(AFP, Reuter.)*

CAMBODGE

Six membres de l'APRONUC aux mains des Khmers rouges

Six membres de l'APRONUC (Autorité provisoire de l'ONU au Cambodge) ont été faits prisonniers par des Khmers rouges, a indiqué, mercredi 2 décembre à Phnom-Penh, le porte-parole des Nations unies. Les représentants de l'ONU se trouvaient à bord d'un bateau sur la rivière Stoeng-Sen, pour observer les mouvements de troupes dans une zone proche de la capitale provinciale de Kompong-Thom, quand ils ont été arrêtés à un barrage khmer Rouge.

Par ailleurs, la Thaïlande a fait savoir que les vols de l'ONU vers le Cambodge *via* Bangkok étaient annulés pour le mois de décembre. Cette décision est interprétée par l'APRONUC comme un geste de mauvaise humeur de ce pays, sans doute poussé par ses influentes forces armées, au lendemain du vote du Conseil de sécurité imposant des sanctions aux Khmers rouges. Cette décision préoccupe l'ONU du fait que Bangkok, premier partenaire économique du « Parti du Kampuchéa démocratique », est aussi le principal point d'appui logistique de l'opération de paix au Cambodge. – *(AFP.)*

SALVADOR

Plus de 200 officiers accusés de violations des droits de l'homme

Une commission chargée d'enquêter sur les droits de l'homme dans le cadre des accords de paix conclus en janvier a publié, lundi 30 novembre, une liste de 223 officiers des forces armées (incluant l'actuel ministre de la défense, Rene Emilio Ponce, et son adjoint, Juan Orlando Zepeda), accusés d'avoir gravement violé ces droits pendant la guerre civile. Le président Alfredo Cristiani a dénoncé cette *« campagne de diffamation »* contre l'armée, mais s'est par ailleurs plié aux desiderata de l'ONU en présentant des mesures pour l'épuration de l'armée, prévue par les accords de paix : 97 militaires seront mis à pied. La guérilla a annoncé son intention de reprendre la démobilisation de ses hommes et d'entreprendre la destruction de son armement. – *(AFP, Reuter, UPI.)*

VENEZUELA

Le gouvernement a levé le couvre-feu et la censure

Le président vénézuélien Carlos Andres Perez a annoncé, mardi 1er décembre, la levée du couvre-feu et le rétablissement des libertés d'expression et de rassemblement, suspendues après la tentative de coup d'Etat militaire du 27 novembre. Les élections locales et municipales de dimanche pourront donc avoir lieu dans la légalité.

La procédure d'urgence destinée à juger devant un conseil de guerre les quelque 500 officiers et sous-officiers, 700 soldats et la centaine de civils arrêtés lors de cette tentative de putsch a commencé mardi. Les dix pays du Groupe de Rio, organisme consultatif régional réuni à Buenos Aires, ont apporté ce même jour leur *« ferme soutien »* au président Carlos Andres Perez. – *(AFP, Reuter.)*

□ **INDE : des sikhs ont massacré seize hindous au Pendjab.** – Un commando de séparatistes sikhs a tué, mardi 1er décembre, seize passagers hindous d'un autobus près de Ludhiana, dans le Pendjab. Les tueurs ont séparé les hindous des autres passagers, puis ont ouvert le feu. La région est troublée depuis plus de dix ans par la violence indépendantiste. Depuis l'été, des dizaines de dirigeants de la rébellion ont été tués par la police et l'armée. Le massacre de Ludhiana est survenu alors que le chef de la police du Pendjab, M. K. P. S. Gill, venait d'annoncer le lancement de l'opération « Assaut final » par les forces de l'ordre. – *(AFP, AP, Reuter.)*

□ **PAKISTAN : le pays disposerait d'au moins sept armes nucléaires.** – Le sénateur américain Larry Pressler, interrogé, mardi 1er décembre, par la NBC, a assuré que le Pakistan détient au moins sept armes nucléaires pouvant être assemblées et larguées en quelques heures. Le parlementaire a déclaré avoir été informé par la CIA. M. Pressler est à l'origine d'une loi interdisant toute aide économique et militaire américaine à Islamabad si le président ne pouvait certifier au Congrès que ce pays ne possédait pas d'arme nucléaire. En 1990, M. Bush a déclaré ne plus pouvoir donner une telle assurance. – *(AFP.)*

□ **TIMOR-ORIENTAL : arrestation de proches collaborateurs de M. Gusmao.** – L'armée indonésienne a arrêté une vingtaine des plus proches collaborateurs de M. Xanana Gusmao, chef du Front de libération de Timor-Oriental (Fretilin), détenu depuis le 20 novembre, a indiqué, mardi 1er décembre, le commandant du territoire. Les militaires de Djakarta ont, en revanche, nié avoir emprisonné des membres de la famille du dirigeant, qui est aujourd'hui interrogé dans l'île de Bali. Le commandement indonésien a, par ailleurs, assuré que M. Gusmao avait reconnu, lors d'un *« dialogue à cœur ouvert »* avec le gouverneur de Timor-Oriental, M. Osorio Soares, que le territoire *« fait désormais partie de l'Indonésie »*. – *(AFP.)*

ASIE

La découverte de l'Asie par M. Bill Clinton

La Chine et le Japon sont les seuls pays au-delà du Pacifique auxquels semble s'être intéressé le futur président américain

WASHINGTON

de notre envoyé spécial

Alors que la période de transition présidentielle a pris son rythme de croisière à Washington, certaines priorités de la politique étrangère – qui fut le parent pauvre de la campagne électorale – refont surface. C'est le cas, en particulier, de la question de la normalisation des relations avec le Vietnam, gelées depuis la chute de Saïgon en 1975.

Jamais les Etats-Unis n'ont paru si près de tirer un trait sur une histoire douloureuse. Hanoï a fait plusieurs gestes, récemment, qui lui ont valu des satisfecit du président Bush (il a utilisé le terme de *«pas en avant»*), sur le problème des *«MIA»*, les soldats disparus pendant la guerre du Vietnam (1). Les Vietnamiens ont remis, le 17 novembre, à une délégation sénatoriale, conduite par le démocrate John Kerry (lui-même un ancien du Vietnam), des objets personnels ayant appartenu à des disparus. Ils lui ont même confié le casque que portait le pilote John McCain, aujourd'hui sénateur républicain de l'Arizona, lorsque son avion fut abattu en 1967.

Dans ce contexte, le bruit court à Washington que le président Bush pourrait annoncer la levée de l'embargo d'ici au 19 janvier, dernier jour de son mandat. Pourquoi ce «cadeau» à M. Clinton, un rival si vilipendé durant la campagne, et que son passé «pacifiste» rend si vulnérable sur cette question? Parce que cela permettrait à M. Bush de *«tirer lui-même un trait sur la guerre froide»*, explique M. Frank Sieverts, porte-parole du comité des relations extérieures du Sénat. Il pourrait ainsi *«passer à l'histoire comme celui qui a cicatrisé une douloureuse blessure»*, ajoute Elizabeth Becker, une des meilleures spécialistes des pays de l'ancienne Indochine.

On ajoute ici que les milieux d'affaires américains – à commencer par ceux qui sont proches des Républicains – piaffent devant ce qu'ils estiment être le «pactole» du marché vietnamien. Avec leur pays devenu pratiquement le dernier à respecter l'embargo, ils voient avec envie passer devant eux Asiatiques, Japonais et Européens. Et ces hommes pragmatiques savent que seul le président Bush pourrait prendre une décision rapide et, dans le contexte actuel, peu controversée. Pour les Américains, la question vietnamienne est un problème de politique intérieure au moins autant que diplomatique. Et le chemin risque d'être long entre la levée de l'embargo et une normalisation totale. Dans le meilleur des cas, il faudra des mois pour régler les contentieux, échanger des bureaux de liaison, puis des ambassades. Mais le mouvement paraît engagé.

Le candidat Clinton avait été discret sur la question vietnamienne – et pour cause. Si l'embargo n'était pas levé par M. Bush, il pourrait difficilement prendre seul cette décision. Il devrait, estime-t-on ici, avoir recours à une *commission, pour éviter trop de critiques* de la part des éléments conservateurs. Et il devrait faire vite, afin d'éviter que cette question demeure un argument de bataille pour les législatives de 1994.

La position des démocrates sur le Vietnam demeure floue. Le 11 novembre, M. Clinton avait exigé *«une solution définitive de la question des MIA...»*. Il avait ajouté : *«Mon message est clair. Il n'y aura de normalisation avec aucun pays suspecté de dissimuler des informations»* sur cette question, en l'occurrence le Vietnam. Le lendemain, après avoir consulté des experts, il faisait marche arrière. Il répétait que, jusqu'au 20 janvier, M. Bush est seul en charge de la politique étrangère. Quelques jours plus tard, le sénateur Kerry laissait entendre que les propos de M. Clinton avaient dépassé sa pensée.

Toujours est-il que le Vietnam – même s'il garde un côté sentimental pour ceux qui s'y sont battus, tout comme pour les centaines de milliers de Vietnamo-Américains – tend désormais à redevenir un pays du tiers-monde comme un autre. Ce sera chose faite si M. Bush donne, une dernière fois, la preuve de l'importance primordiale qu'il a toujours accordée à la grande diplomatie – lui qui, par ailleurs, a obtenu une large majorité des voix des électeurs d'origine asiatique.

Il est bien plus délicat de se faire une idée de la ligne qu'entend suivre M. Clinton sur le reste de l'Asie une fois à la Maison Blanche. Ses propos à ce sujet sont rares : une critique de la répression en Chine, un soutien donné à Radio Free Asia (*une radio libre qui serait dirigée vers la Chine*), et un net refus de se lancer dans ce qui était devenu une sorte de sport national, le *«Japan bashing»* (critique virulente du Japon).

De la sympathie pour les Japonais

Quelle sera la stratégie asiatique de M. Clinton? Quelques éléments permettent de se faire une idée de l'approche que pourrait adopter la nouvelle équipe, même si ceux qui ont soutenu le candidat démocrate forment une coalition hétérogène, allant des anciens pacifistes aux libéraux, et comprennent même d'ex-faucons qui, pour certains, ont travaillé dans l'administration Reagan, tel M. Richard Shifter, qui démissionna au début de l'année de son poste de secrétaire adjoint aux droits de l'homme, en raison de son désaccord sur la politique chinoise de M. Bush.

On peut en tout cas estimer que le *«Japan bashing»* ne sera pas de mise dans la stratégie de M. Clinton. Il passe au contraire pour avoir de la sympathie pour les Japonais, et il est *pour l'accession de* Tokyo *au rang de* membre permanent du Conseil de sécurité des Nations unies. Tout au long de sa campagne, le candidat démocrate a *«repris à son compte la ligne japonaise, selon laquelle les problèmes économiques se trouvaient principalement aux Etats-Unis»*, déclare un proche du congrès. Partisan du libre-échange, M. Clinton préconise de lutter d'abord sur place contre le déclin de son pays.

Ce n'est que lorsque tout aura été fait pour restaurer la compétitivité américaine que l'on pourra faire pression sur les alliés. *«Sauf dans quelques cas particuliers, comme l'importation de riz par le Japon ou l'ouverture de son marché de services dans le cadre des négociations du GATT»*, ajoute cette source. Le *«Japan bashing»*, souvent lié aux intérêts syndicaux, a fait long feu dès le début de la campagne.

Un officiel américain connaissant bien le Japon affirme même que, si *des progrès restent à accomplir dans* certains domaines, l'idée progresse à Washington que le marché japonais est plus ouvert qu'il y a cinq ou dix ans. Ce pays est désormais cité comme exemple d'une stratégie économique à *reprendre et non plus à critiquer.*

«Nous avons tout intérêt à une expansion économique du Japon – comme de la Corée ou de la Chine – qui stimulerait l'accès de nos produits sur leur marché», et qui aurait un effet d'entraînement sur une économie mondiale en panne, estime M. Morton Abramowitz, président de la Fondation Carnegie pour la paix. D'ailleurs, *«le Japon a un rôle plus important à jouer dans le monde»*, et *«nous devrions tout faire pour l'aider à renforcer ce rôle économique et politique»*.

Dans ce contexte, le risque d'une *«troisième guerre mondiale»* entre Américains et Nippons, complaisamment évoqué par certains auteurs américains ces dernières années, n'est plus avancé. *«Le problème du Japon, c'est surtout son pacifisme*, dit même un expert de la Chambre des représentants. *Il a fallu le traîner de force pour qu'il accepte de financer la guerre du Golfe.»* Et M. Abramowitz d'enchaîner : *«Quelles sont aujourd'hui les raisons qui pourraient pousser le Japon à faire la guerre à ses voisins? Je n'en vois aucune.»* Pour lui, l'Asie donne aujourd'hui une image bien plus dynamique et pacifique que l'Europe.

Il n'empêche que les dures réalités demeurent. Les chiffres du déficit commercial des Etats-Unis par rapport au Japon, pour 1992, font à nouveau grincer des dents. Ils devraient être passés, en une année, de 43 milliards de dollars au chiffre record de 50 milliards – soit la moitié du déficit total américain. La tendance n'est guère meilleure avec les deux autres pays qui engrangent le plus grand excédent commercial avec les Etats-Unis : Taïwan (11,1 milliards) et la Chine (10,4).

Pour ce qui est de la relation avec Pékin, le différend commercial n'est qu'un des aspects des difficultés présentes. Le contentieux comporte aussi la question des droits de l'homme en Chine, et celle de la prolifération des armements, vendus par Pékin au plus offrant. Prenant le contre-pied du président Bush, le candidat Clinton avait eu des mots très durs pour le régime *communiste de la Chine* – un des deux pays qu'il avait nommément cités, avec Haïti.

Depuis la répression de Tiananmen en 1989, les démocrates ont bataillé ferme pour obtenir que la clause de la nation la plus favorisée ne soit renouvelée à Pékin qu'à condition que cette capitale s'amende. Par trois fois, une telle législation restrictive s'était vu opposer le veto de M. Bush. Pékin n'a cessé de protester, et de menacer les Américains de représailles.

Une prudence nouvelle envers Pékin

La Chine a bénéficié du soutien des Britanniques et des Japonais – et *même de certains milieux d'affaires* américains – qui viennent de mettre en garde l'équipe Clinton contre toute décision précipitée qui entraînerait une riposte chinoise virtuellement préjudiciable aux intérêts occidentaux. Plus d'un officiel américain affirme aujourd'hui que le poids des réalités s'imposera au nouveau président. Ceux-ci voient dans le projet de Radio Free Asia *«un total gaspillage de l'argent du contribuable»*. Et parmi les premiers mots du nouvel élu en matière de politique étrangère on a déjà pu noter une prudence nouvelle envers Pékin : n'a-t-il pas observé *«avec satisfaction»* une *«plus grande modération»* du grand pays asiatique sur la question des droits de l'homme?

Pourtant M. Clinton devra, pour rester crédible, faire quelque chose en faveur d'une démocratie largement bafouée en Chine. Plusieurs options semblent ouvertes, selon M. Richard Bush, membre du comité des affaires étrangères de la Chambre des représentants : soit décider de ne pas renouveler, en juin 1993, la clause de la nation la plus favorisée, ce qui aboutirait à ouvrir une crise avec Pékin, qui affirme son refus de tout compromis; soit poser des conditions au maintien de cette clause.

Cette dernière formule, la plus souple, donnerait plus de liberté à la conduite de la diplomatie américaine. Au demeurant, la Chine n'est plus aussi prioritaire qu'elle l'était pour M. Bush, dans le contexte de l'après-guerre froide – si même son intérêt commercial demeure grand. Le président sortant avait un attachement personnel pour ce pays, où il avait représenté les Etats-Unis. M. Clinton, lui, est, jusqu'à présent, plus familier des officiels de Taïwan que de ceux de Pékin.

Le changement d'administration aura-t-il pour conséquence de porter l'accent plus fortement encore sur les ventes d'armes et de technologies, balistique et nucléaire, chinoises à des pays «à risques»? C'est fort possible, ne serait-ce que dans la mesure où l'on prête à la nouvelle équipe une attitude plus favorable à Israël, alors que les principaux clients de la Chine se trouvent au Proche-Orient.

Sécurité et économie : telles semblent être les priorités de la nouvelle administration, qui désire avant tout une période de stabilité internationale d'au moins un an, afin qu'elle ait le temps de remettre la maison en ordre. Mais, évacuées par la porte, les questions internationales risquent de revenir par la fenêtre : compétitivité, ouverture des marchés, sont autant de thèmes brûlants en politique intérieure... Il en va de même du *«burden sharing»*, le partage des frais d'entretien des troupes américaines à l'étranger, au moment où Washington, de plus en plus tourné vers l'Asie-Pacifique, n'envisage guère de réduire ses effectifs militaires au Japon ou en Corée.

Mais il est encore bien tôt pour savoir comment M. Clinton prendrait ses décisions en cas de crise avec le Japon, la Chine ou tout autre. Confronté à des conseils contradictoires de ses amis démocrates, cet homme, que l'on dit porté au compromis – et qui, au dire d'un assistant du Congrès, *«est une véritable table rase en politique étrangère»* – aura du mal à satisfaire tous ceux qui se reconnaissent en lui.

PATRICE DE BEER

(1) Il reste encore 2 265 cas à résoudre, selon Washington.

Les propositions de réforme

Le conseil des ministres nomme les membres du comité consultatif

Le conseil des ministres a adopté, mercredi 2 décembre, le décret arrêtant la composition du comité consultatif qui sera chargé de présenter à M. François Mitterrand, *«au plus tard le 15 février»*, les recommandations qu'il jugera utiles sur les propositions de réforme de la Constitution présentées lundi soir 30 novembre par le président de la République *(lire nos informations page 27)*.

Les propositions de réforme des institutions faites, lundi 30 novembre, par le président de la République, ne concernent pas simplement les rôles respectifs du chef de l'Etat et du gouvernement. Elles cherchent aussi, comme l'explique M. François Mitterrand dans sa lettre aux présidents des deux chambres du Parlement, à *«renforcer les droits des citoyens»*.

Cette avancée de l'Etat de droit se traduirait, tout particulièrement, par l'attribution aux justiciables de la possibilité de saisir le Conseil constitutionnel, mais elle apparaît aussi dans le souhait d'une extension des matières législatives pouvant être soumises, par le président de la République, à référendum, encore que M. Mitterrand n'ait pas retenu l'idée du référendum d'initiative populaire comme il en avait évoqué la possibilité dans sa *Lettre à tous les Français*, de 1988. Peut être aussi rangé dans cette catégorie le souhait présidentiel de constitutionnaliser un certain nombre d'organismes créés depuis 1974 pour dépolitiser le contrôle de certains activités sensibles : la Commission nationale informatique et libertés, le Conseil supérieur de l'audiovisuel, ainsi que le médiateur de la République. Ce changement de statut aurait surtout une valeur symbolique, puisque les conditions de nomination des membres de ces institutions ne seraient pas modifiées, c'est-à-dire qu'elles resteraient, pour l'essentiel, à la discrétion de la majorité du moment.

Toujours dans le domaine du symbole, figure la volonté présidentielle d'adapter, légèrement, la Constitution à la décentralisation, en ajoutant les régions à la liste des collectivités territoriales de la République. En revanche, l'ambiguïté de la formule de M. Mitterrand, lorsqu'il demande que l'on affirme dans la Loi fondamentale qu'*«il n'y a pas de libre administration* [des collectivités locales] *sans que les assemblées locales lèvent l'impôt»*, pourrait inquiéter les gestionnaires de ces collectivités, si le président de la République veut dire qu'il leur faudrait accroître la pression fiscale sur leurs concitoyens.

Plus évidente est la proposition de suppression de toutes les dispositions du texte de 1958 qui concernent la communauté que la France avait, alors, créée avec ses anciennes colonies, et qui, depuis longtemps, n'a plus aucune existence.

Des solutions incomplètes

Le rééquilibrage des pouvoirs du Parlement face à ceux du gouvernement, souhaité par M. Mitterrand, a, par contre, dans son esprit, un poids réel. Reste à savoir s'il propose les bonnes solutions. Faciliter la discussion des propositions de loi d'origine parlementaire ne pourrait que satisfaire les élus; mais dans les sociétés modernes fort complexes, sont-ils armés pour rédiger des réformes législatives, sans avoir l'appui de la capacité d'expertise de l'administration, qui n'est à la disposition que du gouvernement? Ne sont-ils pas condamnés, le plus souvent, à ne plus être des «fabricants» de la loi, mais des superviseurs pointilleux?

Permettre aux commissions de l'Assemblée nationale et du Sénat de voter définitivement des textes législatifs simples, sans la lourdeur de la procédure en séance publique, permettrait effectivement d'accélérer le travail parlementaire; mais, outre que la distinction entre projets sans grands enjeux et projets politiquement significatifs est difficile à faire, cette innovation ne serait sans doute pas nécessaire si ministres, députés et sénateurs respectaient la séparation entre lois et règlements inventée par les constituants de 1958. Permettre aux commissions parlementaires de dresser un bilan biannuel de l'activité des ministères accroîtrait certes les moyens de contrôle du Parlement; mais cela paraît relever plus des règlements des Assemblées que de la Constitution.

Créer une septième commission à l'Assemblée nationale et au Sénat (le texte de 1958 n'en permet que six) pour s'occuper des affaires européennes priverait les autres commissions de nombre de leurs compétences; il s'agit d'ailleurs d'une solution qui avait été repoussée, tant au palais Bourbon qu'au palais du Luxembourg, au moment du débat sur la réforme constitutionnelle préalable à la ratification du traité de Maastricht, lorsque les parlementaires avaient cherché les moyens d'accroître leur droit de regard sur les activités des instances européennes. Constitutionnaliser les commissions d'enquête ne mettra pas fin à leur manque d'efficacité en France, si l'opposition n'a pas les moyens d'en imposer la création et si elles ne peuvent enquêter sur les affaires dont la justice est saisie.

En revanche, M. Mitterrand ne propose pas d'allonger les sessions parlementaires, ce qu'avait pourtant souhaité M. Laurent Fabius lorsqu'il présidait l'Assemblée nationale, alors que le fait que les élus ne siègent que six mois par an restreint leurs moyens de contrôle et aggrave leurs conditions de travail. Dans une société où le débat politique a lieu, le plus souvent désormais, à la télévision, redonner vie au Parlement impose pourtant d'abord qu'il puisse remplir pleinement son rôle de contrôle de l'exécutif.

Or, aujourd'hui, ses membres n'utilisent pas toutes les possibilités que leur accorde la Constitution de la V[e] République. C'est une confirmation que bien des dysfonctionnements institutionnels tiennent moins aux règles qu'à la façon dont elles sont appliquées.

THIERRY BRÉHIER

Les suppléants

En proposant de *« s'interroger sur le régime de la suppléance »* des parlementaires, M. Mitterrand reprend un projet de révision constitutionnelle proposé par M. Valéry Giscard d'Estaing et adopté par les deux Assemblées en octobre 1974. Faute de pouvoir obtenir la majorité requise des trois cinquièmes, ce texte, soumis au Parlement en même temps que celui relatif à l'élargissement de la saisine du Conseil constitutionnel, n'avait pas été inscrit à l'ordre du jour du congrès, réuni le 21 octobre 1974 à Versailles.

Ce projet visait à permettre aux membres du gouvernement de retrouver automatiquement leur siège de parlementaire six mois après qu'il a été mis fin à l'exercice de leurs fonctions ministérielles. Il modifiait l'article 25 de la Constitution, qui fixe, en son deuxième alinéa, *« les conditions dans lesquelles sont élues les personnes appelées à assurer, en cas de vacance du siège, le remplacement des députés ou des sénateurs jusqu'au renouvellement général ou partiel de l'Assemblée à laquelle ils appartenaient »*.

Présentant cette réforme le 10 octobre 1974 à l'Assemblée nationale, M. Jacques Chirac, premier ministre, indiquait que le gouvernement avait *« seulement cherché à corriger une règle justifiée dans son principe, mais mal ajustée à la réalité politique et susceptible d'affaiblir l'exercice des missions du Parlement »*. La pratique des institutions de la V[e] République, selon ce que M. Chirac disait il y a dix-huit ans, rend inutiles certaines des précautions prises par les constituants de 1958, qui, en instituant l'incompatibilité entre les fonctions de parlementaire et celle de ministre, voulaient éviter le retour au régime d'assemblée et assurer une meilleure stabilité gouvernementale.

M. Chirac aura beau affirmer que *« ni l'esprit de la V[e] République ni aucune option fondamentale ne se trouvent, ici, mis en cause »*, il ne convaincra pas la majorité du groupe UDR (le parti gaulliste d'alors) de l'Assemblée. Le texte sera toutefois adopté, à l'Assemblée nationale, par 261 voix contre 209, M. Mitterrand, député (PS) de la Nièvre, votant « contre ». Au Sénat, la majorité est plus confortable – 177 voix contre 99, – mais le total des voix des deux Assemblées reste inférieur aux trois cinquièmes requis pour l'adoption d'une réforme constitutionnelle.

P. R.-D.

Les réactions

M. Chirac : «Une nouvelle tentative de diversion et de division»

Les propositions de réforme de la Constitution présentées, lundi 30 novembre, par M. François Mitterrand ont suscité de premières réactions prudentes dans les rangs socialistes. Ainsi M. Michel Rocard a-t-il mis en garde, mardi 1[er] décembre, contre toute précipitation. *«La réforme de la Constitution, je ne suis pas sûr qu'il faille l'accélérer. Je crois qu'il faut lui donner son temps»*, a déclaré l'ancien premier ministre en marge d'un colloque à Grenoble. *«Le chef de l'Etat*, a-t-il ajouté, *a touché beaucoup de sujets, il l'avait annoncé. Il n'a pas cherché à faire de surprise, il n'en a pas provoqué dans le document qu'il vient de donner.»*

M. Jean-Pierre Chevènement a, pour sa part, affirmé qu'il ne croyait guère *«à la possibilité de rééquilibrer nos institutions et de refaire ainsi des citoyens»*. *«Il serait plus réaliste*, a jugé l'ancien ministre de la défense, *d'aller carrément vers un régime présidentiel sous arbitrage populaire, où le Parlement, cessant d'être assujetti au gouvernement comme il l'est en fait dans les régimes parlementaires modernes, pourrait pleinement exercer ses prérogatives.»*

Avant que le bureau exécutif du PS ne donne son avis sur ces propositions de réforme, M. Laurent Fabius a estimé, mardi soir, au cours d'un débat avec M. Philippe Séguin sur France 2, que *«le débat n'est pas de savoir si c'est le moment ou non de réviser la Constitution mais de savoir si c'est bon ou pas bon pour la France»*. *«La France perd son temps»*, lui a rétorqué le député RPR des Vosges, qui a repoussé une éventuelle réforme après l'élection présidentielle de 1995, *«période de sérénité qui sera la plus propice»*.

Oppositions syndicales

Dans un entretien au journal *l'Alsace* du mercredi 2 décembre, M. Jacques Chirac, jugeant également que *«la période actuelle n'est pas propice à un débat sur les institutions»* propose de *«reporter ce débat»* après les élections sans préciser s'il s'agit des élections législatives ou de l'élection présidentielle. L'annonce du président de la République constitue, en tout état de cause, pour le président du RPR, *«une nouvelle tentative de diversion et de division comme les aime M. Mitterrand»*.

Parallèlement à ce débat strictement politique, les propositions de M. Mitterrand d'étendre les pouvoirs du Parlement en matière sociale ont également provoqué des réactions de la part des organisations syndicales. La proposition de révision constitutionnelle permettant au Parlement de *«se prononcer sur le budget social de la nation»* et lui donnant *«toute compétence sur le taux des cotisations et du montant des prestations des régimes de Sécurité sociale»* rencontre l'hostilité de l'ensemble des syndicats. Mardi 1[er] décembre, la CFDT a souligné que la suggestion du président de la République *«risque de conduire à une étatisation de la Sécurité sociale»* et aboutirait à déposséder *«les partenaires sociaux de tout pouvoir»*. La CFTC juge qu'*«il serait dangereux que le Parlement décide seul de tous les paramètres de la protection sociale»* alors que la CFE-CGC assure que les partenaires sociaux *«en ont assez de jouer les paravents et les ombres chinoises»*. Quant à Force ouvrière, elle formule les *«plus expresses réserves»* à propos de la proposition de M. Mitterrand qu'elle considère *«inopportune et dangereuse»* car comportant *«le risque non négligeable d'une fiscalisation rampante du financement de la protection sociale»*.

«On ne va pas réveillonner là-dessus...»

Ils ne veulent plus jouer. A trois mois d'élections législatives qui devraient changer la majorité politique de l'Assemblée nationale et envoyer un certain nombre d'entre eux à la tête des ministères, les députés de l'opposition affirmaient, mardi 1[er] décembre, avoir mieux à faire que de commenter les propositions présidentielles de réforme de la Constitution. *«Une fois de plus, le président Mitterrand essaie de faire du trapèze volant pour amuser la galerie, mais il n'amuse plus personne»*, affirmait, péremptoire, M. Bernard Pons, président du groupe RPR de l'Assemblée nationale, avant de juger ces propositions de révision *«nulles et non avenues»*.

M. Jean-Louis Debré (RPR) confirmait : le chef de l'Etat vit *«sur une autre planète et ferait mieux de revenir sur terre»*, car *«la France ne va pas»*. M. Jacques Toubon (RPR) n'hésitait pas, lui non plus, à sermonner un président de la République facétieux, qui *«inviterait la classe politique à une sorte de jeu, alors que la crise en France est morale, économique, sociale, et que les Français ont bien d'autres préoccupations»*.

«Un premier défi à la cohabitation»

Le président du groupe centriste, M. Jacques Barrot, jugeait lui aussi que le moment était mal choisi et que la révision des institutions gagnerait à être renvoyée *«à un temps où la réflexion sera plus aisée et le débat moins pollué par des agitations électorales»*. Comment le chef de l'Etat peut-il espérer être crédible, s'interrogeait en écho M. Pierre Méhaignerie, président du CDS, puisque, *«pendant vingt ans, il s'est opposé à la Constitution, pendant onze ans il n'a rien fait au pouvoir pour changer ce qui aurait dû l'être»*?

Beaucoup plus sévère, le président du groupe UDF, M. Charles Millon, estimait que *«tout ça ne vaut même pas la peine d'être évoqué»*, tandis que son collègue du Parti républicain, M. Gérard Longuet, tout à la préparation de l'avenir, conseillait à la droite *«d'attendre son plein exercice des responsabilités pour se prononcer»*. M. Philippe Séguin (RPR) accueillait la question d'une moue pyrrhonienne : *«On ne va pas réveillonner là-dessus»*, soupirait-il, avant de constater qu'entre les propositions constitutionnelles et le GATT, le président de la République s'employait à *«charger la barque de la cohabitation»*. Un constat partagé par M. Patrick Devedjian (RPR), qui voyait dans ce procédé *«vraiment manœuvrier»* du chef de l'Etat un *«premier défi lancé à la cohabitation»*.

Loin de ces préoccupations de ministrables, le président du groupe communiste ne se montrait pas moins dubitatif sur le fond : *«Il n'y a, dans ces propositions, aucune remise en cause du caractère monarchique des institutions de la V[e] République*, observait M. André Lajoinie. *Quant à la revalorisation du Parlement*, ajoutait-il, *elle se fait à doses tellement homéopathiques qu'il faut une loupe pour l'observer.»* Avec sagesse, le président de l'Assemblée nationale, M. Henri Emmanuelli (PS), faisait valoir de son côté que le fonctionnement des institutions était davantage une question de *«pratique»* que de lettre institutionnelle.

Heureusement que M. Jean Auroux, président du groupe socialiste, affirmait solennellement que les députés PS *«avaient bien réagi à l'ensemble des propositions concernant la vie parlementaire»*. Ce n'était pas l'enthousiasme, mais on était rassuré. On avait pu croire un instant que, faute de joueurs, la partie serait interrompue.

PASCALE ROBERT-DIARD

□ **Forum Média 2000 veut *«stabiliser»* le paysage audiovisuel.** – Constituée par des professionnels, des parlementaires socialistes (elle est présidée par M. Michel Françaix, député de l'Oise), des juristes et des téléspectateurs, l'association Forum Média 2000 veut réfléchir et débattre sur l'ensemble des questions de l'audiovisuel et de la presse écrite. Analysant dans sa charte les raisons du manque d'équilibre de l'audiovisuel, Forum Media 2 000 souhaite *«stabiliser»* ce secteur en renforçant l'autonomie du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), les moyens et la complémentarité des chaînes publiques, en reconnaissant mieux les droits des spectateurs. Récusant une nouvelle loi d'ensemble sur l'audiovisuel (après les trois de la dernière décennie), l'association souhaite un *«armistice idéologique»* pour *«pacifier le débat»* sur la communication. Jugeant que le CSA a *«besoin de temps pour s'installer et convaincre»*, elle souhaite que la réforme engagée permette d'inscrire l'institution dans la Constitution, concrétisant ainsi un des souhaits de la *Lettre à tous les Français* de M. François Mitterrand en 1988.



POLITIQUE

de la Constitution

M. Mitterrand a été un opposant résolu à la Ve République jusqu'en 1981

Les propositions de réforme de la Constitution rendues publiques le 30 novembre par M. François Mitterrand apparaissent comme un écho lointain des critiques que cet adversaire résolu de la Ve République – jusqu'à son élection à l'Elysée en 1981 – avait formulées contre le régime mis en place par le général de Gaulle en 1958.

« Je n'ai pas à me défendre d'être un homme de la IVe. Je n'ai pas à regretter l'action que j'ai menée », écrivait M. Mitterrand dans *le Nouvel Observateur* du 29 septembre 1965. Ayant appartenu à huit gouvernements, de 1944 à 1957, le député de la Nièvre n'avait jamais remis en question les institutions de la IVe République. Il avait parfois souhaité, sans l'obtenir, la modification de certaines dispositions de la Constitution de 1946, notamment le titre VIII, consacré à l'Union française, mais il n'avait pas mis en cause le fonctionnement du régime, ni son caractère éminemment parlementaire, malgré les crises gouvernementales qui secouaient de plus en plus fréquemment l'édifice bâti, à la Libération, contre les vœux du général de Gaulle.

Le retour de de Gaulle au pouvoir, en mai 1958, et la création de la Ve République trouvent en M. Mitterrand un opposant catégorique. Son hostilité se maintiendra, sans faille, jusqu'au départ du général, le 27 avril 1969, mais elle rejaillira sur ses successeurs, et d'abord sur Georges Pompidou. On peut ainsi dire que, de 1958 à 1981, M. François Mitterrand a été l'opposant le plus déterminé à la Ve République, à ses institutions et à ses présidents. Bien que minoritaire au sein de son propre groupe parlementaire, l'Union démocratique et socialiste de la Résistance (UDSR), il refuse d'accorder l'investiture au général de Gaulle le 1er juin 1958. Il lance, à la tribune de l'Assemblée nationale : *« Les compagnons d'aujourd'hui du général de Gaulle, qu'il n'a sans doute pas choisis, s'appellent le coup de force et la sédition »*, avant d'ajouter : *« En droit, le général de Gaulle tiendra son pouvoir de la représentation nationale. En fait, il le détient déjà du coup de force. »*

« Le Coup d'Etat permanent »

Cinq ans après, M. Mitterrand sera plus sévère encore lorsqu'il rédigera un pamphlet contre de Gaulle, sous le titre : *le Coup d'Etat permanent*. Après la large victoire du « oui » au référendum constitutionnel de septembre 1958, et malgré le soin qu'avait pris de Gaulle lui-même d'éviter un découpage défavorable de leur circonscription, Pierre Mendès France, dans l'Eure, et M. Mitterrand, dans la Nièvre, sont battus aux élections législatives du 30 novembre 1958, au scrutin majoritaire à deux tours. Le maire de Château-Chinon perd ainsi le mandat de député qu'il détenait depuis 1946. Il le retrouvera en 1962 après avoir, en 1959, obtenu un siège de sénateur de la Nièvre. Parlementaire pendant trente-cinq ans, conseiller général pendant vingt-six ans, président du conseil général pendant dix-sept ans, maire de Château-Chinon pendant vingt-deux ans, huit fois ministre, quatre fois candidat à l'Elysée, onze ans président de la République, successivement chef de plusieurs partis politiques, M. Mitterrand a largement usé de toutes les institutions locales, parlementaires et exécutives de deux Républiques.

Dès le début de la Ve, le reproche essentiel qu'il adresse aux institutions et à de Gaulle, c'est la possibilité donnée au président de la République de pratiquer un exercice solitaire du pouvoir et le rôle prédominant accordé au chef de l'exécutif, non seulement à l'égard du gouvernement, mais surtout envers le législatif. Dans *Ma part de vérité*, en 1969, il précisera : *« Si j'ai voté contre la Constitution, ç'a été davantage contre le contexte que contre le texte, cependant discutable. »* C'est en partie le référendum de 1962, instituant l'élection du président de la République au suffrage universel, qui, aux yeux de M. Mitterrand, renforce la conception « dictatoriale » du pouvoir du chef de l'Etat en France. Toutefois, candidat lui-même à la première élection au suffrage universel en décembre 1965, il reconnaît : *« Depuis 1962, j'ai su que je serais candidat. »* C'est à ce moment-là qu'il répète une fois encore : *« Il existe une incompatibilité d'humeur entre le général de Gaulle et la démocratie. »*

Devenu le principal dirigeant de l'opposition au lendemain de l'élection présidentielle de 1965, il critique sans ménagement l'organisation de la justice, le statut de la magistrature et les réformes du gouvernement dans ces domaines. Il est particulièrement cinglant pour le Conseil constitutionnel.

Le 24 avril 1964, il avait contesté fortement l'organisation du pouvoir exécutif lors d'un débat à l'Assemblée nationale face à Georges Pompidou, alors premier ministre. Analysant plusieurs articles de la Constitution, il demande : *« Comment s'étonner que la Ve République soit passée du stade du régime parlementaire à celui d'une monarchie limitée, avant de parvenir au stade d'un régime de pouvoir personnel ? »* Et il ajoute : *« Le domaine suprême ruine la République »*, dénonçant ce qu'il appelle *« un régime d'autorité et d'irresponsabilité »*, alors qu'il souhaite *« un régime de liberté et d'équilibre »*. Georges Pompidou lui répond qu'il est *« logique avec lui-même »* en étant *« profondément fidèle à la conception de la IVe République »*. Et le premier ministre de lui lancer : *« L'avenir n'est pas à vous. L'avenir n'est pas aux fantômes. »* M. Mitterrand adresse, le 15 octobre 1970, au premier ministre du nouveau président de la République, M. Jacques Chaban-Delmas, le même reproche, celui de n'être que l'émanation du chef de l'Etat et de se considérer comme responsable devant ce dernier plutôt que devant le Parlement.

Pour l'équilibre des pouvoirs

Aussitôt après son élection à la présidence de la République, M. Mitterrand, dans son message au Parlement du 8 juillet 1981, affirme : *« J'attends des institutions, de toutes les institutions, qu'elles participent à l'œuvre de redressement national. »* Il évoque, pour y réussir, la nécessité d'*« établir un équilibre des pouvoirs conforme à la Constitution, soit en restituant aux Assemblées le rôle qui leur revient dans un régime parlementaire, soit en conférant à l'indépendance du pouvoir judiciaire les garanties indispensables »*. Ces deux objectifs correspondent bien à toutes les critiques que le nouveau chef de l'Etat avait adressées à ses prédécesseurs, mais il implique des réformes constitutionnelles qui ne seront envisagées qu'en 1992.

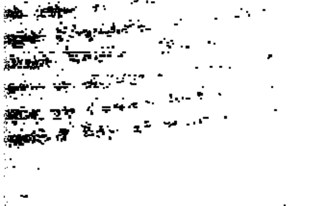
Le programme institutionnel du candidat à l'Elysée avait été précisé dans les « 110 propositions pour la France » que le premier secrétaire du Parti socialiste avait défendues devant le corps électoral. Cinq rubriques lui étaient consacrées, annonçant que le mandat présidentiel serait ramené à cinq ans renouvelables une fois ou limité à un seul septennat ; que le Parlement retrouverait ses droits constitutionnels et que le recours au vote bloqué serait limité ; que la représentation proportionnelle serait instaurée pour l'élection des députés, des conseillers régionaux et municipaux, et que chaque liste comporterait au moins 30 % de femmes. Etaient également prévues la réforme du Conseil supérieur de la magistrature, pour assurer l'indépendance des juges, et l'attribution du droit de vote aux immigrés pour les élections municipales.

Le programme de 1981 devait être mis en œuvre durant la nouvelle législature. Si de nombreuses propositions ont effectivement été traduites dans les faits, en revanche, celles qui concernaient la réforme des institutions n'ont pas vu le jour durant cette législature ni durant la période de cohabitation qui a suivi, hormis la représentation proportionnelle pour l'élection des députés, instaurée en 1985. Bien que n'étant pas contenue dans les « 110 propositions », la tentative de réformer la Constitution pour élargir le champ d'application du référendum, faite en 1984 dans un climat dominé par les controverses sur l'école libre, n'a pu aboutir, le Sénat ayant bloqué la procédure parlementaire engagée par le chef de l'Etat.

Candidat à un deuxième septennat, M. Mitterrand publie, en avril 1988, une *Lettre à tous les Français*, qui constitue son *« projet »*. Le président de la République, qui s'est fort bien accommodé, pendant son premier mandat, des institutions qu'il avait naguère condamnées sans appel, se présente comme le garant personnel de celles-ci, affirmant que, si elles ont été mauvaises avant lui, elles pourront devenir dangereuses après lui, selon la façon dont elles seront utilisées. Il conçoit son rôle comme celui d'un élu *« à la fois responsable et arbitre »*, aussi éloigné du *« président absolu des débuts de la Ve République »* que du *« président soliveau de la IVe République, qui n'avait aucun pouvoir »*. Par cette *Lettre*, il fait savoir que, sans prendre lui-même l'initiative de modifier la durée du septennat, il acceptera qu'une *« large majorité parlementaire et le gouvernement »* reprennent le projet de quinquennat que Georges Pompidou, en 1973, n'avait pu conduire à son terme.

Il laisse ouverte, aussi, la possibilité d'élargir le champ du référendum et d'instituer un référendum d'initiative populaire, alors que, du temps de de Gaulle, il condamnait cette procédure en raison de ses relents plébiscitaires. Avec plus de précision, il propose d'introduire dans la Constitution le Conseil supérieur de l'audiovisuel, comme y sont inscrits le Conseil constitutionnel et le Conseil supérieur de la magistrature. Il se limite à ces intentions, en indiquant, toutefois, que *« nos institutions mériteraient pourtant d'être retouchées »*.

ANDRÉ PASSERON



POLITIQUE

Les travaux du Parlement

Le gouvernement a dû faire d'importantes concessions à la droite sur la maîtrise des dépenses de santé

Par 273 voix contre 29 et 264 abstentions, l'Assemblée nationale a adopté, mercredi 2 décembre, en nouvelle lecture, le projet de loi relatif aux relations entre les professions de santé et l'assurance-maladie. Ce texte, qui vise à maîtriser la croissance continue des dépenses de santé et pour lequel le gouvernement était susceptible d'engager sa responsabilité au titre de l'article 49-3 de la Constitution, a finalement été voté au prix d'importantes concessions faites par M. René Teulade, aux groupes du RPR, de l'UDF et de l'UDC, qui se sont abstenus.

Tout avait commencé par un envol et tout s'est fini, dans la nuit du mardi 1er au mercredi 2 décembre, par une sorte d'atterrissage en catastrophe. L'examen de l'important projet de loi sur la maîtrise des dépenses de santé, qui avait déjà connu de nombreuses vicissitudes, a en effet été retardé pendant près de trois quarts d'heure par l'intrusion fortuite, à l'intérieur même de l'hémicycle, d'un pigeon de Paris. Arrivé par les toits, puis par la tribune de presse, l'insolent volatile s'était installé sur la frise dorée qui entoure les plafonds. Après plusieurs tentatives des pompiers de Paris pour le chasser à coups de neige carbonique, l'Assemblée nationale a dû se résoudre à siéger, des heures durant, en sa compagnie (1).

«La discussion de ce texte se sera heurtée à toutes les difficultés. Déjà, toutes sortes de manœuvres avaient été tentées pour retarder le débat...», plaisanta M. Philippe Sanmarco (PS, Bouches-du-Rhône), en présentant son rapport au nom de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales. Le 5 juin dernier, en effet, devant l'opposition conjuguée de la droite, du centre et du Parti communiste, le premier ministre, M. Pierre Bérégovoy, avait été contraint d'utiliser, pour la première fois depuis son arrivée à l'hôtel Matignon, l'article 49, alinéa 3, de la Constitution, en engageant la responsabilité de son gouvernement sur ce projet. Celui-ci avait été ensuite repoussé en bloc par le Sénat (*le Monde* du 26 juin) et, devant la menace d'une motion de censure à l'occasion de la nouvelle lecture, le gouvernement avait renoncé à inscrire son projet à l'ordre du jour de la session extraordinaire du Parlement, convoquée au mois de juillet dernier.

Parallèlement, de nouvelles négociations étaient engagées entre le ministère des affaires sociales, les caisses d'assurance-maladie et les trois syndicats représentatifs des médecins libéraux (CSMF, MG-France et FMF). Le compromis trouvé le 14 octobre dernier atténuait déjà très sensiblement la portée du projet de loi initial (*le Monde* du 16 octobre). Mais les concessions du gouvernement ont encore été jugées insuffisantes par les députés de la droite et du centre.

L'opposition a posé trois conditions. En premier lieu, les dépenses visées par le projet ne sauraient être l'ensemble des dépenses de santé, mais bien les seules dépenses d'assurance-maladie. C'était l'objet de l'article premier du texte présenté par le ministre des affaires sociales et de l'intégration, M. René Teulade. Il fut d'abord réservé, renvoyé à la fin de la discussion, puis finalement retiré sur proposition du gouvernement. *«Juridiquement, les partenaires n'ont pas besoin de cet article pour prendre des initiatives»*, a convenu le ministre. En second lieu, l'opposition souhaitait que les dispositions prévues sur le codage des actes et des pathologies ne viennent pas entamer le secret médical. Un groupe d'experts médicaux et juridiques sera constitué pour en étudier les modalités pratiques, en liaison avec la CNIL. Enfin, au printemps dernier, un amendement portant sur les actes établis par les infirmiers libéraux avait été introduit dans le projet de loi initial. Ces dispositions ont été supprimées en nouvelle lecture, à la faveur d'un vote par scrutin public où le gouvernement a été tenu en échec.

Tout en se félicitant que la discussion ait permis de déboucher sur un compromis, le ministre des affaires sociales a reconnu avoir *«passé des moments difficiles»*. *«Je reste un peu sur ma faim»*, a-t-il affirmé au terme de la discussion. Plutôt que de tenter de passer en force en engageant sa responsabilité et prendre le risque d'une motion de censure, le gouvernement a choisi, en effet, d'ajouter de nouvelles concessions à celles qu'il avait déjà faites lors des négociations avec les partenaires sociaux, quitte à réduire sensiblement la portée de son projet.

JEAN-LOUIS SAUX

(1) Ce n'est qu'à la faveur d'une interruption de la séance, à l'heure du dîner, que le perturbateur put être capturé par un sapeur-pompier, puis expulsé du Palais-Bourbon.

Les sénateurs se montrent très critiques sur le projet de prévention de la corruption

Les sénateurs ont commencé, mardi 1er décembre, l'examen du projet de loi relatif à la prévention de la corruption et à la transparence de la vie économique. Au cours de la discussion générale, M. Christian Bonnet (RI, Morbihan), rapporteur de la commission des lois, a invité le Sénat à supprimer plusieurs chapitres du texte et en particulier celui qui concerne le financement des activités politiques.

Prudent, M. Pierre Bérégovoy n'a pas jugé utile de venir jusqu'au Sénat pour y défendre, mardi 1er décembre, le projet de loi contre la corruption qui, pourtant, lui tient particulièrement à cœur. Le premier ministre a ainsi évité les critiques déversées avec entrain par M. Christian Bonnet sur le texte du gouvernement. Le rapporteur de la commission des lois a été impitoyable. Il a tout d'abord reproché au pouvoir exécutif de soumettre le Parlement à un véritable *«harcèlement textuel»*. *«Ce texte*, a-t-il dit en citant la succession de projets relatifs au financement de la vie politique, *est une caricature du bégaiement législatif auquel aboutit la cascade ininterrompue d'écrits modifiant ceux dont l'encre est à peine sèche.»*

L'ancien ministre de l'intérieur a estimé que le gouvernement, non content de trop réglementer, légifère en outre en dépit du bon sens. *«Ce projet est inspiré par une préoccupation circonstancielle : l'affichage d'une volonté de laver plus blanc. (...) C'est une loi de plus, faite de morceaux artificiellement assemblés à la hâte, souvent inutile et parfois dangereuse»*, a ajouté M. Bonnet, qui a été suivi dans son appréciation par les rapporteurs pour avis du projet, MM. Adrien Gouteyron (RPR, Haute-Loire), Jean Huchon (UC, Maine-et-Loire) et Jacques Mossion (UC, Somme).

Les orateurs de la majorité sénatoriale se sont montrés presque aussi sévères. *«La liberté exige vertu et probité mais aussi la présomption d'innocence. Or, par son luxe réglementaire, son souci du détail, votre projet semble accumuler la présomption de culpabilité»*, a indiqué M. Lucien Lanier (RPR, Val-de-Marne). *«Pourquoi tant de précipitation ? Pourquoi ne pas attendre le rapport du Conseil de la concurrence sur le marché publicitaire ?»*, s'est interrogé M. Jean Cluzel (UC, Allier).

«Massacre à la tronçonneuse !»

Le porte-parole des communistes, M. Charles Lederman (Val-de-Marne), n'a pas été plus indulgent. Au cours de son intervention, centrée sur la question du financement des activités politiques, il a particulièrement regretté que le gouvernement ait accepté, à l'Assemblée nationale, de supprimer l'interdiction de ce financement par les personnes morales, par les entreprises, qui figurait initialement dans le texte et que contestaient les socialistes. Ces derniers ont donc été les seuls à défendre le projet de loi. Ils s'en sont pris vivement aux suppressions de chapitres annoncées par M. Bonnet. *«Ce n'est plus de l'élagage, c'est* massacre à la tronçonneuse*!»*, a protesté M. Michel Dreyfus-Schmidt (Territoire de Belfort).

Les plaidoyers de MM. Michel Sapin, ministre de l'économie et des finances, Michel Vauzelle, garde des sceaux, et Jean-Pierre Sueur, secrétaire d'Etat chargé des collectivités locales, n'y ont rien changé. Les coupes sénatoriales ont commencé dès le premier chapitre du projet de loi qui institue un service central de prévention de la corruption. M. Bonnet a affirmé qu'il s'agit d'un organisme *«ambigu et inutile»*. *«L'arsenal juridique existe, il ne manque à l'Etat que la volonté d'assumer cette fonction régalienne. Que cet Etat commence donc par accroître les effectifs des sections financières des parquets et des brigades financières de la police judiciaire au lieu de rechercher l'effet d'affichage de la création d'un service nouveau»*, a ajouté le contempteur de la commission des lois.

Après avoir jeté à bas ce service central, les sénateurs se sont ensuite attaqués au chapitre du financement de la vie politique, promis à un sort identique, et dont l'examen devait se poursuivre mercredi 2 décembre.

GILLES PARIS

□ **Adoption d'un projet de loi sur le transport routier.** – L'Assemblée nationale a adopté en première lecture, mardi 1er décembre, un projet de loi présenté par M. Jean-Louis Bianco, ministre de l'équipement, du logement et des transports, et relatif aux relations entre transporteurs routiers, donneurs d'ordre et sous-traitants. Ce texte vise à assainir les conditions de concurrence dans un secteur où l'augmentation du nombre des entreprises (seize mille au cours des dix dernières années), souvent de petite taille, est sans rapport avec l'évolution réelle du marché.

□ **Précision.** – M. Robert Pandraud (RPR, Seine-Saint-Denis) nous demande de préciser qu'il était bien présent dans l'hémicycle du palais Bourbon lors de la discussion sur le régime de la garde à vue à l'occasion de la deuxième lecture, lundi 30 novembre, du projet de loi sur la réforme de la procédure pénale, alors que nous indiquions que MM. Emmanuel Aubert (RPR, Alpes-Maritimes) et Patrick Devedjian (RPR, Hauts-de-Seine) étaient *«les seuls députés de l'opposition présents dans l'hémicycle»* (*le Monde* du 2 décembre). M. Pandraud s'est effectivement prononcé contre la présence de l'avocat en garde à vue. MM. Aubert et Devedjian sont toutefois les deux seuls députés de l'opposition à avoir assisté à l'intégralité du débat jusqu'à l'adoption du texte.

Funérailles et lobbies

Les députés devaient entamer, mercredi 2 décembre, l'examen du projet de loi libéralisant le secteur des pompes funèbres, présenté par M. Paul Quilès, ministre de l'intérieur, et M. Jean-Pierre Sueur, secrétaire d'Etat aux collectivités territoriales.

«Plutôt que d'avoir des obsèques manquant de fioritures,

J'aimerais mieux, tout compte fait, me passer de sépulture,

J'aimerais mieux mourir dans l'eau, dans le feu, n'importe où,

Et même, à la grande rigueur, ne pas mourir du tout...»

Ainsi Georges Brassens faisait-il la nique à la mort dans ses *Funérailles d'antan*. Ce jour-là, certains coquins qui savent facturer leurs services jusqu'à 20 000 F ont appris que la dîme du poète leur échapperait. Mais que leur importait après tout... D'hommages posthumes en afflictions prodigues, le «marché de la mort» pèse ses 14 milliards de francs de chiffre d'affaires annuels. Le lutin à moustaches pouvait toujours faire grincer ses cordes...

Ce «marché de la mort», en vérité, n'est pas un vrai marché. Avec la loi de 1904, la République combiste a dépossédé l'Eglise des missions funéraires pour les confier aux communes. En fait, on est passé d'un monopole à un autre. L'activité est aujourd'hui exercée soit par des régies municipales, soit par des sociétés privées concessionnaires. Les autres candidats sont éconduits. Le projet de loi présenté par MM. Quilès et Sueur a précisément pour finalité de briser ce monopole, source d'abus, mais tout en *«réaffirmant le caractère de service public des pompes funèbres»*. Bref, un petit souffle de libéralisme contrôlé.

Or voilà : cette refonte de la profession a donné lieu à des grandes manœuvres d'une surprenante vigueur. Mêlant corporatismes, gros sous et idéologie, voire clivages partisans, le jeu des lobbies a été un modèle de ces empoignades sourdes qui émaillent régulièrement la confection des textes parlementaires. Il y a d'abord eu les défenseurs des régies municipales, militants du service public funéraire, qui ont trouvé en M. Jean Auroux, président du groupe PS, un porte-parole chaleureux.

Sans aller jusqu'à la nationalisation des pompes funèbres réclamée par le PC, le fabiusien Auroux voit d'un œil fort suspect le libéralisme instillé par le rocardien Jean-Pierre Sueur. Soucieux de maintenir des passerelles entre l'un et l'autre, les députés PS de la commission des lois se sont résolus, dans un réflexe de grande sagesse, à désigner comme rapporteur du projet M. François Colcombet, fabiusien proche des rocardiens. Chacun s'est réjouit d'une telle habileté diplomatique.

Les sociétés privées concessionnaires ne sont pas restées non plus inertes. La plus influente est l'entreprise Les Pompes funèbres générales, filiale de la Lyonnaise des eaux, qui a la haute main sur la moitié des contrats de concession. Proches du RPR et de la Ville de Paris, ses dirigeants sont en guerre ouverte avec les trublions qui ont rallié M. Michel-Marie Leclerc, grand croisé de la liberté du consommateur. Une grande querelle théologique enfièvre ce secteur privé : les monopoles existants sont-ils compatibles avec le traité de Rome ? Puis il y a les sans-grade de la corporation.

Le grand chambardement

Désireux d'y voir clair dans le grand chambardement annoncé, ils se sont inquiétés de savoir quelles seraient désormais les activités de type «service public» soumises à l'habilitation de l'Etat. La question est tranchée : devront se plier à l'agrément public les fabricants de cercueil, de capitons, de garnitures et de poignées ; les fournisseurs de véhicules ; les fournisseurs de tentures de deuil ; les gérants de chambres mortuaires et de crématorium ; les embaumeurs de cadavres... Les marbriers, les imprimeurs de faire-part et les fleuristes échapperont aux fourches Caudines de la préfecture.

Il y a enfin ceux dont on ne soupçonne même pas l'existence, camouflés dans les recoins d'une profession restée d'une grande opacité. Ainsi a-t-on pu découvrir que des officiers de police sollicités pour l'inhumation et l'exhumation de cadavres (enquêtes judiciaires, déplacements de corps) perçoivent un revenu supplémentaire pouvant aller jusqu'à 10 000 F par mois, selon des chiffres fournis de source policière. Le ministère de l'intérieur veille à ce que nul ne s'avise à toucher à cette «prime». Encore plus insolite – et sur un tout autre registre – les trois départements du Haut-Rhin, du Bas-Rhin et de la Moselle, non encore récupérés par la France lors de la loi de 1904, continuent de relever des consistoires pour tout ce qui touche aux funérailles. Partisan d'abroger un tel archaïsme, le rapporteur du projet, M. Colcombet, a été mis en échec en commission des lois. C'est que sur ce point, comme sur d'autres, le jeu en coulisse est pressant. Réformer la sépulture n'est pas une sinécure, aurait peut-être fredonné le poète sétois.

FRÉDÉRIC BOBIN

A la commission *ad hoc* du Palais-Bourbon

Unanimité pour lever l'immunité parlementaire de M. Jean-Michel Boucheron, ancien maire d'Angoulême

L'Assemblée nationale doit se prononcer, jeudi 3 décembre, en séance publique, sur la levée de l'immunité parlementaire de M. Jean-Michel Boucheron, député non inscrit de la Charente. La commission *ad hoc* chargée d'examiner la demande du procureur de la République de Bordeaux s'est prononcée à l'unanimité, mardi, en faveur de cette levée.

Quel empressement ! Vingt minutes de débat ont suffi, mardi 1er décembre, aux treize membres présents (sur quinze) de la commission *ad hoc* pour voter à main levée et à l'unanimité en faveur de la demande de levée d'immunité parlementaire de M. Jean-Michel Boucheron, député non inscrit de la Charente, ancien maire socialiste d'Angoulême. Quelques instants de réflexion ont ensuite permis à la conférence des présidents de dégager, dans l'ordre du jour des travaux de l'Assemblée nationale, les heures de séance nécessaires, jeudi après-midi, à l'examen public de cette demande.

Il y avait quelque chose d'un exorcisme dans la façon dont, deux ans après une première tentative, les membres de la commission *ad hoc* ont tenu à solenniser leur décision. *«En proposant à l'Assemblée nationale la levée de l'immunité parlementaire de M. Boucheron, la commission manifeste sa volonté de ne pas retarder l'action de la justice»*, a déclaré M. François Massot (PS, Alpes-de-Haute-Provence), rapporteur, au cours d'une conférence de presse improvisée à l'issue de la réunion.

De Buenos-Aires, en Argentine, où il réside actuellement et où il a ouvert un restaurant (*le Monde* du 28 novembre), M. Boucheron avait adressé, le 27 novembre, une lettre au président de la commission *ad hoc*, M. René Dosière (PS, Aisne) dans laquelle il «s'excusait» de ne pouvoir répondre à sa convocation, précisant qu'il avait *«toujours été favorable»* à la levée de son immunité parlementaire, *«n'ayant jamais souhaité autre chose que le bon déroulement de la justice le concernant»*.

Aucun député n'ayant souhaité «représenter» M. Boucheron, c'est donc au vu du seul dossier adressé par le procureur de la République de Bordeaux, M. Claude Jorda, sur les affaires de la station d'épuration et de l'usine d'incinération de La Couronne, près d'Angoulême, que les membres de la commission d'enquête se sont prononcés et ont estimé que la demande présentait un caractère *«sérieux, loyal et sincère»*.

Trente ans après le vote de la levée de l'immunité parlementaire de Georges Bidault pour «complot contre l'autorité de l'Etat», la levée de l'immunité de M. Boucheron sera sans doute votée par l'Assemblée nationale. Une décision symbolique, à trois semaines de la fin de la session parlementaire, qui aurait de toute façon permis sa nouvelle inculpation.

P. R.-D.

JUSTICE

Avant l'interrogatoire de l'homme d'affaires lyonnais sur le fond

Yves Mourousi a été longuement entendu comme témoin dans l'affaire Botton

Yves Mourousi a été, mardi 1er décembre, le premier représentant des médias à être entendu par le juge Philippe Courroye, chargé de l'instruction du dossier Pierre Botton. Le magistrat devait procéder, mercredi 2, au premier interrogatoire sur le fond de l'homme d'affaires lyonnais, ancien directeur de campagne de M. Michel Noir, maire de Lyon.

LYON

de notre bureau régional

C'est après avoir remis un chèque de 57 000 F à une heureuse auditrice lyonnaise, gagnante au jeu du «Petit Cochon» sur RMC, que le directeur des programmes de la «Radio du soleil» s'est rendu au rendez-vous que lui avait fixé le service régional de police judiciaire (SRPJ) de Lyon. Un peu tendu, l'ancien directeur des opérations spéciales de TF1 a finalement demandé une voiture de police banalisée pour échapper aux photographes et cameramen massés devant le studio lyonnais de RMC et rejoindre l'hôtel de police de Lyon. Entré à 14 h 45 dans les locaux de la section financière, Yves Mourousi les a quittés quatre heures plus tard pour être conduit au palais de justice où le juge Courroye souhaitait recueillir sa déposition comme témoin. Là encore, l'audition s'est prolongée. Il était près de 22 heures lorsque l'ancien présentateur de la Une s'est discrètement éclipsé du cabinet du juge et du palais de justice.

Les auditions ont vraisemblablement porté, pour l'essentiel, sur les activités de l'agence ENFIN (Entreprendre, Faire, Innover), cette SARL au capital de 250 000 F créée en mai 1987 par Yves Mourousi et revendue, en février 1990, à M. Pierre Botton. Le siège de cette entreprise spécialisée dans *«le conseil, la fabrication, l'édition et l'organisation dans la communication audiovisuelle»* avait alors été transféré du 43-45, avenue Kléber, dans le seizième arrondissement de Paris, au 276, rue Garibaldi, dans le troisième arrondissement de Lyon.

Plus que cette cession, ce sont les prestations fournies, depuis, par le journaliste, qui semblent intéresser les enquêteurs. Et plus particulièrement une facture du 22 novembre 1990, de 780 000 F hors taxes, concernant une campagne ambitieuse imaginée et animée par M. Mourousi pour la société Boisson SA, appartenant alors au groupe de M. Botton.

Le directeur des programmes de RMC a également dû fournir quelques éclaircissements sur certaines dépenses de la société Vivien SA paraissant le concerner, selon le justificatif détaillé fourni par Pierre Botton à l'administration fiscale, en mars 1991 (*le Monde* du 18 novembre). Entre quelques notes de restaurants, de Chez Edgard ou du Fouquet's, les factures de plusieurs envois de fleurs et d'autres menus cadeaux, figurent, dans cette énumération pointilleuse, les notes de quelques voyages en avion, en 1987 et 1988, à Montpellier et Nice, au nom de M. et Mme Mourousi, pour un total d'environ 30 000 F. Les enquêteurs cherchent à savoir si, comme l'affirme M. Botton, Yves Mourousi a réellement effectué ces déplacements pour rehausser de son prestige de *«personnalité du Tout-Paris»* quelques modestes officines provinciales – clientes potentielles de Vivien SA – et procéder à l'inauguration d'une maison de retraite ou de la pharmacie du Polygone à Montpellier.

ROBERT BELLERET

□ **Patrick Poivre d'Arvor fait mettre sous séquestre un journal de France 2.** – A la demande de Patrick Poivre d'Arvor, M. Francis Cavarroc, vice-président du tribunal de Paris, a ordonné en référé, vendredi 27 novembre, la mise sous séquestre d'un enregistrement du journal de 20 heures de France 2 diffusé le 17 novembre. Au cours de ce journal, le présentateur du journal de TF1 avait été mis en cause dans un reportage par un ancien associé de Pierre Botton, M. Boisson. La bande, qui sera retranscrite par un huissier de justice, pourrait ainsi être utilisée lors d'un éventuel procès en diffamation.

Un « conseiller technique » très courtisé

Les enquêteurs ont découvert que M. Pierre Botton recevait des sommes importantes de grandes entreprises, notamment la Lyonnaise des eaux

Si la dimension médiatique du dossier Botton continue d'intéresser la justice, elle risque fort de n'en être bientôt qu'un volet accessoire. Le carnet d'adresses et de relations du gendre et ancien directeur de campagne de M. Michel Noir ouvre aux magistrats et aux enquêteurs des perspectives inattendues, aux frontières du monde politique et des milieux d'affaires, dont les protagonistes sont d'importantes entreprises françaises. A tel point que, lors de la séance de la chambre d'accusation de la cour d'appel de Lyon qui, le 27 novembre, a examiné la demande de mise en liberté de M. Pierre Botton – mise en délibéré jusqu'au 4 décembre –, l'avocat général a parlé d'un dossier *«plein d'incertitudes»*, où les investigations, *«loin d'être terminées»*, feraient d'ores et déjà apparaître *«6 millions de francs de fausses factures»* et des *«connexions étrangères»*.

Car l'une des principales surprises du dossier, tel qu'il résulte de la minutieuse enquête préliminaire effectuée par la police judiciaire à la demande du parquet, est l'étonnante propension de ce «petit» homme d'affaire lyonnais – loin des 200 millions annoncés, son «groupe» n'arrive pas à 40 millions de francs de chiffre d'affaires – à nouer des relations avec de puissants groupes industriels français ou internationaux. De fait, dès les premières minutes de sa garde à vue, le 12 novembre, qui devait entraîner le lendemain son inculpation et son incarcération, M. Botton ne s'est pas présenté comme un chef d'entreprise, spécialisé dans le domaine médical et pharmaceutique comme le laissaient supposer les activités de ses sociétés, mais plutôt comme un intermédiaire et un conseiller. Sa profession, devait-il déclarer, est celle de *«conseiller technique»*, répertoriée dans la nomenclature sous le code APE 7707 et ainsi définie par ses soins : *«Je facture des honoraires à des entreprises auxquelles je fournis des conseils.»*

Quelles furent ces entreprises ? A en croire les documents bancaires saisis par la PJ, la première d'entre elles fut la Lyonnaise des eaux, soit directement, soit par l'intermédiaire de ses filiales Hydro-Énergie et SDEI (Société de distribution d'eau intercommunale). Le 16 octobre dernier, après un examen minutieux des comptes bancaires personnels de M. Botton ouverts auprès d'agences parisiennes de la Société générale et de la BRED, les enquêteurs ont découvert *«qu'entre le 8 février 1990 et le 28 mai 1991 M. Pierre Botton a perçu des sommes d'un montant total de 3 943 450 francs en provenance de la Banque Veuve Morin Pons, du Crédit lyonnais, de la Société lyonnaise de banque»*. Dans le même procès-verbal, ils affirment : *«Il a pu être établi que plusieurs de ces sommes proviennent de la SDEI ou de la Lyonnaise des eaux. Quant aux autres sommes dont la provenance n'a pu être établie, il est vraisemblable qu'elles proviennent des deux mêmes sociétés compte tenu de leurs montants exactement identiques au paiements faits par lesdites sociétés à M. Botton et compte tenu du fait que ces paiements proviennent de la même banque (Morin Pons).»*

Il s'agit en effet de versements d'une fréquence presque mensuelle et d'un montant régulier de 355 800 francs. Interrogé les 12 et 13 novembre, alors même que M. Botton était placé en garde à vue, l'un des dirigeants de la SDEI devait remettre aux policiers une photocopie de douze rapports d'études tenant lieu de justificatifs pour les quelque 3 202 200 francs versés par cette filiale de la Lyonnaise des eaux à M. Botton. L'intitulé de ces études qui, selon des sources proches de l'enquête, relèveraient de la compilation d'archives et de la revue de presse, ne laisse pas de surprendre par sa diversité : *«Les marchés des pays de l'Est»*, *«Le risque sud-africain»*, *«Le Brésil»*, *«Le Brésil, perspectives après l'élection présidentielle»*, *«Le marché de l'eau à Istanbul et en Turquie»*, *«Marketing in Turkey»*, *«La présence française en Turquie»*, *«Organisation du système bancaire en Turquie»*, *«La Turquie vue par les Français»*.

Bouygues, la SAE et Dumez

Comment expliquer des émoluments de près de 4 millions de francs au total pour des études si générales, alors que M. Botton ne semble pas avoir de compétences particulières en ces domaines (1) ? Aux enquêteurs, lors de ses premiers interrogatoires, l'homme d'affaires a rétorqué que l'étude sur *«les marchés des pays de l'Est»* s'accompagnait de l'établissement de *«relations publiques»*. Avant de préciser que ses clients semblaient *«y trouver leur compte»*. Le magistrat instructeur et les policiers sont tentés de rapprocher cette énigmatique activité internationale de M. Botton de sa fréquentation assidue du cabinet du ministre du commerce extérieur que fut, de 1986 à 1988, son beau-père M. Michel Noir dans le gouvernement de M. Jacques Chirac.

Car M. Botton avait su nouer des contacts avec d'autres grands groupes français se battant sur le front de l'exportation. Ce fut le cas de Dumez aujourd'hui rapproché de la Lyonnaise des eaux, et surtout de la Société auxiliaire d'entreprises (SAE). En 1987, il a ainsi effectué, en compagnie de M. Noir, un voyage à Istanbul, fructueux pour cette dernière entreprise qui signa alors un contrat pour un réseau de gaz et la construction d'un ouvrage sur le Bosphore. M. Botton s'était vanté auprès de collaborateurs du ministre d'avoir joué un rôle dans la négociation. Or il est avéré que la SAE s'est vu facturer par Alpha finances, l'une des sociétés de M. Botton, une somme de 593 000 francs en 1990. Sur ce sujet, M. Botton a renvoyé les questions des enquêteurs vers M. Charles Giscard d'Estaing, neveu de l'ancien président de la République et dirigeant d'Alpha finances, dont l'audition par la PJ aura lieu très prochainement.

Autre société ayant entretenu des relations cordiales avec M. Botton : Bouygues. C'est par l'intermédiaire de son ami le journaliste vedette de TF1 Patrick Poivre d'Arvor que Pierre Botton aurait connu Martin Bouygues. Les deux hommes auraient sympathisé au point, aimait raconter Pierre Botton, de se lancer des défis à moto sur les routes de la Côte d'Azur, en compagnie de M. Michel Mouillot, maire (UDF-PR) de Cannes, et du défunt Coluche. Or, dans la chronique tumultueuse des relations du maire de Lyon et de son gendre, le groupe Bouygues, qui a obtenu le marché et la concession du troisième tunnel de Lyon, serait *indirectement à l'origine de la rupture* d'avril 1989 entre MM. Noir et Botton.

Le maire de Lyon a en effet expliqué, notamment à quelques-uns de ses adjoints, qu'il avait expulsé M. Botton de son bureau lorsque celui-ci lui avait demandé une commission sur les marchés de la ville et de la communauté urbaine ainsi que 5 millions de francs en liquide. A Lyon, certains connaisseurs du dossier affirment que ces 5 millions correspondraient à la somme que M. Botton avait espéré toucher du Groupe Bouygues pour l'obtention d'un autre chantier, celui de la Cité internationale confié *in fine* à la Générale des eaux, *via* la SARI. Une insinuation évidemment invérifiable en l'état de l'enquête, tandis que, chez Bouygues, on dément qu'une telle transaction ait été un seul instant envisagée.

Le soutien du Crédit lyonnais

Par ailleurs, certaines grandes banques ont fait preuve, selon les termes de la brigade financière du SRPJ, d'une *«surprenante bienveillance»* à l'égard de M. Botton. La Banque régionale de l'Ain (BRA) a ainsi, comme beaucoup d'autres créanciers du groupe Botton, consenti un abandon de créance de 1,7 million de francs dans le cadre du projet Télé Santé lancé en 1987. Dans cette affaire d'installations de moniteurs vidéo dans les pharmacies, l'établissement Bail équipement avait réalisé un investissement de 15 millions de francs répartis sur deux contrats dont l'un est référencé sous le numéro 1709611003. Bail équipement a dû racheter ses créances pour un prix qualifié par des membres du service contentieux de *«dérisoire»*.

Mais, à ce jour, c'est surtout le Crédit lyonnais qui a laissé filer de façon étonnante les pertes d'une société de M. Botton, Vivien SA. En août 1990, Vivien affichait un découvert de 6,3 millions de francs sur un compte géré au niveau régional. Le contentieux a été réglé à la direction nationale de la banque. Il a permis un abandon de créances de 2,5 millions et un prêt personnel à M. Botton du même montant. Curieusement il a fallu attendre deux ans pour que, le 28 juillet dernier, le Crédit lyonnais adresse à M. Botton une mise en demeure de payer les échéances de son prêt qu'il n'avait toujours pas commencé à rembourser. Selon des informations recueillies au sein de la banque, le compte Vivien afficherait aujourd'hui un déficit de 1,3 million. Ce qui signifie en clair que le Crédit lyonnais a aidé à ce jour à une hauteur minimum de 6,3 millions de francs l'homme d'affaires lyonnais *via* Vivien, qui, aujourd'hui, n'a plus d'activité. Les deux responsables *qui géraient ce compte* à Lyon ont démissionné depuis de la banque.

De plus, les enquêteurs ont pu établir que M. Botton avait effectué pour 3 millions de dépôts en espèces dans ses différents comptes entre avril 1990 et juillet 1992. Selon l'intéressé, ces versements correspondraient à des paiements d'honoraires de *«décoration intérieure»* ou de relations publiques pour des clients privés parmi lesquels un Libanais et un Brésilien, M. Montero de Carvalho, l'une des principales fortunes du pays, liée à l'ex-épouse du président déchu Fernando Collor. M. Montero répondait, il y a quelques mois, qu'il connaissait M. Botton pour avoir dîné deux fois en sa compagnie, mais qu'il n'avait jamais traité d'affaires avec lui. Pourtant M. Botton aurait fait à nouveau figurer le groupe Montero, aux cotés d'une société allemande et d'une société suisse, parmi les entreprises ayant effectué des versements en dollars et en marks sur ses comptes personnels.

Quant à la très mystérieuse Lemon Investment, un «trust» basé à Jersey, qui participait au capital de Télé Santé, M. Botton a confessé humblement ne plus se souvenir du nom des mandataires qui lui envoyaient des pouvoirs pour la représenter...

ROBERT MARMOZ
et EDWY PLENEL

(1) Nous avons tenté de connaître, mercredi matin 2 décembre, la réaction de MM. Michel Merlin et Bernard Lecomte, respectivement PDG et secrétaire général de la SDEI. Malgré plusieurs appels téléphoniques et l'envoi de deux «fax», nous n'avons pu obtenir leur réponse.

Les accusés du meurtre de Céline Jourdan devant les assises de l'Isère

Richard Roman, berger et ingénieur

Au deuxième jour du procès, la cour d'assises de l'Isère a longuement examiné la personnalité de Richard Roman, accusé, avec Didier Gentil, du viol et du meurtre de Céline Jourdan, tuée à l'âge de sept ans, le 26 juillet 1988 à La Motte-du-Caire (Alpes-de-Haute-Provence). Une personnalité parfois trouble, que l'accusation range parmi les éléments à charge.

«Richard, c'est un garçon normal, un fils normal», constate Alain Roman, qui considère comme *«impensable»* que son fils puisse être pour quelque chose dans le meurtre de Céline. Certes, la famille de Roman n'a rien à voir avec celle de Didier Gentil, abandonné par sa mère à l'âge de quatre ans. Son père est militaire de carrière, l'un de ses frères est rédacteur en chef à la revue *Esprit*, l'autre est technicien des services vétérinaires et lui-même est devenu ingénieur agronome.

Pourtant, au cours de ses études, il montre déjà un goût marqué pour «le rapprochement avec la nature» et son mémoire de fin d'études est intitulé « Accueil des jeunes inadaptés en milieu agricole. » Pour mieux comprendre les enfants autistes, il se livre à une étrange expérience de «déstructuration de la personnalité» opérée par le biais de l'ascèse. Se priver de sommeil et de nourriture le conduit rapidement vers les hôpitaux psychiatriques où il fera deux courts séjours. Mais Roman ne veut pas être mal interprété : son but était de comprendre l'autisme *«de l'intérieur»*. Et c'est volontairement qu'il s'est mis dans cette situation de délire. En outre, il précise : *«La recherche de l'ascèse, ce n'est pas la recherche de l'horreur.»* Il finit par acquérir une bergerie à La Motte-du-Caire et son désir était d'en faire *«en dix ou quinze ans un lieu d'accueil pour les enfants autistes»*. En attendant, il y élève des chèvres et des brebis ou fait quelques travaux, tout en vivant dans un «tipi» selon les principes traditionnels indiens.

Pratiquement silencieuses pendant l'évocation de la personnalité de Gentil, qui a avoué le viol de Céline, les parties civiles et l'accusation sont particulièrement présentes pendant l'examen de la personnalité de Roman. Ainsi se dessine la trame du procès : toute l'énergie des avocats de la famille de Céline Jourdan et de l'avocat général se focalisera sur Roman, qui nie toute participation au crime. La défense de Gentil elle-même s'associera à ce schéma, dans la mesure où, pour elle, Roman est considéré comme le concepteur et l'auteur principal du meurtre. Aussi le débat se prolonge parfois inutilement, notamment sur la qualité des fromages fabriqués par Roman, qui n'aurait pas respecté les règles d'hygiène. Et puis, n'a-t-il pas tué un chien un jour, dans des conditions douteuses ?

A la bergerie, Roman reçoit divers marginaux et son homosexualité se révèle par moments, alors que, dans le même temps, il fréquente une ou deux jeunes filles de la région. Gentil sera d'ailleurs l'un des pensionnaires de la bergerie mais Roman est formel : il n'a jamais eu de relations homosexuelles avec lui. Si le père et les deux frères de Roman le soutiennent naturellement sans restrictions, d'autres témoins ont une bonne opinion de «l'Indien». Cet agriculteur l'a accueilli chez lui et aujourd'hui il déclare : *«Je n'ai jamais eu l'ombre d'un problème avec lui et je lui confierais encore mes deux fillettes.»* Mais un autre témoin n'est pas du même avis. En 1983, lors d'une conversation à propos de l'affaire du Coral, cet éducateur s'est disputé avec Roman qui aurait défendu la pédophilie.

Une personnalité «tout à fait pathologique»

Roman a donc une personnalité confuse et controversée, qui aurait mérité que des experts s'expriment plus clairement sur son cas. Mais la longue lecture du rapport de la psychologue n'apporte, en définitive, que peu d'éléments. Curieusement, ce sont les psychiatres qui sont les plus directs, même si leur discours semble parfois colorés par des jugements de valeur. Roman a une personnalité *«tout à fait pathologique»* avec *«des troubles psychotiques de type schizoïde»*. Il est cependant *«capable d'une grande maîtrise»*. Et les experts ont des mots sévères pour évoquer son homosexualité, en soulignant qu'il a *«d'autres tendances perverses»*. Enfin, Roman *«a quelque chose qui le prédisposait à devenir un chef de secte»*.

Ses longs cheveux tirés en arrière, Richard Roman parle avec aisance. *«Nous n'avons pas les mêmes valeurs...»* lance-t-il à l'avocat général Michel Legrand, qui lui reproche son mode de vie à la bergerie. Et «l'Indien» lui explique le plaisir de marcher pieds nus pour sentir *«la douceur de la terre»*. Et il aborde les faits de lui-même pour dire : *«Je n'ai jamais fantasmé sur des petites filles.»* Mais bientôt, il faudra bien parler de ces aveux lâchés en garde à vue, même si, aujourd'hui, il répète : *«Je suis totalement innocent de ce crime.»*

MAURICE PEYROT

Le financement occulte des partis politiques dans la Sarthe

Le président du GIFCO nie avoir établi de fausses factures pour le PCF

«Je n'ai ni rapport avec le Parti communiste, ni avec le financement du parti communiste», a déclaré, mardi 2 décembre, M. Jacques Grosman, président du Groupe d'investissement financier pour le commerce (GIFCO), au cours d'une conférence de presse.

Cette mise au point faisait suite aux informations laissant entendre avec insistance que les sociétés placées sous le contrôle de GIFCO établissent des fausses factures au bénéfice du Parti communiste. *«Personne n'a prouvé quoi que ce soit»*, a souligné M. Grosman à cet égard. Selon lui, GIFCO se borne à *«développer des prestations commerciales pour la promotion d'entreprises et à fournir des équipements et des services aux collectivités»*.

M. Grosman, ancien membre du Comité central du PCF, et deux autres responsables du GIFCO ont été inculpés en juin de faux en écritures et abus de biens sociaux par le juge rennais Renaud Van Ruymbeke, dans le cadre du dossier sur le financement occulte du PS et du PCF dans la Sarthe. Au cours des derniers mois, une demi-douzaine de dirigeants de filiales de GIFCO : Bretagne Loire Equipement (BLE), Auvergne-Bourgogne-Centre-Etudes (ABCE) et, tout récemment, quatre dirigeants de la Société commerciale en équipements et fournitures (SOCOEF) basée à Longwy (Meurthe-et-Moselle) ont été inculpés et, dans certains cas, écroués. Tous sont soupçonnés d'avoir établi des factures non justifiées.

JUSTICE

L'enquête sur la mort du pasteur Doucé

L'inspecteur Dufourg condamné à vingt mois de prison avec sursis

La 17e chambre correctionnelle du tribunal de Nanterre a condamné, lundi 30 novembre, à vingt mois de prison avec sursis pour *« violence et voie de fait avec arme »* Jean-Marc Dufourg, un ancien inspecteur des renseignements généraux qui avait tiré à hauteur d'homme à travers la porte d'un dessinateur industriel de Sèvres, M. Pierre Didier. L'inspecteur Dufourg souhaitait le *« convaincre »* d'infiltrer l'entourage du pasteur Joseph Doucé, retrouvé mort en forêt de Fontainebleau quelques mois plus tard.

Pour sa défense, l'inspecteur avait expliqué au tribunal que *« l'ordinaire des renseignements généraux »* était de *« réussir par tous les moyens »* et que son objectif était de *« provoquer une peur »* pour que M. Didier lui demande *« assistance »* (*le Monde* du 19 novembre). Jean-Marc Dufourg, qui a également été condamné à 10 000 F d'amende, devra verser 60 000 F de dommages et intérêts à la victime, M. Didier. Lors de l'audience, le 17 novembre, le procureur avait requis une *« peine exemplaire »* de treize à dix-huit mois de prison dont une partie ferme.

Après la condamnation de son client

L'avocat de Habib Ben Ali dénonce une « manipulation politique »

TUNIS

de notre correspondant

L'avocat français de Habib (Moncef) Ben Ali, Me Jean-Yves Leborgne, arrivé, mardi 1er décembre à Tunis pour rencontrer son client, a tenu une conférence de presse dans laquelle il n'a fait que répéter ce qu'il avait déclaré à Paris tout au long du procès (*le Monde* du 2 décembre) : il n'existe *« aucune preuve matérielle »* que M. Ben Ali ait participé au « blanchiment » de l'argent provenant du trafic d'héroïne et de cocaïne qui lui vaut dix ans d'emprisonnement. *« Il y a eu une exploitation du phénomène judiciaire et une manipulation politique, car, derrière Moncef, on visait son frère »*, a déclaré Me Leborgne.

Selon l'avocat, la convention judiciaire franco-tunisienne de 1972 permettait de juger Habib Ben Ali dans son pays, où une information avait d'ailleurs été ouverte. Mais encore aurait-il fallu que le dossier d'instruction soit transmis à la justice tunisienne. Me Leborgne s'est dit persuadé qu'en condamnant Habib Ben Ali, la justice française *« n'a poursuivi aucun but malveillant »*, mais il a toutefois déploré, en faisant allusion aux milieux de l'opposition tunisienne en France, que les juges aient pris en considération *« des dénonciations et des accusations qui pouvaient être dictées par des intentions troubles »*.

M. D.

□ **Condamnation d'un commando antivivisection.** – Six membres du groupe antivivisection Arche de Noé qui avait enlevé des animaux de laboratoire et volé des documents appartenant à l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM) de Lyon, dans la nuit du 20 au 21 mai 1989, ont été condamnés, mardi 1er décembre, à six mois de prison avec sursis par le tribunal correctionnel de Lyon. Par ailleurs, ils devront verser 1 million de francs à l'INSERM au titre de dommages et intérêts. En revanche, ils ont été relaxés pour le vol de deux montres en or et d'une modique somme d'argent qui auraient disparu lors de l'effraction des unités 37 et 94.

Pour aider les 5,3 millions de handicapés français

Le 3 décembre devient la « Journée de l'intégration »

Le 3 décembre a été décrété « Journée internationale des personnes handicapées » par l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations unies, le 14 octobre dernier. La veille, devant cette même assemblée, M. Michel Gillibert, secrétaire d'Etat aux handicapés et accidentés de la vie, avait indiqué qu'il aurait préféré voir cette initiative qualifiée d'un terme plus *« positif et dynamique »*, celui d'*« intégration »*. *« Les personnes handicapées n'ont pas besoin d'une journée, elles ont besoin de trois cent soixante-cinq jours par an »*, avait-il alors lancé.

En France, la célébration de l'évènement devait cependant faire date, avec la première réunion à Paris d'une nouvelle instance créée à Montréal les 8 et 9 octobre, composée des ministres en charge du dossier dans quinze pays. Cette instance a pour mission *« la mise en place d'un réseau international, au niveau ministériel, d'échanges et de coopération dans le domaine du handicap »*. Pour des raisons de calendrier, le rendez-vous interministériel a été reporté. Et la Journée internationale des handicapés est devenue, en France, Journée nationale de l'intégration.

Après avoir signé, mercredi 25 novembre, une charte avec le PDG de Renault Véhicules industriels pour la réalisation d'un autobus à plancher bas, accessible à tous, dont la commercialisation est prévue pour fin 1994, M. Gillibert a visité jeudi 3 décembre, un certain nombre de lieux exemplaires pour l'intégration des « accidentés de la vie » : une école du onzième arrondissement qui accueille des élèves aveugles et déficients visuels, une cafétéria où le service est assuré par cinq travailleurs handicapés mentaux, et le Musée d'Orsay où les handicapés peuvent aisément circuler.

Cinq cent millions de personnes à travers le monde vivent quotidiennement avec un handicap moteur, mental ou sensoriel, dont quelque 30 millions en Europe, et 5,3 millions en France, soit, au dernier recensement INSEE, 10 % de la population française. En 1992, les crédits affectés aux personnes handicapées ont représenté plus de la moitié du budget du ministère des affaires sociales, soit 22 milliards de francs. En y ajoutant *« l'effort de la nation »*, c'est-à-dire la participation des organismes de Sécurité sociale, des collectivités territoriales, des groupes d'assurances et des divers entrepreneurs privés, la somme a atteint près de 115 milliards de francs.

Un Larousse en braille

La première édition en braille du dictionnaire encyclopédique Larousse illustré (cent cinquante-sept volumes de cent pages chacun) a été présentée, lundi 30 novembre à Marseille, par l'Association des parents d'enfants déficients sensoriels (amblyopes et sourds) (APEAS). Cette édition, réalisée à la main par une trentaine de bénévoles de l'APEAS à l'intention des cinquante-cinq mille aveugles de France, a nécessité plus de trois ans de travail. A l'origine de cette initiative se trouvait l'ancien président de l'APEAS, Jean-Claude Philippe, décédé en 1990.

Les neuf cent quatre-vingt-seize pages du dictionnaire (édition de 1986, sans les noms propres) sont aujourd'hui fabriquées grâce à un système informatique. La reliure reste un travail de titan : il faut compter vingt-cinq minutes par volume... Le tout pèse plus de 100 kg et coûte environ 10 000 francs. Une dizaine d'établissements spécialisés ont déjà passé commande de l'ouvrage, et quelques demandes émanant de bibliothèques municipales sont arrivées sur le bureau de l'association, a précisé son nouveau président, M. Jean-Luc Montesino.

Un dictionnaire orthographique en braille existait déjà, mais il ne donnait pas les définitions des mots. *« C'était une lacune indispensable à combler, car si on compte en France environ vingt mille ouvrages en braille – romans, livres de classe et autres, sans compter les périodiques, – nos enfants, surtout, avaient besoin de cet outil indispensable pour mieux comprendre le monde extérieur »*, a indiqué M. Montesino.

► **APEAS, 25, rue Ranque, 13001 Marseille ; tél. : (16) 91-84-66-58.**

RELIGIONS

Face à « la bouleversante tragédie des Balkans »

Le pape convie tous les croyants à une journée de prière en faveur de la paix

ROME

de notre correspondante

Une journée de prière en faveur de la paix, à laquelle sont conviés tous les croyants – chrétiens, juifs et musulmans – *« de bonne volonté »* : telle est l'initiative prise par le pape Jean-Paul II et annoncée, mardi 1er décembre à Rome, à l'issue des travaux qui avaient rassemblé les vingt-quatre présidents des Conférences épiscopales européennes. Cette journée, qui se tiendra à Assise les 9 et 10 janvier, et dont le temps fort devrait être une soirée de jeûne et de prières est-elle destinée à ressusciter précisément l'« esprit d'Assise », ce grand élan interreligieux qui, le 27 octobre 1986, avait réuni avec succès déjà, dans la ville de saint François, des communautés venues du monde entier ?

Jean-Paul II, qui a lancé un appel pour que la Journée mondiale pour la paix du 1er janvier soit consacrée elle aussi à la prière et à la pénitence, a eu des mots très forts pour décrire *« la bouleversante tragédie des Balkans »*, qui n'est plus, a-t-il dit, *« un problème régional »* mais *« européen »*, voire mondial. Décrivant *« la chaîne douloureuse de morts et de ruines, d'atrocités et d'injustices en tout genre qui n'épargnent personne : femmes, personnes âgées, enfants, civils désarmés, tandis que les églises et les mosquées sont détruites »*, le pape, après avoir cité également les troubles du Caucase et de la Transcaucasie *« où la liberté des nouvelles Républiques n'a pas apporté la paix »*, a particulièrement insisté sur la Bosnie-Herzégovine et *« les obstacles rencontrés par les aides humanitaires alors même que les souffrances des populations augmentent et que les efforts de la communauté internationale pour mettre un terme au conflit n'ont toujours pas obtenu le résultat espéré »*.

M.-C. D.

EN BREF

□ **VOILE : abandon de Thierry Arnaud dans le Vendée Globe.** – Quelques heures après être reparti des Sables-d'Olonne où il était revenu réparer des avaries, Thierry Arnaud a annoncé son abandon dans la course autour du monde en solitaire, mardi 1er décembre. Les coups de vent de la nuit précédente ont causé une nouvelle série d'avaries, dont la déchirure de sa grand-voile. Ce jeune chef d'entreprise, qui avait participé à la mini-transat en solitaire en 1985, avait réuni *in extremis* les fonds nécessaires pour partir, mais son bateau manquait de préparation. Après Loïc Peyron, il est le deuxième des quatorze solitaires à abandonner cette course endeuillée par le décès du Britannique Nigel Burgess et la disparition de l'Américain Mike Plant.

□ **Erratum.** – Dans l'article de Marek Halter intitulé « Naufrage de la mémoire » (*le Monde* du 27 novembre), il fallait lire : *« Nous observons que la liberté sans contenu, sans cadre juridique ni éthique* (et non ethnique) *ne résout rien »*.

« Le Monde » et l'affaire du sang contaminé

Rumeurs et clarification

L'affaire du sang contaminé, qui a pris un tour politique depuis que la mise en accusation de trois anciens ministres devant la Haute Cour est envisagée, a suscité en France, depuis dix-huit mois, des débats passionnés, voire passionnels. Débats sur le fonctionnement des structures de la transfusion sanguine et le rôle de ses dirigeants, qui ont abouti au procès de l'été dernier ; débats aussi sur le rôle des autorités médicales, administratives et politiques ; débats sur les interférences d'une politique gestionnaire face aux nécessités de la santé publique. Mais débats aussi sur le rôle de la presse.

La presse – et notamment *le Monde*, mais pas seulement lui – a joué un rôle capital dans le dévoilement de la plupart des aspects de cette tragédie qui a abouti – faut-il le rappeler ? – à la contamination par le virus du sida de plusieurs milliers de personnes. Notre journal a largement contribué, dès le mois d'avril 1989 (1) et surtout en 1991 et en 1992, à révéler des éléments importants du dossier à divers stades de l'affaire. Nous l'avons toujours fait en nous fondant sur le principe selon lequel l'analyse la plus précise possible des dysfonctionnements ayant abouti au drame de la contamination était nécessaire à l'approche de la vérité, la quête de cette dernière étant la vocation d'un journal comme le nôtre.

Cette attitude, on s'en doute, a été l'objet de critiques et d'incompréhension. Des lecteurs, et des confrères, nous ont reproché l'insistance mise à élargir aux politiques le champ des responsabilités, laissant ainsi à penser que des responsabilités plus directes, comme celle du docteur Michel Garretta, pouvaient être relativisées. Cette critique paraissait porter particulièrement sur les commentaires dont étaient fréquemment assortis les articles d'information du *Monde*. Cette mise en cause du journal et des deux journalistes de la rubrique médicale en charge du dossier a culminé à la fin du mois d'octobre et au début du mois de novembre. On se souvient de la publication par *l'Evénement du jeudi* d'extraits d'une conversation téléphonique piratée par un « reporter américain », conversation entre un collaborateur du *Monde* et l'avocat de Michel Garretta, ainsi que du procès de *« connivence »* qui fut fait de manière explicite.

Mais ce fut aussi l'époque où commencèrent à circuler, d'abord de manière allusive dans quelques journaux, puis de façon plus insistante dans certains cercles, des rumeurs mettant plus directement en cause un collaborateur de notre journal. Afin de mettre un terme à ces rumeurs, la direction du *Monde*, en accord avec le journaliste concerné, a décidé de procéder à une clarification publique, la transparence étant toujours préférable à l'opacité, pour la presse comme pour l'ensemble de la société.

∴

A la fin du mois d'octobre, il y a donc un peu plus d'un mois, dès qu'il eut connaissance des premières rumeurs, le directeur de la rédaction du *Monde* a entrepris d'en établir soit le bien-fondé soit la fausseté. Au tout début du mois de novembre, notre collaborateur Jean-Yves Nau lui révéla dans quelles conditions il avait été associé, il y a quatre ans et demi, à la préparation d'une série de manifestations et d'expositions prévues à la Grande Arche par la Fondation internationale des droits de l'homme et des sciences de l'humain, destinées à mettre en valeur la réflexion sur la bioéthique en France. La préparation de ces manifestations, à laquelle étaient associées des personnalités scientifiques et médicales composant un « comité scientifique », avait été confiée à la Société internationale de transfusion sanguine (SITS) dont Michel Garretta était alors le secrétaire général.

Notre collaborateur avait signé un contrat de travail à durée déterminée et perçut à ce titre, durant six mois et demi, c'est-à-dire du 1er mai 1988 au 15 novembre 1988 (le projet fut ensuite abandonné), une rémunération mensuelle d'un peu plus de 4 000 francs, pour une activité de nature *« rédactionnelle »* (synthèse d'auditions de spécialistes, fournitures de textes pour des expositions, etc.).

Ayant appris ces faits, dont elle avait tout ignoré jusqu'alors, la direction du *Monde* a mis aussitôt en œuvre deux procédures distinctes. La première, de nature administrative, fut la conséquence du fait que l'existence de ce contrat de travail n'avait pas fait, auprès de la direction de l'époque, l'objet d'une information précise et d'une demande d'autorisation dans les formes écrites prévues par la convention collective des journalistes. La direction du *Monde* a donc pris la sanction qui lui paraissait s'imposer sous la forme d'un blâme signifié à notre collaborateur.

La deuxième procédure était d'une tout autre nature. Il s'agissait de déterminer si l'existence de ce lien, ancien, entre notre collaborateur et le système français de la transfusion avait pu influer sur le traitement des affaires du sang lorsque celles-ci commencèrent à émerger. Nous avons donc fait appel, en accord avec Jean-Yves Nau, à trois anciens journalistes du *Monde* en leur demandant de procéder à une relecture de l'ensemble des articles publiés à ce sujet par notre journal. Les trois membres de cette commission d'étude, qui ont travaillé du 10 au 28 novembre, ont également disposé d'autres articles de presse et ont auditionné successivement nos collaborateurs Jean-Yves Nau et Franck Nouchi, ainsi que le directeur de la rédaction.

Les trois membres de ce groupe étaient MM. Bernard Lauzanne, ancien directeur de la rédaction du *Monde*, François Simon, ancien chef du service économique et ancien président de la Société des rédacteurs du *Monde*, et Jean-Marc Théolleyre, ancien chroniqueur judiciaire et ancien chef du service des informations générales. Dans leur rapport remis à la direction du journal, ils ont indiqué que l'étude des textes publiés par *le Monde* n'a pas fait apparaître la trace d'une influence provoquée par le contrat de 1988. Commentant de manière plus générale le traitement par le journal de l'affaire du sang, ils ont indiqué que, tout en mettant en évidence de nombreux aspects inédits et essentiels de l'affaire du sang, les deux collaborateurs de la rubrique médicale avaient privilégié une thèse : celle de la responsabilité des hommes politiques. Ils ont noté aussi que la « couverture » du procès de l'été dernier avait permis un retour à l'équilibre (2).

∴

Au terme de cette double procédure, menée depuis plus d'un mois dans la plus grande discrétion pour des raisons que chacun comprendra, la direction du journal a décidé de rendre publics les éléments dont elle dispose. Elle le fait, en accord avec les intéressés, parce qu'elle estime le devoir d'abord à ses lecteurs en établissant – comme c'est la raison d'être du *Monde* – des faits, évidemment préférables à des rumeurs. La procédure employée a traduit le souci qui est le nôtre, face à l'énorme travail accompli par nos deux collaborateurs et à leurs nombreux articles, dont nous assumons intégralement la publication, d'un regard rétrospectif à la fois impartial et compétent.

∴

Nos lecteurs doivent savoir que des débats approfondis sont en cours depuis de longs mois au sein de la rédaction du *Monde* sur la déontologie de notre métier de journaliste. Nous avons, par exemple, la semaine dernière, réuni un « comité de rédaction » consacré au dossier du sang contaminé et auquel une trentaine de journalistes, membres de la hiérarchie ou non, ont participé.

Face à la mise en cause de la presse dans une partie de l'opinion, et notamment divers secteurs de l'establishment, il serait faux de croire que nous nous réfugions dans une superbe sans doutes ni scrupules. Chaque jour, nous nous efforçons de trouver les méthodes les mieux appropriées pour une approche de la vérité, ou plutôt des vérités. Des mesures internes d'organisation, déjà prises, et d'autres qui sont en cours, visent à nous prémunir contre d'éventuelles dérives, car nous avons pleinement conscience du fait qu'aucun champ de l'activité humaine – politique, économique, administratif, scientifique, judiciaire, journalistique – ne doit se tenir à l'abri de son propre questionnement et de celui des autres.

BRUNO FRAPPAT

(1) *Cf.* l'article de Jean-Yves Nau dans *le Monde* du 6 avril 1989 : « Le scandale des hémophiles ».

(2) Les comptes rendus de Laurent Greilsamer ont été repris dans un livre publié par le Monde-Éditions, *le Procès du sang contaminé. Documents.*

Le Monde

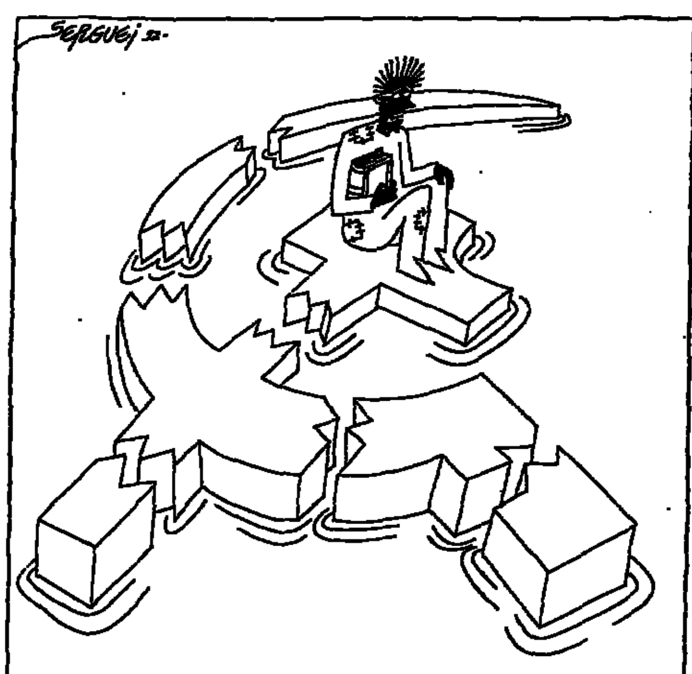
EDUCATION • CAMPUS

Roulette russe pour étudiants africains

L'UNESCO tente de mettre en place un plan d'urgence pour venir en aide aux milliers d'étudiants africains bloqués dans les anciens pays de l'Est



PARTIS étudier dans les universités des pays de l'Est, des milliers d'étudiants africains se retrouvent aujourd'hui pris au piège. Surpris, depuis deux ans, par l'effondrement des régimes communistes, délaissés par les gouvernements des pays d'Europe centrale et orientale, qui ont d'autres priorités, ils sont également oubliés par leurs propres pays d'origine, confrontés pour la plupart à une crise économique, sociale et politique profonde. Bref, ils sont coincés entre le Sud misérable auquel ils croyaient échapper et l'Est bouleversé où ils pensaient trouver les clefs de leur avenir.



Depuis près de trois décennies, en effet, au nom de «l'amitié entre les peuples», les pays de l'Est ont accueilli par milliers des étudiants du tiers-monde, originaires pour la plupart du continent africain. Ils étaient admis dans les universités durant quatre années. Les pays d'accueil prenaient en charge leur voyage aller-retour et leur assuraient, toute proportion gardée, de généreux moyens d'existence. Ainsi en URSS, où la majorité d'entre eux étaient reçus, les étudiants africains bénéficiaient de bourses d'études dix fois supérieures à celles de leurs homologues soviétiques, ce qui n'a pas manqué de générer jalousies, voire haine et racisme à leur encontre.

Manifestations devant les ambassades

Depuis l'effondrement du bloc communiste, cette période est révolue et le flux d'entrée d'étudiants du tiers-monde s'est tari en 1991. Mais, pour les étudiants déjà engagés dans des études dans les universités des «pays frères», la situation est désormais dramatique. Si les Républiques de l'ex-URSS, à l'exception de l'Ukraine, de l'Ouzbékistan et du Turkménistan, ont accepté de garantir la formation des citoyens étrangers admis dans leurs établissements d'enseignement supérieur avant 1991, elles ont décidé, depuis le 1er septembre dernier, de les mettre au même régime que leurs propres étudiants. *(Voir encadré ci-contre.)*

Ainsi la bourse mensuelle a été fixée, à cette date, à 750 roubles. Un repas au restaurant universitaire coûtant entre 50 et 70 roubles. Les comptes sont vite faits et ils doivent se débrouiller avec leurs compatriotes pour assurer leur subsistance et se loger. Mais ils ne bénéficient pas, comme les étudiants russes, du soutien de leurs familles. En outre, ils n'ont aucune possibilité de retourner chez eux car l'Aeroflot, la compagnie aérienne russe, leur réclame 3 000 dollars, payables uniquement en devises fortes, pour chaque rapatriement. Véritable fortune qu'ils ne peuvent avancer, pas plus que leur propre gouvernement.

Pour tenter d'attirer l'attention, depuis l'été dernier les étudiants pris au piège ont manifesté, parfois de façon violente, devant leurs ambassades. Ces actions ne sont pas passées inaperçues. Alertée, l'UNESCO a demandé aux pays africains de recenser le nombre de leurs étudiants résidant dans les pays de l'Est. A ce jour, quatorze pays (1) ont répondu. Ils ont dénombré 8 000 Africains effectuant leurs études dans ces pays, dont près de 7.000 en ex-URSS. Un chiffre très inférieur à ceux fournis par les autorités d'accueil, qui les évaluent, de leur côté, à 20 000.

La situation de ces étudiants est d'autant plus délicate que leurs pays d'origine ne sont pas prêts à lever le petit doigt pour les tirer de ce mauvais pas. Aucun, en effet, n'envisage de gaieté de cœur de voir débarquer ces milliers d'étudiants supplémentaires sur des campus déjà pléthoriques.

S'ils rentraient au pays, en effet, ceux qui n'ont pas terminé leurs études (près de 6 500, selon les données fournies par les pays africains) viendraient grossir des effectifs d'étudiants déjà trop importants, compte tenu des faibles moyens des établissements d'enseignement supérieurs locaux. Quant à ceux qui ont terminé leur cursus universitaire en juillet dernier, environ 1 500, ils ne pourraient obtenir un emploi dans la fonction publique de leur pays, comme le prévoyaient les dispositions en vigueur lors de leur départ. A cette difficulté de réinsertion s'ajoute la crainte non avouée de bon nombre d'Etats de voir revenir des étudiants qui pourraient bien avoir attrapé, à l'Est, le virus de la démocratie.

Le mutisme des pays d'origine

Le mutisme des pays africains reflète leur gêne. Il est symptomatique, par exemple, que, lors d'un séminaire de l'ensemble des recteurs africains (francophones, anglophones et lusophones), organisé par l'UNESCO à Dakar du 17 au 24 novembre, cette question n'a pas été évoquée publiquement.

La position de l'Ethiopie reflète parfaitement cet état d'esprit. Cet Etat, qui a le plus grand nombre d'étudiants dans les pays de l'Est – plus de 2 000, dont 600 viennent de terminer leurs études, – ne souhaite pas voir ces jeunes rentrer. *«Depuis le mois de juin, les diplômés de notre propre université n'obtiennent plus un emploi de façon automatique,* explique le recteur de l'université d'Addis-Abeba. *Pourquoi les étudiants qui reviennent seraient-ils privilégiés par rapport à leurs camarades?»* Et ce malgré l'engagement signé quatre ans plus tôt par ces derniers de consacrer dix années à l'Etat éthiopien en échange de la formation qu'ils avaient reçue hors des frontières.

Face à ce problème complexe, qui doit être rapidement résolu, le secrétaire général de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), M. Salim Ahmed Salim, et le directeur général de l'UNESCO, M. Federico Mayor, viennent de lancer un appel conjoint à tous les Etats, les organisations internationales et les organisations non gouvernementales, afin qu'ils se mobilisent en faveur de ces jeunes. Ce texte invite également tous les établissements d'enseignement supérieur, publics et privés, à proposer des solutions, ne serait-ce qu'en facilitant l'admission de ces étudiants dans leurs institutions.

510 000 dollars d'urgence

En attendant une réponse, l'UNESCO tente de trouver quelques solutions. Le maintien des étudiants dans les pays d'accueil, hypothèse qui a l'avantage de convenir aux Etats africains, pourrait être envisagé pour ceux qui n'ont plus qu'une année ou deux à effectuer avant d'être diplômés. L'UNESCO suggère notamment de les réorienter dans l'un des secteurs-clés pour le développement du continent africain, déterminés par le plan «Priorité Afrique», afin de leur assurer un emploi à leur retour. Quant à ceux qui doivent encore effectuer trois années sur les bancs de l'université, l'UNESCO propose de leur trouver une place dans des pays de l'Ouest. Seul le Soudan a réclamé le rapatriement de ses 750 étudiants, quel que soit leur niveau d'études, afin de les intégrer à ses propres universités.

Toutefois, aucune solution globale ne pourra être envisagée. En effet, certains étudiants africains ne veulent en aucun cas retourner chez eux. Selon une organisation non gouvernementale, le World University Service (WUS), 500 étudiants originaires d'Irak, d'Ethiopie, du Malawi et du sud du Soudan, sur les quelque 1 000 qu'elle a pu repérer à Moscou, avaient obtenu, en Russie, le statut de réfugié politique. Il conviendrait donc de prendre en compte toutes les situations individuelles. Tâche extrêmement difficile, comme on peut l'imaginer.

En attendant, différentes mesures commencent à être mises en œuvre. Certains gouvernements africains ont demandé à l'UNESCO de verser un complément de bourses aux étudiants d'un montant de 30 dollars mensuels. Outre que cette somme est disproportionnée par rapport au niveau de vie de la très grande majorité de la population locale, et notamment des enseignants, cette solution nécessiterait un budget de plus de 2 millions de dollars par an pour les 6 000 étudiants en cours d'études.

Dans l'immédiat, 400 000 dollars viennent d'être débloqués par l'UNESCO. Mais il n'est guère commode de distribuer ces crédits, les circuits de distribution de l'UNESCO dans les pays de l'ex-bloc soviétique ayant disparu. Le WUS a pu localiser les 1 000 étudiants qu'elle a recensés et pourrait leur faire parvenir ces aides. De leur côté, la Mauritanie et la Guinée ont obtenu respectivement 50 000 et 60 000 dollars et se sont engagés à prendre en charge leurs ressortissants, sans que l'on sache trop comment...

Quant aux pays occidentaux, bien silencieux sur cette affaire, ils ont réclamé un recensement des étudiants africains, avant d'envisager des mesures d'aide. Il est toutefois préoccupant de constater qu'en trois mois ce simple état des lieux n'ait pu encore être effectué.

MICHÈLE AULAGNON

(1) Le Burkina a recensé 506 étudiants concernés; l'Ethiopie 2 028; le Ghana 904; la Guinée 1000; le Kenya 4; la Namibie 15; le Niger 229; l'Ouganda 330; la Sierra-Leone 89; le Soudan 1064; la Tanzanie 782; le Togo 319; le Zaïre 126; la Zambie 124.

« On nous a complètement laissés tomber »

MOSCOU

Correspondance

« Ça n'est vraiment pas drôle d'être un boursier congolais dans la Russie de Boris Eltsine ! », soupire Basile. Arrivé à Moscou en 1989 pour suivre des cours de géophysique à l'université Patrice-Lumumba, il n'a, aujourd'hui, qu'une idée en tête : rentrer au pays. Si, en 1989, Basile touchait, plus ou moins régulièrement il est vrai, 25 000 F CFA de son gouvernement, et 90 roubles mensuels des Soviétiques, il doit aujourd'hui se débrouiller avec 720 roubles mensuels (un peu plus d'un dollar) alors que *« les prix à Moscou continuent de grimper »* et, que, *« depuis treize mois »*, plus un sou ne lui parvient du Congo.

Inutile de vanter à Basile les bienfaits du passage à l'économie de marché. Pour lui, c'était incontestablement *« mieux du temps de l'Union soviétique »*. Battant la semelle devant le foyer des étudiants congolais, la traditionnelle chapka enfoncée jusqu'aux yeux, grelottant sous son mince blouson de nylon, Basile évoque le passé, non sans nostalgie : *« En 1989, avec les 90 roubles soviétiques, je mangeais du 1er au 30. Aujourd'hui avec 700 roubles ça ne me conduit pas au-delà de deux jours. Je suis au pain et au thé toute l'année, sauf les jours « gras », où j'améliore le pain sec avec un peu de mayonnaise ; je suis devenu gringalet, alors qu'avant j'étais gaillard... Comment voulez-vous, dans ces conditions, réussir aux examens ? »*.

La bourse ou le rapatriement

Maurice, le « doyen » des étudiants béninois, à Moscou depuis 1983, regrette lui aussi *« la bonne époque »*. Voici deux ans qu'il n'est pas rentré au pays : *« Avant, à force d'économies, je me rendais une fois par an au Bénin et j'y faisais un peu de business, j'achetais une stéréo ou un téléviseur que je revendais ensuite ici ; avec ça, j'améliorais mon train de vie. Maintenant, ma parole, l'Aeroflot pense qu'on est des Américains, voilà qu'ils veulent des dollars. Je n'en peux plus qu'on me prenne pour une pompe à devises. Tant pis pour les études, tout ce que je veux, c'est rentrer chez moi. »*

Qu'ils soient Tchadiens, Nigériens, Mozambicains ou Sénégalais, tous les étudiants africains connaissent un sort à peu près semblable à celui de Basile et Maurice, à quelques nuances près, selon le lieu de leur installation, la vie dans les villes russes de province étant unanimement reconnue comme *« moins chère »* et les gens *« plus détendus »*. Mais, en province ou à Moscou, le montant de la bourse allouée aux étudiants des « pays amis » par le ministère russe de l'enseignement supérieur, reste le même : de 700 à 1 000 roubles par mois selon le type d'études suivies et l'ancienneté.

Dès le 1er décembre cependant, du fait des efforts entrepris par le gouvernement russe en matière de politique sociale, les bourses des étudiants étrangers passeront à 1 800 roubles minimum. Cela reste malgré tout insuffisant, surtout si on prend en compte une récente estimation du ministère russe de la protection sociale évaluant le minimum vital en Russie à 2 500 roubles par personne et par mois. Quant à la bourse en francs CFA, la plupart des étudiants en première année d'études ne l'ont jamais touchée. Seuls quelques privilégiés, ceux qui sont en fin de cycle, la reçoivent de manière tout à fait irrégulière.

Oubliés par leurs gouvernements, délaissés par la partie russe qui a d'autres priorités, pris pour « des touristes » par la population, les Africains de Moscou ne savent plus à quel saint se vouer. *« On nous a complètement laissés tomber, nous, l'avenir du pays, on n'intéresse plus personne, ni les Russes ni les nôtres, et surtout pas l'ambassade, qui ne fait rien pour nous, sinon appeler la milice pour nous déloger lorsqu'on a occupé les locaux en juillet de cette année. »*, raconte Makhamat Taïr, représentant des étudiants tchadiens de Moscou, faisant allusion à l'occupation de nombreuses ambassades africaines par les étudiants cet été. *« A chaque fois c'est pareil, les étudiants protestent, on leur verse un peu d'argent pour les calmer : quatre mois après on en est au même point. Ce qu'on veut maintenant est simple : on est à bout, on veut le paiement des arriérés de bourses ou le rapatriement. »*

Enfin, mis à part la dégradation de leurs conditions matérielles d'existence, la plupart des étudiants africains se plaignent du racisme grandissant de la population locale à leur égard. Beaucoup affirment ne plus vouloir sortir du foyer sans leur « gaz » (lacrymogène) par crainte d'une agression. Sans doute la communauté africaine a-t-elle été marquée par l'assassinat au mois d'août de Sédéon Tchimoussoro, vingt-trois ans, étudiant zimbabwéen tué à quelques pas de son foyer d'étudiants par un policier russe en état d'ébriété. Dans les jours qui suivirent, une manifestation de protestation fut organisée par les étudiants africains de Moscou, aussitôt qualifiée par le journal *Moscou Soir* de *« prétexte à la débauche »*. Rendons hommage à l'esprit de débrouillardise des Africains, qui peuvent se livrer à la *« débauche »* avec un revenu égal à un peu plus de 1 dollar par mois

MARIE JEGO

Entre école et « galère »

Des jeunes s'accrochent au collège comme à leur salut. D'autres lâchent prise, lassés par l'échec. Banlieue banale

VILLENEUVE-D'ASCQ

de notre envoyé spécial

Il y a vingt ans, « la tour » a poussé d'un coup, au cœur du quartier de la Poste, entre les petits immeubles HLM et les jardins ouvriers de la banlieue lilloise. La tour, ses quinze étages et ses cent huit logements, tranquille en apparence, avec ses haies de buissons ardents, ses espaces de jeux aménagés récemment par la municipalité, ses façades rajeunies et le rythme régulier des michelines du Lille-Tournai qui passe à quelques mètres. Pourtant l'unique supérette se vide, les familles se délitent, les cages d'escalier collectionnent les graffitis des jeunes comme un long chapelet d'incertitudes et d'attentes.

Les enfants aussi ont poussé. Accrochés à l'école comme à leur salut, pour certains. Tandis que d'autres ont lâché prise, déroutés par l'échec et l'exclusion. Pascal, bientôt dix-huit ans, est un rêveur. Il ne se souvient plus dans quelles classes sont ses cinq frères et sœurs. Lui a quitté l'école en cinquième (*« j'aimais pas ça »*), mais prévient : *« Je sais lire et écrire. »* Deux fois par semaine, il passe à l'ANPE. *« J'ai une carte avec un matricule. C'est bien foutu. »* Pendant la journée, Pascal tue le temps chez sa tante, qui garde des enfants. « *C'est long* », dit-il.

Il voit Daniel, quinze ans, qui sait écrire, mais pas très bien lire, et qui, finalement, a accepté de retourner en troisième, en section d'éducation spécialisée. Mais pour combien de temps? Daniel est suivi par une éducatrice. Il a des parents sourds, tous les deux au chômage, six frères et une sœur. Pascal et Daniel, génération Nike et Reebok, disent ne pas vivre dans la misère. Parfois pourtant, Daniel confie ne plus avoir à manger, à la fin du mois.

Lionel est, lui aussi, au chômage depuis sa troisième. Il discute souvent avec Pascal du stage qu'ils cherchent, peinture en bâtiment ou mécanique, et des boulots qu'ils ont eus, à petites doses, de contrats emploi-solidarité en contrats à durée déterminée. Quand l'argent est venu, Pascal a donné la moitié de son salaire à sa mère, Lionel s'est gardé quelques économies pour refaire sa mobylette et s'habiller. Un jour, tous deux se sont bien vu proposer une embauche. Mais ils n'ont pas tenu. *« C'était trop dur, on était maltraités. »* Ils sont passés au moins une fois dans un commissariat. *« Pour des conneries, mais c'est fini »*, car *« plus on déconne, plus on s'enfonce »*.

L'après-midi, Pascal, Lionel, Daniel et Sylvain, vingt et un ans, qui partagent les mêmes « galères », vont au LCR (local commun résidentiel), le foyer du centre social Corneille, qui ouvre trois heures durant du lundi au samedi. Sur l'un des murs de la salle délabrée, les jeunes du quartier se sont inventé une jungle exotique, des palmiers verts plein les yeux, pour égayer les parties de baby ou de tennis de table. Techno, funk ou reggae : la musique est partout. Les plus jeunes jouent à la Fichenotte, un jeu canadien importé par Barbapoux, *alias* Jean-Philippe, animateur et copain *« raisonnable »*, qui a vécu là-bas. Barbapoux, c'est l'homme des voyages organisés l'été, payés grâce aux bons vacances de la Caisse d'allocations familiales. Du vélo en Hollande, un camp en Ardèche. Avec lui, les jeunes suivent.

En sortir et vivre mieux

Au centre, Pascal, Lionel, Daniel et Sylvain rencontrent parfois les autres, Alice, Abdou et David, de retour du collège ou du lycée. Le quartier est leur lien, mais l'école les oppose, comme une invisible frontière. Les uns ont décroché. Les autres y croient encore, des projets plein la tête. Alice, seize ans et demi, n'oublie ni les accidents familiaux ni la galère du foyer où elle a été placée, plus jeune. Mais, au-delà de sa troisième technologique, elle pense au BEP (brevet d'études professionnelles) sanitaire et social, pourquoi pas au bac professionnel. Elle rêve de *Knock*, la pièce qu'elle voudrait monter au collège et jouer pour des personnes âgées ou dans les prisons. Abdou, dix-huit ans, prépare son bac B, multiplie les activités et songe à la fac ou à l'IUT (institut universitaire de technologie). David, dix-sept ans, suit un stage dans le cadre de sa deuxième année de BEP de vente, intarissable sur le sport, le volley-ball ou le ping-pong.

Ce qu'ils souhaitent, c'est *« en sortir et vivre mieux »*. C'est-à-dire? Dans l'immédiat, avoir un local *« qui ne ferme pas trop tôt »* pour ne plus traîner dans le hall de la tour. Pour plus tard, les projets sont flous, le plus souvent. *« Avoir une maison »*, avancent Alice et David. *« Et un jardin. » « J'ai un balcon, un pot. C'est tout ce que j'ai de vert : le même géranium depuis le CM2 »*, ajoute Abdou. *« Passer mon permis »*, lâche Lionel, qui veut aussi *« aider les autres, autre part »* et qui, en bénévole, est allé à Vaisons-la-Romaine. Mais ce qu'ils veulent surtout, c'est *« de l'argent »*, *« être plein aux as »*. *« Il n'y a plus que cela qui compte. Nous voulons tous gagner de l'argent et il faut du travail pour ça. »* Comment? C'est toute la question.

Pour *« en sortir »*, ils sont cinq seulement à penser que l'école les a aidés. Et si certains réussissent mieux que d'autres, *« c'est parce que pour eux*, lâche Sylvain, *sûrement, il y a les parents derrière »*. Deborah, elle, ne veut pas décrocher. Elle veut retourner en classe, en troisième, pour devenir vendeuse en boulangerie. Elle a trouvé une école privée qui veut bien d'elle. 1 500 francs par mois. Pourtant si son frère, actuellement à l'armée, est prêt à lui payer sur sa solde la moitié des frais de scolarité, elle hésite.

« Aujourd'hui, le plus important, affirment Pascal, Daniel et Lionel, *c'est la famille et les copains. »* C'est si vrai qu'ils parlent à peine, par pudeur, de Jean-Pierre et de son suicide, il y a un mois. Jean-Pierre, vingt ans, ex-chômeur, lui, *« est parti »*. Sans un mot.

JEAN-MICHEL DUMAY

Congrès de la FEN : le dénouement

La Fédération de l'éducation nationale se réunit en congrès extraordinaire à Perpignan, du 2 au 4 décembre. Enjeux et résumé des épisodes précédents

CE congrès extraordinaire devrait mettre un terme à la crise ouverte, en mars dernier, au sein de la centrale enseignante. C'est en effet une FEN ressoudée autour de son courant majoritaire proche des socialistes, Unité, indépendance et démocratie (UID), et débarrassée de plus de 80 000 adhérents appartenant aux deux syndicats minoritaires, le Syndicat national des enseignements du second degré (SNES) et le Syndicat national de l'éducation physique (SNEP), exclus le 6 octobre dernier, qui va tenter à Perpignan d'engager un processus de recomposition interne.

L'objectif de ce congrès, le troisième depuis celui de Clermont-Ferrand en février 1991, est de doter la FEN de nouveaux statuts afin, comme le souligne son secrétaire général, M. Guy Le Néouannic, de *« sortir du fonctionnement actuel, en fractions, bloc contre bloc »*. Autrement dit, il s'agit surtout de limiter l'influence des courants de pensée hérités de la guerre froide qui, depuis 1947, se livrent une guerre sans merci dans la fédération.

Depuis le conseil fédéral national du 15 octobre dernier, le projet de statuts qui va être soumis le 4 décembre à Perpignan aux jeux des amendements et aux votes des congressistes est connu. Et parfaitement bien ficelé. La majorité fédérale propose que les syndicats nationaux qui composent désormais la FEN se regroupent en unions de syndicats, en fonction de leurs domaines d'activité. Et que les sections départementales soient coiffées par des sections régionales, qui n'existent pas actuellement. En créant cet échelon supplémentaire, la FEN tenterait bien sûr de se poser en interlocutrice privilégiée des conseils régionaux, qui, depuis les lois de décentralisation, ont la responsabilité de la gestion des lycées.

Une partie difficile

Car, depuis l'exclusion du SNES, majoritaire chez les enseignants des lycées, la nouvelle FEN a les mains libres pour tenter de s'imposer sur ce secteur en pleine croissance démographique. Sa machine de guerre : le Syndicat des enseignants (SE), créé le 24 juin dernier lors d'un congrès à Orléans en remplacement de l'ancien SNI-PEGC. Le SE n'a pas d'autre but : revitaliser, grâce à l'apport de ce nouveau terrain d'action des lycées, une FEN exsangue qui pourrait perdre jusqu'à la moitié de ses troupes si, à l'issue de Perpignan, le SNETAA (enseignement technique) se décidait à quitter le navire.

Mais la partie s'annonce difficile. Pour l'instant, la stratégie du coup de force développée par la majorité fédérale a plutôt déstabilisé l'ancien syndicat des instituteurs. Les quelque trente sections départementales du SNI « tenues » par les minoritaires appartenant aux tendances Unité et action et Ecole émancipée ont organisé la résistance : quelque 25 000 adhérents auraient déjà, selon les responsables du « SNI-PEGC maintenu », refusé de rejoindre le nouveau syndicat. Décidés à conserver le sigle, les minoritaires entendent constituer « leur » SNI lors d'un congrès, le 16 décembre, à Bobigny (Seine-Saint-Denis).

Une autre question d'importance devrait être soumise au congrès de Perpignan : qui dirigera la nouvelle FEN ? La majorité fédérale propose que le nouveau conseil fédéral national soit composé exclusivement des représentants des unions et des sections régionales. Plus question d'un système en double commande avec les courants de pensée, comme par le passé : ceux-ci n'apparaissent plus dans les nouveaux statuts. En revanche une nouveauté est introduite : la possibilité de sanctionner, voire d'exclure, en cas de *« violation des décisions fédérales »*.

Même si M. Le Néouannic annonce, optimiste, *« un congrès très ouvert »*, on voit mal quel coup de théâtre pourrait déranger une majorité qui va – enfin – se retrouver face à elle-même. Opposés aux troupes, plus majoritaires que jamais au sein de la FEN, de M. Jean-Claude Barbarant, secrétaire général du SE, les petits syndicats qui semblent prêts à ruer dans les brancards (chefs d'établissement ou directeurs d'IUFM par exemple) ne feront guère le poids.

La surprise viendra-t-elle plutôt, alors, du camp des exclus et de ceux, comme le SNETAA, voire le SNE-Sup (enseignement supérieur), qui se disent prêts à faire le grand saut ? Entraînés par le SNES, les Comités de liaison unitaire (CLU) constitués début novembre et qui se sont réunis à Perpignan le 1er décembre seraient implantés dans une quarantaine de départements. Et les responsables nationaux des CLU font d'ores et déjà de discrets appels du pied aux différentes fédérations de fonctionnaires et aux grandes confédérations pour tenter de tracer, tant bien que mal, les bases d'une nouvelle dynamique sur les décombres de la FEN.

Ch. G.

Neuf mois de crise

■ *La rupture*

En février 1991, au congrès de Clermont-Ferrand, la majorité fédérale regroupée dans la tendance UID sent passer de très près le vent du boulet. Lors du vote d'orientation, elle enregistre un recul sensible puisqu'elle obtient 54,02 % des voix (contre 60,65 % lors du congrès précédent). C'est la nouvelle tendance d'opposition, Autrement, créée un mois auparavant à l'initiative du SNETAA (enseignement technique) qui joue les troubles-fête. Le principe d'un congrès extraordinaire destiné à remodeler les structures de la FEN est adopté de justesse. M. Yannick Simbron reste secrétaire général. Mais pour quatre mois seulement : en juin, il est brutalement démis de ses fonctions par le bureau exécutif (voir l'interview de Yannick Simbron dans *le Monde* du 19 novembre). M. Guy Le Néouannic lui succède le 16 juin.

Début 1992, la machine s'emballe. En mars, une note confidentielle adressée à M. Jean-Claude Barbarant, secrétaire général du syndicat des instituteurs, et décrivant par le menu un scénario d'exclusion des minoritaires de la FEN est rendu public... par le SNES. La menace de la rupture entre socialistes et communistes, instituteurs et professeurs, agitée à chaque congrès depuis quarante-cinq ans, est cette fois bien réelle. Le fameux document envisage la création immédiate d'un *« syndicat unifié de tous les enseignements scolaires »* et propose dans ce but un congrès extraordinaire du SNI. *« Le plus important, suggère la note : comment mettre SNES, SNEP et SNETAA hors de la FEN ? Comment justifier cette décision statutairement et auprès des adhérents et des personnels ? »*

Une fois la crise ouverte, Jean-Claude Barbarant pousse les feux et annonce, dans la foulée, une prochaine transformation du SNI-PEGC. Le 6 mai, la rupture est consommée. Après réunion de la Commission des conflits, un conseil fédéral extraordinaire décide d'exclure le SNES et le SNEP *« pour manquement répété au pacte fédéral »*.

■ *La bataille juridique*

Le 7 mai, ces deux syndicats déposent deux recours devant le tribunal de grande instance de Paris visant à annuler la décision d'exclusion. Le 22 juillet, le tribunal annule les exclusions décidées le 6 mai et demande à la FEN de soumettre la question à un congrès. Ce sera fait le 6 octobre, lors du congrès extraordinaire de Créteil.

Le 11 septembre, un nouveau recours est déposé pour faire annuler la décision de création du syndicat des enseignants, qui a été approuvée par 56,7 % des délégués du SNI-PEGC réunis en congrès extraordinaire à Orléans, le 24 juin. Les minoritaires contestent l'affiliation à la FEN du nouveau syndicat. Le tribunal tranche le 25 novembre : le SE n'est pas un nouveau syndicat mais un syndicat qui a modifié son signe et étendu son champ de syndicalisation. Ce sera au congrès de Perpignan de ratifier ou non ces décisions.

Lycées : les bonnes notes du plan d'urgence

Comment ont été utilisés les 4,5 milliards de francs débloqués après le mouvement lycéen de l'automne 1990

LE fait est suffisamment rare pour mériter d'être salué : deux ans après la signature du « plan d'urgence » pour les lycées, on sait, *grosso modo*, ce qu'il est advenu de la somme considérable – 4,5 milliards de francs, – débloquée par le gouvernement pour calmer la fronde lycéenne de l'automne 1990.

Les représentants lycéens l'avaient exigé au cours des négociations avec le ministre de l'éducation nationale : non seulement ils voulaient *« du pognon pour l'éducation »*, mais ils réclamaient aussi la création de structures participatives, incluant des lycéens, pour la mise en œuvre et le suivi du plan d'urgence. M. Jospin avait donc nommé une Mme Plan d'urgence, en la personne de Mme Céline Wiener, inspectrice générale de l'administration de l'éducation nationale, et lui avait fourni un réseau de correspondants par académie, chargés de servir d'interprètes aux lycéens et de contrôler de près l'utilisation des crédits. Et, comme promis aux lycéens, la mise en œuvre du plan a fait l'objet d'un bilan complet, remis à M. Lang en septembre dernier et rendu public le 25 novembre.

Rénovation des bâtiments

La manne gouvernementale tombée sur les lycées à l'automne 1990 devait financer des créations d'emplois bien sûr (1 700 postes supplémentaires dont 1 000 postes de personnels administratifs) mais, surtout, des mesures très importantes de rénovation des locaux (4 milliards de francs) et du parc de machines dans les lycées techniques (100 millions). A quoi s'ajoutaient quelque 400 millions de francs pour améliorer la vie quotidienne des lycéens dans les établissements.

La quasi-totalité des dispositions du plan est entrée dans les faits, annonce d'emblée Mme Wiener dans son rapport. C'est notamment le cas des créations d'emplois, entièrement réalisées, avant même la date prévue, souligne-t-elle. Le bilan est, en revanche, plus mitigé sur la mise en sécurité des machines dans les lycées techniques et professionnels. Les 100 millions de francs débloqués étaient visiblement insuffisants. Rappelons qu'une enquête de la direction des lycées du ministère indiquait, en décembre 1990, que 1 200 machines devaient être remplacées (8,8 % du parc), que plus de la moitié des tours sur lesquels travaillaient les élèves avaient plus de vingt ans d'âge et que seulement 3 % d'entre eux étaient des machines à commande numérique. Malgré l'effort complémentaire de nombreux conseils régionaux, souligne Mme Wiener, *« le parc n'est pas encore – loin s'en faut – à la hauteur des ambitions affichées pour l'enseignement professionnel »*.

Mais la revendication principale des lycéens et le gros de l'effort financier (4 milliards de francs) portaient sur la rénovation des bâtiments scolaires. Il était prévu que la liste des travaux à effectuer serait établie après concertation entre les régions, les instances académiques et les établissements selon quatre priorités : la mise en conformité des locaux, la suppression des préfabriqués, la création de salles d'études et de réunions, la rénovation des internats. Malgré quelques frictions avec les conseils régionaux sur le mode d'attribution des crédits, l'état d'avancement des travaux était, à la rentrée 1992, *« conforme aux attentes initiales »*, selon Mme Wiener.

Ainsi 11 régions (sur 26) affirmaient, au mois de juin dernier, qu'elles auraient épuisé leur programme pour la rentrée 1992-1993, les régions les plus en retard (Lorraine, Basse-Normandie, Limousin, Pays de la Loire et Poitou-Charentes) prévoyant de ranger bétonneuses et truelles avant la fin de 1993.

Ce respect du calendrier prévu n'a toutefois pas empêché quelques comportements atypiques. Ainsi, en Lorraine, le conseil académique de la vie lycéenne (CAVL), chargé d'approuver les projets retenus par les régions, a choisi de privilégier des opérations de rénovation lourdes dans 25 établissements (sur 129). Résultat : aucune n'était achevée en juin 1992. A l'inverse, l'académie d'Aix-Marseille a fait profiter du fonds de rénovation tous ses lycées sauf les 12 nouvellement construits. Autre exemple : la région Rhône-Alpes a utilisé une partie de son fonds de rénovation pour la mise en sécurité des machines et pour contribuer à la construction d'un nouveau lycée. Mais ces dérives ont été rares, souligne le rapport. Et sur toutes ces opérations, les représentants lycéens des CAVL semblent avoir eu leur mot à dire. La Franche-Comté, par exemple, qui avait souhaité intégrer sa part du fonds de rénovation à son propre budget-lycées, a dû accepter, sous la pression des lycéens, d'individualiser ces crédits...

La responsable du plan d'urgence remarque qu'en règle générale les petits travaux, *« faibles par leur coût mais répondant souvent à une attente forte des lycéens »*, ont été réalisés plus vite et à meilleur compte quand les maîtrises d'ouvrage ont été déléguées aux chefs d'établissement. Le lycée du Mirail, à Toulouse, a ainsi pu insonoriser 8 salles avec une subvention prévue pour 2 seulement.

Outre la rénovation des locaux, le plan d'urgence s'était soldé par la création de trois autres fonds, destinés à améliorer la vie quotidienne dans les lycées et reconductibles chaque année. Le « fonds de vie lycéenne », d'un montant de 30 000 francs en moyenne par établissement, devait permettre d'organiser, selon le choix des élèves, des activités culturelles, d'information ou de loisirs. A la fin de l'année scolaire 1991-1992, ces crédits étaient, en moyenne, utilisés à 70 % seulement. Pour Mme Wiener, plusieurs raisons expliquent ce phénomène pour le moins déroutant : l'effet de surprise *« devant l'arrivée de fonds sans précédent »*, mais aussi le souci de les utiliser à bon escient ou encore la relative indifférence des élèves.

Le fonds social sous-utilisé

Les crédits d'animation (51 millions de francs), destinés à rémunérer des intervenants extérieurs, ont été utilisés dans des proportions plus faibles encore, en moyenne (25 % à 40 %). Enfin, plus étonnant encore, le « fonds social lycéen », sur les deux années budgétaires, est resté lui aussi en partie sous-utilisé puisque 30 % des crédits n'ont pas trouvé preneur. Or il était destiné à offrir une aide financière ponctuelle à des élèves en grande difficulté. *« On constate des sous-consommations surprenantes compte tenu de la population scolaire des établissements concernés*, écrit Mme Wiener. *Suivant la remarque d'un correspondant, les pauvres raisonnent en pauvres et ont donc tendance à ne pas dépenser ou à n'allouer que des petites sommes. »* Et elle préconise un effort d'explication supplémentaire sur le caractère reconductible de ces crédits.

A travers leur mouvement, les lycéens de 1990 avaient aussi souhaité acquérir de nouveaux droits qui leur seront accordés par un décret de février 1991 : droits d'expression, d'association et de presse. En ce qui concerne les associations, qui peuvent être domiciliées dans le lycée et présidées par un élève majeur, Mme Wiener rappelle qu'une copie des statuts doit être remise au proviseur et que *« ni leur objet ni leurs activités ne peuvent avoir un caractère politique ou religieux »*. Mais aucun dérapage ne s'est, semble-t-il, produit, contrairement à ce que craignaient nombre de chefs d'établissement. De même, souligne le rapport, *« la crainte de voir apparaître des associations de « défense des élèves », exprimée à l'origine par des responsables d'établissement ou des commentateurs extérieurs n'était pas fondée »*.

« Citoyenneté balbutiante »

Les droits de réunion et de presse n'ont pas non plus provoqué les désordres prophétisés par certains. A l'exception de deux cas – l'opposition d'un proviseur à la venue de M. Harlem Désir, alors président de SOS-Racisme, dans un lycée parisien et un procès en diffamation intenté par des enseignants à un journal lycéen à Rochefort (*le Monde* du 22 août 1991) – ces nouveaux droits n'ont pas semé le trouble sous les préaux. Les lycéens ne semblent pas davantage s'être précipités pour animer et gérer eux-mêmes leurs foyers, rebaptisés « maisons des lycéens ». Combien ont été effectivement transformés dans leurs missions et dans leur fonctionnement ? Le rapport laisse la question dans le flou, se contentant de signaler que, dans de nombreux cas, et malgré quelques expériences notables à Créteil et à Reims, les foyers semblent être restés en l'état.

En résumé, estime Mme Wiener, *« les lycéens soucieux d'utiliser leurs nouveaux droits ne sont pas assez nombreux »*. Enfin, la création d'une carte de lycéen, supposée offrir des avantages dans le domaine culturel et des loisirs, a fait chou blanc. Municipalités et lycéens, censés négocier eux-mêmes des tarifs réduits dans leur ville ou leur quartier, ont boudé le dispositif. Et le ministère de la culture lui-même, pourtant placé aux premières loges depuis le mois d'avril dernier, n'a pas encore trouvé le moyen de négocier, pour les titulaires de la fameuse carte, des tarifs préférentiels dans quelques salles de cinéma, de théâtre ou de concert... Bref, comme le note Mme Plan d'urgence, deux ans après le mouvement de l'automne 1990, la *« citoyenneté lycéenne »* a encore de sérieux progrès à faire.

CHRISTINE GARIN

COURRIER

Cafétéria

Jack Lang, ministre de l'éducation nationale, a lancé, à la veille de l'été dernier, un programme de travaux d'urgence destinés à rénover les campus universitaires. Il s'est même rendu en personne sur certains sites, comme le centre d'arts plastiques Saint-Charles (Paris-I). Il a tout de même estimé que le centre devait être rénové et nous a affecté un crédit de 4,4 millions de francs. (...) Et les décisions concernant les travaux ont de quoi surprendre. Trois millions de francs sont affectés à la rénovation du hall d'entrée et à la création d'une cafétéria *design*. Le reste de la somme servant à l'application d'une peinture laquée (!) et d'un revêtement anti-graffitis ! S'agit-il de travaux d'urgence dans un centre universitaire qui ne répond à presque aucune norme de sécurité ? (...) La nouvelle philosophie du ministre semble être de vouloir bâtir des cafétérias qui comporteraient des universités et non des universités qui comporteraient des cafétérias !

SYRINE KRICHEN
et ALEXIS GLORIEUX
UFR d'arts plastiques Saint-Charles (Paris-I)

REPÈRES

COLLÈGES-INDUSTRIE. Lancée en septembre 1991 à l'initiative de l'Union des industries métallurgiques et minières (UIMM) avec le soutien du gouvernement, l'opération « Jeunes Industrie » est élargie cette année. En 1991-1992, quelque quatre cents contrats de partenariat ont permis à près de quatre mille élèves de quatrième et de troisième de découvrir, autour de projets à réaliser, l'entreprise et le milieu industriel. Pour 1992-1993, l'UIMM et la direction des lycées du ministère de l'éducation nationale prévoient la signature d'un millier de contrats permettant de familiariser sept mille collégiens avec le monde industriel. Pour favoriser ces rapprochements, l'UIMM vient de réaliser, pour les enseignants et pour les élèves, deux brochures qui se veulent à la fois des outils pédagogiques et des instruments d'information.

▶ **Renseignements : UIMM, 56, avenue de Wagram, 75016 Paris.**

SIDA. Mobilisation générale à l'occasion de la Journée mondiale du sida. Lundi 30 novembre, M. Jack Lang a inauguré le premier distributeur de préservatifs mis en place dans un lycée parisien (Voltaire). Interrogé sur les réticences de certains chefs d'établissement (*le Monde* du 26 novembre), le ministre de l'éducation nationale a rappelé que sa circulaire proposant l'installation de distributeurs de préservatifs dans les lycées datait de juin dernier et que les conseils d'administration des lycées, qui doivent être préalablement consultés, ne sont mis en place, pour 1992-1993, que depuis quelques semaines.

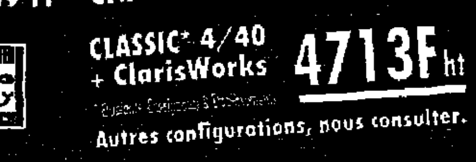
De son côté, M. Jacques Chirac, maire de Paris, a souligné, lundi 30 novembre, le travail d'information et de prévention mené par des équipes de médecins avec les lycéens : *« Il s'agit de leur faire comprendre comment on peut éviter cette maladie, mais aussi comment ne pas la transmettre. »* Quant à l'installation de distributeurs de préservatifs dans les lycées, le maire de Paris a déclaré n'y être *« pas opposé »*. Une manière de ne pas aller contre le sentiment général : selon un sondage CSA pour France Info et *Libération* publié le 1er décembre, 85 % des Français sont favorables à la présence de distributeurs dans les lycées.

Quant au Syndicat national des lycées et collèges (SNALC), il souligne, dans un communiqué, qu'*« une politique de prévention globale en la matière ne saurait se confondre avec quelques gestes à vocation médiatique dont le contenu scientifique est faible ou nul et les modalités d'application souvent indiscrètes et maladroites »*. Une prise de position qui rompt avec le silence en la matière des autres syndicats d'enseignants.

UNIVERSITÉ-ENTREPRISE. L'association Université et entreprise est en train de lancer une initiative originale destinée à renforcer les relations entre le monde économique et le monde universitaire. Pour renforcer les passerelles établies depuis quelques années, son secrétaire général, M. Michel Miet, met en effet sur pied un « club des présidents », avec l'ambition de rassembler présidents d'université et PDG de grandes sociétés et de leur permettre de développer leur coopération grâce à une meilleure connaissance mutuelle. Dès à présent, une vingtaine de PDG des plus grandes entreprises françaises ont donné leur accord ainsi qu'une douzaine de présidents d'université, notamment parisiens. L'association Université et entreprise espère rallier rapidement à cette initiative une dizaine de patrons et une douzaine de présidents d'université supplémentaires, notamment de province.

▶ **Renseignements : Université et Entreprise, 11, rue Bernard-Palissy, 75006 Paris, Tél. : 45-48-40-02.**





SOCIÉTÉ

En vue de la Coupe du monde de football de 1998

Le Grand Stade reste à Sénart

Le premier ministre, M. Pierre Bérégovoy, a confirmé dans un communiqué, mardi 1er décembre, le choix du site de la ville nouvelle de Sénart (Seine-et-Marne) pour l'implantation du Grand Stade en prévision de la Coupe du monde de football de 1998, écartant ainsi la candidature de Nanterre (Hauts-de-Seine).

Après avoir tourné autour de Paris pendant des années, après cinq derniers mois d'atermoiements, le Grand Stade revient à la case départ. Il demeure sur le site de Sénart, qu'il n'a officiellement jamais quitté depuis que M. Michel Rocard, alors premier ministre, l'avait désigné, le 7 février 1991. La dernière-née des cinq villes nouvelles de la région parisienne s'appelait encore Melun-Sénart et s'était imposée contre toute attente face à la candidature, donnée gagnante, de Tremblay-en-France (Seine-Saint-Denis). M. Rocard avait alors justifié son choix par la volonté de rééquilibrer l'Ile-de-France vers l'Est. Près de deux ans plus tard, seul le nom a changé. Parmi les raisons qui ont poussé M. Bérégovoy à ne pas désavouer son prédécesseur figure le même souci d'offrir un équipement à une région défavorisée par rapport à l'ouest de la capitale. Surtout, Sénart a conservé sa capacité de surprendre.

Un amortissement difficile

Car depuis que l'organisation de la Coupe du monde de 1998 a été attribuée à la France, le 2 juillet dernier, le Grand Stade de 80 000 places semblait s'éloigner de Sénart. Un poids lourd était entré en scène : la candidature de Nanterre, défendue par M. Charles Pasqua (RPR). Grâce à une habile politique de communication, le président du conseil général des Hauts-de-Seine a réussi à donner à son projet l'allure d'un favori. Le dossier de Nanterre insistait sur les points faibles de Sénart : l'éloignement de Paris et l'aspect résolument sportif du stade, susceptibles de poser des problèmes d'amortissement et d'effrayer les investisseurs privés, ainsi que le peu d'empressement du président du conseil général de la Seine-et-Marne, M. Jacques Larcher (UDF), à participer à son financement. Le sénateur des Hauts-de-Seine misait également sur le soutien unanime du milieu sportif et sur la préférence du ministre de la jeunesse et des sports, Mme Frédérique Bredin.

Ces dernières semaines, les atouts supposés du projet de Nanterre ont commencé à se retourner contre lui. La situation du stade, sur le Grand Axe et dans une zone fortement urbanisée, augmentait les coûts des infrastrucures de transport à la charge de l'Etat. Surtout, l'argument de la rentabilité se révélait à double tranchant. M. Pasqua avait de plus en plus de mal à dissimuler les motivations commerciales et les intentions sportives de son Grad Stade-parc des expositions (*le Monde* daté 15-16 novembre). Ces raisons ont poussé M. Bérégovoy à estimer que le Parc de France, *« plus complexe, plus coûteux et plus incertain quant au respect des délais de construction, ne conduit pas à remettre en cause le choix de M. Rocard »*.

Pour trancher ainsi, le premier ministre aura hésité juqu'au dernier moment. Et le choix de M. Bérégovoy ne règle pas toutes les difficultés du Grand Stade de Sénart. Le site, qui s'étend sur 60 hectares dont 13,5 consacrés à l'enceinte même, devrait coûter, selon l'estimation basse du syndicat d'agglomération nouvelle (SAN), 1,4 milliard de francs en tout. Avec une dizaine de manifestations sportives par an, l'amortissement du Grand Stade pourrait s'avérer difficile. Qui paiera si les investisseurs privés ne veulent pas prendre ce risque? Sur ce point, les promoteurs du projet de Sénart peuvent remercier la candidature de Nanterre. En soupesant les deux dossiers, le premier ministre semble s'être rendu compte qu'un financement du stade par l'Etat était inévitable, contrairement au vœu de M. Rocard qui souhaitait que l'argent public soit seulement consacré aux infrastructures des transports.

Le communiqué de M. Bérégovoy précise ainsi que *« l'Etat participera au financement de cette opération d'intérêt national et définira, conjointement avec les collectivités territoriales, les modalités juridiques et financières de la mise en œuvre du Grand Stade »*. Les négociations s'annoncent serrées puisque le président du conseil général de Seine-et-Marne, M. Larcher, ne se montre toujours pas disposé à faire des concessions. *« J'ai répété au premier ministre que je refusais que le conseil général apporte une garantie de 700 millions de francs et finance le déficit de fonctionnement, et j'attends de nouvelles propositions »*, nous déclarait-il dans la soirée de mardi, après avoir été reçu par M. Bérégovoy. Les élus de Sénart, face à la pression de Nanterre, ont affiné leur budget : ils ne demanderaient plus que 450 millions de francs aux pouvoirs publics. Ils maintiennent également que le groupement d'entreprises Fougerolle SAE et Spie-Batignolle reste très intéressé par leur projet. Mais l'Etat devrait tout de même payer plus que ce qu'il avait prévu à l'origine, avec le risque de devoir assumer un éventuel déficit.

A moins que la décision de M. Bérégovoy ne soit qu'une manière de ne rien régler en attendant le résultat des élections législatives de mars 1993. Le feuilleton du Grand Stade n'aurait alors pas fini de rebondir.

JÉROME FENOGLIO

□ **M. Charles Pasqua dénonce *« une décision politique »*.** – M. Charles Pasqua, sénateur (RPR) des Hauts-de-Seine, a dénoncé, mercredi 2 décembre, la décision du gouvernement d'implanter le Grand Stade à Sénart, *« une décision politique prise par des gens incompétents »* et *« frappée du sceau de l'incohérence du gouvernement socialiste »*. Interrogé sur RTL, M. Pasqua a estimé que le projet de Nanterre était *« équilibré et rentable »*, alors que Melun-Sénart est *« à 40 km de Paris »* et n'est *« pas rentable »*. *« Ça coûtera 1 milliard et demi aux contribuables »*, a-t-il ajouté.

REPÈRES

ÉDUCATION

La contre-attaque des minoritaires de la FEN

Le congrès de la Fédération de l'éducation nationale (FEN) devait s'ouvrir, mercredi 2 décembre, à Perpignan, pour tenter de mettre un terme à la crise qui secoue la fédération des enseignants depuis plusieurs mois et adopter un nouveau statut réorganisant la FEN de fond en comble *(lire l'article de Christine Garin, page 15)*. Dès mardi 1er décembre, cependant, les deux syndicats exclus de la fédération, le Syndicat national des enseignements de second degré (SNES) et le Syndicat national de l'éducation physique (SNEP), ainsi que les syndicats et courants de pensée réfractaires au nouveau statut se sont réunis, dans la même ville de Perpignan, pour exprimer leur refus de la recomposition engagée par la direction.

Ces « comités de liaison unitaires » (CLU), regroupant exclus et réfractaires, ont lancé un « appel » à la construction d'une *« FEN unitaire et pluraliste, indépendante et revendicative »*, ouverte à *« tous ceux qui ne se résignent pas à la division »* et regroupant *« dans leur diversité les syndicats nationaux, les courants de pensée et les sections départementales »*.

ESPACE

Ariane lance un satellite japonais

La fusée européenne Ariane a assuré avec succès, mardi 1er décembre, sa dernière mission de l'année, en lançant un satellite de télécommunications japonais de 2 780 kilos. Un lanceur équipé de deux propulseurs d'appoint à poudre (Ariane 42P), tiré à 23 h 48 (heure française) depuis le centre spatial guyanais de Kourou, a été utilisé pour cette cinquante-cinquième mission d'Ariane. Superbird-A, le satellite mis sur orbite, est le dernier d'une série de quatre, construits par Space Systems/Loral (firme américaine liée au groupe européen Alcatel-Alénia-Aérospatiale), pour la société Space Communications Corporation (groupe Mitsubishi). Tous ont été confiés à Ariane, mais le premier, lancé en juin 1989, était tombé en panne sept mois plus tard, tandis que le deuxième était détruit lors de l'explosion en vol du trente-sixième exemplaire du lanceur européen, en février 1990. Pour son prochain vol, prévu fin janvier 1993, Ariane doit lancer un satellite de télécommunications américain.

CARNET DU Monde

Naissances

Dorothée, Nicolas
et
Hugo PERRARD-BURKEL

ont la joie d'annoncer la naissance de

Clara,

le 18 novembre 1992, à Paris.

114, rue Amelot,
75011 Paris.

Décès

– Le directeur régional des affaires sanitaires et sociales d'Aquitaine,
L'inspecteur régional de la pharmacie d'Aquitaine,
Tout le personnel de la direction régionale des affaires sanitaires et sociales,
ont la tristesse de faire part de la disparition de

Mme Yvette CLÉMENT,
pharmacien inspecteur divisionnaire,

survenue à Cestas, le 29 novembre 1992, à l'âge de quarante-deux ans.

Ils s'associent à la douleur de sa famille.

– Mme Stéphane Desmarais,
M. et Mme Stéphane André,
Emmanuel et Sophie,
M. et Mme Christian Wirth,
Stanislas, Jérôme et Laure-Isabelle,
M. et Mme Serge Desmarais,
Marie-Axelle,
Axelle Nègre,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

M. Stéphane DESMARAIS,
officier de la Légion d'honneur,

survenu le 1er décembre 1992, dans sa quatre-vingt-huitième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 4 décembre, à 10 h 30, en l'église Notre-Dame-de-Grâce de Passy, 10, rue de l'Annonciation, Paris-16e.

Cet avis tient lieu de faire-part.

2, rue Georges-Leygues,
75116 Paris.

– Mme Jean Dieudonné,
son épouse,
M. et Mme Jean-Pierre Dieudonné,
Le docteur et Mme Fabrice Dournaux,
ses enfants,
M. et Mme Thierry Allavena,
Arnauld Dieudonné
et sa fiancée, Christine Macel,
Nathalie, Laurent, Cyril Dournaux,
ses petits-enfants,
Fabien Allavena,
son arrière-petit-fils,
Mme Joseph Boutry,
sa sœur,
Et sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Jean DIEUDONNÉ,
ancien élève
de l'Ecole normale supérieure,
membre de l'Académie des sciences,

survenu le 29 novembre 1992, dans sa quatre-vingt-septième année.

Les obsèques ont eu lieu à Lille, dans l'intimité familiale.

120, avenue de Suffren,
75015 Paris.

– Le président,
Le vice-président,
Et les secrétaires perpétuels de l'Académie des sciences
ont la profonde tristesse de faire part du décès, le 29 novembre 1992, de leur confrère,

Jean DIEUDONNÉ,
professeur honoraire des universités,

auteur de travaux originaux et de remarquables ouvrages sur les mathématiques et leur histoire qui le placent au premier rang des mathématiciens de notre siècle.

Les obsèques ont eu lieu à Lille, dans la plus stricte intimité familiale.

– Les collaborateurs de l'Association Nicolas-Bourbaki
ont la tristesse de faire part du décès de l'un de ses membres fondateurs,

Jean DIEUDONNÉ,

et s'associent à la douleur de sa famille.

(Le Monde des 1er et 2 décembre.)

– Le 28 novembre 1992,

Mme Huguette
FESSARD de FOUCAULT,

a quitté ses enfants,

Claude, Bertrand, Hugues, Marie-Charlotte, Vincent, Marie-Pierre, Marie-Thérèse, Marie-Dominique, Marion.

Ils ont été tout son bonheur.

De la part de
Professeur Claude Fessard de Foucault,
M. Bertrand Fessard de Foucault,
M. et Mme Hugues Fessard de Foucault,
M. et Mme Claude Boulet-Desbareau,
M. et Mme Vincent Fessard de Foucault,
M. et Mme Amaury de la Gastine,
Docteur et Mme Remi Chevrier,
Mlle Marie-Dominique Fessard de Foucault,
Mlle Marion Fessard de Foucault,
leurs enfants et petits-enfants.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 4 décembre, à 15 h 45, en l'église Notre-Dame-de-Grâce de Passy, Paris-16e.

Cet avis tient lieu de faire-part.

15, rue Raynouard,
75016 Paris.

– Le conseil d'administration et les membres de la Société française des analystes financiers,
Le directeur et les professeurs du Centre de formation à l'analyse financière,
Le directeur et le comité de rédaction de la revue *Analyse financière*,
ont la douleur de faire part du décès de

Roger HANNOSET,

le 29 novembre 1992.

La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 4 décembre, à 15 h 45, en l'église Saint-Sulpice, à Aulnay-sous-Bois.

– Mlle Florence Linay,
Sa famille,
Ses amis,
ont la tristesse de faire part du décès de

André LINAY,

survenu le 30 novembre 1992, à l'âge de quarante-sept ans.

La levée du corps aura lieu au funérarium de Vitry-sur-Seine, 49-51, quai Jules-Guesde, le vendredi 4 décembre, à 9 h 30.

L'inhumation, dans la plus stricte intimité, aura lieu à Billième (Savoie).

– Les FF∴ de la R∴L∴ les Zélés philanthropes
font part du passage à l'Or∴ Eter∴ de leur B∴A∴F∴

André LINAY,

Gém∴ Gém∴ Gém∴ mais esp∴.

Lucien MADRAS

nous a quittés lundi 30 novembre 1992.

Un culte d'actions de grâces sera célébré en l'église réformée, 15, rue de la Fraternité, à Vincennes (Val-de-Marne), le vendredi 4 décembre, à 10 heures.

De la part de
Sa femme, Arlette,
Et de ses enfants, Jean-Luc, Françoise et Gilles.

« Pour le juste une lumière est semée : et c'est une joie pour les cœurs droits. »
Psaume 97, verset 11.

13, rue Rabelais,
93100 Montreuil-sous-Bois.

– Mme Daniel Niarfeix,
son épouse,
M. Alfred Biscarlet,
son beau-père,
M. Roger Niarfeix,
son oncle,
M. et Mme Jean Mahé
et leur fille,
M. et Mme Jacques Artiges
et leurs enfants,
M. et Mme Jean Artiges
et leurs enfants,
ses cousines et cousins, petites-cousines et petits-cousins,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Daniel NIARFEIX,

survenu le 28 novembre 1992, à Paris, à l'âge de cinquante-huit ans.

Priez pour lui.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-Pierre-Saint-Paul de Montfermeil (Seine-Saint-Denis), le jeudi 3 décembre, à 14 h 15, suivie de l'inhumation au cimetière nouveau de Montfermeil, dans le caveau de famille.

78, avenue des Tulipes,
93370 Montfermeil.

– Mme Jean Perrotin,
Mme André Guillemot
et ses enfants,
Le docteur et Mme Michel Perrotin
et leurs enfants,
Et les familles Metzger, Bon. Renaud,
ont la douleur de faire part du décès du

professeur Jean PERROTIN,
chirurgien honoraire des hôpitaux,
membre de l'Académie de chirurgie,

leur époux, frère et beau-frère, oncle et parent.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 4 décembre 1992, à 9 heures, en l'église Saint-Pierre de Neuilly, 90, avenue Achille-Perretti.

Cet avis tient lieu de faire-part.

18, boulevard Maillot,
92200 Neuilly.

– Finistère.

Lucien PRIGENT,
sculpteur,

est décédé le 26 novembre 1992.

Une pensée est demandée à tous ceux qui ont apprécié ses œuvres.

Trobara,
29650 Plouégat-Moysan.

– M. Georges Verroust,
son frère,
M. et Mme Pierre Verroust
et leur fille,
Mme Hélène Benisty
et ses enfants,
M. et Mme Bernard Verroust
et leur fils,
M. et Mme Philippe Verroust
et leurs enfants,
M. Denis Verroust,
ses neveux et petits-neveux,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès du

Père Jean VERROUST,
chapelain d'honneur,

survenu le 30 novembre 1992, dans sa quatre-vingt-huitième année.

La cérémonie religieuse aura lieu en l'église Notre-Dame de Vincennes, 82, rue Raymond-du-Temple, le vendredi 4 décembre, à 9 h 45, suivie de l'inhumation au cimetière ancien de Vincennes.

Ni fleurs ni couronnes.

Remerciements

– *La famille*, profondément touchée des marques de sympathie qui lui ont été témoignées lors des obsèques de son cher défunt,

M. Patrick de LAVILLEON,

remercie toutes les personnes qui se sont associées à son deuil et celles qui ont apporté des fleurs et couronnes.

Messes anniversaires

– Pour le dixième anniversaire du rappel à Dieu de

Mlle Sylvanie GUINAND
et de
Mme Etienne BUFFET,
née Marie-Magdeleine Guinand

une messe sera célébrée en l'église Saint-Jacques du Haut-Pas, Paris-5e, le 12 décembre 1992, à 12 heures.

Communications diverses

– Le CBL et l'AJHL organisent une soirée commune pour le numéro spécial de la revue *Panoramique* sur les « Juifs laïques » avec des auteurs et la directrice adjointe de la revue, Mme M. Martineau, le 3 décembre 1992, au CBL, 10, rue Saint-Claude, Paris-3e; tél. 42-71-68-19.

Soutenances de thèses

– Patrick *Pleczon*, le 8 décembre 1992, à 14 heures, salle d'accueil de Sup'Aero, 10, avenue Édouard-Belin, 31055 Toulouse Cedex (Haute-Garonne) : « Eléments de méthodologie et outils pour l'assistance à l'opérateur : application à la conduite automobile ».

AUTOMOBILE

BMW : maintenir le cap

BMW-France n'est pas à plaindre. Dans un marché quelque peu frileux, celui des « hauts de gamme » particulièrement, elle tient une place plus qu'honorable, du moins parmi les importateurs. La célèbre firme de Munich, par l'intermédiaire de sa filiale, prévoit d'immatriculer en France en 1992 quelque 31 000 véhicules, soit une hausse de 7 % sur les chiffres de 1991, ce qui n'est pas rien si l'on considère l'état de santé du segment.

En réalité, pour l'essentiel, le cordon bleu de la diffusion est détenu par la série 3 de la marque, qui se détache nettement avec 17 750 voitures livrées en dix mois pour 7 150 unités de la série 5 et 720 de la série 7, la plus coûteuse, hors les 12 cylindres (50 exemplaires vendus en dix mois). En attendant un indispensable véhicule plus adapté aux aléas économiques de l'heure dont la définition devra passer obligatoirement par des tarifs raisonnables, une fiabilité traditionnelle, des acquis techniques réservés encore aux modèles les plus coûteux et par des dimensions moindres, BMW adapte à ses gammes ses dernières productions en motorisation.

La série 5, après la 7, prend ainsi un moteur V8 de 2997 cm³ à 32 soupapes qui sort 160 kW (218 ch) dont la souplesse et la discrétion acoustique atteignent des sommets. De louables soucis d'économies de matières premières amènent la machine à des consommations qui apparaissent frivoles pour peu que l'on ne mette pas, comme l'on dit vulgairement, le « pied dedans ».

Autrement dit, 10 litres environ suffisent pour faire 100 kilomètres, aux allures recommandées par la réglementation routière, ce qui est remarquable pour une voiture de ce type. Il faut néanmoins envisager d'autres efforts à la pompe si la route ouverte à d'autres allures l'exige, outre-Rhin par exemple. Un 6 cylindres, toujours en ligne chez BMW, se voit doté d'une commande variable de l'arbre à cames, ce qui améliore, selon le constructeur, puissance et couple (effort de propulsion) sur certaines plages d'efficacité. Pour mémoire le 4 cylindres de 1,8 litre est livrable désormais, ce qui n'était pas envisagé voici peu encore. Signe des temps?

La proportion des versions Diesel (plus de 60 % dans la série 5 et plus encore dans la série 3) confirme l'évolution de la clientèle de la marque, autrefois essentiellement tournée vers la conduite sportive et soucieuse d'étiquette sociale.

Pour autant, les responsables de BMW restent persuadés que les succès de la firme munichoise ont encore de beaux lendemains en s'en tenant au principe simple qui a été jusqu'ici le moteur de leur réussite : fabriquer des voitures irréprochables dans des gammes solidement définies. Est-ce aujourd'hui suffisant?

C. L.

► Aperçu du tarif (hors options) : pour la série 3 : de 130 200 F à 320 000 F; pour la série 5 : de 149 500 F à 534 000 F; pour la série 7 : de 309 900 F à 622 000 F; pour la série 8 (12 cylindres) avec options sans air-bag : de 621 000 F à 695 000 F.

CULTURE

MUSIQUES

Des images plein les oreilles

Aux Transmusicales de Rennes, Corman et Tuscadu s'approprient les musiques de film

RENNES

de notre envoyé spécial

Il faut à un groupe de rock un courage certain pour abandonner son répertoire, laisser derrière lui l'idée des concerts ordinaires (musiciens, projecteurs et public) et décider de faire autre chose. C'est le risque qu'ont pris Corman et Tuscadu, trio nîmois, comme son nom ne l'indique pas, tout au long des Transmusicales de Rennes. La première de leur *Pestacle* (nom puéril pour une entreprise adulte) s'est donnée mardi soir à Rennes.

Encouragés par un éditeur de musique (Jean Davoust, de Warner-Chappell) qui voulait voir vivre son fonds de catalogue, les musiciens de Corman et Tuscadu ont farfouillé dans le répertoire cinématographique et en ont ramené quelques trésors évidents (*le Tourbillon de la vie*, de *Jules et Jim*, le thème d'*Ascenseur pour l'échafaud*), méconnus (la musique de *la Révolution d'octobre*, de Frédéric Rossif) ou farfelus (*Popeye the Sailorman*). Ils ont passé ces chansons, ces thèmes, au filtre de leur méthode, qui dérègle, tord, amplifie, escamote le matériau de base. On peut en entendre le résultat sur un disque qui paraît ces jours-ci chez FNAC Music.

Restaient à montrer ces musiques orphelines de leurs images. Pour ce faire, Corman et Tuscadu se sont adjoint un quatrième polyinstrumentiste et se sont soumis à la discipline d'une mise en scène. Avec un décor (fauteuils de cinéma défoncés, machine à pop-corn hystérique) et des images, des diapositives projetées derrière les musiciens.

Il faut bien en convenir, le spectacle ne commence pas très bien, par trois adaptations lourdes, très électriques (*Touchez pas au grisbi*, *Popeye* et *l'Eau à la bouche*), très rock. En toile de fond, les diapositives sont littérales, collent au script ou au texte. Et puis Corman et Tuscadu s'emparent de *If I Were A Rich Man* (*Un violon sur le toit*) pour en faire un chant plaintif, alors qu'au fond de la scène se découpent des maisons en contre-jour qui pourraient aussi bien être un lotissement américain qu'un village russe. Suivent une version extrêmement inquiétante du thème de *Gremlins*, puis l'appropriation radicale d'*Ascenseur pour l'échafaud* (exposition du thème au cornet à piston, ajout d'un texte) et d'*Un seul dimanche au bord de l'eau* (changement de mélodie). Entre les morceaux, une amorce de pellicule rayée défile, le temps que les musiciens changent d'instruments. Le *Pestacle* trouve sa respiration, son inspiration. Les images arrivent toutes seules, avec ou sans le secours des diapositives. Quand survient *Lili Marlene*, joué très fort, très méchamment, on se refait un film, qui renvoie de l'avant-guerre aux caves punks berlinoises que filmait Wenders dans *les Ailes du désir*.

Malgré ses naïvetés, ses faux pas (finalement, *Pestacle* n'est peut-être pas un si mauvais titre pour cette incursion de néophytes sur les terres du théâtre), la tentative de Corman et Tuscadu vaut d'être vue, entendue.

THOMAS SOTINEL

► **Jusqu'au 5 décembre à 18 h 30 à la MC Mars, Rennes, dans le cadre des Transmusicales. Le 12 décembre au théâtre de Nîmes. Les 1er et 2 février 1993, au Passage du Nord-Ouest à Paris.**

Le retour des réalistes

Jeunes gens en casquette et bal du samedi soir, entre Fréhel et Les Garçons Bouchers

LES TÊTES RAIDES

au Bataclan

Samedi soir, à Ménilmontant : le rendez-vous est au Soleil, un rade comme on n'en fait plus guère à Paris. Un café multiracial, avec flippers en méforme, comptoir usé et arrière-salle enfumée. Ici, chacun fait comme il lui plaît. Anars, façon années 90 – «Il est interdit d'interdire», mais la révolte est restée au coin de la rue. Il flotte dans ce coin préservé du boulevard un petit air d'antan – années 20 ou 30 – indéfinissable. Les jeunes gens portent des pulls de travailleur, des chaussures à grosses semelles, et, surtout, la casquette, plate. Les jeunes filles ont chiné aux Puces des manteaux à martingale.

Les fins de semaine, il y a musique au Soleil. Le patron a confié l'animation de novembre, mois pluvieux, à La Tordue, trois compères (accordéon, guitare, tuba, grosse caisse, plaques de tôle, etc.) qui inventent des chansons noires, et se plongent avec délectation dans une sorte de néoréalisme irrévérent, où l'on retrouve le feeling Négresses vertes et la voix efforcée des Garçons Bouchers, période Fréhel.

Les trois garçons de La Tordue – voix mâles et T-shirts noirs – sont, par le biais des Chats pelés (un groupe de graphistes revendiquant l'héritage de l'art brut), très liés avec les six Têtes raides, un groupe né en banlieue sud, et plus avancés qu'eux en «musique-business» : ils viennent d'intégrer une multinationale du disque (WEA). Au Soleil, Les Têtes raides faisaient concert commun avec La Tordue. Prestation informelle, mais énergique.

Kali, à l'hélicon, Christian, au chant et à l'accordéon, Lulu à la batterie, Serge à la guitare, Grégoire au saxo et Anne-Gaëlle au violoncelle, mélangent l'électricité à la fanfare. Ils affectionnent les sonorités un peu déglinguées, les concepts faussement réalistes, les images surannées, et drôles, de la misère des rues. Depuis 1984, Les Têtes raides ont eu le temps d'atteindre un niveau musical fort enviable. D'albums autoproduits (*Not dead, but bien raide*, *la Galette molle*) en essais français (*Mange tes morts*, à la FNAC/Music), de soirées «baloches» en ballons d'essai (le Dejazet en juin dernier), Les Têtes raides précisent les contours d'une nouvelle mode, où Marianne Oswald jouerait le rôle de rapeuse new-wave, où Emile Vacher, l'inventeur du musette, se retrouverait aux côtés de La Mano Negra.

VÉRONIQUE MORTAIGNE

► **Le Bataclan, 50, bd Voltaire. Le 3, à 20 heures. Tél. : 47-00-30-12.**

PHOTO

□ **Précision.** – M. Henri Cartier-Bresson nous écrit à propos d'un document dont il est l'auteur, évoqué dans un article, rendant compte de l'exposition «l'Épreuve numérique», intitulé «Images nées sans lumière» (*le Monde* du 1er décembre). Il précise que *«ce document a été réalisé à partir d'un simili-négatif et non du négatif original, qui, seul est utilisé pour l'obtention des tirages destinés aux collectionneurs et ne fait l'objet d'aucun traitement informatique, reconstitution ou autre manipulation»*.

DANSE

Pur-sang en liberté

Le Festival de Cannes mise désormais sur la jeunesse. Avec des bonheurs divers

CANNES

de notre envoyée spéciale

De même qu'*«à La Rochelle, il n'y a pas que des pucelles»* (c'est le titre d'une pièce de Régine Chopinot que présentait le Conservatoire de Lyon), à Cannes, il n'y a pas que des retraités. On l'a vu au fil des représentations : Yorgos Loukos, nouveau directeur du Festival de danse, est en passe de gagner son pari d'attirer un public jeune, curieux de la création contemporaine.

Son plus gros risque, il l'avait pris en demandant une pièce à huit pur-sang appartenant à de notoires écuries internationales, amplement confirmés comme danseurs, mais peu ou pas du tout connus comme chorégraphes. La récolte aura été très inégale. Les bons danseurs ayant tendance à bien se servir eux-mêmes, on ne s'étonnera pas que trois solos l'aient emporté sur les pièces de groupe. Celui de Wally Cardona, encore sous l'influence de son maître Ralph Lemon pour son premier essai, captivant par son intériorité et une magnifique souplesse qu'il sait utiliser. Celui de Lance Gries, l'ange bleu de Trisha Brown, Pierrot lunaire en insolites ruptures et contrastes dans *Alter X*. Le plus extravagant : *Intoxicating Calm*, d'Arthur Aviles, le mini-Yul Brynner en caoutchouc, vedette de la compagnie Bill T. Jones. Nu comme un ver, il jaillit, rugit, plane, tourbillonne, caresse son sexe un moment isolé dans les ténèbres par le faisceau d'un projecteur, éructe, imite le Spectre de la rose, Tarzan et Bouddha, s'amuse comme un fou. Une tornade, une torride bête de scène. Un chorégraphe? Cela reste à prouver.

Pour la compagnie Castafiore, l'homme est un robot, mais c'est un robot dansant. Si son comique se fonde sur une satire pointue de nos automatismes gestuels et langagiers, il épate davantage encore par la perfection du synchronisme des mouvements et du play-back sur une bande-son délirante signée Karl Biscuit. On a revu avec plaisir son *Aktualismus Oratorio mongol*, déjà donné à Paris et ailleurs. On a trouvé un peu longuet son *Anathematic Kaos Illimited*, parodie de *la Guerre des étoiles* et de *Star Treck* à grand renfort de machines et de jargon pseudo-technologique.

De Ralph Lemon, chorégraphe américain connu en France par les œuvres qu'il a réglées pour le Lyon Opera Ballet, mais amenant pour la première fois sa troupe en Europe, on peut tout dire sauf qu'il est racoleur. L'austérité du programme présenté à Cannes confinait à l'héroïsme. *Folkdancers Sextet*, un peu baba cool, et *Phrases Almost Biblical*, explorations parfois laborieuses des mille manières de combiner le saut et la gyration, semblent d'un intérêt plus pédagogique que théâtral. Costumes gris, éclairages lugubres – nous sommes au royaume des Enfers, – *Perséphone* n'est pas une interprétation vraiment gaie du mythe antique. Mais son étrangeté, la tendresse désespérée des trois Pluton essayant de fléchir trois Perséphone glaciales, finissent par envoûter.

La révélation aura été la Phenix Dance Company, basée à Leeds (Grande-Bretagne), composée de cinq filles et cinq garçons, pour la plupart jamaïcains. Ils ont des corps enviables, entraînés à toute épreuve. Mieux encore, ils croient à ce qu'ils font, ils montrent un engagement et une ferveur qui rappellent ceux des danseurs de Martha Graham. Ils savent être drôles, exubérants ou graves. Des quatre pièces agréablement diverses qu'ils offraient, on retiendra surtout le beau *Sacred Space*, de Philip Taylor, sorte de rituel exprimant la peur et les espoirs d'une communauté dans un espace parfaitement maîtrisé.

Après de nouvelles odes à la jeunesse – Maurice Delente, Michel Kelemenis, le NDT 3, troupe junior du Nederlands Danse Theater, – le festival devait s'achever, mardi 1er décembre, par un hommage inattendu aux «vieux» avec le NDT 2, le petit groupe de quadragénaires lui aussi satellite du Nederlands. A Cannes, Terpsichore reconnaît tous ses enfants.

SYLVIE DE NUSSAC

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 5924

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II									
III					■			■	
IV					■			■	
V					■		■		■
VI			■						
VII		■	■						
VIII								■	
IX				■			■		
X								■	
XI	■				■				

HORIZONTALEMENT

I. Sont très contents quand on leur dit d'aller se faire voir. – II. Quand on ne peut plus nourrir ses enfants. – III. Difficile à décrocher quand il est grand. La grande presse. – IV. Des gens qui n'ont rien appris. Interjection. – V. Qu'il ne faut donc pas préférer. – VI. Largeur d'étoffe. Qui ne peut pas supporter la souffrance. – VII. Peut exiger une certaine tenue. – VIII. Eprouvée quand on a trop sifflé. – IX. Le préféré du collège. Lie. Eau. – X. Tamisées. – XI. Pas «vilaine». Comme une femme qui gagne sa vie petit à petit.

VERTICALEMENT

1. S'interposent entre le ciel et la terre. – 2. Moment qui précède le départ. Peut marquer le coup. – 3. Parler en fumant. Capable de rouler. – 4. Une machine pour rendre poli. Pronom. – 5. Particule. Forme parfois des perles. – 6. Des gens qui peuvent avoir besoin de monnaie. – 7. Etat d'Amérique. Période. Possessif. – 8. A une réaction humaine. Son dos fait une bosse. – 9. En France. Qui a fait ses preuves dans la résistance.

Solution du problème n° 5923

Horizontalement

I. Policiers. II. Lianes. Aa. – III. Onduler. – IV. Ut. Se. Ion. – V. Césarien. – VI. Obi. – VII. – Fuit. Asti. – VIII. Ondées. Un. – IX. Ria. Océan. – X. Moignon. – XI. Ente. As.

Verticalement

1. Plouc. Forme. – 2. Ointe. Union. – 3. Lad. Soldait. – 4. Inusable. Gé. – 5. Céleri. Eon. – 6. Ise. Ascot. – 7. Riens. En. – 8. Rà. On. Tua. – 9. Sain. Pinnes.

GUY BROUTY

ÉCONOMIE

BILLET

M. Bérégovoy et la dépendance

Les députés socialistes sont décidés à faire monter d'un cran la pression pour obtenir du premier ministre un projet de loi sur la prise en charge des personnes âgées dépendantes. Après avoir joué la carte de la pédagogie avec un rapport de la commission des affaires culturelles et sociales, puis celle de la persuasion en lançant, avec des députés de l'opposition, une pétition nationale (*le Monde* du 17 octobre), les voilà déterminés à taper du poing sur la table.

Mercredi 2 décembre, vingt-trois parlementaires socialistes et radicaux de gauche devaient annoncer qu'ils ne voteront pas le projet portant diverses mesures d'ordre social (DMOS), une première fois repoussé en commission, si l'hôtel Matignon n'accepte pas un texte élargissant les mécanismes de prise en charge de la dépendance. Les personnes âgées peuvent actuellement bénéficier d'une allocation compensatrice versée par les départements qui y consacrent quelque 10 milliards de francs. Or, des inégalités existent selon les régions, et les dépenses ne vont cesser de croître puisque les plus de quatre-vingt-cinq ans doubleront dans les vingt-cinq prochaines années pour atteindre deux millions.

Les milieux politiques, syndicaux et associatifs sont pourtant tous favorables à la création d'une allocation proportionnelle aux ressources et garantissant un meilleur accès aux soins. En 1991, M. Michel Rocard avait d'ailleurs promis d'y consacrer les 3 à 4 milliards de francs de plus-value fiscale générés chaque année par la non-déductibilité de contribution sociale généralisée. Trois semaines avant le terme de la législature, les socialistes exigent donc de M. Pierre Bérégovoy qu'il respecte non seulement l'engagement de son prédécesseur mais aussi le droit d'initiative parlementaire que M. Mitterrand souhaite précisément rehausser.

Pour les députés PS, il s'agit peut-être de la dernière occasion de peser sur les choix du gouvernement auquel ils reprochent d'abandonner, à l'approche des législatives, toute ambition dans le domaine social. Dans la nuit du 1er au 2 décembre, n'a-t-il pas accepté d'affadir encore un peu plus la loi sur la maîtrise des dépenses de santé, déjà passablement atténuée? *«Légiférer sur la dépendance serait une grande réforme de société. Si nous ne la faisons pas, la droite, elle, le fera»*, prévient M. Jean-Claude Boulard, député (PS) de la Sarthe. M. Bérégovoy dispose de peu de temps pour montrer qu'il peut encore comprendre un tel discours.

JEAN-MICHEL NORMAND

Près de 80 000 manifestants selon les organisateurs

M. Soisson estime que le succès de la manifestation de Strasbourg renforce la détermination de la France

La manifestation agricole contre le projet d'accord au GATT négocié entre la CEE et les Etats-Unis a rassemblé, mardi 1er décembre à Strasbourg, 45 000 participants, selon la police, et près de 80 000, selon les organisateurs. Venus de tous les pays de la CEE mais également de Suisse, d'Autriche, de Finlande et même du Japon et de Corée, les agriculteurs ont causé de sérieux dégâts sur leur passage en s'en prenant au mobilier urbain. Les accrochages, limités, avec les forces de l'ordre, ont fait une dizaine de blessés dont un grave. M. Jean-Pierre Soisson, ministre de l'agriculture et du développement rural, a estimé, sur France-Inter, que *«la détermination du gouvernement à s'opposer au projet d'accord entre la Commission et Washington avait été renforcée par le soutien à la cause française que les organisations professionnelles de tous les pays ont apporté»*. *«Nous savons maintenant que tous les agriculteurs européens sont avec nous»*, a indiqué M. Luc Guyau, président de la FNSEA.

Une onde de colère dans un couloir désert

STRASBOURG

de notre envoyé spécial

La marée humaine a déferlé sur une ville morte. Et il n'y avait peut-être rien de plus frustrant que de se sentir aussi fort et impuissant, de s'engager comme une lame de fond sans fin, d'accumuler et de déployer autant de monde, de visages rugueux, de poignes fermées, de regards identiques et de voir cette intensité de colère, de tristesse et de fierté imprégner une ville sans témoins.

Strasbourg avait vidé les rues de ses passants et de ses écoliers, gommé à la peinture grise chaque panneau indiquant la direction du Parlement européen et soigneusement camouflé les quatre mille policiers. Strasbourg s'était faite petite en attendant le déluge. De la place de Bordeaux au stade de football de la Meinau, elle lui avait réservé une artère de 6 kilomètres : les agriculteurs de France et d'Europe s'y sont engouffrés dans la fumée des pétards et d'un brasero, au son des cloches d'alpages et des «fusées à corbeaux», ces feux de Bengale tirés au revolver d'alarme, traînant des fourches et des arbres morts, hissant un crâne de vache sur une pique, portant des sacs de graines à la main (au cas où il aurait fallu faire glisser les policiers) et des sandwiches gros comme des demi-pains.

La vague est passée, une onde de colère dans un couloir désert, et elle a pu se soulager dans l'enceinte d'un stade, comme s'il avait fallu cette chambre d'écho, ce lieu d'exutoire, pour que cette foule, à défaut de se frotter contre les policiers et les bâtiments officiels, crie sa haine et jette ses boulons et ses fusées sur une pelouse de football, baptisée pour l'occasion «terre en jachère» et se moque – presque effrontément – des discours des dirigeants dont on ne pouvait entendre dans le vacarme des pétards que les bribes pathétiques : *«Dans une démocratie, même une minorité a le droit à l'existence»*, *«Il faut mettre les Etats-Unis à leur place»*.

«Paysans = sang = terre»

Ils avaient défilé, fustigeant le GATT et les Américains, traitant de *«traître»* M. Mac Sharry, avec des slogans qui se voulaient plein de bon sens : «Pas de pays sans paysans», «L'argent des armes pour l'agriculture, pas de famine dans le monde», «Une partie du monde lutte contre la faim, l'autre se bat pour limiter sa production». Ou cette simple pancarte, à lire comme le balbutiement d'un dernier cri, tragique : «Paysans=sang=terre».

Souvent, tout au long du parcours, des jeunes et des moins jeunes ne pouvaient s'empêcher de se précipiter sur les pancartes qui restaient encore accrochées aux arbres, les panneaux de circulation, les abribus, les feux de signalisation. A plusieurs, certains arrivaient à les faire voler en éclats, d'autres lâchaient des pétards dans des boîtes, jetaient des œufs, des tomates, des carottes sur les rares Strasbourgeois qui pourtant les acclamaient depuis leurs fenêtres. Ces supporters changeaient de tête quand ils se voyaient systématiquement visés par les fusées corbeaux, et une dame fut touchée à la tête. Une autre qui distribua de la nourriture aux manifestants dut, quelques minutes plus tard, refermer ses volets, assaillie sous les projectiles. Des Allemands venus de Saxe, en combinaison de travail rouge, se sont éclipsés, avec leur drapeau noir, un étendard représentant un glaive – *«celui du Kaiser»*, précisaient-ils – transperçant un socle de charrue, et ont tenté une attaque contre les barrages de police protégeant l'accès au Palais de l'Europe, l'édifice, tout comme le consulat américain, dont le défilé s'était pourtant consciencieusement tenu à l'écart. Puis ils sont rentrés dans le rang, rejoignant une importante délégation italienne qui, elle, restait fidèle à une image bon enfant, les paysans du Piémont et de Lombardie s'époumonant à souffler dans des sifflets, enrôlant les jeunes filles sur leur passage.

Costume de ville, chaussures de sport et bonnet sur la tête, les Japonais, venus à une dizaine, se sont vite éclipsés, sans doute affolés par tant de bruits de pétards. Les Coréens, aussi nombreux, persistaient, à jouer du *Zing* et du *Kwang Gu Ri*, sorte de symballes au gong puissant. *«C'est ce qu'on joue le matin quand on part à la rizière pour se donner du courage»*, explique Kim, cinquante-trois ans, représentant d'une coopérative agricole et propriétaire... de 1 hectare de terre. – *«C'est la taille moyenne des propriétés chez nous.»*

Italiens, Finlandais, Autrichiens, Allemands, Irlandais, Belges, Hollandais, Danois, Suisses, Espagnols et bien sûr Français. Tous se regardent, se jaugent avec pudeur, avec ces mêmes visages d'homme de la terre. Ils se scrutent sans pouvoir se parler, peut-être avec ce mélange de la reconnaissance des hommes du même métier et la méfiance de ceux qui sont en concurrence, ces paysans qui sont contre Maastricht et qui défilent, malgré tout, côte à côte, comme s'il n'y avait plus d'autre choix que cette tour de Babel frappée d'une même malédiction.

Car à les écouter, qu'ils soient riches, pauvres, du nord de l'Europe, du sud, voire du Sud-Est asiatique, la menace américaine à travers l'adoption des accords du GATT marquerait l'émergence d'un nouveau monde à l'intérieur duquel bien peu d'entre eux garderaient une place. Enrique, trente-quatre ans, 90 hectares de blé et d'oléagineux en Aragon (Espagne) : *«Mon village va disparaître. Moi, dans les cinq prochaines années, je ne sais pas ce que je fais. Peut-être je vais réussir à trouver une place à la General Motors qui implante une usine dans la région. Je travaillerai la semaine à l'usine, et le samedi, dimanche à la ferme avec mon père et mon frère. On va perdre trop d'argent autrement. Ou alors il faudrait se regrouper, former des coopératives, mais en Espagne, les gens restent encore trop divisisés.»*

Albert, soixante-quatre ans, 60 hectares d'herbages et de céréales dans le sud de la Belgique : *«Je pars à la retraite totalement découragé pour le seul fils qui, sur mes cinq enfants, avait eu le courage de reprendre l'exploitation. Sa femme va devoir chercher un travail ailleurs pour assurer un revenu fixe. On va perdre 25 à 40 % de nos revenus. Un quart des agriculteurs belges vont arrêter. C'est de l'élimination pure et simple, tout cela à cause de l'arrogance américaine, cette manière de dire : poussez-vous qu'on s'y mette, en s'arrogeant nos marchés. On a fermé les charbonnages et les aciéries pour manque de compétitivité, et nous, c'est l'inverse, on nous demande d'arrêter parce que nous produisons trop, c'est un comble!»*.

«On va y perdre notre âme»

Les agriculteurs, *«nouveaux sidérurgistes»* de la société, c'est bel et bien ce spectre qui domine toutes les conversations, chacun étant persuadé qu'on a décidé ou laissé faire, qu'en tout cas le mouvement est irréversible : la profession est sinistrée. *«Vous vous souvenez de ce que pensaient les paysans sur les premiers chômeurs dans les années 70, le chômage, c'est quelque chose de complètement inconcevable pour un agriculteur qui travaille sept jours sur sept*, explique Pierre, quarante-trois ans, propriétaire de 190 hectares de céréales dans le Loir-et-Cher. *Le plus terrible, c'est, que les agriculteurs vont au mieux devenir ces faux chômeurs qu'ils méprisaient auparavant. C'est grave, on va y perdre notre âme à force de toucher des subsides pour des terres qu'on renoncerait à cultiver. Il n'y aura plus cette logique de rémunération pour un produit ou un service rendu»*.

«Grand propriétaire», Pierre, après des études supérieures, y avait cru à cette agriculture moderne, intelligente, associant la gestion optimale et les nouvelles techniques, heurtant les traditions telles les semailles sans labour, s'associant avec ses voisins en une sorte de *«cercle de qualité»* où *«nous réfléchissons à plusieurs, échangeons nos expériences, nous sécurisons dans nos choix et cherchons toujours les moyens de diminuer nos charges»*. Un peu conquérants, prêts à s'adapter, quitte à se faire traiter de *«collabos quand nous sommes allés avant l'heure à Bruxelles pour nous informer de ce que la PAC nous réservait afin d'avoir des indicateurs et de pouvoir faire des projections sur nos exploitations»*.

Avec la PAC, Pierre s'était préparé à des baisses de revenus, mais il pensait encore pouvoir s'adapter. Avec le GATT, *«je me sens comme un fabricant de chemises françaises concurrencé par Taïwan»*. Et tout au long du trajet, dans le car qui le mène de Tours à Strasbourg, il soupire, se rassure, n'ose pas y croire : *«Ils ne vont quand même pas appliquer tout ça aussi vite. Il va y avoir des mesures d'adaptation, j'espère.»* Sans cultiver trop d'illusions sur ce qui pouvait encore sauver la communauté agricole : *«Autrefois, il y avait une véritable solidarité, c'était ancestral, cette considération du voisin. Aujourd'hui, nos campagnes sont devenues des fosses aux lions et, dans une fosse aux lions, c'est toujours celui qui gagne qu'on applaudit.»*

Plus menacé, Jean-Christophe, lui, du haut de ses vingt-quatre ans, semble paradoxalement plus serein, habité par une certitude qu'il répète tranquillement, en rigolant car il sait que cela peut paraître un peu déraisonnable : *«Quoi qu'il arrive, on ne me bougera pas de ma maison, de mon village. J'irai couper du bois, je ferai n'importe quoi mais ma vie, elle est sur ma terre.»*

DOMINIQUE LE GUILLEDOU



INDICATEURS

ETATS-UNIS

• **Indice composite : + 0,4 % en octobre.** – L'indice composite des principaux indicateurs américains, censé préfigurer l'activité des trois à six prochains mois, a augmenté de 0,4 % en octobre par rapport à septembre, soit sa première augmentation en trois mois, a annoncé mardi 1er décembre le département du commerce. Six des onze indicateurs composant l'indice ont enregistré des résultats positifs en octobre, notamment en matière d'emploi et de consommation (les commandes de biens d'équipement et les demandes de biens de consommation et de permis de construire ont augmenté).

CEE

• **Croissance : + 1,1 % en 1992.** – La Commission européenne devait adopter, mercredi 2 décembre, un rapport sur la situation économique dans la Communauté, qui sera présenté au sommet d'Edimbourg les 11 et 12 décembre. Selon ce rapport, la croissance dans les douze Etats de la CEE n'atteindrait en moyenne que 1,1 % en 1992 et serait comprise entre 1 % et 1,5 % en 1993. Face à cette croissance très molle, les Douze pourraient adopter lors du sommet d'Edimbourg un plan de relance.

La compagnie d'assurances publique prend 37,4 % de Nordstern

L'UAP riposte à Suez

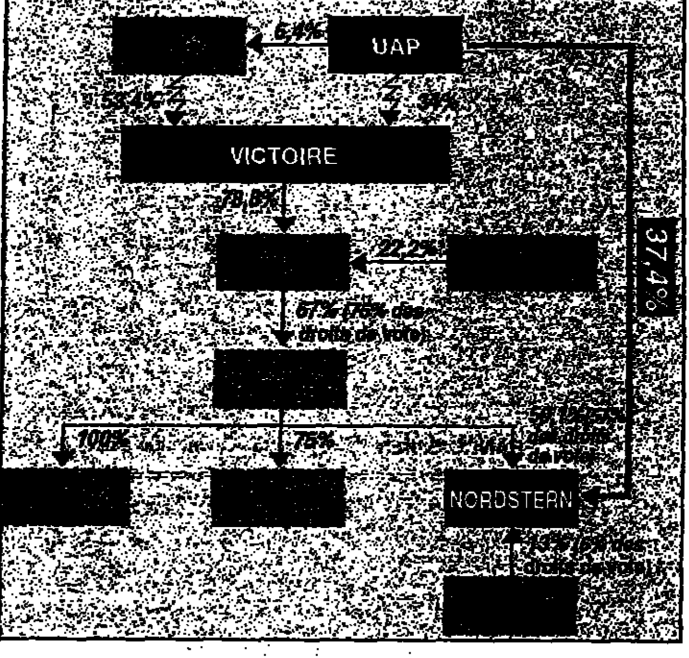
Après la rupture des négociations avec Suez au sujet de la Compagnie d'assurances Victoire et de sa filiale allemande Colonia (*le Monde* du 29 novembre), la riposte de l'UAP ne s'est pas fait attendre. Prenant acte, mardi 1er décembre, de la décision de Suez de ne pas poursuivre les discussions compte tenu de *«l'écart entre les différentes positions»*, le conseil de l'UAP a annoncé dans le même temps l'acquisition de 37,4 % de Nordstern, une des filiales d'assurances de Colonia, auprès du groupe suisse Winterthur. Une manœuvre qui ressemble étrangement à une tentative de contournement.

L'opération semble d'autant plus intéressante pour l'UAP que la compagnie publique ne devrait pas débourser le moindre centime. Les 37,4 % de Nordstern seront payés à Winterthur par des actions UAP. A l'issue d'une augmentation de capital, le groupe suisse devrait ainsi se retrouver à la tête de 3 % du capital de l'UAP. Nordstern occupe par ailleurs une position stratégique au sein de la galaxie Colonia. Avec environ 9 milliards de francs de primes collectées, Nordstern représente un tiers de l'activité de Colonia mais, avec 320 millions de francs de résultats en 1991, plus d'un tiers de ses bénéfices.

Enfin, le message à destination de Suez est clair : pour l'UAP et son président, M. Jean Peyrelevade, le dossier Victoire-Colonia est loin d'être clos. En dépit de deux ans de tragi-comédie et de négociations à rebondissements où tous les scénarios possibles ont été envisagés, M. Peyrelevade ne renonce pas à mettre la main sur le troisième assureur allemand Colonia, en échange de sa participation de 34 % dans Victoire et des 14 milliards de francs investis en novembre 1989. Après avoir reçu une fin de non-recevoir signifiée à la fois, jeudi 26 novembre, par le conseil d'administration de Suez et par le président de Suez, M. Gérard Worms, dans *le Monde* du 1er décembre – *«il faut savoir s'arrêter»*, – M. Peyrelevade contre-attaque immédiatement et en Allemagne au cœur du groupe Colonia qu'il convoite.

Il se donne même les moyens d'influer directement sur la gestion d'une des filiales de Colonia, ce qu'il n'avait jamais pu faire auparavant. M. Peyrelevade se donne ainsi des atouts pour faire monter la pression sur Suez dont il est, par ailleurs, le principal actionnaire. Mais il n'est pas sûr que cela soit suffisant.

ERIC LESER



Manœuvre de contournement de l'UAP

Conflit dans les assurances

La Mixte perd un procès contre Allianz

Le conflit qui oppose depuis près d'un an le groupe d'assurances allemand Allianz à son partenaire minoritaire, la Compagnie de navigation mixte (CNM), au sujet de leur filiale commune Allianz Via Holding, vient de tourner à l'avantage de l'assureur d'outre-Rhin.

Mardi 1er décembre, la cour d'appel de Paris a rejeté les deux demandes formulées par la CNM. Le groupe de M. Marc Fournier souhaitait la nomination d'un expert pour étudier les conditions d'apports de la filiale dommages d'Allianz à la holding commune Allianz Via Holding et la suspension des opérations de fusion entre les sociétés d'assurances dommages de cette holding. De plus, la Mixte a été condamnée à verser 200 000 francs à titre de dommages-intérêts.

Cette histoire compliquée commence en octobre 1989, lorsque, pour contrecarrer des attaques boursières et sauver l'intégrité de son groupe, M. Fournier décide de vendre la moitié de ses actifs d'assurances (Via, Rhin et Moselle) à Allianz Europe. Quelques mois plus tard, en mai 1990, le numéro un allemand s'assure seul le contrôle des compagnies d'assurances par le biais d'un regroupement de ses activités françaises avec celles de la Mixte, le tout chapeauté par une société commune Allianz Via Holding détenue à 66 % par Allianz et à 34 % par la Mixte.

Le litige éclate au début de l'année lors de l'évocation des comptes consolidés de leur filiale commune. Les dirigeants de la Mixte auraient alors découvert qu'Allianz avait retiré son soutien en réassurance aux activités dommages d'Allianz France. La suppression de ce contrat contribue pour une part importante aux 559 millions de francs de pertes du holding.

Plusieurs procédures ont été engagées par M. Fournier. La première, qui vient d'être jugée en appel le 1er décembre, concernait une demande d'expertise de minorité. La seconde, déposée auprès du tribunal de grande instance de Paris en juillet, portera sur le dol.

DOMINIQUE GALLOIS

ÉCONOMIE

MONNAIES

Tandis que la Bundesbank exclut tout assouplissement de sa politique

Le mark a effectué une vive remontée à Paris

Le franc s'est affaibli vis-à-vis du mark, dont le cours, à Paris, est passé de 3,39 francs à la fin de la semaine dernière à 3,41 francs mardi 1er décembre, la Banque de France intervenant à ce niveau pour stopper la dégradation de sa monnaie. Mercredi 2, la Bundesbank a, pour sa part, annoncée qu'elle achèterait des francs.

Cet affaiblissement n'a pas été provoqué par une nouvelle attaque contre le franc, après celle de la troisième semaine de septembre, mais plutôt par un renforcement général du mark sur tous les marchés, notamment vis-à-vis du dollar, qui est retombé de 1,60 DM à 1,57 DM et de 5,42 francs à 5,36 francs. Ce rebond de la monnaie allemande est attribué aux déclarations du président de la Bundesbank, M. Helmut Schlesinger à la *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, selon lequel il n'y a aucune possibilité d'un assouplissement de la politique de la banque centrale tant que l'inflation et la croissance de la masse monétaire seront aussi fortes outre-Rhin.

Selon les analystes, ces propos renverraient au printemps 1993 la possibilité d'une nouvelle baisse des taux d'intérêt à Francfort, et donc dans l'ensemble de la zone mark, à laquelle « appartient » la France. Ajoutons que les tensions au sein du Système monétaire européen entretiennent une sorte de fièvre rampante, nourrie par les interventions des banques centrales, les rumeurs persistantes d'un nouveau réalignement des monnaies secondaires, livre irlandaise ou couronne danoise. Mardi, par exemple, on a relevé de gros achats de marks en provenance de Scandinavie, région où les perturbations monétaires sont très fortes depuis trois mois.

FRANÇOIS RENARD

Les trois cercles de l'Europe monétaire

Suite de la première page

Les monnaies périphériques, comme le mark finlandais et la couronne suédoise, ont abandonné l'ancre. Même s'il a échappé à la dévaluation, le franc a été l'objet de la plus violente offensive spéculative qu'il ait jamais connue. A l'instar de la France enfin, les pays qui s'accrochent au deutschemark sont obligés de conserver des taux d'intérêt élevés, malgré une mauvaise conjoncture économique. Comment expliquer ce retour, en Europe, de l'instabilité monétaire? Le SME lui-même n'est pas en cause, ce sont davantage les conditions politiques de son fonctionnement qui manquent. A cet égard, quatre remarques s'imposent.

Premièrement, le SME est souvent pris pour un système de taux de change fixes. Entre 1987 et 1992, aucun ajustement monétaire important n'a été effectué. Grave erreur. Le SME est, comme le rappelle désormais constamment M. Michel Sapin, ministre français de l'économie, *« un système de taux de change fixes mais ajustables »*.

Dédramatiser les réajustements

Les réalignements monétaires devraient y être naturels et dédramatisés. L'ambition du SME, la stabilité monétaire, est de réduire la fréquence de ces modifications de parités. Mais celles-ci restent nécessaires tant que subsistent des divergences économiques entre les pays membres. N'étaient les conditions dans lesquelles elles ont été réalisées, les dévaluations récentes ne sont donc pas le signe d'une crise du SME.

Deuxième observation, ce double aspect (des taux de change fixes mais ajustables) confère au SME un caractère profondément contradictoire. Chaque réalignement contredit l'objectif de stabilité. Entre les autorités monétaires et les opérateurs sur les marchés des changes, la bataille est permanente. Ayant gagné sur la livre, les spéculateurs anticipent inéluctablement une autre dévaluation et ils ont joué la lire, puis la peseta, aujourd'hui, la punt irlandaise, la couronne danoise et le franc français. *« Le SME est aussi une incitation puissante à la spéculation »*, notait à juste titre, le 1er décembre à Cologne, le président de la Bundesbank, M. Helmut Schlesinger. Le SME est un système transitoire, conçu comme tel, qui ne peut fonctionner que dans une perspective donnée, celle de la monnaie unique.

Troisième remarque, les crises de cet automne ont, à chaque fois, débuté par des tensions autour d'une monnaie périphérique au SME, le mark finlandais à la mi-septembre, la couronne suédoise à la mi-novembre. Les autorités monétaires de Finlande et de Suède avaient décidé unilatéralement de rattacher leur monnaie à l'écu. L'expérience vient de démontrer que ce type d'association spontanée et unilatérale n'est pas viable.

Quatrième point, le SME est un cadre qui nécessite une volonté de coopération et de solidarité entre les pays y participant. Plus qu'une crise du SME, la crise actuelle résulte de ce manque de volonté. Dans chacun des pays-membres et sous l'effet notamment des difficultés économiques, le leadership politique est affaibli, la détermination européenne aussi. C'est le retour du chacun pour soi. Les comportements de la Bundesbank (qui maintient et impose à ses partenaires des taux d'intérêt très élevés), mais aussi celui du gouvernement britannique, sont à cet égard symptomatiques.

Le SME n'est pas *« moribond »*. Mais il est en crise. Aujourd'hui, trois éléments risquent de provoquer sa mise à mort. La non-ratification du traité de Maastricht par le Danemark et la Grande-Bretagne tuerait toute perspective d'une union monétaire à Douze. L'aggravation des tensions entre Paris et Bonn ensuite, à propos du GATT notamment, pourrait avoir des conséquences sur le couple franc-mark. Malgré l'entente formalisée par le communiqué du 23 septembre – en pleine bataille du franc – les menaces sur la stabilité de ce couple sont réelles.

Outre-Rhin, l'intérêt pour la monnaie unique enfin risque de s'émousser au fur et à mesure des progrès de la réunification. Compte tenu de ces risques, il est utile de réfléchir dès à présent à une voie nouvelle pour la construction monétaire européenne. On peut en imaginer de nombreuses. Celle d'une Europe composée de trois cercles en est une. Suggérée timidement par M. Sapin dans un entretien avec le *Financial Times* daté du 19 novembre, elle permet de reprendre simultanément les démarches visant à l'approfondissement et à l'élargissement de l'intégration monétaire européenne.

Un centre intégré

Dans cette Europe monétaire concentrique, le premier cercle, central, préfigurerait par anticipation l'UEM. Il s'organiserait autour du couple franc-mark. Le second cercle regrouperait les candidats au noyau dur, les pays déterminés politiquement à poursuivre leurs efforts de convergence. Ces deux premiers cercles fonctionneraient *grosso modo* comme le SME actuel mais avec un centre intégré, plus fort et plus stable. Au sein du troisième cercle se retrouveraient les pays qui souhaitent s'arrimer à cette zone de stabilité monétaire. Ses relations avec le centre seraient davantage organisées.

C'est évidemment sur le noyau dur que se concentrent les principales questions. Les pays membres? Ceux qui répondent déjà à certains critères de convergence économiques. Pourraient en faire partie l'Allemagne, la Belgique, le Luxembourg, les Pays-Bas et la France. Mais aussi l'Autriche, voire la Suisse. Organisé autour du couple franc-mark, quel en serait le fonctionnement? C'est là que pourrait se situer une initiative franco-allemande. Pour l'instant, Paris et Bonn hésitent.

De nombreux experts pensent, comme M. Alain Prate, vice-président de la BEI, qu'*« il vaudrait mieux trouver un accord sur une politique monétaire européenne générale sans attendre 1997 ou 1999, même si un nombre plus restreint de pays étaient impliqués »*. Paris est en fait vivement opposé à l'idée de précipiter la phase trois de l'UEM, la création immédiate avec un nombre limité de pays d'une banque centrale européenne et d'une monnaie unique. Le gouvernement français y voit deux risques : celui d'abord de donner l'impression à certains pays de les exclure (Italie, Espagne...) de la convergence. Celui ensuite de se retrouver dans la « zone mark », au sein d'une « Bubof », comme on dit déjà à Londres (le mariage de la Bundesbank et de la Bank of France) dans un face-à-face déséquilibré avec les « gnomes » de Francfort pour la définition de la politique monétaire.

L'hypothèse d'une union monétaire restreinte immédiate étant exclue, d'autres sont envisageables. Certains imaginent l'instauration d'une parité fixe immédiate entre le franc et le mark. D'autres suggèrent de resserrer la marge de fluctuation entre ces deux monnaies. De 2,25 % autour du taux pivot, cette marge n'est déjà plus que de 0,5 % officiellement pour le florin néerlandais et de 0,2 % officieusement pour le franc belgo-luxembourgeois. *« La France n'est pas la Belgique »*, s'insurge-t-on à Paris en réaction à cette perspective. Un grand pays comme la France ne peut abandonner ainsi sa politique monétaire à une autre puissance. Elle cherche plutôt à la partager.

Une voie plus progressive

Une autre voie, plus progressive, consisterait à accélérer *de facto* la phase deux sans précipiter la phase trois pour ce petit noyau. Sans effet d'annonce, Paris et Bonn pourraient renforcer leur coopération monétaire. La France pourrait donner, à cet égard, l'assurance aux Allemands d'accorder rapidement à la Banque de France son indépendance. (voir la chronique de Paul Fabra dans « le Monde-l'Economie » du 30 novembre). Une telle construction, en trois cercles, écarterait la crainte française de l'exclusion puisque les pays du deuxième cercle, comme l'Italie, seraient toujours dans un mécanisme du type SME élargi.

Le troisième cercle enfin pourrait aider au rapprochement des pays candidats à l'adhésion à la CEE. Les relations entre leurs monnaies et l'écu devraient être mieux définies qu'actuellement. Dans ce dernier club pourraient se retrouver non seulement les monnaies des pays nordiques, mais aussi celles de certains pays d'Europe de l'Est et, si elle le souhaite, la Grande-Bretagne.

Cette Europe en trois cercles, est-ce un projet utopique? Le climat politique n'est, il est vrai, guère favorable à une quelconque initiative globale de ce type. Affaibli, le pouvoir en France est, on le sait, opposé à toute Europe à deux ou trois vitesses. Le traité de Maastricht prévoit pourtant bien explicitement un fonctionnement à deux vitesses au cours de la troisième phase : seuls les pays respectant les critères de convergence seront admis à participer immédiatement à l'UEM.

Si les responsables européens refusent aujourd'hui d'imaginer de nouvelles approches, celles-ci pourraient s'imposer à eux sans qu'ils puissent en maîtriser le développement. Si Paris et Bonn ne trouvent pas aujourd'hui les moyens de rassurer les marchés en dessinant un avenir monétaire prévisible, on risque d'avoir une Europe à vingt-quatre vitesses. Ou plus peut-être, au rythme de la désintégration actuelle

ERIK IZRAELEWICZ

AFFAIRES

Crise dans la haute couture

M. Jean-Louis Scherrer est remercié par ses actionnaires

Les actionnaires de la maison Scherrer – le groupe japonais Seibu et Hermès – ont annoncé, mardi 1er décembre, qu'ils avaient mis fin au contrat de M. Jean-Louis Scherrer dans le cadre d'un plan de restructuration de l'entreprise.

C'est en mars 1990 que M. Jean-Louis Scherrer avait cédé la maison dont il était le fondateur, ne conservant que 10 % du capital. Les tentatives de développement menées depuis n'ont pas donné les résultats escomptés. La mauvaise conjoncture et les rapports difficiles entre le créateur et les actionnaires ont, notamment, contraint Hermès et Seibu à remettre 80 millions de francs dans cette société qui réalise un chiffre d'affaires de 140 millions de francs.

« Nous allons procéder à un plan d'économies et à un plan de développement », a annoncé M. Patrick Thomas, président-directeur général de l'entreprise. Le plan d'économies va aboutir au licenciement de la moitié des 135 salariés. La réalisation du prêt-à-porter sera confiée à l'industriel Gaston Jaunet et les accessoires à Hermès. Les nouveaux responsables comptent, aussi, relancer l'activité haute couture qu'ils ont confiée à M. Erik Mortensen, ancien créateur de la maison Pierre Balmain. Le but de cette restructuration est de retrouver l'équilibre en 1993. M. Jean-Louis Scherrer, qui conteste sa mise à l'écart, s'apprêterait à saisir les tribunaux.

F. CH.

ÉCONOMIE

SOCIAL

Le bilan de l'opération lancée par M. Bérégovoy

De 120 000 à 150 000 chômeurs de longue durée «évités» en dix mois

Mme Martine Aubry, ministre du travail, devait rendre public, mercredi 2 décembre, le bilan de l'opération « 900 000 chômeurs de longue durée », lancée à la demande de M. Pierre Bérégovoy. Cette action, exceptionnelle par son envergure, aura au moins eu le mérite de mobiliser tout le service public de l'emploi et de faire baisser de 6 %, en cinq mois, le nombre des chômeurs de longue durée.

Sur le plan des résultats, le bilan de l'opération « 900 000 chômeurs de longue durée » est impressionnant. Depuis le 1er février, date de son lancement par Mme Cresson, et jusqu'au 31 octobre, l'ANPE, l'AFPA, etc., ont réalisé 1 030 000 entretiens individuels. Au cours des dix premiers mois de 1992, 768 000 demandeurs d'emploi, inscrits depuis plus d'un an, sont sortis des listes du chômage, alors qu'ils n'avaient été que 578 000, pendant la même période, en 1991 (+ 33 %).

Les chômeurs ayant une ancienneté de plus de trois ans, qui avaient été reçus les premiers, ont diminué de 16 %. Sur les cinq derniers mois, le chômage de longue durée a baissé de 6 % et, avec 56 000 personnes de moins, s'établit désormais à 881 900.

Selon une évaluation du ministère du travail, on peut estimer entre 120 000 et 150 000 le nombre des chômeurs de longue durée «évités» grâce à se dispositif, si on applique à ceux-ci les taux moyens de sortie de l'ensemble des chômeurs ou celui des chômeurs de longue durée en 1991, sans tenir compte de l'évolution conjoncturelle récente. Mais, pendant le même temps, 770 000 demandeurs d'emploi en sont arrivés à leur treizième mois de chômage, remplissant ainsi, à nouveau, le stock que l'on essayait de vider.

Quant au devenir des personnes qui ont fait l'objet de cette mesure, il est délicat à apprécier, puisque les résultats du programme n'apparaîtront qu'avec la durée, et que les chiffres officiels, eux, restituent une photographie instantanée qui additionne les cas traités en février et les chômeurs reçus dans les derniers jours d'octobre.

Les cadres de plus de quarante-cinq ans

Quoi qu'il en soit, et à partir du million d'entretiens, il faut distinguer plusieurs situations, en retirant déjà les 160 000 dossiers de ceux qui ont «spontanément» disparu, soit qu'ils aient arrêté de chercher un emploi, soit qu'ils soientmalades, handicapés ou retraités. Resteraient donc 870 000 personnes.

Parmi elles, 610 000 se sont vu proposer une solution ou un processus d'insertion. Ce qui se décompose de la façon suivante : 335 000 ont effectivement quitté le chômage et, pour 170 000 d'entre elles, ont trouvé un emploi, pour 80 000 ont obtenu un contrat emploi-solidarité (CES, ex TUC), et pour 85 000 sont entrées en stage. Par ailleurs, 275 000 sont en cours de processus ou «dans les tuyaux», en attente d'un emploi ou d'un CES (40 000), d'une formation (20 000) ou prises en charge dans l'une des prestations de l'ANPE (75 000), doivent subir un entretien supplémentaire (70 000), et, enfin, font l'objet d'un suivi social en raison de leurs difficultés (70 000). Au bout du compte, il demeure 260 000 personnes pour lesquelles aucune solution immédiate n'a été trouvée, et qui se divisent en deux grandes catégories.

Pour deux tiers, il s'agit de chômeurs qui connaissent une grande détresse personnelle, familiale ou sociale, qui ont des difficultés de logement, par exemple, ou qui sont même sans domicile fixe.

Pour un tiers, à l'inverse, ce sont des personnes qui ont une qualification reconnue et à qui il n'a pourtant pas été possible d'offrir un emploi. Parmi ces dernières, on trouve beaucoup de cadres de plus de quarante-cinq ans.

En grandes masses, et à cet instant précis, cette opération, qui sera poursuivie, aura permis d'apporter une réponse dans sept cas sur dix. 18 % ont été mis en relation avec un employeur, 17 % sont ou vont aller en formation, 12 % sont orientés vers un CES, 5 % font l'objet d'un suivi social, 20 % auront un nouvel entretien. Enfin, 28 % sont sans solution, au moins dans l'immédiat.

A. Le.

Une action qui méritait mieux

Par Alain Lebaube

QUEL dommage que M. Pierre Bérégovoy, renchérissant sur Mme Edith Cresson, ait assigné à l'opération «900 000 chômeurs de longue durée» des objectifs que celle-ci ne pouvait en aucun cas atteindre !

Il n'était pas possible de trouver une solution «individuelle» pour chacun de ces demandeurs d'emploi, inscrits depuis plus d'un an. Il était encore plus exclu qu'*«il n'y ait plus de chômeurs de longue durée au 1er novembre prochain»*, ainsi que l'avait pourtant promis le premier ministre, le 10 mai à «L'heure de vérité».

Cette action méritait mieux. Elle a mis l'accent sur une des plaies françaises, qui flirtait dangereusement avec le million de chômeurs de longue durée. Elle a permis, jusqu'à l'excès, l'intense mobilisation de l'ensemble du service public de l'emploi qui s'est redécouvert, à cette occasion, des responsabilités qu'il avait fini par oublier. Surtout, elle a démontré que l'on pouvait trouver des réponses, en nombre, et a apporté aux intéressés la preuve que l'on se préoccupait d'eux, alors qu'ils en doutaient.

Tout en étant considérables, les résultats obtenus ne sont pas à la hauteur des ambitions affichées. Il faut donc poursuivre l'effort, et c'est ce que le gouvernement a décidé de faire en accordant de nouveaux moyens à cette cause.

ÉTRANGER

170 milliards de francs pour les travaux publics

Le Parlement japonais adopte un budget supplémentaire de relance

TOKYO

de notre correspondant

La Chambre basse a adopté, mardi 1er décembre, le budget supplémentaire proposé par le gouvernement, qui doit permettre la mise en œuvre d'un plan de relance économique de 10 000 milliards de yens (430 milliards de francs) annoncé en août.

La loi de finances a pu être votée après que le parti gouvernemental a accepté la demande de l'opposition de convoquer devant la Diète le secrétaire de l'ancien «parrain» du Parti libéral démocrate, M. Shin Kanemaru, impliqué dans le scandale Sagawa Kyubin. L'ex-premier ministre Takeshita sera en outre appelé à comparaître à nouveau, cette fois devant la commission budgétaire du Sénat.

L'adoption de ce collectif budgétaire doit notamment permettre de financer des travaux publics d'un montant de 3 900 milliards de yens (170 milliards de francs) prévus pour l'exercice budgétaire 1992 qui s'achève en mars prochain.

En raison d'une chute des recettes fiscales, le déficit entraîné par ces dépenses supplémentaires sera comblé partiellement par la vente de bons d'Etat. Cette baisse des recettes est due à la diminution des bénéfices imposables des entreprises consécutive au ralentissement de la croissance.

Ph. P.

IMMOBILIER

Un projet de loi pour protéger les locataires

Les marchands de biens doivent proposer un relogement

Mme Marie-Noëlle Lienemann, ministre délégué au logement, devait présenter mercredi 2 décembre en conseil des ministres une communication sur la protection des occupants d'immeubles vendus à des marchands de biens : une offre de relogement devra leur être faite, en cas d'interruption de bail, et les travaux seront soumis à autorisation.

En délicatesse avec le groupe socialiste et compte tenu du calendrier du Parlement, Mme Lienemann n'a pu faire voter une grande loi sur les marchands de biens comme elle l'espérait initialement. Elle ne désarme pourtant pas dans sa volonté de mettre fin à certaines pratiques mises en lumière par plusieurs rapports (*le Monde* du 13 novembre 1991).

Désireuse d'agir vite, elle reprend donc la formule qu'elle avait déjà expérimentée en septembre sur le même sujet : s'accrocher à la loi Sapin sur la transparence de la vie politique française. A la fin de l'été, Mme Lienemann avait en effet réussi à ajouter un paragraphe à ce texte, prévoyant l'interdiction de la cession de promesses de ventes à titre onéreux entre professionnels. Cette habitude avait contribué à alimenter la spéculation dans les grandes villes.

Deux articles supplémentaires vont être ajoutés : le premier oblige le bailleur, en cas d'interruption de bail, à proposer un relogement au locataire, *«correspondant à ses besoins et à ses possibilités financières»*. En effet, de nombreux locataires appartenant à des couches de population défavorisées (personnes âgées, ménages en situation précaire), qui ont accepté moyennant indemnisation financière de quitter leur logement, se sont trouvés ensuite incapables de se reloger dans des conditions satisfaisantes. Le deuxième amendement gouvernemental ajouté à la loi Sapin concerne les travaux dits abusifs qui rendent la vie impossible aux occupants et les incitent à partir : les travaux seront désormais soumis à une autorisation, elle-même *«liée au relogement des occupants»*. En cas d'infraction, des sanctions pénales sont prévues, et les associations de locataires ou de consommateurs pourront se porter partie civile. Enfin, le ministre annonce un projet de loi complétant ces mesures (sur l'information des occupants, des garanties des acheteurs après la rénovation).

FRANÇOISE VAYSSE

CONJONCTURE

Selon la note d'Information et publicité

La reprise de la publicité ne devrait pas être au rendez-vous de 1993

Les investissements publicitaires dans les médias se sont effondrés en 1991. Et la reprise n'est pas au rendez-vous de 1992 ni de 1993, selon la note de conjoncture que vient de publier Information et publicité (IP).

Attendue en 1992, la reprise publicitaire ne devrait pas être au rendez-vous de 1993, selon la note de conjoncture du Comité marketing international du groupe Information et publicité (filiale d'Havas et régisseur de RTL), qui étudie la situation de dix pays européens, ainsi que celle des Etats-Unis et du Japon. Pays phare dans le domaine de la publicité – en 1990, les revenus des agences y représentaient encore 58,6 % du total des revenus mondiaux, – les Etats-Unis ont connu une année noire en 1991, marquée par un recul des investissements publicitaires dans les médias de 4 %.

La curieuse alchimie des Jeux olympiques, de l'Exposition universelle de Séville et de la récente élection présidentielle a certes tonifié le marché de la publicité, qui oscillerait entre + 3,4 % et + 5,4 % pour l'année en cours. Mais Madison Avenue, où sont installés à New-York les plus grands groupes publicitaires, ne retrouve pas le sourire pour autant : l'année 1993 devrait être tout juste positive et sa croissance moindre qu'en 1992 (entre + 1,5 % et + 3,5 %), du fait de la menace de l'effondrement des marchés locaux et des retards pris dans les ordres d'achat d'espace.

La Grande-Bretagne, sévèrement touchée en 1990 et en 1991 par une baisse brutale des investissements dans les médias de plus de 5 %, ce qui a affecté à la fois les journaux (magazines, presse technique et professionnelle) et la télévision, devrait, selon l'Advertising Association, renouer avec un taux de croissance de 2,1 % en 1992, davantage dû à des augmentations de tarifs que de volumes. Mais le niveau des investissements demeure très inférieur encore à celui de 1987. Pour 1993, les prévisions font état d'un léger accroissement qui devrait bénéficier surtout à la radio, en raison de la création de nombreuses stations locales.

Baisse de régime

L'Allemagne, la Suisse, la Belgique, l'Espagne, les Pays-Bas et l'Italie affichent tous une baisse de régime en 1992-1993, avec des difficultés accrues pour la presse italienne et, en revanche, un gain publicitaire supplémentaire pour la télévision, qui, avec douze chaînes – les trois RAI, les trois grandes télévisions de M. Silvio Berlusconi, ses trois télévisions à péage, ainsi que les quelque 831 stations locales, – draine les investissements. Même si la limitation du sponsoring télévisé doit éprouver les recettes des chaînes de «Sua Emittenza».

Consommation ralentie, conjoncture économique fragile en dépit de l'inflation maîtrisée, diminution des investissements des entreprises : la France s'inscrit dans la tendance générale. Le marché publicitaire 1992 est en recul de 2,4 % par rapport à celui de 1991. La presse écrite n'en sort pas ragaillardie : les petites annonces continuent leur chute, qui se traduit cette année par un recul moyen de 34 % en moyenne, réédition de celui enregistré l'année précédente. C'est la presse nationale d'abord (avec 15 % de retrait des investissements publicitaires, soit le double de l'ensemble de la presse), qui souffre, ainsi que l'affichage, tandis que la télévision et le cinéma devraient enregistrer, cette année, 7,5 % et 3 % de hausse. 1993, en revanche, ne se présente pas sous des auspices favorables. En France, même les patrons de chaîne s'attendent à une chute de leurs recettes en 1993.

Y.-M. L.

Le mètre carré sous les 20 000 francs

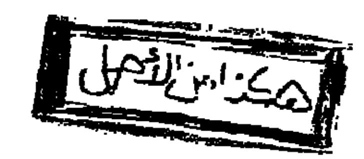
Les notaires confirment la décélération de la baisse des prix

Les notaires, qui publient leurs statistiques tous les trimestres, ont confirmé, mardi 1er décembre, une décélération de la baisse des prix du mètre carré dans l'ancien, à Paris, au cours du troisième trimestre.

Selon leur indice, la baisse au troisième trimestre est de 2,87 %, moins forte qu'aux deuxième et premier trimestres (– 4,97 % et – 3,02 % respectivement). Sur les neuf premiers mois, la chute s'établit à 10,5 % à comparer avec une baisse de 0,9 % pour l'ensemble de l'année 1991. Le prix moyen du mètre carré repasse sous les 20 000 francs à 19 686 francs. Sur le plan du volume, le marché a été particulièrement morose au troisième trimestre : – 19,4 %, à comparer avec une baisse moyenne de 27,2 % en 1991. Par rapport aux belles heures de 1990, la chute est de 34 %. Avec 5 100 transactions au troisième trimestre, l'hypothèse d'une fourchette de transactions comprise entre 23 000 et 25 000 sur l'année semble probable aux notaires.

Ces statistiques au 30 septembre sont en décalage de quelques mois par rapport au moment de la négociation et de la signature de la promesse de vente. Elle portent donc sur des affaires négociées au deuxième trimestre de 1992. Les notaires, parlant de décélération de la baisse des prix, n'en sont pas encore à constater le palier de plus en plus fréquemment évoqué, notamment par l'étude publiée il y a quelques jours par la revue *De particulier à particulier* (*le Monde* du 20 novembre) sur le premier semestre qui va jusqu'à constater une légère remontée des prix parisiens.

F. V.



LE MONDE DES CARRIÈRES

CABINET D'EXPERTISES

Paris

RECHERCHE

INGÉNIEUR ou ARCHITECTE

très bonne culture générale débutant accepté

Adresser CV + photo + prétent. sous réf. 8601 Le Monde Publicité 15-17, r. du Col.-P.-Avia 75902 Paris Cedex 15.

SOCIÉTÉ D'AVOCATS INDÉPENDANTS (anciens conseils juridiques et fiscaux) exerçant à Rennes rech.

SPÉCIALISTE EN DROIT FISCAL EXPÉRIMENTÉ

Ancien élève de l'École nationale des impôts apprécié.

Écrire sous réf. : 8603 LE MONDE PUBLICITÉ 15-17, r. du Col.-P.-Avia 75902 Paris Cedex 15

ECOLE RECHERCHE PROFESS. DE COMMERCE INTERNATIONAL pour classes de BTS Cl. Contacter le 45-89-44-70.

RECHERCHE

PROFESSEURS INSTITUTEURS ELEVES GDES ECOLES ETUDIANTS POUR COURS PARTICULIERS ET E.A.O TOUS NIVEAUX

Env. CV à TELEPROF 19, r. de la Vistule, 75013 Paris

DEMANDES D'EMPLOIS

ASSISTANTE ALLEMAND ANGLAIS. Expér. 25 ans, ch. place 30 h/semaine. T. : 42-52-54-56.

Ch. emploi ds tte la France de RESPONSABLE ADMINIST. des VENTES. Gestion du secteur ccial, justification du cpte ch, contact clt, relat. avec les bques. H. 28 a., 6 a. exp. en PMI et banques BTS commerce, bonnes conn. en compta., anglais et informatique. Disp. immédi Tél. à M. L. MICHE (16) 87-37-10-28 87-66-32-52

Française, 53 a., langue matern. : allemand. Alld, fr., angl. courants, bne présentation + culture gén. Capabl traduction et interprétariat, TTX, cherche poste de confiance. Position cadre. Écrire au journal sous réf. nº 8602 Le Monde Publicité 15-17, r. du Col.-P.-Avia 75902 Paris Cedex 15

J.H. 30 a. ex. respons. adj. en communication des PME ch. emploi similaire. Tél. : 42-51-39-85, répond.

JEUNE HOMME

D.E.S.S. TRANSPORTS INTERNATIONAUX (PANTHÉON-SORBONNE)

Bon niveau de pratique en anglais, allemand et italien. Bonne connaissance de l'Afrique sub-saharienne. RECHERCHE

UN POSTE DANS LA FONCTION COMMERCIALE EN FRANCE OU À L'ÉTRANGER

Dans le secteur du transport, dans le service transport d'un chargeur dans le secteur du tourisme.

Contactez M. LAUZANNE 15, rond-pt Rhin-et-Danube, 92100 Boulogne Tél. : (1) 49-09-17-34

JOURNALISTE

Grande exp. profess. Dynamique et polyvalent (écriture, rewriting, écologie, fais de sté, poste à respons., etc...) étudie ttes propositions. Écrire sous réf. : 8604 LE MONDE PUBLICITÉ 15-17, rue du Col-P.-Avia 75902 Paris Cedex 15.

SPÉCIALISTE CONTENTIEUX ET RECOUVREMENT

Expérience largement confirmée dans la gestion des Grands Comptes

Parfaite maîtrise des procédures. Dynamisme, rigueur, performance, aisance relationnelle et sens de la négociation.

Pratique de l'informatique

Recherche poste à responsabilité au sein d'un service important sur Paris ou sa région

(1) 42-08-58-92 (répondeur).

J.H. dynamique bac + 4 commerce internat., angl., esp., italien, rech. poste ccial import-export France ou étranger, étud. ttes propos. Non sérieux s'abst. Tél. : (1) 69-34-75-11, répond. ou après 20 heures.

CHEFS D'ENTREPRISE

L'Agence Nationale Pour l'Emploi

vous propose une sélection de collaborateurs :

- INGENIEURS toutes spécialisations
- CADRES administratifs, commerciaux
- JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

INGÉNIEUR CIVIL DOCTEUR EN HYDRAULIQUE.
RECHERCHE : poste d'expert en BTP auprès des cabinets d'experts et des compagnies d'assurances. (Section BCO/J 2316.)

RESPONSABLE MARKETING DIRECT – niveau bac + 5 – 3 ans expérience mise en place action télémarketing, lancement campagnes de mailing, études de marchés – enquêtes – conception et réalisation de brochures et plaquettes de présentation – communication externe – anglais, espagnol bonnes notions.
RECHERCHE : poste Paris et sa région. (Section BCO/JC 2317.)

Vous privilégiez : stratégie et analyse savoir-faire et faire savoir. Femme d'entreprise bac + 6 + ESC – 15 ans expérience à des postes de direction.
CHERCHE : à valoriser son savoir-faire – domaines de compétences : formation, recrutement, marketing stratégique, finance (rech. + DUPT nouveaux produits/marchés), communication, management, négociation, commerce haut niveau. Trilingue allemand, anglais. (Section BCO/JC 2318.)

Formation : « executive MBA » ESSEC – connaissance anglais, informatique directeur – dynamique – 20 ans expérience de développement marketing, organisation, gestion finance dans secteur des biens d'équipement industriel très orienté commercial.
SOUHAITE : participer dans une PMI moyenne banlieue Sud à la définition de votre stratégie et à la mise en œuvre de votre politique de développement/redressement. (Section BCO/JC 2319.)

INSPECTEUR PRINCIPAL BANQUE – Excellentes connaissances banque court terme. Très bonne expérience dans la branche.
RECHERCHE : métier équivalent ou contrôle de gestion ou financier – accepterait CDD. (Section BCO/JV 2320.)

DIRECTEUR HOTEL – 46 ans – Nationalité française – trilingue anglais, allemand – expérience internationale dans l'hôtellerie traditionnelle et chaîne dont 6 ans direction d'hôtels de prestige.
RECHERCHE : poste direction d'hôtel de renommée internationale Paris ou province. (Section BCO/AB 2321.)



ÉCRIRE OU TÉLÉPHONER :
12, rue Blanche, 75436 PARIS CEDEX 09
TÉL. : 42-85-44-40, poste 27.

L'AGENDA

Bijoux

BIJOUX BRILLANTS

Le plus formidable choix « Que des affaires exceptionnelles » écrit le guide Paris par cher, ts bijoux or, ttes pierres précieuses, alliances, bagues, argenterie

ACHAT-ECHANGE BIJOUX

PERRONO OPÉRA

Angl. bd des Italiens 4, ch. d'Antin, mag. à l'ETOILE, 37, av. Victor-Hugo, autre grand choix. Ouverts 7-14-21 décembre.

BIJOUX ANCIENS

GILLET 19, rue d'Arcole 75004 Paris Tél. 43-54-00-83

Spécialités (vin)

Propriétaire vend St-Emilion grd cru, années 80-81-82-83 minimum 60 bouteilles conditions spéciales pour grandes quantités de livraison rapide. Tél. 16/56-20-01-30. Fax. 16/56-20-01-69

Vacances, tourisme.

Hôtel résidence Anglet, Biarritz-Pessme · 70 stud. appt : kitchenette, TV satel., tél. direct, pisc., tennis, practice golf filet, squash, hamman, sauna, s. muscul., rest. bar. Tél. : 59-52-87-65 Fax : 59-63-59-19. Soirée étape : 250 F

boxes - parking

TOURNE EN ROND PLACE DU CHATELET rech. park. désespérément (LOCATION) Tél. : 48-04-75-84, répond.

Le Monde

SÉLECTION IMMOBILIÈRE

appartements ventes

5e arrdt

Imm. XVIIe classé 2 p. Charme, dem. ét. Vue except. 1,3 MF SERGE KAYSER 43-29-60-60

6e arrdt

Mº DUROC 1 350 000 F 2 pces, caractère, très bon état, imm. ravalé. Asc. Sur cour arborée CASSIL RIVE GAUCHE 45-66-43-43

MAISON SUSPENDUE DAUPHINE dem. ét. 56 m². Gd ch. 45-55-54-06. VERNANGE

OBSERVATOIRE S/JARDIN 4e ÉTAGE 6 p. 185 m² + service charme travx. 47-27-83-00.

ODÉON. Original triplex 180 m² + superb. ss-sol aménag. SERGE KAYSER 43-29-60-60

R. DE SÈVRES. Idéal investisseur. Appt occupé, 2 P., 5e étg. asc. Bon imm. A SAISIR 480 000 F. CASSIL RIVE GAUCHE. 45-66-43-43.

RUE DE CONDÉ Idéal pied-à-terre. Imm. 18e, rez-de-chaussée s/cour pavée, 2 PIÈCES, belle hauteur sous-plafond, décoration raffinée, profess. libérale poss. Tél. : 43-29-83-06

7e arrdt

AV. BOURDONNAIS 6 p. 180 m² + 2 chbres de serv., balc. px à déb. 45-33-06-41

Mº VANEAU 680 000 F STUDIO sans travaux CHARMANT. S-de-bns, cuis. équip w.c. séparés, cave. CASSIL RIVE GAUCHE – 45-66-43-43.

9e arrdt

RUE DE BRUXELLES IDÉAL PROF. LIBÉRALE 7 P 170 m². 4 P 120 m² Imm. pierre de t., asc. 49-95-07-08.

10e arrdt

RUE D'ENGHIEN, urgent départ étranger. Gd 4 P. 80 m², 4e ét. Soleil Excellent état – 1 150 000 F A.S.M. 48-24-63-66 ; soir et week-end – 42-40-35-94.

11e arrdt

PARMENTIER Luxueux 3/4 PCES 99 m² Salle de bns avec Jacuzzi, chbre de service possible. 2 200 000 F. Immo Marcadet 42-51-51-51

13e arrdt

ITALIE. Neuf disponible 2 P. + Loggia. Calme. Soleil 1 150 000 F. 44-24-28-92.

RUE DES PEUPLIERS dans imm. pierre de t. rénové, asc., 3 P. de 55 à 75 m² à rafraîchir. 49-95-07-08.

14e arrdt

ALÉSIA MAISON 300 m² + jard. A décorer. Px : 7 000 000. 43-29-76-07.

Mº PLAISANCE GD 2 P. Parfait état au 3e étg sans vis-à-vis dans bel imm. anc. A SAISIR 845 000 F – 43-35-52-82.

MOUTON-DUVERNET Dans imm. ancien ravalé 2 GDS STUDIOS. Refait neuf. Possible duplex 700 000 F – 43-35-52-82.

PORTE D'ORLÉANS GRAND 3 P. à rénover dans bel imm. brique PRIX : 1 090 000 F. 43-35-52-82.

Pr. DENFERT, ht de gamme, dem. ét. s/jard., 3-4 p. 128 m², box, plein soleil. 43-35-18-36

15e arrdt

PASTEUR. Très bel ancien 5 p., 2e ét. 117 m² 3 650 000 F 3e ét., 5 p. 143 m² 4 300 000 F 43-35-18-36

16e arrdt

PASSY, GD ET BEAU DUPLEX 4 P. Belle hauteur sous plafond. 2 850 000 F. CASSIL RIVE GAUCHE. 45-66-43-43

18e arrdt

C'EST LE MOMENT 3, 4 P. NEUFS 42-71-23-30.

EXCEPT. MONTMARTRE Mais. 4 chbres, dble living + petite terr. 45-56-02-02.

19e arrdt

QUAI DE LA LOIRE Poss. prof. lib. 3 P. 58 m2. Urgt à saisir 750 000 F. IPB. 46-27-91-41

RÉALISATION GESTIMM 8 STUDIOS DANS PARIS DE 32 A 35 M² DE 605 000 F A 699 000 F MEHAIGNERIE 1992 J.N. COMMERCIALISATION 40-35-68-97

IMMEUBLE NEUF Façade pierre, 5/6 P., 118 m², terrasse, jardin planté, adj. sud 40 m², 4 chambres. Calme, concierge. 1 990 000 F. Parking dble, cave incluse. Tél. : 40-35-68-97

RUE MANIN VUE S/PARC 2 pces 45 m², 2e ét. asc. 795 000 F. 45-31-51-10

20e arrdt

EXCEPTIONNEL A 300 m place Gambetta dans résidence très calme donnant sur jardins intérieurs, grands appartements neufs de 4 et 5 pièces. Livraison immédiate. A partir de 17 400 F le m². Frais réduits. BREGUET. 47-56-07-17.

GAMBETTA. Beau volume en duplex, 160 m² aménagés. SOLEIL. 45-80-19-62

Près GAMBETTA, dans imm. stand., beau st. 28 m², 9e asc., kitchnet. équip. s. de bns, placds, cave, park., clair, calme 550 000 F. ASM. 48-24-63-66. Soir et week-end. – 42-40-35-94.

Part. vd appart. 60 m² 3 P. Mº JOURDAIN, 3e étg. asc. T. (16) 62-98-75-19, ap. 20 h.

« VILLA DES ARTISTES » 8-10 PASSAGE GAMBETTA 75020 PARIS. 2 P. ET 5 P. EN DUPLEX NEUF Rue privée bordée d'arbres. Grands volumes, très calme. Prestations haute qualité. 45-22-00-50

92 Hauts-de-Seine

LE MAYFAIR · A ANTONY Proche RER Des appartements de grande qualité de 3 à 4 pièces Visitez votre futur appartement et... profitez d'une remise de 100 000 F pour tout contrat de réservation signé avant le 20-12-92 Livrable immédiatement WIMPEY 32, av. de la Division-Leclerc 92160 ANTONY 45-07-86-97

MESSAGE A CEUX QUI ONT TOUT VU ET QUI CHERCHENT ENCORE LA BONNE AFFAIRE RENDEZ-VOUS « RÉSIDENCE AMADEUS » A VANVES MERCI DE VENIR NOUS DIRE SI VOUS AVIEZ DÉJA VU MIEUX AILLEURS POUR VISITER 41-08-02-02 – 45-22-00-50

VOUS NE PERDREZ PAS VOTRE TEMPS INVESTISSEURS + 7 % DE RENTABILITÉ LOCATIVE 1 AN DE GARANTIE DE LOYER Jusqu'à 60 000 F d'économie d'impôt TÉL. 60-12-58-56

94 Val-de-Marne

A VENDRE. Appt 4 p., cuis. s. de bns équipées, terr., porte blindée, cave, park., 2 mn Mº Mairie-d'Ivry 1 560 000 F 46-71-55-57, le soir.

CHARENTON 105 m² 1 980 000 F. 48-93-48-74.

CLÉS EN MAIN Neuf. 18 000 F le m². Joinville, résidentiel. Véritable maison de ville. Immeuble villa d'exception. Duplex 5/6 P. 140 m² + terrasses, jardin. Frais réduits. 42-51-51-51.

appartements achats

CABINET KESSLER 76, Champs-Elysées, 8e recherche de toute urgence beaux apparts de standing. Petites et grandes surfaces. Evaluation gratuite sur demande. 46-22-03-80 – 43-59-68-04.

Recherche 2 à 4 P. Paris. Préfère RIVE GAUCHE. PAIE COMPT chez notaire. 48-73-35-43, même le soir.

VOUS DÉSIREZ VENDRE un appt avec ou sans cft, adressez-vous à un professionnel FNAIM Immo Marcadet 42-51-51-51 FAX 42-55-55-66

locations non meublées offres

Paris

HAUT RASPAIL Imm. de caract., 3e ét. Beau 5/6 P. 180 m². Balc. Cave. Standing face parc refait neuf. Libre bail 6 ans. 17 000 + ch. Reprise 220 000 F justif. 43-22-11-02, 11/19 h.

PTE ST-CLOUD. Vrai 4 P 100 m², 4e étg. imm. stand. 7 800 charg. 950 – 39-55-06-24.

QUAI KENNEDY. Vue Seine exceptionnel, appt. 2 P 100 m² 12 000 F – 39-55-06-24.

RUE CHERCHE-MIDI, 4 P. 3e étg s/rue et cour clair Beaucoup de rangements. A VOIR 8 000 F H.C. CASSIL RIVE GAUCHE – 45-66-43-43.

VOIE PRIVÉE dans H.P. boiseux, clair, soleil. 145 m², 3 chbres, 3 sanit., cuis. équipée, cave, box. 22 000 F net. 47-22-73-58.

6e DUROC. Séj. 30 m² + chbre + cuis. séparée + s. de bns ref. neuf, chauff. indiv. Loy. 8 100 H.C. CASSIL RIVE GAUCHE – 45-66-43-43.

ST-PLACIDE, beau 3 P. 105 m², 4e ét. ascenseur. 11 500 F. PARTENA 39-55-06-24

Région parisienne

NEUILLY S/BOIS, 2 P, 68 m² Balc. s/jard. Parfait état 6 600 F. – 39-55-06-24.

locations meublées offres

Paris

8e ST-GERMAIN. Superbe 70 m² Gde récept. 1 chbre 3,50 m sous plaf. 9 000 F. – 39-55-06-24.

AUTEIL, bel appt 5 p., 144 m², 16 000 F + ch. CPD 46-22-29-74 (HB)

ÉTOILE. APPTS MEUBLÉS SUPERBE 3 P 110 m² 11 500 F 2 P, Charme. Clair. 6 300 F. PARTENA – 39-55-06-24.

locations non meublées demandes

Paris

EMBASSY SERVICE recherche APPARTS DE GRANDE CLASSE VIDES OU MEUBLÉS GESTION POSSIBLE (1) 45-62-30-00

MASTER GROUP rech. apparts vides ou meublés du studio au 7 P. Pour CADRES, DIRIGEANTS de SOCIÉTÉS et BANQUES. 47, r. VANEAU, Paris-7e. Tél. : 42-22-98-70.

résidence services

BOURG-LA-REINE LES HESPÉRIDES CARNOT EXCEPTIONNEL A VENDRE 3/4 P. 120 m² + terrasse sud-ouest, Sur parc privé. Séj. 50 m², 2 chbr., cave. Box. COGEDIM. 48-72-05-71.

LES HESPÉRIDES ST-GERMAIN-EN-LAYE
- PROCHE CHATEAU 3 P. 78 m² + balcon sud sur jardin. Cave. Box. ÉGALEMENT 2 P.
- VUE FORET 2 P. 48 m² + balcon. Cave. Parking. ÉGALEMENT 3 P.

COGEDIM 41-05-33-33. Madame Ramand.

immobilier information

INVESTISSEMENTS LOI MALRAUX DÉFISCALISATION (16) 93-18-49-09

propriétés

A VENDRE MADIRAN PROPRIÉTÉ VITICOLE avec maison de caractère CHAIS-VITICOLE A.O.C. matériel, outillage, stock APPELLATION CHATEAU-RÉSEAU Commercial constitué 6 000 000 F à corriger en fonction stock. Ecrire : Mº J.-L. BOUCHOU, notaire RUE J. PEYRE, 64350 LEMBEYE.

maisons individuelles

LA CAMPAGNE A PARIS Site privilégié, maison indiv., décoration luxueuse, 6/7 PCES, 160 m² habitables avec terrasse ds jardin arboré. Prix 3 400 000 F. Immo Marcadet 42-51-51-51

OASIS DE VERDURE et de calme. REUILLY. Très belle mais. 284 m² s/3 niv., style loft, inondé de lum., jard. d'hiver, terr. ASM. 48-24-63-66. soir et week-end. 42-40-35-94.

Soisy-sa-Montmorency. Près lac. Jolie maison charme, 5 P., gd jard. Sud. 46-61-00-13.

A VENDRE dans le Val-d'Oise (95). Belle maison individuelle dans impasse résidence. 6 pièces, poutres en chêne, lambris, cuisine rustique aménagée, cheminée Pierre Roux de Provence avec insert. Sous-sol total, terrain clos 500 m². 1 450 000 F Frais notaire réduits. Tél. : 34-72-32-94, apr. 20 h.

pavillons

CYGNE D'ENGHIEN Pavillon, construction 1930, 6 chambres, living double, 2 s.d.bns. Garage. Jardin. Prix 1 980 000 F. Immo Marcadet 42-51-51-51

L'IMMOBILIER D'ENTREPRISE

ACHAT - VENTE - LOCATION

Bureaux, locaux commerciaux et industriels, usines, terrains, etc.

BUROMASTER SURESNES 60 A 140 M² 1 200 F LE M² IMM. NEUF PARKINGS 45-02-13-43

A VENDRE RESTAURANT SNACK TRAITEUR rez-de-chaussée et 1er étage environ 180 m² Chiffre d'affaires annuel : 1 200 000 F Contact : Centre serveur 10, rue du Pavé 97200 Fort-de-France. Tél : (19) 596-63-13-33 ou (19) 596-75-19-03

HEILBRONN - ALLEMAGNE SUD A louer : immeuble de bureau/commerce. 250-5 000 m². Septembre 93. Référence : Dr Jungjohann. Tél. 0049-7132-83041. Fax 0049-7132-82556

BUREAUX ÉQUIPÉS, PARK. TS SERV.-SIÈGES SOCIAUX Paris-Neuilly-province MULTIBURO Tél. : 46-40-37-03

PORTE DE LA VILLETTE (93) Local prof. 55 m² + S/sol 25 m². Immeuble ravalé, parfait état Prix exceptionnel : 280 000 F Tél 43-65-56-40 (repas)

LES NOUVEAUX CONSTRUCTEURS SURESNES/PUTEAUX PROXIMITÉ GARE IMMEUBLE DE BUREAUX Neuf. Parkings Terrasses. Vue 3 000 m² DIVISIBLES Vente et location Livraison janvier 1993 Contact M. CHAUVEAU Tél. 46-62-88-08 Fax 40-93-65-83



92, avenue Kléber - 75116 PARIS
Tél. 47 27 03 03
VOTRE CONSEIL EN IMMOBILIER D'ENTREPRISE

— (Publicité) —

IMMOBILIER : SAGGEL VENDÔME CRÉE UN NOUVEAU SERVICE POUR SES CLIENTS

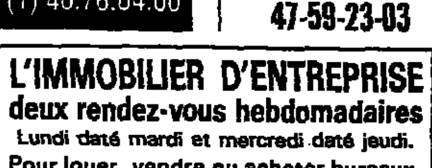
SAGGEL VENDÔME inaugure son nouvel espace au cœur de Paris. SAGGEL VENDÔME, filiale de l'UAP, premier propriétaire privé français, affirme sa volonté de se rapprocher de ses clients, en imaginant l'ESPACE SAGGEL VENDÔME au cœur de Paris, à proximité de Saint-Augustin, 39, boulevard Malesherbes. L'espace SAGGEL VENDÔME propose à ses visiteurs une nouvelle formule pour VISITER SANS SE DÉPLACER : une sélection hebdomadaire de logements pour les locations (mensuelle pour les ventes) est présentée sous la forme d'un film vidéo. D'autre part le SAGGEL VENDÔME met en place un nouveau fichier de location informatisé. Pourront ainsi être consultés sur écran plans de situation, plans d'appartements, façades d'immeubles, surfaces, loyers... Une première information est ainsi donnée au client avant qu'il ne se décide pour une visite des lieux. Tout ceci est rendu possible grâce à la DIGITALISATION des plans d'immeubles qui sont transformés en données informatiques. C'est ainsi qu'actuellement plus de 1,5 millions de m² des locaux gérés par la SAGGEL VENDÔME sont archivés. Les modifications, la mise à jour des surfaces et cotisations, les aménagements spécifiques sont faits en temps réel. L'espace SAGGEL VENDÔME, qu'il s'agisse de louer, d'acheter ou de vendre au meilleur rapport qualité-prix, propose en permanence 500 logements neufs ou anciens à la location et 200 à la vente. Ainsi, pendant l'année, près de 2 600 transactions sont réalisées par la SAGGEL VENDÔME. Pour l'immobilier d'entreprise, près de 2 000 produits (bureaux, commerces, entrepôts) peuvent être proposés.

UNE RECHERCHE IMMOBILIÈRE Appartements ? Bureaux ? Boutiques ? Restaurants ? Fonds de commerce ? ALLO (1) 42-94-94-42 Fax : (1) 42-94-94-46

GROUPE R. M. BANSAY Ne vous chargez plus DE LA RECHERCHE de vos clients Confiez-nous ts vos locaux immob. Fonds de commerce. Boutiques. SERVICE GRATUIT

VOTRE SIÈGE SOCIAL DOMICILIATIONS et tous services Tél. : 43-65-17-50.

MAROC Particulier vds local commercial ts commerces (murs + fonds) à Rabat (Maroc), 400 m². Prix : 2 650 000 dirhams (1 616 853 F) Tél. : (1) 47-00-83-86 (Paris) 600-169 (Fez) M. Naj : 770-46-58 (Rabat)



16, Av. de Messine - 8e
NOUS ANALYSONS VOTRE RECHERCHE EN CONNAISSANCE DU MARCHÉ.
De 100 m² à 46.000 m²
TOUT PARIS - ET COURONNE
VENTE ET LOCATION
(1) 40.76.04.00

AUGUSTE-THOUARD

BURX PROFESSIONNELS BD SAINT-GERMAIN 200 m² rénovés 9 bureaux, une réception RUE PORTALIS 150 m² - 4 bureaux Belles prestations RUE DE PONTHIEU 168 m² RUE DE ROME 80 m² rénovés Très belle décoration OPÉRA 220 m² - 7 bureaux RUE BERLIOZ 125 m² + 1 parking Petit pavillon indépendant RUE LABROUSTE 56 m² rénovés

47-59-23-03

L'IMMOBILIER D'ENTREPRISE

deux rendez-vous hebdomadaires

Lundi daté mardi et mercredi daté jeudi.

Pour louer, vendre ou acheter bureaux, locaux commerciaux et industriels, usines, terrains, etc.

Contacts et renseignements concernant cette rubrique :

Paula GRAVELOT – (1) 46-62-73-43





LES LOCATIONS DES INSTITUTIONNELS

PARIS

5e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
STUDIO 52 m², RC park., terrasse 11 m²	*31, rue Claude-Bernard* **AGIFRANCE – 43-31-73-41** Frais de commission	7 714 + 855 4 778
3 PIÈCES 81 m², 3e étage parking, cave, cuisine équipée	*4, rue de la Collégiale* **GERER – 49-42-25-40** Frais de commission	9 200 + 740 8 830

7e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
6 PIÈCES DUPLEX 141 m², 6e étage	90, bd de La-Tour-Maubourg **AGIFRANCE – 45-51-01-93** Frais de commission	18 694 + 3 270 13 303

8e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
2 PIÈCES 46 m², 2e étage	7, rue Laborde **AGF – 44-86-45-45** Frais de commission	4 600 + 380 3 273
4 PIÈCES 171 m², 1er étage	45, rue de Courcelles **AGF – 44-86-45-45** Frais de commission	18 810 + 1 740 13 385

11e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
2 PIÈCES 50 m², 6e étage parking	3-7, rue des Nanettes **AGF – 44-86-45-45** Frais de commission	4 680 + 422 3 330
3 PIÈCES 72 m², 2e étage parking	7-9, rue Plichon **SAGGEL VENDOME – 47-42-44-44** Frais de commission	6 500 + 1 043 4 680
4 PIÈCES 101 m², 5e étage parking	1, rue Pelée **LOC INTER – 47-45-15-58** Frais de commission	9 595 + 750 7 182

12e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
3 PIÈCES Imm. récent 65 m², 6e étage, asc. balcon	*76, rue Bercy* **LOCARE – 40-61-66-00** Frais de commission	6 145 + 562 5 322
4/5 PIÈCES *110 m², 4e étage* balcon	107, av. Michel-Bizot **CIGIMO – 48-00-89-89** Honoraires de location	8 055 + 996 6 070

14e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
3 PIÈCES 66 m², 2e étage *parking*	16, place Brancusi **SAGGEL VENDOME – 47-42-44-44** Frais de commission	6 140 + 854 4 420
4 PIÈCES 93 m², 4e étage *2 parkings*	199-201, av. du Maine **LOC INTER – 47-45-15-58** *Frais de commission*	10 737 + 788 8 190

15e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
3 PIÈCES *70 m², 4e étage* parking, balcon	4, rue du Bocage **LOC INTER – 47-45-15-84** Frais de commission	7 700 + 597 5 814
2/3 PIÈCES *74 m², 5e étage*	3, place Violet **SAGGEL VENDOME – 47-42-44-44**	8 500 + 1 548
5 PIÈCES *186 m², 2e étage*	37, av. de Lowendal **AGF – 44-86-45-45** Frais de commission	21 500 + 2 200 16 299

16e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
4 PIÈCES 145 m², 4e étage possib. parking	*27, av. Kléber* **CIGIMO – 48-00-89-89** Honoraires de location	*14 280* + 1 860 10 551
3 PIÈCES 78 m², 1er étage possib. parking	*6-10, rue Mirabeau* **SAGGEL VENDOME – 47-42-44-44** Frais de commission	7 650 + 1 460 5 508
2 PIÈCES 59 m², 1er étage	14, bd Exelmans **LOCARE – 40-61-66-00** Frais de commission	4 800 + 930 4 274

17e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
2 PIÈCES 51 m², RC	175, bd Pereire **AGF – 44-86-45-45** Frais de commission	5 100 + 710 3 629
3 PIÈCES 68 m², 5e étage	52, bd des Batignoles **GCI – 40-16-28-71** Frais d'actes	7 820 + 734 362
3 PIÈCES 83 m², 5e étage	9, rue des Dardanelles **GCI – 40-16-28-71** Frais d'actes	8 856 + 1 146 395

19e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
3 PIÈCES 64 m², 8e étage	76, rue Petit **AGF – 44-86-45-45** Frais de commission	5 200 + 895 3 700
3 PIÈCES 68 m², 8e étage parking	2-10, rue de Joinville **AGF – 44-86-45-45** Frais de commission	5 300 + 990 3 771
3 PIÈCES 75 m², 3e étage parking	126-130, rue Compans **GERER – 49-42-25-40** Frais de commission	7 500 + 680 4 275
3 PIÈCES 75 m², 1er étage parking, balcon	52-56, rue des Haies **CIGIMO – 48-00-89-89** Honoraires de location	5 250 + 950 4 050

78 YVELINES

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
4 PIÈCES 96 m², 5e étage parking	**LE CHESNAY** 25, rue de la Celle **AGIFRANCE – 49-03-43-02** Frais de commission	6 083 + 1 084 4 328
3 PIÈCES 74 m², 4e étage parking	**SAINT-GERMAIN-EN-LAYE** 2 *bis*, r. de La Rochejacquelin **AGF – 44-86-45-45** Frais de commission	6 312 + 763 4 492
PAVILLON 109 m²	**VERNEUIL-SUR-SEINE** 8, allée F.-Chopin **AGIFRANCE – 49-03-43-83** Frais de commission	5 340 + 250 3 990

92 HAUTS-DE-SEINE

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
2 PIÈCES 45 m², 3e étage parking, balcon	**BOULOGNE** 24, rue des Abondances **LOC INTER – 47-45-16-09** Frais de commission	4 735 + 529 3 690
4 PIÈCES 125 m², 1er étage parking	**BOULOGNE** 33-35, rue Anna-Jacquin **AGF – 44-86-45-45** Frais de commission	13 480 + 2 856 9 592
2 PIÈCES 51 m², 4e étage parking	***COURBEVOIE*** 25, rue Pierre-Lhomme **SOLVEG – 40-67-06-99** Frais de commission	4 800 + 510 4 000
3 PIÈCES 72 m², 3e étage parking	**COURBEVOIE** 25, rue Pierre-Lhomme **SOLVEG – 40-67-06-99** Frais de commission	6 600 + 730 5 350
4 PIÈCES 86 m², RC parking	**COURBEVOIE** 25, rue Pierre-Lhomme **SOLVEG - 40-67-06-99** *Frais de commission*	6 600 + 602 *5 096*
3 PIÈCES 70 m², 2e *étage* parking	**LEVALLOIS** 5, allée Claude-Monet **AGF – 44-86-45-45** Frais de commission	7 148 + 542 5 086
3 PIÈCES *77 m², 4e étage* parking	**LEVALLOIS** 30, rue Cavée **GERER – 49-42-25-40** Frais de commission	7 200 + 700 4 100
STUDIO 33 m², 3e étage parking	**NEUILLY** 22 *ter*, bd du Gal-Leclerc ***GCI – 40-16-28-68*** Frais d'actes	3 945 + 478 270
3 PIÈCES 71 m², 2e étage poss. parking balcon	**NEUILLY** 223, av. Ch.-de-Gaulle **CIGIMO – 48-00-89-89** Honoraires de location	6 600 + 1 090 5 022
2 PIÈCES 96 m², 7e étage terrasse 29 m²	**NEUILLY** 5, bd Richard-Wallace **AGIFRANCE – 49-03-43-78** Frais de commission	12 765 + 1 520 9 083
6 PIÈCES imm. récent 150 m², 2e étage parking	**NEUILLY** *34-36, bd Victor-Hugo* **SAGGEL VENDOME – 47-78-15-85** Frais de commission	15 450 + *2 850* 11 124
6 PIÈCES DUPLEX Imm. récent 135 m², 6e étage parking	**PUTEAUX** 2, rue Ampère **SAGGEL VENDOME – 47-78-15-85** *Frais de commission*	10 650 + 1 320 *7 668*
4 PIÈCES *110 m², RC* balcon 18 m² sur parc	**SAINT-CLOUD** *126, bd de la République* **SOLVEG – 40-67-06-99** Frais de commission	10 500 + *1 100* 8 275

93 SEINE-SAINT-DENIS

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
STUDIO 27 m², 3e étage	**MONTREUIL** 70, rue de Lagny **GCI – 40-16-28-70** Frais d'actes	2 295 + 380 192

94 VAL-DE-MARNE

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
3 PIÈCES Imm. récent 71 m², RC parking	**FONTENAY-SOUS-BOIS** 104, av. du Mal-Joffre ***SAGGEL VENDOME – 46-08-80-36*** Frais de commission	4 405 + 928 3 171
5 PIÈCES Imm. récent 104 m², 5e étage parking	**FONTENAY-SOUS-BOIS** 114, av. du Mal-Joffre **SAGGEL VENDOME – 46-08-80-36** Frais de commission	6 032 + 1 460 4 343
3 PIÈCES 70 m², RC *terrasse 19 m²*	**NOGENT** 68, rue François-Rolland **SOLVEG – 40-67-06-99** Frais de commission	7 165 + 650 5 774
2 PIÈCES 58 m², 1er étage parking	**VINCENNES** 27, av. du Petit-Parc **AGF – 44-86-45-45** Frais de commission	5 120 + 663 3 643
4 PIÈCES 91 m², 3e étage parking	**VINCENNES** 7, allée Jacques-Daguerre **AGF – 44-86-45-45** Frais de commission	8 420 + 930 5 991

VIE DES ENTREPRISES

Pour faire face à un déficit grandissant

Le président de la CGM lance un plan de filialisation

M. Eric Giuily, président de la Compagnie générale maritime (CGM) depuis la mi-juillet, devait rendre public, mercredi 2 décembre, un plan de filialisation du groupe, qui permettra des associations, cas par cas, avec des partenaires français ou étrangers. Ce plan constitue le deuxième volet du programme drastique de redressement de la compagnie dont les grandes lignes avaient été présentées au début octobre et qui est assorti d'un soutien de l'Etat de 700 millions de francs (*le Monde* daté 9 octobre et 27 novembre).

En quelques mois, la situation financière du groupe maritime public a empiré, à la fois à cause de la très mauvaise conjoncture mondiale et de la situation particulière aux Antilles françaises où, pour alléger le coût de revient des bananes, la CGM a dû consentir des rabais sur le prix du fret vers l'Europe. Le déficit du groupe pour 1992 devrait atteindre 550 millions de francs au lieu des 450 prévus.

Le plan de filialisation a pour but de *« responsabiliser et motiver le personnel, permettre un meilleur contrôle des coûts et des résultats, améliorer la productivité, alléger les charges fixes, faciliter la recherche de partenaires »*. Les activités d'agent maritime et celles d'armateur proprement dites seront séparées. Les agences portuaires de Bordeaux, Dunkerque, Le Havre et Marseille seront regroupées dans une filiale spécifique, ce qui permettra des économies substantielles, dans la gestion informatique notamment.

A propos des lignes maritimes, trois filiales vont être créées. La première concerne la desserte de l'Extrême-Orient, la seconde, la ligne autour du monde, et la troisième, les trafics Nord-Sud, y compris la desserte des Antilles. Des conversations approfondies se poursuivent avec le groupe Bolloré, qui a pris il y a deux ans le contrôle de Delmas-Vieljeux. Quant à la filiale Messigaz, en partenariat avec Gaz de France, elle pourrait connaître un nouveau développement avec l'arrivée de Louis Dreyfus et de Total afin de construire des méthaniers destinés à transporter du gaz du Qatar.

Il n'est pas, en revanche, prévu dans l'immédiat de modifier le statut de la Société nationale Corse-Méditerranée (SNCM), ni d'ouvrir le capital du holding Compagnie générale maritime et financière (CGMF), détenu à 100 % par l'Etat, à des capitaux privés.

Le président de la CGM doit enfin présenter le 3 décembre aux syndicats un nouveau régime d'exploitation des vingt-deux navires battant pavillon français afin d'en alléger le coût. Cet allègement pourrait prendre la forme d'exonération des charges sociales et de défiscalisation des salaires des marins et officiers au long cours.

FRANÇOIS GROSRICHARD

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

RÉSULTATS

□ **SMCI (groupe Pelège) : un demi-milliard de pertes semestrielles.** – La situation du groupe Pelège s'aggrave : la SMCI, filiale de promotion, a annoncé une perte de 557,4 millions de francs (part du groupe) au premier semestre, soit cinq fois plus que le déficit des six premiers mois de 1991. En outre, le volume d'affaires est tombé au cours des neuf premiers mois à 1,4 milliard de francs, contre 2,4 milliards pour la même période de 1991. La situation est si grave que le groupe annonce des mesures dans les tout prochains mois (apparemment d'ici trois mois) pour *« assurer la poursuite de l'activité de la société »*. Outre une amélioration des fonds propres, elles prévoiraient notamment la création d'une société de portage locatif, pour la mise en location des programmmes non vendus, et une société foncière, pour les terrains.

CAPITAL

□ **Paribas conforte sa participation dans UGC-DA.** – Le groupe Rouvre a non seulement renoncé à maintenir sa présence dans UGC-Droits audiovisuels, filiale cotée en Bourse du groupe UGC qui gère l'un des plus importants catalogues européens de droits de films de cinéma et de télévision, mais, en outre, il conserve encore une dette de 100 millions de francs à l'égard d'UGC-DA. Cette somme devrait être remboursée pour partie à la fin de 1992 et pour le reste en juin 1993. Cette séparation de M. Cyril de Rouvre du nouveau portefeuille de films constitué avec UGC a entraîné la montée en puissance du groupe Paribas (27 % du capital) au sein d'UGC-DA. Audiopar (filiale à 74 % d'UGC) demeure fortement majoritaire avec 49 % du capital d'UGC-DA et 55 % des droits de vote. Selon un communiqué, mardi 1er décembre, Audiopar pourrait à l'avenir faire évoluer sa participation sans pour autant envisager de descendre au dessous de 40 %. Enfin, dernier mouvement dans le capital d'UGC-DA, la Générale d'image, filiale à 100 % de la CGE, a apporté à UGC-DA son portefeuille de droits audiovisuels en échange d'une participation de 13 % dans la nouvelle entité.

□ **Valeo lance une OPE sur 43,6 % des titres de sa filiale italienne Valeo SpA.** – L'équipementier automobile Valeo a décidé de prendre le contrôle à 100 % de sa filiale italienne Valeo SpA, qu'il détient actuellement à 56,4 %, en lançant, mardi 1er décembre, une offre publique d'échange (OPE) sur le reste du capital, soit 43,6 %, détenu par des institutionnels et des porteurs individuels. Les titres de Valeo SpA seront proposés à l'échange de titres de Valeo, avec paiement d'une soulte complémentaire en espèces. Selon le groupe, l'opération, avec une dilution maximale pour Valeo inférieure à 3 %, aurait un effet positif estimé entre 1 F et 2 F par action sur le bénéfice net consolidé de l'entreprise. L'équipementier précise également que cette OPE vise à la fois à améliorer sa gestion industrielle à l'échelle européenne et à lui permettre de recentrer sur le seul titre de la société-mère Valeo son support en Bourse et sa présence sur les marchés financiers.

INVESTISSEMENT

□ **Ravensburger envisage de construire une usine en France.** – Le fabricant allemand de jouets, Ravensburger, souhaite vendre davantage sur le marché français et prévoit la construction d'une usine en France. Le groupe a acheté un terrain de 10 hectares en France, à Chalon-sur-Saône pour y construire une usine de puzzles. La production devrait commencer d'ici à 1995 avec environ 150 employés. Par la suite, l'usine pourrait avoir 200 à 250 salariés.

NOMINATION

□ **M. Jonathan Schofield nommé PDG de la filiale nord-américaine d'Airbus-Industries.** – M. Jonathan Schofield, actuellement président des activités internationales de United Technologies, a été nommé PDG de la filiale nord-américaine d'Airbus Industries, a annoncé lundi 30 novembre le consortium aéronautique européen. M. Schofield succède à M. Alan Boyd, qui devient PDG adjoint. M. John Leahy, actuellement responsable des ventes et du marketing, est nommé directeur général de la filiale. Ces nominations seront effectives le 16 décembre.

ACQUISITIONS

□ **Waste Management International XT (recyclage) prend le contrôle d'Environnement Services.** – La filiale française du groupe américain Waste Management International, spécialisé dans la collecte et le retraitement des déchets commerciaux et industriels, a annoncé récemment l'achat pour 235 millions de francs de 75 % du capital d'Environnement Services. Jusqu'ici filiale du groupe Derichebourg Holding SA, cette société a réalisé sur les neuf premiers mois de l'année un chiffre d'affaires de 325 millions de francs. *« Après le rachat de SPAT, l'acquisition d'Environnement Services constitue une opportunité unique pour Waste Management International d'accroître rapidement sa présence sur le marché français »*, déclare son PDG, M. Edwin G. Falkman, dans un communiqué. La transaction doit toutefois encore recevoir le feu vert du ministère français de l'économie et des finances.

□ **Carnaud-Metalbox rachète la participation de LMG dans Impetus Packaging.** – Le groupe d'emballage franco-britannique Carnaud-Metalbox va acheter 50 % d'Impetus Packaging Ltd à Lawson Mardon Group (LMG). Cette transaction, dont le montant n'a pas été révélé et qui interviendra avant le 15 mars 1993, permettra à Carnaud-Metalbox de détenir 100 % du capital d'Impetus Packaging Ltd. Cette reprise, comme la récente acquisition de Bioplast (Espagne) par Impetus, permettra à CarnaudMetalbox de *« mener une politique européenne cohérente pour ses activités PET »* (plastiques rigides). Le nouvel ensemble se place, selon le groupe, au premier rang européen des producteurs de bouteilles et préformés en PET destinés à l'industrie boisson et alimentaire avec un chiffre d'affaires de 830 millions de francs.

CRISE

□ **Le producteur américain d'aluminium Reynolds va supprimer près de 800 emplois en 1993.** – Reynolds, deuxième producteur américain d'aluminium, va supprimer jusqu'à 800 emplois, soit une réduction de 12 % de ses effectifs, en 1993. Selon le groupe, l'essentiel des suppressions de postes devrait se faire par départs en retraite anticipée, qui seront proposés systématiquement à tous les employés de plus de cinquante-sept ans. En outre, Reynolds va provisionner 827 millions de dollars (4,4 milliards de francs) sur ses résultats 1992, dont environ 600 millions en raison d'un changement des méthodes de comptabilité entrant en vigueur en 1993. Le reste de la provision est réparti entre 97 millions pour rendre les installations compatibles avec les lois sur l'environnement, 56 millions pour la suppression des emplois annoncée et 34 pour l'augmentation des retraites versées à ses salariés.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 2 décembre =

Indécise

Le retour de tensions sur les taux d'intérêt en France et en Allemagne et l'action concertée de la Banque de France et de la Bundesbank pour défendre la parité franc-mark, ont affecté la tendance en début de séance mercredi 2 décembre à la Bourse de Paris. Après cinq séances consécutives de hausse, les valeurs françaises cédaient en matinée du terrain dans un marché calme avant de se reprendre en milieu de journée. En baisse de 0,90 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 remontait ensuite petit à petit pour afficher en début d'après-midi une petite hausse de 0,26 % à 1 796,96 points.

Une résistance jugée remarquable par les professionnels qui escomptaient même une poussée au-dessus des 1 800 points du CAC 40. Pourtant, la baisse des taux d'intérêt, anticipée ces deux derniers jours à la fois par les opérateurs en Bourse et les spéculateurs qui jouaient un aménagement des parités au sein du SME, s'éloigne une nouvelle fois. A Paris, le loyer au jour le jour a atteint 10 % pour le haut de la fourchette. Et en Allemagne, mercredi matin, lors d'une prise en pension de la Bundesbank, le taux d'intérêt est monté à 8,80 % contre 8,75 % depuis plusieurs semaines.

Du coté des valeurs, à noter les baisses de 3,6 % d'Euro Disney, affecté par la révision en baisse des prévisions de résultats du groupe par une maison de courtage, et de 3,3 % d'Eurotunnel, son président n'excluant pas une nouvelle augmentation de capital.

NEW-YORK, 1er décembre ⬇

Léger recul

Des prises de bénéfices ont pesé sur Wall Street mardi 1er décembre, alors que les détenteurs de capitaux ont paru ignorer les bons chiffres de l'économie américaine. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a clôturé à 3 294,34 points en baisse de 10,82 points (– 0,33 %). L'atmosphère a été très soutenue avec quelque 259 millions de titres échangés. Le nombre de valeurs en hausse l'emportait légèrement sur celui des titres en baisse : 913 contre 911, alors que 580 actions sont restées inchangées.

La veille, l'indice Dow Jones avait terminé au-dessus de la barre de 3 300 points pour la première fois depuis plus d'un mois, et les investisseurs en ont profité pour prendre des bénéfices, ont souligné des analystes. « Tout le monde s'attendait à une correction », a commenté Tony Dwyer, analyste chez Prudential Securities.

Par ailleurs, les hausses de 0,4 % de l'indice composite des principaux indicateurs américains et de 1 % des dépenses de construction en octobre n'ont pas eu, selon les analystes, d'impact sur les marchés car elles correspondaient aux prévisions des experts.

VALEURS	Cours du 30 nov.	Cours du 1er déc.
Alcoa	70 3/8	71 1/8
ATT	47 1/8	47 1/4
Boeing	35 1/8	35
Chase Manhattan Bank	27 3/8	27
Du Pont de Nemours	48 1/8	49 1/4
Eastman Kodak	41 7/8	41 3/4
Exxon	59 5/8	59
Ford	42	42 5/8
General Electric	83 1/4	82 1/8
General Motors	32 1/8	32 3/8
Goodyear	71 3/4	73 1/4
IBM	69 1/4	67 3/4
ITT	71	71
Mobil Oil	60 3/4	59 3/4
Pfizer	78 1/8	78
Schlumberger	61	60 1/2
Texaco	60 1/8	59 3/8
UAL Corp. ex-Allegis	119 7/8	119 1/2
Union Carbide	16 1/4	16 1/4
United Tech.	44 7/8	44 1/2
Westinghouse	12 5/8	12 5/8
Xerox Corp.	78 3/4	78

LONDRES, 1er décembre ⬆

Au plus haut

Les valeurs ont repris de l'élan dans l'après-midi du mardi 1er décembre au Stock Exchange après un départ faible. Elles ont terminé sur un nouveau record de clôture pour la quatrième séance consécutive. L'indice Footsie des cent grandes valeurs a terminé en hausse de 13,2 points, soit 0,5 %, à 2 792 points, alors qu'il avait perdu 10 points dans les premiers échanges. Il a atteint pendant la séance un nouveau record absolu de 2 794,70 points.

Les valeurs ont été entraînées vers le haut par les internationales, alors que les espoirs de reprise économique aux Etats-Unis étaient accentués par l'annonce d'une hausse de 0,4 % de l'indice composite des principaux indicateurs américains en octobre, la première augmentation en trois mois.

TOKYO, 2 décembre ⬆

Petite reprise

La Bourse de Tokyo a clôturé en légère hausse mercredi 2 décembre à la faveur d'achats à bon compte après la baisse de 2,10 % la veille. L'indice Nikkei a gagné 80,64 points à 17 393,68 points, soit une progression de 0,47 %. Le volume des échanges a porté sur 200 millions de titres contre 260 mardi.

L'adoption du budget additionnel par la Diète a soutenu la cote, mais les transactions sont restées limitées parce que les investisseurs se demandent si le récent mouvement haussier peut vraiment reprendre. « Les achats étaient épars aujourd'hui, donc pas vraiment susceptibles d'apporter une orientation au marché », a souligné un boursier.

VALEURS	Cours du 1er déc.	Cours du 2 déc.
Ajinomoto	1 310	1 300
Bridgestone	1 120	1 140
Canon	1 330	1 340
Fuji Bank	1 800	1 780
Honda Motors	1 360	1 330
Matsushita Electric	1 160	1 140
Mitsubishi Heavy	646	660
Sony Corp.	4 100	4 150
Toyota Motors	1 410	1 430

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alcatel Câbles	4489	4540	Immob. Hôtelière	1039	1037
B.A.C.	23 70	....	Internt. Computer	139	139
Boiron (Ly)	465	460	I.P.B.M.	44	....
Boisset (Lyon)	219	208 10	Locamic	128 10	....
C.A.I.-de-Fr. (C.C.I.)	810	795	Matra Comm.	295 70	....
Calberson	204	210	Molex	166 50	....
Cardif	760	755	N.S.C. Schlumberger	749	749
C.E.G.E.P.	158	158	Publ.Filipacchi	385	380 60
C.F.P.I.	245	246	Rhone-Alp.Ecu (Ly.)	317	....
C.N.I.M.	960	960	Select Invest (Ly)	90 20	....
Codetour	276 50	275	Serbo	141	142
Conforama	....	....	Sopra	303	303
Creeks	120	115	TF1	378	369
Dauphin	191	200	Thermador H. (Ly)	325	315 10
Delmas	970	965	Viel et Cie	112	....
Demachy Worms Cie	410	....	Y. St-Laurent Groupe	520	508
Devanlay	950	925			
Deville	97	....			
Dolisos	107	....			
Editions Belfond	201	....			
Europ. Propulsion	175	175			
Finacor	112	112			
G.F.F. (group.fon.f.)	48	....			
G.L.M.	425	425			
Gravograph	131	132			
Guintoli	720	....			
I.C.C.	162	165			
Idianova	40 30	....			

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 1er décembre 1992
Nombre de contrats estimés : 173 317

COURS	ÉCHÉANCES		
	Déc. 92	Mars 93	Juin 93
Dernier	110,16	111,08	111,36
Précédent	109,66	110,56	111,06

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT		OPTIONS DE VENTE	
	Jan. 93	Mars 93	Jan. 93	Mars 93
111	0,55	1,07	0,66	1,19

CAC 40 À TERME

(MATIF)

Volume : 18 623

COURS	Déc. 92	Janv. 93	Fév. 93
Dernier	1 812	1 820	1 816
Précédent	1 804	1 791,50	[illegible]

CHANGES

Dollar : 5,37 F ⬇

Le dollar s'échangeait nettement en baisse mercredi 2 décembre, après de nouvelles indications selon lesquelles la Bundesbank allait laisser inchangés les taux d'intérêt. A Paris, la monnaie américaine s'échangeait à 5,37 francs contre 5,4345 la veille au cours indicatif de la Banque de France.

FRANCFORT	1er déc.	2 déc.
Dollar (en DM)	1,5910	1,5735

TOKYO	1er déc.	2 déc.
Dollar (en yens)	124,72	124,17

MARCHÉ MONÉTAIRE

Paris (2 déc.)	9 7/8-10 %
New-York (1er déc.)	3 1/8 %

BOURSES

PARIS (INSEE, base 100 : 31-12-91)

	30 nov.	1er déc.
Valeurs françaises	101,60	102,50
Valeurs étrangères	87,70	87,80
(SBF, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	463,48	468,66
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	1 771,37	1 792,29

NEW-YORK (indice Dow Jones)

	30 nov.	1er déc.
Industrielles	3 305,16	3 294,34

LONDRES (indice « Financial Times »)

	30 nov.	1er déc.
100 valeurs	2 778,80	2 792
30 valeurs	2 095,90	2 106,50
Mines d'or	70,40	71,10
Fonds d'Etat	95,26	92,90

FRANCFORT

	30 nov.	1er déc.
Dax	1 544,34	1 544,89

TOKYO

	1er déc.	2 déc.
Nikkei Dow Jones	17 313,04	17 393,68
Indice général	1 304,88	1 308,31

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

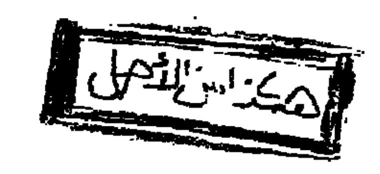
	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	5,3860	5,3890	5,4810	5,4915
Yen (100)	4,3278	4,3338	4,4062	4,4190
Ecu	6,6620	6,6696	6,6528	6,6713
Deutschemark	3,4078	3,4113	3,4234	3,4322
Franc suisse	3,8021	3,8070	3,8437	3,8550
Lire italienne (1000)	3,8373	3,8409	3,8059	3,8166
Livre sterling	8,2728	8,2802	8,3502	8,3702
Peseta (100)	4,7077	4,7125	4,6577	4,6727

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	4 1/16	4 3/16	3 3/4	3 7/8	3 13/16	3 15/16
Yen (100)	3 11/16	3 13/16	3 9/16	3 11/16	3 1/2	3 5/8
Ecu	12 1/8	12 3/8	11 7/16	11 9/16	10 9/16	10 11/16
Deutschemark	9 3/16	9 3/8	8 15/16	9 1/8	8 1/2	8 11/16
Franc suisse	6 9/16	6 11/16	6 3/8	6 1/2	6 1/8	6 1/4
Lire italienne (1000)	14 1/8	14 5/8	14 1/8	14 5/8	13 7/8	14 3/8
Livre sterling	7 3/16	7 5/16	7 1/8	7 1/4	6 15/16	7 1/16
Peseta (100)	15 3/8	15 7/8	15 1/8	15 3/8	14 3/4	15
FRANC FRANÇAIS	10 1/2	11 3/4	10 1/4	11	10	10 3/8

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.

□ **La Caisse des dépôts et consignations ouvre une filiale en Allemagne.** – Mme Hélène Ploix, directeur général adjoint de la Caisse des dépôts et consignations, a inauguré mercredi 2 décembre, à Francfort, la filiale que son établissement ouvre en Allemagne. Cette création s'inscrit dans la stratégie de développement international de la Caisse des dépôts, qui veut répondre aux souhaits de sa clientèle institutionnelle de se diversifier sur les marchés européens, notamment du deutschemark. La filiale de Francfort lui donnera accès aux flux internationaux sur le DM, notamment sur les emprunts d'Etat (Bunds). La Caisse des dépôts veut aussi intervenir sur le marché des taux (en septembre, elle avait déjà émis un warrant sur le différentiel de taux entre la France et l'Allemagne) et sur le marché des actions. – *(Corresp.)*



MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 2 DECEMBRE

Cours relevés à 13 h 31

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
5340	C.N.E 3%	5070	5070	5070	....
822	B.N.P. T.P.	811	815	820	+ 1 11
819	Cr.Lyon. T.P.	820	820	820	....
1605	Renault T.P.	1611	1610	1615	+ 0 25
1650	Rhone Poul. T.P.	1570	....	....	....
1025	Saint Gobain T.P.	1019	1024	1025	+ 0 59
785	Thomson T.P.	760	760	760	....
550	ACCOR	587	581	596	+ 1 53
720	Air Liquide	758	749	757	- 0 13
620	Alcatel-Alsthom	656	651	651	- 0 76
1460	Als.Superm.	1480	1480	1480	....
270	A L S P I	268 10	268	268	- 0 04
415	AGF Sté Centrale	440	431	435	- 1 14
85	Avenir H. Média	89 50	95	92	+ 2 79
895	Axa (ex Cie Midi)	939	925	932	- 0 75
140	Bafip	149	149	147	- 1 34
66	Bail-Equipem.	62	64 70	63 20	+ 1 94
625	Bail Investis.	623	626	624	+ 0 16
320	Bancaire	361	359	358 40	- 0 72
610	Bazar H.-V.	586	587	586	....
1220	Berger (M)	1269	1224	1235	- 2 68
400	Bertrand Faure	400	409 90	409 90	+ 2 48
910	Bic	911	910	912	+ 0 11
1070	B.I.P.	1070	1050	1050	- 1 87
144	BIS	115	115	119	+ 3 48
395	B N P (CI)	384	382	384 50	+ 0 13
490	Bollore Tech	485	481	482 50	- 0 52
3120	Bongrain	2993	2987	2989	- 0 13
480	Bon-Marché	446	442 30	448	+ 0 45
510	Bouygues	557	521	543	- 2 51
88	BP France	87	88	87 50	+ 0 57
955	B S N	979	974	982	+ 0 31
1010	Canal Plus	1045	1047	1042	- 0 29
164	Cap Gem.S	169 40	166	167	- 1 42
175	Carnaudmetalbox	188 20	181	185 60	- 1 38
2390	Carrefour	2440	2430	2438	- 0 08
135	Casino	148	148	148 50	+ 0 34
93	Casino ADP	96	96	96	....
490	Castorama D.I.	474	472	475	+ 0 21
200	C.C.F.	210 50	208	210 50	....
31	CCMC Ly.	31	31	31	....
360	C.D.M.E.	372	373	374	+ 0 54
135	C.E.G.I.D.	135	136	136	....
41	Centrest (Ny)	47	47	47 80	+ 1 70
280	C.E.P. Comm.	303	300 50	304	+ 0 33
82	Cerus	82 60	82 45	80 60	- 2 42
875	Cetelem	898	900	897	- 0 11
189	CF Int	304 50	309 10	301 50	- 0 99
230	CGI Info	260	259	261	+ 0 38
950	C G I P	923	916	896	- 2 93
610	CGP	615	....	....	....
1240	Chargeurs S A	1200	1201	1195	- 0 42
255	Christian Dior	245 50	238	244	- 0 61
500	C I C A (M)	465	441	450	- 3 23
290	Ciments franc.	280	282	285 60	+ 2 00
455	Clarins	461	470	463	+ 0 43
345	Club Mediter.	335	331 50	332	- 0 90
730	Colas	779	762	766	- 1 67
215	Cpt. Entrep.	223	220	220	- 1 35
1170	Compt Mod.	1228	1215	1215	- 1 06
225	CPR (Paris Réa.)	228	228	227 80	- 0 09

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
915	Créd. Foncier	932	916	925	- 0 75
320	Crédit Loc France.	335	331 50	340 10	+ 1 52
375	Cr Lyon.(CI)	394 80	390	385	- 2 48
989 01	Credit Nat.	1002	996	1010	+ 0 80
486	CSEE	485	481	490	+ 1 03
3010	Damart	3054	3100	3110	+ 1 83
395	Dassault Aviation	388	388	404	+ 4 12
186	Dassault Electr.	172	172	171	- 0 58
1459	De Dietrich	1349	1362	1390	+ 3 04
465	Degremont	471 90	470	470	- 0 40
40	Dév.R.d.C.(L)	38 10	38 90	38	- 0 26
62	Dév.R.Sud-Est	61	59 60	58 60	- 3 93
280	D M C	278	275	268 50	- 2 72
390	Docks France	402	400	398	- 1 00
81	Dynaction	91 80	91 90	89 90	- 2 07
1990	Eaux (Gle)	2048	2035	2056	+ 0 39
750	E.B.F.	774	776	775	+ 0 13
340	Ecco	360	356 10	360	....
325	Elf Aquitaine	342	339	344 40	+ 0 70
1070	ElfSanofi(ExSanofi)	1074	1057	1069	- 0 47
235	Erap-Elf (Certif)	235	237	239	+ 1 70
580	Eridania-Beghin	576	575	577	+ 0 17
370	Essilor	380	378	381	+ 0 26
180	Essil.Int.(DP)	180	185	181	+ 0 56
750	Esso	740	743	754	+ 1 89
1160	Eurafrance	1280	1261	1279	- 0 08
440	Euro RSCG	445	457	449	+ 0 90
65	Eurodisneyland	59 40	58 30	58 15	- 2 10
840	Europe 1	840	840	840	....
28	Eurotunnel	30 10	29 50	29	- 3 65
1450	Exor	1450	1460	1450	....
103	Finextel	112 90	112 90	114	+ 0 97
260	Fives Lille	250	250 50	250	....
770	Fougerolle	725	721	720	- 0 69
3280	Fromager. Bel	3390	3350	3380	- 0 29
1900	Gal.Lafayette	1800	1825	1850	+ 2 78
280	G.A.N.	290 30	295	288 50	- 0 62
365	Gascogne (B)	357	356	356	- 0 28
1160	Gaz et Eaux	1229	1215	1248	+ 1 55
600	Geophysique	619	625	625	+ 0 97
620	Groupe André SA	638	640	631	- 1 10
405	Groupe Cité	410	418	420	+ 2 44
300	GTM-Entrep.	343	344	341	- 0 58
1590	Guyenne-Gas.	1518	1532	1524	+ 0 40
95 40	Hachette	84 10	84 50	83 10	- 1 19
420	Havas	439	435	434 50	- 1 03
230	Idia	228	228 10	228	....
290	Imétal	309	306	311	+ 0 65
118	Immob. Phénix	124	121	123	- 0 81
130	Ingénico	125	123 50	126	+ 0 80
7140	Inst. Mérieux	6980	6950	6920	- 0 86
415	Interbail	415	415	412	- 0 72
370	Intertechnique	378	380	383	+ 1 32
720	J. Lefebvre	740	730	740	....
480	Klepierre	505	507	507	+ 0 40
525	Labinal	545	545	585	+ 7 34
300	Lafarge	318 50	318 50	323	+ 1 41

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
250	Lebon	285	.	.	.
3970	Legrand	4050	4001	4055	+ 0 12
2150	Legrand (DP)	2110	2077	2150	+ 1 90
121	Legris Industries	128	129 10	128 50	+ 0 39
700	Locindus	735	722	730	- 0 68
3580	L.V.M.H.	3779	3775	3782	+ 0 08
485	Lyon.Eaux/Dumez	490	485 50	489	- 0 20
37	Mayeurre Ly	37	..	.	.
270	Mar. Wendel	277 80	280	*279	+ 0 43
194 70	Matra	199 50	197	195 70	- 1 90
72	Metaleurop	71 50	72	72	+ 0 70
29	Métrologie In.	27	26	25 50	- 5 56
180	Michelin	179	178	180 80	+ 1 01
82	MMB	83	83 50	82 70	- 0 36
83	Moulinex	82 20	82 50	83 60	+ 1 70
770	Navig. Mixte	770	775	781	- 1 17
119	Nord-Est	126	126	126	...
198	Nordon (Ny)	215		...	...
47	Olipar	45 40	43 50	44	- 3 08
925	Oréal	988	974	988	.
325	Paribas	351 10	345	350	- 0 31
194	Pechiney Int.	199	199 10	200 90	+ 0 95
230	Pechiney (CIP)	275 50	275	276 50	+ 0 36
380	Pernod Ricard	382 40	380	379	- 0 89
515	Peugeot	543	543	552	+ 1 56
310	Pinault	318	311	316 90	- 0 35
795	Plastic-Omn.	800	800	800	
195	Poliet Ex.Lamb.Fr.	189	186	185	- 2 12
800	Primagaz	811	810	802	- 1 11
700	Printemps	715	710	725	+ 1 40
545	Promodes	559	548	555	- 0 72
290	Radiotechn.	275	280	270	- 1 82
5900	Redoute (La)	6200	6200	6230	+ 0 48
141	Remy Cointreau	158	153	150	- 5 06
490	R. Poulenc CIP	503	500	498 10	- 0 97
41	Rochette(La)	39 50	39 90	39 80	+ 0 76
400	Roussel Uclaf	392	392	394	+ 0 51
2800	R. Impé.Ly *	2800	2780	2770	- 1 07
147	Sade (Ny)	145	145	145	...
2180	Sagem	2275	2275	2265	- 0 44
490	Saint Gobain	534	525	530	- 0 75
1070	Saint Louis	1145	1136	1130	- 1 31
1410	Salomon Ly.	1470	1485	1480	+ 0 68
275	Salvepar (Ny)	280	282	282	+ 0 71
1490	S A T	1500	1515	1500	...
260	Saul. Châtil.	265	265	265	....
815	Saupiquet (Ny)	810	830	835	+ 3 09
520	Schneider	559	549	564	+ 0 89
10 50	SCOA	11	10 60	10 90	- 0 91
315	Scor s.a.	362	362	365	+ 0 83
345	S.E.B.	329	327 80	335	+ 1 82
415	Sefimeg	415	410 50	425	+ 2 41
124	Selectibanque	128	127	127	- 0 78
135	Sextant A.	137	135	136 40	- 0 44
555	S F I M	530	520	520	- 1 89
151	S.G.E.	172	169	172 10	+ 0 06
415	Simco	453	449	449 50	- 0 77

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
710	Sk. Rossignol	737	715	738	+ 4 38
305	Sligos	338	340	331 60	- 1 89
535	Société Géné.	552	550	559	+ 1 27
33	[illegible]	39 30	39 20	39 20	- 1 75
77	[illegible]	79 50	75 70	75 60	- 3 69
1030	Sodexho	1032	1034	1069	+ 2 99
75	Sogerap (Ny)	77 50	77 50	76 60	- 1 16
435	Sogenal	371	408	365	- 1 82
1110	Sommer-Allib.	1041	1045	1036	- 0 48
370	Sophia	375	377	375	.
900	Sovac	904	904	902	- 0 22
265	SPEP	278 40	278	278 70	+ 0 11
290	Spie-Batignol.	286	282 10	290	+ 1 40
590	Strafor Facom	585	570	594	+ 1 37
240	Suez	246	241 50	242 50	- 1 42
1160	Synthelabo	1154	1145	1152	- 0 17
126	Thomson CSF	126 70	125 60	125 50	- 0 95
233	Total	239	236	237 40	- 0 25
141	[illegible]	157 30	155 90	150	- 4 64
159	Truffaut Fr.	176	174	174	- 1 14
415	U.A.P.	428 20	426	432	+ 0 89
178	U F B Locab.	181	177	179	- 1 10
129	U.G.C. DA [illegible]	141 10	146	155	+ 9 95
430	U I C	417	419 50	419 50	+ 0 60
470	U I F	452 20	452	464	+ 2 61
735	U I S	735	...		.
365	Usinor	412	411	406 60	- 1 31
670	Valéo	668	665	669	+ 0 15
125	Vallourec	134 80	132	135 80	+ 0 74
225	Via Banque	225	225	227 50	+ 0 66
220	Worms et Cie	232	229 90	227 50	- 1 94
1190	Zodiac	1230	1233	1233	+ 0 24
860	Elf Gabon	841	845	845	+ 0 48
86	Amax	91	93	91	..
150	Amer Barrick	150 30	151 10	150 10	- 0 13
122	Amer. Express	125	122 70	121 40	- 2 88
260	A.T.T.	257	256	257 30	+ 0 12
89	Anglo Amer C.	93 50	96 70	96 50	+ 3 21
183	Amgold	172 20	182 50	165	- 4 18
192	Banco Santander	209	205 10	219	+ 4 78
685	B.A.S.F.	708	703	703	- 0 71
870	Bayer	871	871	877	+ 0 69
38	[illegible] Plc	38	37 70	38	.
24	Buffelsfont.	26 80	26	24 90	- 7 09
142	Chase Manh.	148 50	147 40	147 40	- 0 74
1840	Daimler Benz	1880	1885	1885	+ 0 27
58	De Beers	67 25	64	63 50	- 5 58
2260	Deutsche Bank	2302	2307	2295	- 0 30
1180	Dresdner Bank	1205	1202	1200	- 0 41
32	Driefontein	37 10	37 05	37 40	+ 0 81
255	Du Pont-Nem.	262 10	267 10	266 60	+ 1 72
220	Eastman Kodak	230	230	227	- 1 30
8	East Rand	7 30	7 20	7 20	- 1 37
25	Echo Bay	25 05	24 70	24 80	- 1 00
168	Electrolux	180	179	180	..
132	Ericsson	141	136	136	- 3 55
335	Exxon Corp.	328 80	320 70	322 90	- 1 79

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
225	Ford Motor	230 50	222	232	+ 0 65
24	Freegold	28	27 70	27 70	- 1 07
10	Gencor	11 20	11 10	10 60	- 5 36
435	Gén. Elect.	451 10	448	444 50	- 1 46
169	Gén. Motors	178 50	175	177 60	- 0 50
330	Gén. Belgique	297	298	298	+ 0 34
34	Gd. Métropol.	37 50	37 70	37 40	- 1 32
45	Guinness	48	45 25	46	..
18 50	Hanson PLC	19 90	19 90	19 85	- 0 25
7 50	Harmony Gold	8	7 85	7 60	- 5 00
330	Hewlett Packard	360	345 50	344 50	- 4 31
31	Hitachi	31 25	31	31	- 0 80
810	Hoechst	810	806	806	- 0 49
57	Homestake	55 45	56 55	55 90	+ 0 81
84	I.C.I.	83 40	84	85 90	+ 3 00
345	I.B.M.	379	370 50	370 60	- 2 22
385	I T T	387	384 10	383 10	- 1 01
161	Ito Yokado	167	160 80	160 80	- 3 71
45	Matsushita	49 60	49 25	49	- 1 21
260	Mc Donald's	269	267 40	257 30	- 0 63
250	Merck	245 10	247	245 10	
545	Minnesota M.	566			..
35	Mitsubishi	38	37 10	37 10	- 2 37
340	Mobil corp.	335	326 50	323 10	- 3 55
335	Morgan J.P.	338 80	331 90	331 90	- 2 04
3790	Nestlé	3960	3985	3968	+ 0 20
113	Norsk Hydro	124	122 60	127	+ 2 42
56	OFSIL	60 70	60 10	60 10	- 0 99
1350	Pétrofina	1338	1340	1328	- 0 75
435	Philip Morris	432 70	437	435 20	+ 0 58
59	Philips	62 30	63	63 60	+ 2 09
60	Placer Dome	57	57 60	57 10	+ 0 18
295	Procter Gamble	300	292 90	292 90	- 2 37
150	Quilmès	149	148	148	- 0 67
13 50	Randfontein	14 50	14	14	- 3 45
270	Rhone Poul. Rorer	267	265	266 90	- 0 04
440	Royal Dutch	447 80	447	446	- 0 40
49	R T Z	53 15	53	53 15	...
11 50	Saat.& Saatchi	11 90	12	12 10	+ 1 68
18 50	St Helena	20	19 90	20	..
340	Schlumberger	327 70	326 20	326 30	- 0 43
45	Shell transp.	46	45 55	45 45	- 1 20
1980	Siemens	2058	2088	2095	+ 1 80
166	Sony	176	178	177 40	+ 0 80
74	Sumitomo Bank	75 90	75 75	75 75	- 0 20
150	T.D.K.	146 50	150 30	150 30	+ 2 59
52	Telefonica	52	52 10	52 70	+ 1 35
27	Toshiba	26 85	26 70	26 70	- 0 56
550	Unilever	554	558	558	+ 0 72
230	Unit. Techn.	245	243	244	- 0 41
143	Vaal Reefs	162	159	160	- 1 23
980	Volkswagen	900	891	916	+ 1 78
255	Volvo	278 20	272	272	- 2 23
50	West. Deep.	57 80	56	58	+ 0 35
415	Xerox Corp	427 30	421 10	421 10	- 1 45
110	Yamanouchi	111	111 10	110 60	- 0 36
3 26	Zambia Cop	3 50	3 48	3 41	- 2 57

COMPTANT (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp.Etat 9,8% 78	100 10	3 83
10,80% 79/94	101 70	2 63
Emp.Etat 13,4% 83	103 96	12 70
Emp.Etat 12,2% 84	100	12 16
10,26% mars 86	....	7 44
OAT 10% 5/2000	109 65	5 17
OAT 9,9% 12/1997	108 75	9 60
OAT 9,8% 1/1996	104 15	8 22
PTT 11,2% 85	106 10	0 19
CFF 10,30% 86	105 15	8 02
CFF 10,25% nov 90	108 85	7 35
CNA 10 % 1979	101	7 05
CNB Bques 5000F	99	3 59
CNB Paribas 5000F	98 60	3 59
CNB Suez 5000F	....	3 59
CNI 1/82 5000F	....	3 59
CNT 9 % 86	100 55	5 30
CRH 10,90% déc.85	110 39	9 08
CHARB FCE 3% 100	154	....
CNCA	1055	....
Cerus	2206	....
Alcatel 6 % janv. 89	848	....
Ly. Eaux cv 6,5%	799	....
Thoms. cv 9,2%-86	752	....

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Applications Hydr.	1572	1575
Arbel	450	450
Bains C.Monaco	850	805
B.Hypoth.Europ.	300	....
B.N.P. Intercont.	311	310 50
Bénédictine	2450	....
Biderman Internat.	315	330
Blanzy Ouest	733	....
B T P	25	25
Cambodge	950	960
Carbone Lorraine	303	303
Case Poclain	1 50	....
C.B.C.	241	239
C.E.G.F (Frigor.)	720	720
Centenaire Blanzy	315	315
Cesagan	20	....
Champex Ny	20	....
CIC (CIP)	146 90	146 80
C.I.M.	850	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
C.I.T.R.A.M. (B)	2507	....
Comiphos	595	606
Cie Industrielle	3350	....
Cpt Lyon Alemand	298	298
Concorde	510	484
Constr.Mét.Prov.	13	12 80
Crédit Gén.Ind.	148	105
Cr Universel (Cie)	360	....
Darblay	613	....
Delmas Vieljeux	1910	....
Didot Bottin	560	569
Eaux Bassin Vichy	3000	3000
Ecia	270	271
Eur.Mag. Paris	3800	....
Eridania-Béghin CI	462	480
Fidéi	375 10	375
Finalens	300	300
F.I.P.P.	70	....
F.N.A.C.	1630	1645
Foncière (Cie)	450	460
Foncina	310	....
France I.A.R.D.	369	383
France SA (La)	1370	1411
From. Paul-Renard	2050	....
Gaumont	305	301
Genefim	280	285
Gévelot	500	499
G.F.C.	348 60	349
Groupe Victoire	765	765
G.T.I (Transport)	248 10	258 80
Immobail	312	314
Immobanque	620	616
Im.Marseillaise	4150	4300
Invest.(Sté Cie.)	3000	....
Lambert Frères	....	....
Lille Bonnières	900	920
Locafinancière	500	500
Louis Vuitton	482	482
Louvre	2140	2140
Lucia	233	230
Machines Bull	21 35	21 30
Mag.Uniprix	162	....
Magnant	640	....
Métal Déployé	350	356
Mors	41	42 50
Navigation (Nle)	159 60	....
Optorg	260	278
Oréal (CI)	540	540
Origny-Desvroise	448	431
Palais Nouveauté	1210	...
Paluel Marmont	485	484
Parfinance	158	157
Paris France	200 20	200 20
Paris Orléans	180	180
Paribas Invest.	275	....
Pathé Cinéma	....	....
Piper Heidsieck	823	....
Porcher	288	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Promodès (CI)	393	....
Publicis	625	534
Rochefortaise	117 50	113 50
Rosario	128	128
Rougier	179 90	173
S.A.C.E.R.	754	751
S.A.F.A.A.	180	...
S.A.F.I.C Alcan	168	....
Saga	348	350
Saint Dominique (F.)	120	119
Salins du Midi	528	522
Savoisienne M.	143	....
S.C.A.C.	690	....
Senelle	512	514
S.Fracd.Par. (M)	152	....
Silic	580	570
Sinvim	68	68
S.I.P.H.	80	80
S.M.C.I.	88	....
Sofal	476	....
Soffo	182	....
Soficel	1019	990
Sofiam (ex Satam)	65	65
Sofragi	2132	2150
Soudure Autogène	599	599
Sovabail	253 50	....
Steni	585	....
Taittinger	1940	1950
Testut-Aequitas	218	...
Tour Eiffel	230	240
Ufiner	1010	1025
Vicat	459 80	440
Viniprix	1500	1520
Virax	100	....
Maroc Sté Brasserie	300	....

Etrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	493	....
Akzo Nv Sico	390	401
Alcan Aluminium	81	...
American Brands	215	....
Arbed	241 10	....
Asturienne Mines	82 10	....
Banco Popular Espa.	509	504
B.Reglements Int.	18820	19000
Can.Pacifique	61 80	60 30
Chrysler Corp.	165	164 90
C I R	3 51	3 35
Commerzbank	861	825
Dow Chemical	285	292 50
Fiat	15	15
GBL (Brux Lamb.)	440	420
Gevaert	830	....
Glaxo Holdings Ltd.	85	83 10
Goodyear Tire	385	390
Grace and Co (WR)	183	192
Honeywell Inc. Int.	339	....
Johannesburg	53	....
Koninklijke Pakhoed	70 25	..
Kubota	24 45	24
Midland Bank	39	32
Noranda Mines	71	71
Olivetti priv.	4 65	....
Pfizer Inc	415 10	418 40
Ricoh	26 20	....
Robeco	287 50	287 80
Rodamco NV	140 80	143 40
Rolinco	286 60	285 40
Saipem	4	...
Sema Group	26 50	27
SKF Aktiebolaget	52 55	...
Tenneco Inc	182 50	.
Toray Ind.	27 60	26 30
West Rand Cons	3 70	....

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bque Hydro Energie	310	310
Calciphos	70	...
C G H Cogenhor	7 25	....
Coparex	615	...
Drouot Assurances	..	...
Electro-Banque	....	....
Europ. Accum.	77 50	78
Europ Soutres Ind.	11	....
Gachot S.A.	40	...
Guy Degrenne	355	....
Lecteurs du Monde	175	...
Nicolas	1856	....
Particip. Parcor	250	250
Quadrant	40	..
Rorento N.V.	239 50	239 10
St-Gobain-Emballage	1812	..
Schlumberger Ind.	490	...
S.E.P.R.	1440	...
S.M.T. Goupil	0 85	0 65
S.P.R. act. B	226 10	....
Waterman	1100	....

Marché des Changes

COURS INDICATIFS	COURS préc.	COURS 2/12	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats Unis (1 usd)	5 434	....	....	....
Ecu	6 867	....	....	....
Allemagne (100 dm)	340 940	....	....	....
Belgique (100 F)	16 563	....	....	....
Pays-Bas (100 fl)	303 110	....	....	....
Italie (1000 lires)	3 857	....	....	....
Danemark (100 krd)	87 750	....	....	....
Gde-Bretagne (1 L)	8 228	....	....	....
Grèce (100 drachmes)	2 607	....	....	....
Suisse (100 f)	379 240	....	....	....
Suède (100 krs)	78 740	....	....	....
Norvège (100 k)	83 060	....	....	....
Autriche (100 sch)	48 457	....	....	....
Espagne (100 pes)	4 713	....	....	....
Portugal (100 esc)	3 780	....	....	....
Canada (1 $ can)	4 217	....	....	....
Japon (100 yens)	4 363	....	....	....

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 2/12
Or fin (kilo en barre)	58400	58000
Or fin (en lingot)	58550	58000
Napoléon (20f)	335	334
Pièce Fr (10 f)	409	.....
Pièce Suisse (20 f)	337	334
Pièce Latine (20 f)	338	338
Souverain	436	437
Pièce 20 dollars	2390	2320
Pièce 10 dollars	1030	1030
Pièce 5 dollars	650	.....
Pièce 50 pesos	2170	2170
Pièce 10 florins	340	341

SICAV (sélection) 1/12

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Acofion	196 85	191 58
Amério-gan	7811 50	7511 06
Amplitude	619 36	601 32
Associc	1153 60	1153 60
Acoat Futur	410 93	400 91
Aurecic	1050 50	1019 90
Avenir Alizes	1738 22	1704 14
Axa Capital	177 84	172 66
Axa Court Terme	8344 20	8344 20
Axa Cro.Ex.Dr.Inve.	911 62	885 07
Axa.Ep.Fr.Ex Ageparg.	778 11	755 45
Axa Europe	124 34	120 72
Axa Investments	108 25	105 10
Axa NPI	115 09	111 74
Axa Ob.Fr.Exmns	146 87	142 59
Axa.Ob.In.Ex Mu.U Se.	136 75	132 77
Axa Prem.Ex.Ageprs	120 51	117
Axa Sél.Ex.Dr.Sele	146 10	141 84
Axa Valeurs PER	119 20	115 73
Cadence 1	1063 82	1042 96
Cadence 2	1052 29	1031 66
Cadence 3	1063 42	1042 57
Capimonétaire	6691 18	6584 60
Capoblig	6754 04	6621 61
Capisoc	1385 13	1364 66
Cotexis	1377 54	1343 94
Compensator	3683 05	3677 53
Convertimmo	328 25	321 81
Credimer	435 83	423 14
Credit Mutuel Capital	1341 52	1315 22•
Cred.Mut.Ep.Cour.T	701	701 •
Cred.Mut.Ep.Indus	93 40	90 90
Cred.Mut.Ep.J.	72908 78	72908 78
Cred Mut.Ep.long.T	192 93	187 77
Créd.Mut.Ep Monde	1117 06	1087 16
Cred.Mut.Ep Quatre	1111 30	1081 56•
Dezen	1324 80	1292 49
Drouot France	825 83	801 78
Drouot Sécurité	230 09	223 39
Ecocic	1062 31	1031 37
Ecupar	125 60	121 94
Ecur. Capitalisation	2886 98	2860 38
Ecur Expansion	503151 63	502388 03
Ecur Géovaleurs	2335 13	2267 12
Ecur. Investissement	149 38	145 03
Ecur. Monepremière	70458 82	70458 82
Ecur. Monétaire	41299 10	41299 10
Ecur Trésorerie	2546 04	2546 04
Ecur. Trimestriel	2025 81	2006 74
Elancel	108 26	105 11
Energia	261 30	249 45
Eparcic	3781 13	3781 13
Eparcourt-Sicav	4518 67	4507 40
Epargne Associat	26541 13	26238 93
Epargne Capital	11304 36	11192 44
Epargne Croissance	1695 28	1649 91
Epargne Oblig.	204 40	198 93
Epargne Première	15021 48	14909 66•
Epargne-Unie	1280 96	1249 72
Epargne Valeur	435 67	424 01
Esfi Cash capi.	8339 59	8339 59•
Esfinvest capi.	590 69	573 49•
Euro Solidarité	1074 54	1063 90
Eurocic Leaders	989 02	960 21
Eurodyn	1116 82	1089 39
Euro Gan	5879 99	5653 84
Europe Nouvelle	505 99	483 05
Fonsicav	15143 60	15143 60
France-gan	9392 99	9031 72
France Garantie	273 49	272 94
France Obligations	494 92	490 02
Francic	434 58	421 92
Francic Pierre	97 01	94 18

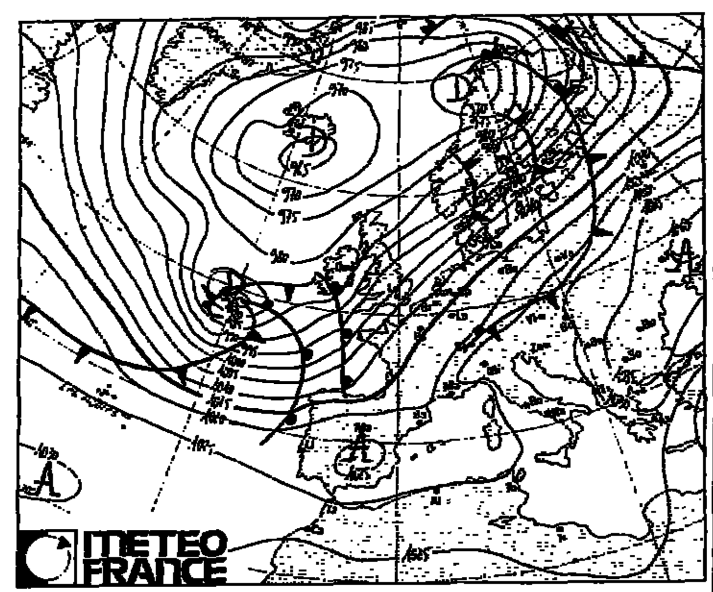
VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Francic-Régions	1064 43	1033 43
Fructi-Associations	36 89	36 89
Fructi-Capi	44 40	43 74
Fructidor	238 57	235 04•
Fructifrance action C	875 17	853 82•
Fructifrance action D	855 30	834 44•
GAN Rendement	5253 31	5175 67
Gestilion	15534 61	16457 32
Gest.Associations	170 54	166 79
Horizon	1233 50	1197 57
HLM Monétaire	14625 66	14625 66
Indicia	999 61	979 87•
Indust.Fse.Court.T.	1544 52	1544 52•
Interépar.	107817 35	104677 04
Interoblig.	14602 23	14315 91
Intersélection Fce	511 60	501 57
Japacic	141 75	137 62
Jeunepargne	295 45	291 08
Latitude	2359 91	2356 38
Leumi C.T.	13146 18	13146 18
Leumi L.T.	6826 95	6628 11
Lion Association	11784 49	11784 49
Lion Institution	31041 16	30963 75
Lionplus	1032 11	1011 87
Lion Trésor	2222 37	2200 37
Lion 20 000	27472	27472
Livret Bourse Inv.	551 83	535 76
Livret Portefeuil.	700 61	680 20
Méditerranée	163 42	158 66
Mensuel CIC	10170 78	10070 08
Monecien	71523 50	71523 50
Mone.J	38021 86	38021 86•
Monévalor	86091 94	86091 94
Mutualité dépôts	14162 85	14134 56
Natio Court Terme	298241 00	298241
Natio-Epargne	18576 77	18392 84
Natio-Ep. Retr.	122 52	119 24
Natio Eparg.Trésor.	8183 17	8166 84
Natio-Fran.Index.	971 41	945 41
Natio-Imm.	1085 71	1056 65
Natio-Inter	1490 83	1450 93
Natio-Monétaire	26484 22	26484 22
Natio-Opportunités	970 06	944 10
Natio-Patrimoine	1345 68	1309 66
Natio-Perspectives	1008 84	981 84
Natio-Placements	67263 35	67263 35
Natio-Revenu	1037 99	1027 71
Natio Sécurité	11626 25	11626 25
Natio-Valeurs	844 62	822 01
Nippon-Gan	4768 46	4585 06
Nord Sud Develop.	1636 79	1633 52
Obli-Associations	159 70	158 12
Oblicic-Mondial	2698 19	2656 34
Oblicic-Régions	1069 05	1053 25
Oblifutur	2982 78	2910 03
Oblig. très caté.	182 54	179 84
Oblilion	1422 53	1408 45
Oblisécurité Sicav	13568 17	13558 17
Oraction	997 88	973 54
Orvalor	7108 75	6969 36
Paribas Capitalisation	1567 44	1544 28
Paribas Opportunités	123 18	118 16
Paribas Patrimoine	569 58	546 36
Patrimoine Retraite	234 22	229 63•
Parvalor	813 48	801 45
Placement A.	1426 79	1398 81•
Placement J.	7581 35	7566 22•
Placement M.	70386 20	70245 71•
Placement Nord.	903 61	885 89•
Plénitude	134 96	131 02
Poste Croissance	27864 20	22831 37
Poste Gestion	69090 57	69090 57
Première Oblig.	11105 34	11094 25

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Prévoy. Ecureuil	116 02	114 87
Priv Associations	30856 80	30856 80
Proficus	972 37	948 65
Quartz	132 41	129 18
Réalvalor	698 68	684 98
Rentacic	161 46	159 07
Revenus Trimestr.	5319 40	5266 73
Revenu-Vert	1158 46	1130 20
St Honoré Vie & Santé	981 99	937 46
St Honoré Bons du Tr.	11764 75	11706 22
St Honoré Global	222 57	212 48
St Honoré Invest.	759 17	724 74
St Honoré Pacifique	589 63	562 89
St Honoré PME	477	455 37
St Honoré Real.	15714 78	15652 17
Sécuricic	1823 22	1823 22
Sécuri-Gan	13479 70	13215 39
Sécuritaux	1458 08	1458 08
Scanden	717 41	706 81•
Sicav Associations	1932 33	1932 33
SR-CNP Assur	655 13	636 05
S.G. Fr. opport. C et D	1082 87	1081 64
Sicav 5 000	430 27	418 75
S.I. Est.	1332 56	1293 75
Slivafrance	664 92	647 12
Slivam	389 98	379 54
Slivarente	216 80	212 55
Slivinter	428 27	416 81
S.N.I.	1080 24	1029 36
Sogenfrance C et D	1110 99	1089 21
Sogépargne	306 61	300 60
Sogevar	948 16	929 57
Soginter	1262 17	1237 42
Soleil Investissements	583 68	561 23
Solsicav	2244 60	2239
State Street Act. Eur.	8822 26	8523 92•
State Street Act. Frce	9712 57	9429 68•
St. Str. Act.Japon	10409 47	10057 46•
State Street Emer. Mts	11591 25	11033 98•
St Street OAT Plus	10783 25	10671 81•
Stratégie Actions	831 19	799 22
Stratégie Rendement	1478 26	1431 73
Technocic	999 05	989 95
Techno-Gan	5646 73	5429 55
Thesora	691 45	684 60
Trésor Plus	1356 36	1342 92
Trésor Trimestriel	1036 70	1028 42
Trésoricic	136482 08	136482 08
Trilion	5247 12	5179 78
UAP Investissement	421 92	406 67
UAP Actions France	565 74	545 29
UAP Act. Select.	602 62	580 84
UAP Aedificandi	527 58	508 51
UAP Alizé	209 31	201 74
UAP Alto Sicav	165 18	159 21
UAP Moyen Terme	146 94	141 63
UAP Première Cat.	11349 84	10939 60
Uni-Associations	128 29	128 29•
Uni-Foncier	1181 14	1152 33
Unifrance	561 25	547 68
Uni Régions	1198 16	1168 94
Univer	246 48	246 48•
Univers Actions	1222 75	1192 93
Univers Obligations	1812 90	1769 68
Valorg	2145 23	2143 09•
Valrea	55913 69	55885 75

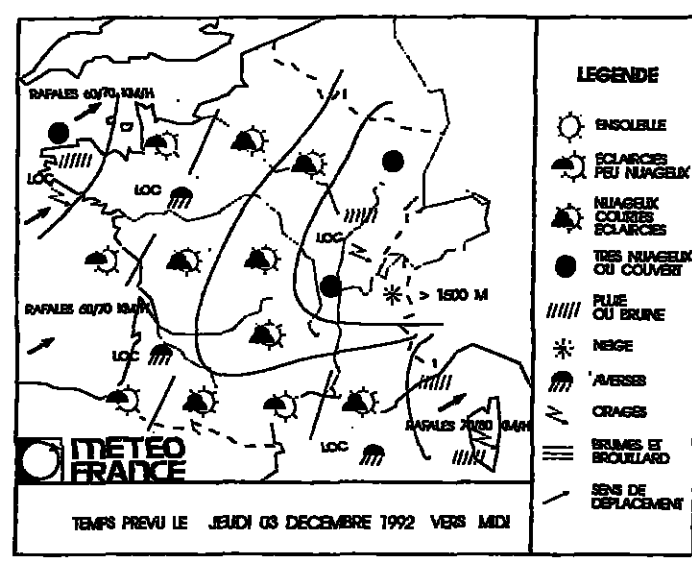
c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - • : prix précédent - ■ : marché continu

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 2 DÉCEMBRE 1992 A 0 HEURE TUC



PRÉVISIONS POUR LE 3 DÉCEMBRE 1992



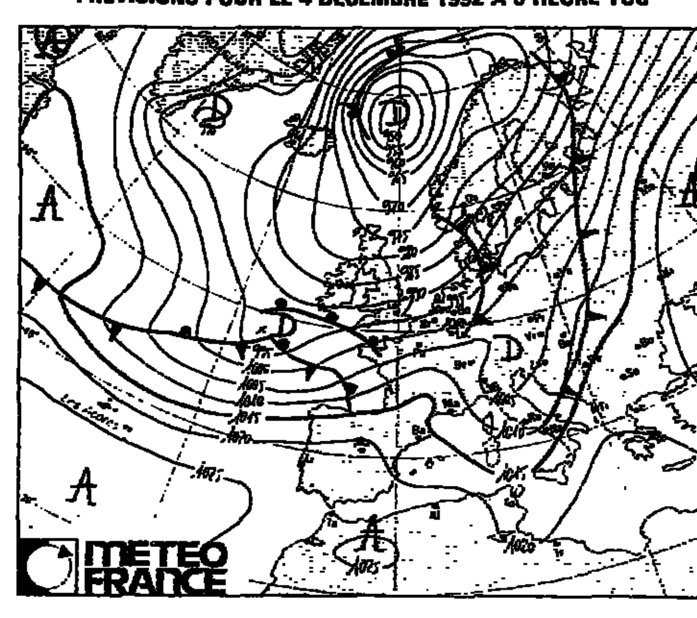
Jeudi : temps perturbé avec des averses. – De la Bretagne au Nord-Pas-de-Calais, la journée débutera sous un ciel variable avec des éclaircies. Partout ailleurs, le temps sera perturbé, avec un ciel chargé et des averses. Celles-ci seront plus fortes de la Vendée et du Poitou-Charentes jusqu'aux Ardennes et la Lorraine.

Sur Provence-Côte d'Azur, les pluies seront nombreuses et parfois orageuses, avec un vent de sud-ouest à 80 kilomètres/heure sur le littoral. Ces pluies se décaleront sur la Corse à la mi-journée.

En cours de journée, les averses se limiteront au Nord-Est et aux Alpes où il neigera au-dessus de 1 500 mètres. Sur les autres régions, une accalmie se fera sentir et des éclaircies se développeront. Cependant, une nouvelle aggravation avec de fréquentes averses, localement orageuses, gagnera rapidement la Bretagne à la mi-journée. Elle s'étendra de l'Aquitaine au Nord en soirée.

Les températures minimales seront comprises le plus souvent entre 6 degrés et 10 degrés, jusqu'à 12 degrés près de la Méditerranée. L'après-midi, elles atteindront 8 degrés à 10 degrés sur le Nord, 11 degrés à 15 degrés sur le Sud.

PRÉVISIONS POUR LE 4 DÉCEMBRE 1992 A 0 HEURE TUC



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé
Valeurs extrêmes relevées entre le 01-12-1992 à 6 heures TUC et le 02-12-1992 à 6 heures TUC — le 02-12-92

FRANCE											
AJACCIO	13	9	N	STRASBOURG	10	6	P	LUXEMBOURG	9	4	C
BIARRITZ	16	10	C	TOULOUSE	15	10	N	MADRID	10	9	C
BORDEAUX	13	10	P	TOURS	12	6	P	MARRAKECH	23	8	D
BOURGES	13	8	C	**ÉTRANGER**				MEXICO	19	9	D
BREST	12	10	P	ALGER	21	6	D	MILAN	10	7	P
CAEN	12	8	P	AMSTERDAM	10	6	C	MONTRÉAL	2	-1	C
CHERBOURG	12	10	P	ATHÈNES	11	7	N	MOSCOU	-10	-10	C
CLERMONT-FER.	10	6	D	BANGKOK	30	19	N	NAIROBI	25	13	N
DIJON	9	7	D	BARCELONE	16	6	D	NEW-YORK	9	5	C
GRENOBLE	9	4	D	BELGRADE	6	-1	D	OSLO	–	–	–
LILLE	10	6	C	BERLIN	10	2	N	PALMA-DE-MAJ.	19	6	B
LIMOGES	11	8	C	BRUXELLES	10	6	N	PÉKIN	8	-3	D
LYON	13	11	D	LE CAIRE	21	13	D	RIO-DE-JANEIRO	–	–	–
MARSEILLE	18	13	D	COPENHAGUE	8	5	D	ROME	19	11	N
NANCY	11	9	N	DAKAR	28	22	D	SÉVILLE	18	13	C
NANTES	13	8	P	DELHI	24	11	D	SINGAPOUR	30	23	N
NICE	14	11	C	GENÈVE	10	4	N	STOCKHOLM	7	4	N
PARIS-MONTS.	12	7	C	HONGKONG	–	–	–	SYDNEY	20	14	D
PAU	13	7	C	ISTANBUL	7	5	C	TOKYO	14	11	C
PERPIGNAN	15	4	D	JÉRUSALEM	16	8	N	TUNIS	17	6	D
POINTE-A-PITRE	31	24	D	LISBONNE	16	13	C	VARSOVIE	6	2	N
RENNES	13	9	P	LONDRES	13	9	P	VENISE	11	8	C
ST-ETIENNE	12	9	D	LOS ANGELES	23	9	N	VIENNE	6	1	C

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

IMAGES — DANIEL SCHNEIDERMANN

Palpitations

APRÈS les gosses des banlieues, les nains, les sadomasochistes, les femmes de prisonnier, les amoureuses de la septantaine, Mireille Dumas, à qui aucune palpitation de l'espèce humaine n'est indifférente, faisait mettre « Bas les masques » aux enfants de stars sur France 2. Les enfants de stars... Comment toutes ces idées viennent-elles à Mireille Dumas ?

Une fois, rien qu'une fois, on aimerait assister à la séance hebdomadaire de détection des Détresses paradoxales (DP) dans l'équipe de « Bas les masques ». Si la recherche pétrolière était aussi efficace que les chercheurs de DP de Mireille Dumas, il y aurait des derricks place de la Concorde.

Bref, on s'en serait douté – sans quoi Mireille Dumas ne leur eût pas consacré une heure d'écoute attentive, – les enfants de stars ont des bleus à l'âme. On apprit par exemple que le fils du comédien Pierre Richard, pendant les longues absences de papa et maman, allait parfois à l'école avec un sac en plastique à la place du cartable !

On découvrit aussi que la petite-fille d'Albert Einstein s'était engagée dans la police californienne pour dissimuler son patronyme derrière un matricule. Le plus équilibré de la bande semblait Bruno Mesrine, qui est devenu prestidigitateur.

Et puis arriva Claude Chirac. Là, c'était trop. Mireille Dumas n'allait pas nous faire pleurer sur Claude Chirac, tout de même ! Autant pour nous. On vit apparaître une jeune femme écorchée, visiblement venue devant les caméras au prix d'une mystérieuse ébullition intérieure dont l'intensité ne doit rien envier à celle qui agite le RPR tout entier. Et ce fut elle qui trouva les mots les plus touchants pour décrire cette condition transparente de fille de quelqu'un. « *Vous êtes comme un écran entre les autres et votre père. Les gens vous parlent comme si vous n'existiez pas.* » Elle confessa avoir eu des différends avec son père – dont elle est la collaboratrice, – mais n'en révéla pas davantage.

Mais que fait donc Bernard Kouchner ? Qu'attend-on pour organiser une Journée mondiale ? Il doit bien en rester une ou deux disponibles, entre la Journée du sida et celle des handicapés. On offrirait aux foules compatissantes un aperçu sur les mas, les bastides, les gentilhommières. Les palais officiels de la rive gauche, les lofts de la rive droite, s'ouvriraient sur des mélancolies mordorées. Des villages parraineraient un enfant de star. On se cotiserait pour leur envoyer des cartables.

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mercredi 2 décembre

TF 1

20.50 **Variétés : Sacrée soirée.** Soirée consacrée au *Grand Pardon 2*, d'Alexandre Arcady, et au football. Avec Roger Hanin, Richard Berry, Jean Benguigui, Christopher Walken, Philippe Lavil, Richard Clayderman, Anne, Pow Wow, Lionel Richie, Zucchero, Luciano Pavarotti, Eric Cantona.
22.45 **Série : Duo d'enfer.**
23.40 **Divertissement : le Bébête show.**
23.45 **Journal, Météo et Bourse.**
23.55 **Série : Intrigues.**
0.25 **Série : Mésaventures.**

FRANCE 2

20.50 **Téléfilm : Fils d'un autre.** De Michel Lang.
22.15 ▶ **Première ligne.** Justice en France : les Enfants du juge Véron (2e partie). Documentaire de Philippe Boucher, Daniel Karlin et Tony Lainé.
23.50 **Journal, Météo et Visages d'Europe.**
0.10 **Magazine : Le Cercle de minuit.** Présenté par Michel Field.

FRANCE 3

20.45 **Magazine : La Marche du siècle.** Présenté par Jean-Marie Cavada. La France corrompue. Reportage : l'argent et le pouvoir. Invités : Henri Nallet ; Jean-Pierre Thomas, trésorier du Parti républicain ; Gilbert Thiel, substitut général de la cour d'appel de Metz ; Claude Popis, ancien gérant de la SORMAE ; Yves Mény, professeur à l'Institut d'études politiques de Paris.
22.25 **Journal et Météo.**
22.55 **Mercredi chez vous.** Programme des télévisions régionales.

CANAL PLUS

20.30 **Le Journal du cinéma.** Spécial Francis Ford Coppola.
21.00 **Cinéma : Mayrig.** ■■ Film français d'Henri Verneuil (1991).
23.10 **Flash d'informations.**
23.20 **Cinéma : Los Angeles Story.** □ Film américain de Mick Jackson (1991) (v.o.).
0.50 **Cinéma : Passport.** ■ Film soviéto-franco-austro-israélien de Gueorgui Danelia (1989).

ARTE

20.40 **Musica : Les compositeurs aventuriers.** Présentation.
20.45 **Documentaire : La curiosité nous mène autour du monde.** Paul Bowles à Tanger, de José Montes-Baquer.
21.55 **Danses de l'Amérique du Sud.** Le planiste Bennet Lerner interprète trois danses boliviennes composées par Hans Helfritz et six danses sud-américaines écrites par Paul Bowles.
22.20 **Documentaire : Mes aventures au Yémen.** De José Montes-Baquer.
23.35 **Documentaire : Flamenco Road.** De Martine Voyeux.

M 6

20.45 **Magazine : Etat de choc.** Présenté par Stéphane Paoli. Le Pirate des ondes, de Didier Delaitre ; Poursuite mortelle, de Frédéric de Nexon ; La Taupe, de Frédéric de Nexon ; Crime parfait, de Frédéric de Nexon ; La dernière cavale, de Michel Husman.
22.35 **Téléfilm : Le vol 007 ne répond plus.** De David Darlow.
0.00 **Magazine : Vénus.**

FRANCE-CULTURE

20.30 **Tire ta langue.**
21.30 **Correspondances.** Des nouvelles de la Belgique, du Canada et de la Suisse.
22.00 **Communauté des radios publiques de langue française.** Temps et comportement, un programme de recherche en psychologie.
22.40 **Les Nuits magnétiques.** Régisseur de l'éphémère.
0.05 **Du jour au lendemain.** Avec Franck Venaille (Pierre Morhange).
0.50 **Musique : Coda.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 **Concert** (donné le 14 juin à Auvers-sur-Oise) : *Préludes et fugues pour clavier BWV 870, 885, 886, de Bach ; Sonate pour piano nº 8 en si bémol majeur, de Prokofiev*, par Peter Walters, piano.
21.50 **Concert** (donné le 12 avril à Paris) lors du Festival de chant choral : Cinq rechants pour douze voix solistes, de Messiaen ; Canciones pour douze voix solistes, de Canat de Chizy ; Nuit de Pouchkine, de Ohana ; Epithalame pour douze voix mixtes a cappella, de Jolivet, par l'Ensemble Musicatreize, dir. : Roland Hayrabedian.
23.09 **Ainsi la nuit.**
0.33 **L'Heure bleue.** Tendances hexagonales, par Xavier Prévost.

Jeudi 3 décembre

TF 1

15.20 **Série : Hawaii, police d'Etat.**
16.10 **Club Dorothée.**
17.25 **Jeu : Une famille en or.**
17.55 **Série : Hélène et les garçons.**
18.25 **Feuilleton : Santa Barbara.**
18.55 **Magazine : Coucou, c'est nous !** Présenté par Christophe Dechavanne.
19.50 **Divertissement : Le Bébête Show** (et à 23.40).
20.00 **Journal, Tiercé et Météo.**
20.45 ▶ **Téléfilm : La Femme de l'amant.** De Christopher Frank, avec Nicole Garcia, Jacques Perrin.
22.30 **Sport : Boxe.** Championnat du monde poids mi-lourds WBC : Jeff Harding (Australie)-David Vedder (Etats-Unis), en direct de Saint-Jean-de-Luz.
23.45 **Journal, Météo et Bourse.**
23.55 **Magazine : Le Débat.** Présenté par Michèle Cotta. Invités : Ivan Levaï, Jacques Julliard, Franz-Olivier Giesbert.
0.25 **Série : Chapeau melon et bottes de cuir.**

FRANCE 2

15.30 **Variétés : La Chance aux chansons.** Emission présentée par Pascal Sevran. Avec Nadine de Rothschild.
16.20 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
16.45 **Feuilleton : Beaumanoir.**
17.15 **Magazine : Giga.**
18.25 **Le Jeu !**
19.20 **Jeu : Que le meilleur gagne plus.**
20.00 **Journal, Journal des courses et Météo.**
20.50 **Magazine : Envoyé spécial.** De Paul Nahon et Bernard Benyamin. La Grande Menace de Daniel Costelle ; Des gènes et des hommes, de Philippe Rochot, Olivier d'Angely et Philippe Montoisy ; Dormir à tout prix, de Minou Azoulai et Pascal Stelletta. *Le danger des sous-marins nucléaires soviétiques ; L'abus de tranquillisants ; Un jeune garçon atteint d'une maladie génétique.*
22.15 **Téléfilm : Le Gorille et les Corses.** De Vittorio Sindoni, avec Karim Allaoui, François Périer.
23.50 **Journal, Météo et Visages d'Europe.**
0.10 **Magazine : Le Cercle de minuit.** Présenté par Michel Field.

FRANCE 3

15.35 **Série : La croisière s'amuse.**
16.25 **Magazine : Zapper n'est pas jouer.**
17.55 **Magazine : Une pêche d'enfer.**
18.25 **Jeu : Questions pour un champion.**
18.55 **Un livre, un jour.** *Mon violon pour tout bagage*, de Stéphane Grappelli.
19.00 **Le 19-20 de l'information.** De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 **Jeu : Hugodélire** (et à 20.40).
20.15 **Divertissement : La Classe.**
20.45 **La Dernière Séance.**
20.55 **1er film : Les Aventures de Robin des Bois.** ■■■ Film américain de Michael Curtiz et William Keighley (1938). Avec Errol Flynn, Olivia de Havilland, Basil Rathbone.
22.35 **Dessins animés.** Batty Base Ball et Little Tinker.
23.00 **Journal et Météo.**
23.25 **2e film : Ma sœur est du tonnerre.** ■■■ Film américain de Richard Quine (1955). Avec Janet Leigh, Betty Garrett, Jack Lemmon (v.o.).

CANAL PLUS

15.20 **Magazine : L'Œil du cyclone.**
16.00 **Cinéma : Paris s'éveille.** ■■■ Film français d'Olivier Assayas (1991). Avec Judith Godrèche, Jean-Pierre Léaud, Thomas Langmann.
17.35 **Dessin animé : Les Razmoket.**
18.00 **Canaille peluche.**

En clair jusqu'à 20.30

18.30 **Ça cartoon.** Présenté par Valérie Payet.
18.50 **Le Top.** Présenté par Yvan Le Bolloc'h.
19.20 **Magazine : Nulle part ailleurs.** Présenté par Philippe Gildas et Antoine de Caunes. Invité : Robin Renucci.
20.05 **Sport : Football.** Lyon-Auxerre. Match avancé de la 17e journée du championnat de France de D1.
22.30 **Flash d'informations.**
22.35 **Cinéma : Une époque formidable.** ■■ Film français de Gérard Jugnot (1991).
0.10 **Téléfilm : La Femme à l'ombre.** De Thierry Chabert, avec Marlène Jobert, Patrick Bouchitey.

ARTE

Sur le câble jusqu'à 19.00

17.00 **Cinéma : Le Temps suspendu.** ■■ Film hongrois de Peter Gothar (1982). Avec Istvan Znamenak, Henrik Pauer, Sandor Soth (v.o., rediff.).
19.00 **Documentaire : Au cœur de l'ange.** De Molly Dineen.
19.40 **Documentaire : Solo pour un cor anglais.** De Gueorgui Balabanov.
19.55 **Série : Fawlty Towers.**
20.30 **8 1/2 Journal.**
20.40 **Soirée thématique : Asphalt Jungle.** Soirée proposée par Doris Hepp.
20.41 **Téléfilm : The Road.** D'Alan Clarke, avec Neil Dudgeon, Jane Horrocks.
21.45 **Téléfilm : Le Mandarin merveilleux.** De Harry Rag, avec le London Symphony Orchestra et Sir Georg Solti.
22.05 **Documentaire : La Ville fantôme.** De Mischka Popp et Thomas Bergmann.
23.40 **Court métrage : Fenêtre sur échangeur.** De Riki Kalbe et Barbara Kasper.
23.50 **Documentaire : Green Streets.** De Maria de Lica

M 6

14.15 **Magazine : Destination musique.**
17.10 **Série : L'Heure du crime.**
18.00 **Série : Equalizer.**
19.00 **Série : Les Routes du paradis.**
19.54 **Six minutes d'informations, Météo.**
20.00 **Série : Cosby Show.**
20.30 **Jeu : Le saviez-vous ?**
20.35 **Météo 6.**
20.45 **Cinéma : Le Serpent.** ■ Film français d'Henri Verneuil (1972). Avec Yul Brynner, Henry Fonda, Dirk Bogarde.
22.55 **Cinéma : Quand tu seras débloqué, fais-moi signe !** □ Film français de François Leterrier (1981). Avec Christian Clavier, Marie-Anne Chazel, Anémone.
0.25 **Informations : Six minutes première heure.**
0.30 **Magazine : Fréquenstar.**

FRANCE-CULTURE

20.30 **Dramatique.** Le Désespoir des singes, de Jean-Gabriel Nordmann.
21.30 **Profils perdus.** Louis Aragon (1).
22.40 **Les Nuits magnétiques.** Guatemala : les larmes de l'Altiplano.
0.05 **Du jour au lendemain.** Avec Jean-Marie Gleize (A noir).
0.50 **Musique : Coda.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 **Concert** (donné le 14 janvier à Budapest) : Les Saisons, de Haydn, par le Chœur Monteverdi et les English Baroque Soloists, dir. John Eliot Gardiner ; sol. : Brigitte Poschner Klebel, soprano, Anthony Rolfe-Johnson, ténor, Andreas Schmidt, basse.
23.09 **Ainsi la nuit.** Quintette pour piano et cordes en mi bémol majeur op. 44, de Schumann ; Trio pour piano, clarinette et violoncelle en si bémol majeur op. 11 ; Lieder, de Mendelssohn.
0.33 **L'Heure bleue.**

La sixième Journée mondiale du sida

Le nombre des séropositifs devrait tripler d'ici à l'an 2000

A l'occasion de la sixième Journée mondiale de lutte contre le sida, le débat sur la position de l'Eglise catholique à propos du préservatif a été relancé en France. Dans un entretien publié, mardi 1er décembre, dans le journal *l'Alsace*, M. Bernard Kouchner, ministre de la santé et de l'action humanitaire, a exprimé, *« à titre personnel »*, sa *« perplexité »* face à l'attitude de l'Eglise, estimant que *« la modernité avance parfois lentement »*. Le soir même sur Radio-Monte-Carlo, le Père Jean-Michel Di Falco, porte-parole de l'épiscopat français, a souligné l'hostilité de l'Eglise catholique à l'usage du préservatif, puisqu'*« elle n'est pas favorable à la contraception »*.

Interrogé sur la progression de la maladie – selon les estimations de l'Organisation mondiale de la santé, le nombre de séropositifs devrait plus que tripler d'ici à l'an 2000, passant d'environ 12 millions de personnes à quelque 35 millions, – le Père Di Falco a évoqué sa récente rencontre avec le professeur Léon Schwartzenberg, qui proposait *« trois moyens de se protéger contre la maladie du sida : la fidélité, la continence, le préservatif »*. *« Parmi eux, l'Eglise a retenu les deux premiers (...), qui correspondent aux valeurs auxquelles elle est attachée »*, a déclaré le Père Di Falco.

La « troisième guerre mondiale »

NEW-YORK
(Nations unies)

de notre correspondante

Célébrée pour la première fois par les Nations unies à l'initiative du programme pour le développement de l'ONU (CNUD), la sixième Journée mondiale du sida a été l'occasion pour le secrétaire général de l'ONU, le directeur général de l'OMS, le joueur de tennis Arthur Ashe et quelques autres orateurs d'attirer l'attention des délégués du monde entier sur la nécessité d'un engagement communautaire contre la pandémie. *« C'est une nouvelle guerre mondiale qu'il nous faut mener, la troisième de ce siècle... Le sida n'est pas une fatalité, nous ne le lèguerons pas aux habitants du vingt et unième siècle »*, a déclaré M. Boutros Boutros-Ghali.

Parlant avec une détermination inhabituelle, il a ajouté : *« Donnons à nos efforts une véritable dimension de guerre. Cela demande deux moyens : d'abord un investissement financier qui soit porté à la hauteur de la menace, et cela dans tous les pays du monde, en commençant par les plus riches. En second lieu, il faut un effort de coordination étendu à l'ensemble des savoirs médicaux de la planète. »*

Le chef de la diplomatie mondiale a dit que cette *« nouvelle guerre »* rassemble les hommes dans une *« immense bataille à mille fronts »* dans trois directions principales : scientifique et médicale d'abord, politique et sociale ensuite, et enfin psychologique et humaine.

Sur ce dernier point, a-t-il ajouté, il faut mettre l'accent sur les droits des individus et les droits à l'emploi des personnes atteintes par le virus. M. Boutros-Ghali s'est adressé aux malades eux-mêmes : *« La maladie qui les frappe ne doit pas être un objet de honte. Se cacher, se taire, mentir ne sert personne. Qu'ils parlent au grand jour. »* Il a ajouté : *« C'est grâce à eux, et à leur entourage, et de proche en proche, que les responsables des communautés où ils vivent prendront des initiatives. »*

Le discours du secrétaire général, bien qu'apprécié, a été néanmoins contesté pour son *« optimisme irréaliste »*. Selon le docteur Michel Lavollay, chargé du programme HIV au CNUD, *« se dire qu'on se débarrassera de cette épidémie d'ici à l'an 2000 est pour le moins ignorer les vérités. On est dans une situation d'échec, surtout dans les pays en voie de développement »*. Selon lui, *« même si on trouve un vaccin aujourd'hui, on aura des millions de malades d'ici sept ans »*. Pour sa part, le directeur général de l'OMS, M. Hiroshi Nakajima, a insisté sur les effets dévastateurs *« sociaux, politiques, philosophiques et économiques »* de la maladie.

« Les communautés ont besoin du soutien de leurs gouvernements et les gouvernements ont besoin des Nations unies, a déclaré M. Nakajima. *Je vous assure du soutien de l'ONU. »* Il a terminé son allocution en ces termes : *« Ensemble, nous devons choisir entre la vie et la mort. »*

AFSANÉ BASSIR POUR

A l'école des enfants malades

Parmi les nombreuses manifestations organisées en France pour la Journée mondiale du sida, mardi 1er décembre, une visite du ministre de l'éducation nationale et de la culture, M. Jack Lang, dans les classes d'école de l'hôpital Necker à Paris a focalisé l'attention sur le problème du suivi scolaire des enfants malades, et plus particulièrement de ceux atteints du sida. *« L'enfant porteur du VIH, au même titre que les enfants atteints de maladies chroniques, doit suivre une scolarité normale chaque fois que possible »*, a écrit le ministre dans son texte de présentation.

Au quatrième étage de l'hôpital Necker, dans le service d'immuno-hématologie du professeur Claude Griscelli, une petite salle à grandes fenêtres, sans tableau ni pupitre, pleine de livres et de jeux, accueille *« tous les âges, toutes les cultures et toutes les pathologies »*, commente une institutrice. Le professeur Griscelli et Mme Claude Reyes, la directrice de cette école publique à part entière (douze classes, douze instituteurs spécialisés et trois professeurs), peuvent se vanter d'avoir créé le premier poste d'enseignant en milieu hospitalier, en 1969. Entre septembre 1991 et juin 1992, 2 006 enfants malades ont été scolarisés à l'hôpital Necker, sur des périodes très variées. En France, en 1991, 250 instituteurs ont travaillé dans soixante-six hôpitaux, et près de 9 500 élèves ont bénéficié d'une scolarité temporaire ou à l'année.

Les instituteurs de Necker ont suivi une formation spécifique de deux ans. Ils *« n'ont pas prêté le serment d'Hippocrate,* précise le professeur Griscelli, *mais ils ont le souci du secret professionnel »*. L'essentiel reste selon lui *« le contact avec l'équipe médicale »*. *« Il faut qu'ils sachent tout sur la maladie,* ajoute le praticien. *En 1983 par exemple, quand nous avons placé dans notre école des enfants atteints de sida révélé et que j'ai pris la décision de les mettre à côté d'autres malades, dont certains étaient leucémiques, j'avais une certaine crainte, mais une crainte réfléchie, qu'il puisse y avoir des ennuis de transmission. J'avais déjà des arguments pour savoir que nous étions en présence d'une maladie transmissible par le sang et le sperme, et non pas d'une maladie contagieuse. Ainsi informés, les éducateurs ont parfaitement accepté de s'occuper de ces enfants parmi les autres. »*

En France, près de deux enfants par jour naissent de mère séropositive, et 20 % à 25 % d'entre eux sont contaminés, précise le professeur Griscelli. Cela représente environ 200 nouveaux-nés porteurs du virus du sida chaque jour. Au 30 septembre 1992, la division sida de la direction générale de la santé recense 426 cas de sida pédiatriques, soit 2 % de l'ensemble des cas de sida déclarés en France. 77 % des enfants ayant développé un sida sont nés de mère infectée (contre 42 % en 1985), 14,8 % ont contracté le virus lors d'une transfusion sanguine et 8 % sont hémophiles.

L. F.

□ **L'Union syndicale pénitentiaire favorable au dépistage systématique des nouveaux prisonniers.** – L'Union syndicale pénitentiaire (USP, 10,8 % des surveillants) a rappelé, mardi 1er décembre, qu'elle était favorable au *« dépistage rendu obligatoire pour tous les détenus »* entrant en prison. *« Ce dépistage ne doit pas être utilisé pour isoler les détenus séropositifs mais pour les aider à se prendre en charge et les prévenir que certains comportements peuvent être contaminants pour autrui »*, estime l'USP. Les circulaires du ministère de la justice stipulent toutefois que le dépistage ne peut en aucun cas être réalisé sans le consentement de l'intéressé mais qu'il doit être proposé par le service médical à tout arrivant. Selon l'administration pénitentiaire, le nombre de détenus dont la séropositivité est connue des services médicaux était de 2 283 au 1er juillet 1991, soit 4,3 % de la population pénale. L'USP estime, pour sa part, que plus de 7 000 détenus séropositifs ont *« transité en prison en 1991 »*.

Les relations commerciales CEE-Etats-Unis

La décision américaine de surtaxer certains aciers européens provoque de vives réactions

La décision américaine d'augmenter temporairement les droits de douane sur les aciers plats en provenance de douze pays, parmi lesquels la Belgique, la France, l'Italie, l'Espagne, le Royaume-Uni et l'Allemagne, six Etats membres de la CEE (*le Monde* du 2 décembre), a déclenché de vives protestations. La Commission européenne, est *« choquée »* par l'attitude américaine, a indiqué, mardi 1er décembre un porte-parole à Bruxelles. Elle *« va examiner les mesures adéquates »* pour répondre à ce qui, dans certains milieux communautaires, est interprété comme une manifestation, pour le moins maladroite de Washington.

Le dialogue Etats-Unis-CEE, rendu difficile par les négociations commerciales sur le volet agricole du GATT, ne va pas en sortir apaisé. Le dossier acier pourrait être inscrit à l'ordre du jour du prochain conseil sur les affaires générales de la Communauté, qui doit réunir les Douze sur le GATT lundi 7 décembre.

Paris devrait plaider pour une réponse concertée et espère rallier à ses vues la Belgique, l'Italie et l'Espagne, dont les sidérurgies sont touchées par la décision américaine. Dans un communiqué publié par le ministère de l'industrie et du commerce extérieur, le gouvernement français a réagi, dénonçant *« avec force le caractère injustifié et arbitraire »* des mesures prises par les Etats-Unis. L'une des options envisagées serait de proposer au Conseil européen de saisir le comité des subventions du GATT à Genève. Une démarche que s'apprêteraient à faire les autorités japonaises, concernées par la seconde rafale de plaintes, pour cause de dumping cette fois, sur lesquelles le département du commerce américain se prononcera le 26 janvier.

Au conseil des ministres

M. Dumas souhaite que les Nations unies accompagnent l'aide humanitaire en Somalie

En rendant compte des travaux du conseil des ministres réuni mercredi 2 décembre, qui venait de formaliser la création d'un comité consultatif pour la révision de la Constitution et d'en nommer les membres, M. Louis Mermaz, ministre chargé des relations avec le Parlement et porte-parole du gouvernement, a expliqué que ce comité devrait *« donner son avis sur les propositions de révision de la Constitution rendues publiques par le président de la République »* en faisant *« des propositions visant à assurer un meilleur équilibre des pouvoirs, à améliorer la garantie de l'indépendance des magistrats, à renforcer les droits des citoyens »*. D'après le communiqué officiel publié par l'Elysée, ce comité pourra aussi *« formuler toute recommandation qu'il jugera utile pour adapter les institutions de la Ve République »*. *(Voir ci-dessus.)*

Au cours de ce même conseil des ministres, M. Roland Dumas a expliqué, à propos de la situation en Somalie, qu'il est *« souhaitable que ce soit les Nations unies qui assurent la mise en place et l'organisation de l'accompagnement armé de l'aide humanitaire »*. M. Pierre Bérégovoy a assuré, selon M. Mermaz, que la France est très active en Somalie et qu'elle entend prendre pleinement sa responsabilité dans cette région du monde. Le premier ministre s'est aussi félicité de l'évolution de plusieurs des partenaires de la France sur les négociations du GATT.

Le conseil a approuvé deux projets de loi : l'un de M. Martin Malvy modernisant les règles de la comptabilité des communes en les rapprochant du plan comptable général ; l'autre, de M. Jacques Mellick, qui tire les conséquences du plan Armée-2000, dans l'organisation des réserves militaires. Il a aussi entendu une communication de Mme Marie-Noëlle Lienemann sur l'exercice de l'activité des marchands de biens. *(Lire page 20.)*

Enfin, le conseil des ministres a nommé M. Philippe Lagayette, inspecteur général des finances et actuel sous-gouverneur de la Banque de France, comme directeur général de la Caisse des dépôts et consignations.

La réforme de la Constitution

M. Georges Vedel présidera le comité consultatif

Le conseil des ministres du mercredi 2 décembre a adopté le décret créant le comité consultatif chargé de soumettre au président de la République, *« au plus tard le 15 février 1993 »*, des recommandations sur les propositions de réforme de la Constitution présentées, lundi 30 novembre, par M. François Mitterrand.

Ce comité est présidé par M. Georges Vedel, ancien doyen de la faculté de droit de Paris et ancien membre du Conseil constitutionnel, qui préside déjà la commission de réflexion créée par le premier ministre sur la réforme du mode de scrutin législatif. Il comprend trois catégories de membres : des magistrats, des professeurs d'université et des personnalités qualifiées.

Au titre des premiers, siègent le premier vice-président du Conseil d'Etat, M. Marceau Long, le premier président de la Cour de cassation, M. Pierre Drai, et Mme Suzanne Grévisse, ancienne présidente de la section sociale du Conseil d'Etat.

Au titre des universitaires, siègent M. Jean-Claude Colliard, professeur de droit et ancien directeur de cabinet de M. Mitterrand à l'Elysée ; Mme Mireille Delmas-Marty, professeur de droit à l'université Paris-I, qui a présidé la commission Justice pénale et droits de l'homme créée par M. Pierre Arpaillange lorsqu'il était garde des sceaux ; M. Olivier Duhamel, professeur de droit constitutionnel et auteur d'un *Dictionnaire constitutionnel* ; M. Louis Favoreu, professeur à l'université d'Aix-Marseille et président de l'Association des constitutionnalistes ; M. Alain Lancelot, directeur de l'Institut d'études politiques de Paris ; M. François Luchaire, ancien président de l'université Paris-I, ancien membre du Conseil constitutionnel, qui avait déjà participé à l'élaboration de la Constitution de 1958 ; M. Didier Maus, administrateur civil, professeur associé à l'université Paris-I et rapporteur du Comité national chargé de la publication des travaux préparatoires de la Constitution de la Ve République.

Les trois personnalités qualifiées sont M. Pierre Mauroy, ancien premier ministre ; M. Daniel Soulez-Larivière, membre du conseil de l'ordre des avocats de Paris ; M. Pierre Sudreau, ancien ministre du général de Gaulle.

Le rapporteur général de ce comité est Mme Françoise Bechtel, maître des requêtes au Conseil d'Etat.

□ **Catastrophe minière en Sibérie.** – Une explosion suivie d'un incendie dans une mine de charbon du Kouzbass, en Sibérie occidentale, a fait vingt-cinq morts mardi 1er décembre, selon les sauveteurs cités par les agences de presse. – *(AFP.)*

□ **N-TV, première chaîne d'information continue en Allemagne.** – La première chaîne de télévision d'information continue en allemand, N-TV, a commencé à émettre le 30 novembre depuis Berlin. Reçue dans presque 10 millions de foyers câblés d'Allemagne, d'Autriche et de Suisse, N-TV propose des bulletins d'information tous les quarts d'heure avec une forte dominante économique et financière. Ses actionnaires sont Time Warner (27,1 %), un fonds d'investissement londonien (26,9 %), la famille Nixdorf (17,1 %), la banque Rothschild (9,3 %) et le président de la chaîne, Karl-Ulrich Kuhlo (ancien rédacteur en chef du quotidien *Bild Zeitung* et de la chaîne privée Sat-1). N-TV a un accord avec BBC World Service pour deux bulletins quotidiens et deux magazines hebdomadaires. Un autre projet de chaîne d'information, Vox, est actuellement bloqué à la suite d'un contentieux entre Bertelsmann et la CLT.

SOMMAIRE

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

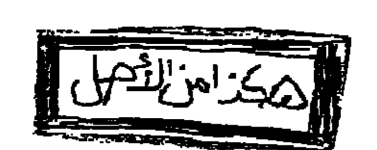
Ce numéro comporte un cahier « Arts-Spectacles » folioté de 29 à 38

Le numéro du « Monde » daté 2 décembre 1992 a été tiré à 491 472 exemplaires.

Demain dans « le Monde »

« Le Monde des livres » :
littérature pour la jeunesse, jeunesse de la littérature

A l'occasion du Salon du livre de jeunesse de Montreuil, la plus importante manifestation française consacrée à la lecture des jeunes, « le Monde des livres » consacre un dossier de quatre pages qui éclaire ce secteur en tous points stratégique de la culture écrite. Bilan économique, enquêtes sur les éditeurs-phares, portraits des illustrateurs invités, manières de voyager par le livre. *Regards sur la littérature roumaine* : Edgar Reichmann évoque Liviu Rebreanu, dont le chef-d'œuvre, *Madalina*, paru en 1927, est enfin traduit. Hector Bianciotti analyse le *Livre des leurres*, que le jeune Cioran écrivit, à vingt-quatre ans, dans sa langue natale.



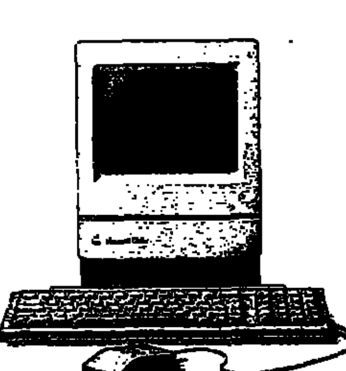


Chez IC c'est Noël toute l'année et encore plus à Noël.

A placer sur votre sapin :



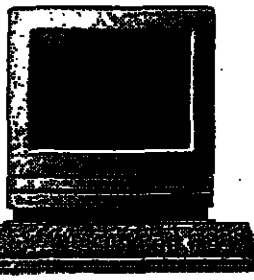
A placer sous votre sapin :



Macintosh Classic

4 123 F ht

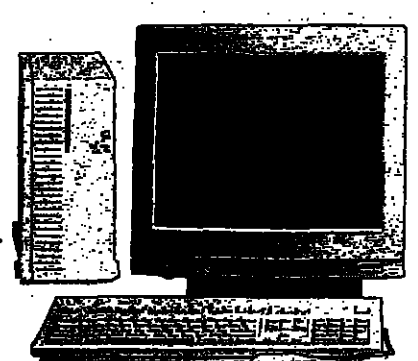
2/40. Logiciel ClarisWorks.
4 890 F ttc.
Avec l'imprimante StyleWriter + 1 686 F ht. (2000 F ttc.)
En 4/40 + 505 F ht. (600 F ttc.)
Offre réservée étudiants/enseignants

Macintosh LC

7 496 F ht

4/40. Moniteur couleur 12".
Logiciel ClarisWorks.
8 890 F ttc.



Quadra 700

30 720 F ht

4/80. Moniteur couleur 16".
Clavier étendu. 36 434 F ttc.
Quadra 950. 4/230. Moniteur couleur 16". Clavier étendu.
47 760 F ht. 56 643 F ttc.



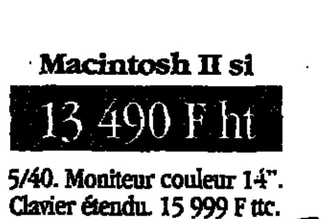
Macintosh II vx

20 900 F ht

4/80. Moniteur couleur 13".
Clavier étendu. 24 787 F ttc.

PRODUITS GARANTIS D'ORIGINE APPLE.

Certains Macintosh n'ont d'Apple que le nom. Chez IC, un label vous garantit qu'unités centrales, disques durs, mémoires, écrans et claviers sont à 100 % d'origine Apple. A des prix 100 % IC jusqu'au 24 décembre seulement : c'est Noël toute l'année, mais il ne faudrait tout de même pas exagérer.




Macintosh II si

13 490 F ht

5/40. Moniteur couleur 14".
Clavier étendu. 15 999 F ttc.



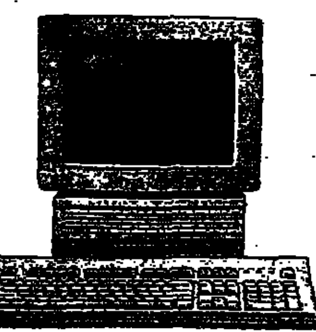
PowerBook 160

13 490 F ht

4/40. 15 999 F ttc.
PowerBook Duo 230. 4/80. + lecteur externe.
15 990 F ht. 18 964 F ttc.

IC
INTERNATIONAL COMPUTER

Entre Apple et vous il y a IC.



Macintosh II ci

17 990 F ht

5/80. Moniteur couleur 14".
Clavier étendu. 21 336 F ttc.
Configuration en 5/230.
19 900 F ht. 23 700 F ttc.

WELLDONE

APPLE CENTER IC BEAUBOURG 26 RUE DU RENARD 75004 PARIS (1) 42 72 26 26 • APPLE CENTER IC VENDÔME 21 PLACE VENDOME 75001 PARIS (1) 42 86 90 90 • APPLE CENTER IC-MICRO VALLEY 7-11 RUE SAINTE LUCIE 75015 PARIS (1) 40 58 00 00 • APPLE CENTER IC MARSEILLE 94 AVENUE DU PRADO 13008 MARSEILLE 91 37 25 03 • IC AIX EN PROVENCE 33 BD DE LA RÉPUBLIQUE 13100 AIX EN PROVENCE 42 38 28 08 • APPLE CENTER IC TOULOUSE 25 RUE OZENNE 31000 TOULOUSE 61 25 62 32 • APPLE CENTER IC NANTES 3 ALLÉE DES TANNEURS COURS DES 50 OTAGES 44000 NANTES 40 47 08 62 • IC LYON 47 COURS DE LA LIBERTÉ 69003 LYON 78 62 38 38



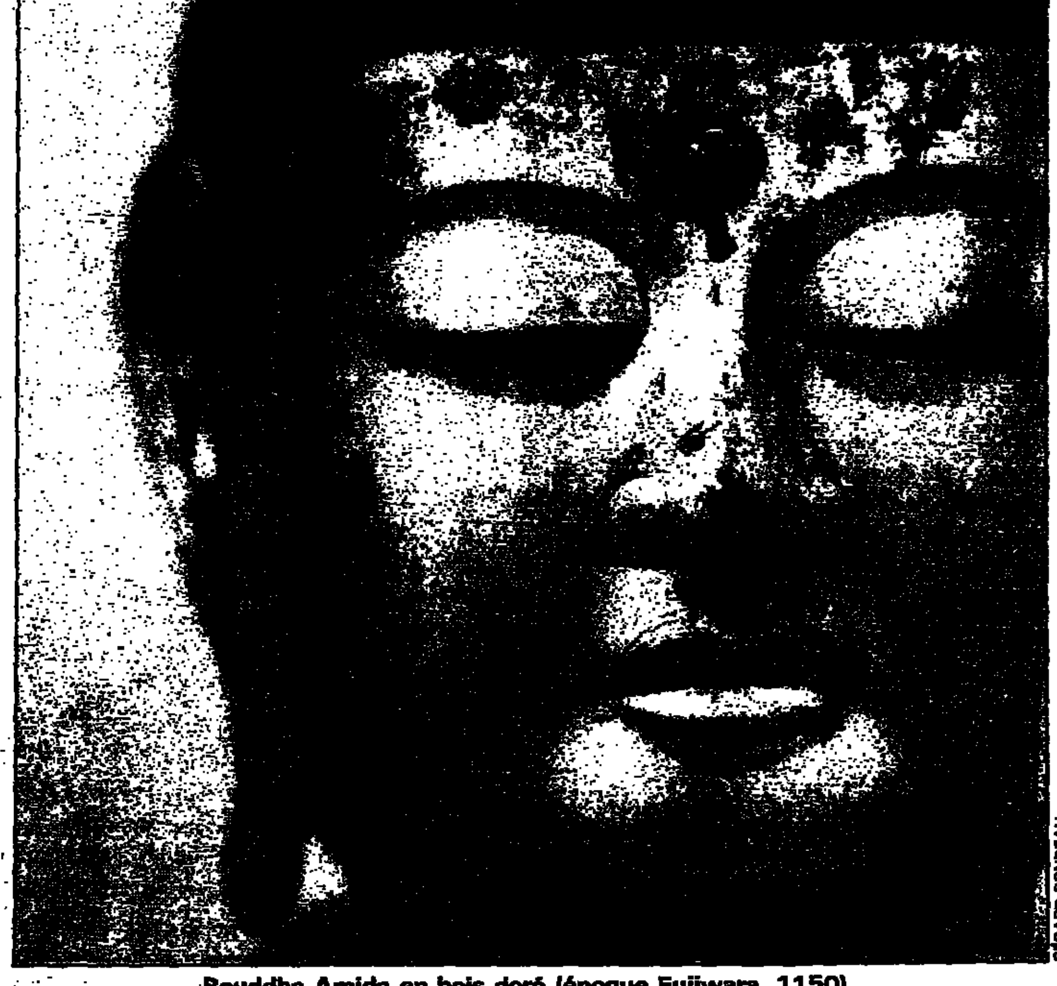


ARTS • SPECTACLES

Un musée en pleine transformation

LES BEAUX HABITS DE M. GUIMET

Le Musée national des arts asiatiques, plus connu sous le nom de son fondateur, Emile Guimet, entreprend une vaste campagne de modernisation et de transformation. Son directeur, M. Jean-François Jarrige, s'explique sur son projet, le calendrier, le soutien des mécènes asiatiques et l'avenir de ses collections.



GÉRARD RONDEAU

Bouddha Amida en bois doré (époque Fujiwara, 1150).



GÉRARD RONDEAU

Portrait d'un poète ou d'un maître de thé (époque Edo, début du XVIIIe siècle).

JEAN-FRANÇOIS JARRIGE est un homme pressé et précis. Depuis que cet archéologue dirige le *Musée Guimet*, ce vénérable établissement va de métamorphose en mutation à un rythme qu'envient bien des conservateurs. Des expositions temporaires plus nombreuses ont permis d'attirer des visiteurs en nombre croissant – puisque, désormais, il faut des expositions pour conduire le public jusqu'aux collections permanentes. Des donations de premier ordre, telle la donation Fournier dans le domaine tibétain et celle que vient de consentir Mme Krishna Riboud en matière de textiles asiatiques *(lire l'encadré page suivante)* contribuent à enrichir le fonds. Mieux encore : Guimet a désormais son annexe, dite du « panthéon bouddhique », collection de sculpture japonaise somptueusement installée dans un hôtel particulier de l'avenue d'Iéna dont la restauration s'achève.

Ces changements, que l'on aurait pu croire suffisants, n'étaient cependant que les premiers signes d'une révolution plus complète. Ils préparaient l'accomplissement du grand projet de M. Jean-François Jarrige, le redéploiement des collections, l'aménagement des salles, la création de nouvelles réserves. Tout cela en période de crise ? Tout cela parce que le Musée national des arts asiatiques – appellation officielle de Guimet – se veut un établissement international soutenu par la collaboration des pays dont il étudie et célèbre les arts.

« La création de l'annexe de l'avenue d'Iéna, explique M. Jean-François Jarrige, *nous a fourni un modèle que nous voulons développer. Ce modèle repose sur la conjonction d'une forte volonté politique, d'un financement public et d'un financement d'origine privé. Dans le cas du « panthéon bouddhique », il s'agissait pour nous d'engager un pays et ses sociétés – ici le Japon – dans une aventure dont ils étaient tout naturellement les partenaires. Leur participation et celle du gouvernement japonais ont montré que notre démarche correspondait à leur espérance.*

» Alors que, jusqu'ici, le Japon et ses voisins avaient l'habitude de s'adresser d'abord aux pays anglo-saxons, nous avons fait entrer Paris dans leur champ de vision et nous les avons convaincus que le musée pouvait être pour eux mieux qu'une façade : l'occasion de se faire comprendre. Ainsi l'idée est-elle née d'associer à nouveau le Japon, mais aussi la Corée ou Taïwan, à une opération plus importante, la rénovation complète du musée. »

Voilà, pour le principe, que justifie une observation très simple : la plupart des pays dont traite le Musée Guimet jouissent d'économies prospères, plus prospères que les économies occidentales – exception faite de la Chine. Il convient de tirer parti d'une circonstance si favorable, d'autant que ces nations souffrent souvent de l'incompréhension des Européens, quand ce n'est pas de leur ignorance. Politique muséographique, économie et considérations de politique étrangère se rejoignent.

« Si la France veut tenir son rang en Asie, comme elle a recommencé à le faire au Cambodge, continue M. Jean-François Jarrige, *c'est aussi ici, place d'Iéna, qu'elle doit le manifester. L'enjeu dépasse le domaine culturel... Cela étant, l'enjeu culturel est capital. Dans le monde d'aujourd'hui, de plus en plus universel, l'Asie doit cesser d'être exotique pour occuper toute sa place. Ses civilisations et ses arts font désormais partie du bagage de l'honnête homme contemporain. Avec sa bibliothèque, ses missions archéologiques, ses équipes de conservateurs et de chercheurs, le musée doit être à l'image de cette mutation. Il est devenu urgent d'adapter l'institution à l'intérêt de plus en plus marqué de visiteurs de plus en plus nombreux et leur faire découvrir ce que nos collections ont de véritablement exceptionnel. Il ne faut pas hésiter à le dire : elles sont beaucoup plus vastes et riches qu'on ne l'a cru sur la foi de présentations incomplètes. »*

Là-dessus, il joint la démonstration à la profession de foi. Par des escaliers de plus en plus étroits et des couloirs de plus en plus ténébreux, il conduit le visiteur dans les caves du musée, où s'alignent les réserves, armoires de métal gris et rayonnages garnis d'objets que l'on aperçoit mal, encapuchonnés de plastique et de papier, l'étiquette attachée à la cheville dorée d'un bouddha ou à l'anse d'un vase de bronze. Là ont reposé, là ont été quelquefois oubliés des chefs-d'œuvre. Les uns avaient été rapportés par Emile Guimet lors de ses campagnes de collecte. D'autres ont été acquis en vente publique au début du siècle, entreposés d'abord au Louvre, transportés ici et abandonnés au silence et à la nuit des caves.

En quelques instants sortent de leurs casiers une peinture d'Hiroshige, des bouddhas et des dignitaires de bois sculpté et doré, des bronzes coréens anciens, autant de pièces précieuses promises à la restauration et à la publication. Quelques pièces, que l'on jugeait médiocres parce que récentes, se sont révélées infiniment plus anciennes. Pour la plus grande fierté des conservateurs français, leurs confrères japonais ou américains viennent les examiner à Paris, spectaculaire inversion des habitudes.

« Nous avons fait des découvertes remarquables, confie à voix basse M. Jean-François Jarrige, *des pièces de premier ordre. Ces œuvres, il faut les montrer, et, pour les exposer convenablement, il faut clarifier le parcours muséographique afin de le rendre explicite et séduisant. De là, deux nécessités : donner une cohérence à l'itinéraire, alors que cette cohérence n'existe plus, en raison des adjonctions successives qui ont obstrué et divisé les salles ; recentrer le circuit autour du hall khmer, au cœur du musée. Ouvrir des balcons au-dessus du hall, au niveau du premier étage, permettra de ménager des perspectives et, par conséquent, de rendre visibles relations et filiations. »*

L'explication se poursuit dans les salles, à commencer par le hall khmer, aussi célèbre pour ses poutrelles métalliques et ses socles cubiques dans le meilleur style Aulenti que pour la splendeur des sculptures et des éléments d'architecture qu'il contient. Rarement vit-on chefs-d'œuvre si mal présentés, victimes d'un exhibitionnisme pseudo-moderniste consternant. *« Il faut modifier le hall. C'est une nécessité impérieuse. Il abrite une collection qui ne peut se comparer qu'aux collections cambodgiennes elles-mêmes. Or elles souffrent d'une présentation, disons... assez peu adaptée. Il était donc urgent de renouveler les socles et l'éclairage et d'abandonner l'appareillage métallique actuel. Ces tubulures encombrent la vue. Notre désir a rencontré en la matière la volonté personnelle de M. Jack Lang, qui était depuis longtemps convaincu de la nécessité d'un changement. Il a annoncé dans sa dernière conférence de presse qu'un crédit exceptionnel nous était alloué pour cette opération. Elle pourra donc se dérouler dès 1993. Les travaux du premier étage commenceront en même temps. »*

Ils ont pour but de simplifier les espaces et de rénover les salles consacrées à l'Afghanistan, à l'Asie centrale, au bouddhisme et à l'archéologie chinoise qui sont pour l'instant dispersées. Or elles doivent s'ordonner pour décrire le cheminement du bouddhisme de l'Inde à la Chine et au Japon en suivant la Route de la Soie. L'histoire de cette diffusion, telle qu'elle est montrée à l'heure actuelle, est à peu près incompréhensible pour le visiteur. Cloisons et murs morcellent l'espace : il faut les faire disparaître, redéployer les œuvres, faire comprendre visuellement l'itinéraire d'une doctrine et des formes artistiques qui lui correspondent, mettre en scène une leçon d'histoire des arts et des religions, autrement dit. *« Tout cela est coûteux,* constate M. Jean-François Jarrige. *Mais nous bénéficions pour ce redéploiement d'un don de 10 millions de francs de la part de M. Ikuo Hirayama, recteur de l'Université nationale des arts de Tokyo et peintre célèbre. Dans la mesure où c'est par la Route de la Soie que le bouddhisme est parvenu au Japon, il s'agit d'une sorte de retour aux sources, d'un cheminement à l'envers de l'Orient vers l'Occident. »*

En 1993 encore, le deuxième étage du « panthéon bouddhique » sera achevé et un cabinet de présentation par roulement exposera les collections de peintures chinoises, japonaises et coréennes.

PHILIPPE DAGEN

Lire la suite page 30

THÉÂTRE

R E N C O N T R E
avec Bernard Faivre d'Arcier

COMMENT TRAITER DE LA LÉGENDE

Le Festival d'automne vient de publier un livre luxueux, qui raconte les années Michel Guy. Robert Abirached a commencé une histoire de la décentralisation depuis la IVe République et qui se poursuivra jusqu'aux bouleversements de mai 68. D'année en année, *le Monde* rend compte, en album, du Festival d'Avignon, et Bernard Faivre d'Arcier prépare une grande exposition qui en retracera l'histoire.

Dans un moment où le théâtre semble vaciller, plus que jamais à la recherche d'un point stable, on scrute de plus en plus son passé proche, pour ne pas le laisser se fondre dans l'oubli. Pour s'y raccrocher peut-être, surtout pour savoir. Savoir ce qui a été fait et comment ça a été vécu.

Des livres sur le théâtre, il y en a toujours eu. A partir du moment où les metteurs en scène ont pris une importance particulière, leurs notes et leurs écrits ont été rassemblés, publiés. On peut apprendre ce que pensaient Brecht, Stanislavski, Meyerhold, consulter dictionnaires et encyclopédies, se renseigner sur le théâtre élisabéthain, absurde, expressionniste, futuriste... sans pour autant ressentir les émotions et les réactions du public.

Ce qui manque en effet, c'est l'échange scène-salle : le mouvement même de la vie.

La mémoire affective n'a rien de scientifique, pourtant des travaux on ne peut plus sérieux se fondent sur la subjectivité. Plus précisément sur «les» subjectivités confrontées. On a provisoirement trouvé le moyen de pallier l'imprécision de la mémoire en faisant appel à divers participants, acteurs et spectateurs, d'une période, d'un mouvement. Le modèle, plus ou moins conscient, est l'émission télévisée «Histoire parallèle», où les films d'actualité de la seconde guerre mondiale, tournés par les différents belligérants, sont commentés, avec le recul d'aujourd'hui, par des témoins du temps.

On vit de plus en plus vieux, l'évolution se fait de plus en plus vite, les témoins du théâtre sont là, vivants. Ils ne font pas la leçon, ils se racontent aux générations qui n'ont pas connu. Et ces générations-là s'intéressent. Un proverbe dit que l'expérience ne se transmet pas. Il s'agit de prouver que c'est faux.

COLETTE GODARD

Bernard Faivre d'Arcier a été directeur du théâtre au ministère de la culture. C'est aussi lui qui a conçu la SEPT, Société d'édition et de production télévisuelle, dont l'une des missions est d'établir un lien entre spectacle vivant et petit écran. Il a été et est redevenu directeur du Festival d'Avignon. A Avignon, à l'hospice Saint-Louis, il a fondé un Centre national du théâtre où il compte installer une banque de données, organiser des expositions, et dont il veut faire un lieu pour se souvenir.



BRIGITTE ENGUERAND

«LE besoin d'encercler la mémoire du théâtre est positif. Dans la confusion actuelle, essayer de reconstruire une cohérence est on ne peut plus normal. Le théâtre tente un retour sur lui-même, il a raison. Il y parvient par l'écrit et l'image. A l'hospice Saint-Louis, c'est l'image qui est au centre de notre travail. Nous préparons pour 1996 une grande exposition sur l'histoire du Festival, à l'occasion de son cinquantenaire. Auparavant, en 1994, il y en aura une autour d'Antoine Vitez, et, en 1995, une autre encore sur un thème historico-politique : les rapports du théâtre avec le public, depuis la Libération. Ainsi, nous aurons réalisé les trois principaux types d'exposition : documentaire, pédagogique, artistique.

» Ce travail est compliqué, parce que les archives sont rares. La plupart des gens ne savent pas en constituer, ne savent pas s'en servir ni à qui les montrer. Dernièrement, à Avignon, nous avons organisé un colloque de trois jours pour des étudiants en scénographie, avec de grands noms de France et d'Allemagne. J'ai été frappé de voir à quel point des artistes comme Lucio Fanti, Richard Peduzzi, Yannis Kokkos, sont embarrassés avec leurs maquettes et leurs dessins, à quel point ils sont mal préparés à les utiliser de façon pédagogique. A quel point ils sont démunis. Ils avaient seulement réussi à réunir des bouts de films, de vidéo... Mais c'est vrai, c'était la première fois qu'ils étaient conviés ensemble à ce genre d'échanges.

» A la Maison Jean-Vilar, Paul et Melly Puaux organisent régulièrement des expositions, dans le même esprit que la Bibliothèque nationale : maquettes, photos, manuscrits. Elles servent de points de repère, mais nous cherchons ailleurs. Il n'est pas question de faire œuvre de conservation, de mettre le théâtre au musée. Puisque le théâtre ne se transmet que par la mémoire, et que, par nature, elle déforme une réalité qui lui échappe et la transforme en légende, c'est de la mémoire et de la légende que nous voulons traiter.

» Nous allons enregistrer les témoignages de ceux qui ont vécu et fabriqué le Festival, en leur demandant de rester totalement subjectifs. Dans ce matériau seront puisés quelques éléments qui feront partie de l'exposition, mais surtout, ils nous serviront à mettre l'histoire en images et en scène. Sur le modèle de «Cités-Cinés». Reconstituer une époque, la restituer est impossible. Ce que l'on peut, c'est retrouver une émotion à travers un objet, une musique, une voix. Ce sera possible parce qu'il y aura également de l'information pure, chronologique, documentaire qui permettra de suivre et de comprendre.

» J'ai acquis une certaine expérience dans ce domaine quand j'ai été chargé, en 1989, d'organiser une exposition sur la Révolution française à l'Assemblée nationale. Je devais utiliser le lieu pour son architecture et ses fantômes. Sans me perdre dans le fatras historique de la Révolution, je devais en faire vivre la légende. Ce travail est sans rapport avec les projets que nous avons mis sur pied au moment où nous préparions la SEPT.

» Nous discutions alors beaucoup sur les mérites comparés de la simple captation d'un spectacle et de sa transcription cinématographique. En tout état de cause, un film sur le théâtre peut à la rigueur être bon, mais il reste un film, et tout ce qu'il peut transmettre est la mémoire du cinéma. Pas l'ambiance de la représentation, même s'il est tourné en public, car nous ne sommes pas avec ce public, mais nous sommes nous-mêmes les spectateurs.

» Les tournages de spectacles sont utiles. ARTE possède un catalogue intéressant. Certaines institutions se constituent leurs archives. Daniel Mesguich, par exemple, tourne tout ce qu'il fait, et accumule. Plus intéressant est Peter Brook qui a filmé des séquences de travail dans un but de transmission. Mais la «mémoire du théâtre» est autre chose. Elle est une façon de montrer un monde intérieur, de transformer la réalité en mythe. Elle est fragile, éphémère, c'est pourquoi les expositions ne seront pas permanentes. Elles resteront à Avignon pendant l'été, puis tourneront dans quelques grandes villes françaises et européennes susceptibles de les accueillir, puis disparaîtront. Si en l'an 2000 quelqu'un songe à raconter l'histoire du Festival, elle sera forcément différente de celle que nous connaissons.»



U N M U S É E
en pleine rénovation

LES BEAUX HABITS DE M. GUIMET

Suite de la page 29

La même année, se déroulera au Japon une campagne de collecte de fonds sous la direction de l'ancien directeur de la Banque industrielle du Japon, M. Isao Masamune. Elle a pour but de réunir la somme nécessaire à la transformation des galeries japonaises au deuxième étage du musée.

Une somme qui tourne autour de 20 millions de francs. «*Grâce à ces dons,* constate le responsable de Guimet, *les salles consacrées aux arts de l'archipel croîtront de 200 mètres carrés à environ 800 mètres carrés et accueilleront des paravents, des sculptures et, par rotation, des estampes dont le musée possède un ensemble immense. Ces salles s'ouvriront sur une cour intérieure, aménagée en partie en jardin japonais suspendu. Nous espérons pouvoir faire de même pour les collections coréennes, qui souffrent de la même sous-représentation. Je sais que ce projet intéresse d'ores et déjà le gouvernement coréen. Les concours pour l'aménagement de ces salles se dérouleront en 1994, et les travaux eux-mêmes l'année suivante. C'est en tout cas ce que prévoit à l'heure actuelle notre calendrier.*»

En 1995, l'essentiel serait donc acquis, le musée rénové, les collections largement exposées et mieux expliquées. Mais les travaux ne seront pas achevés pour autant. Peut-être même les principaux d'entre eux commenceront-ils à peine – les grands travaux dont rêve M. Jean-François Jarrige : «*Les aménagements que nous avons programmés exigent à l'évidence de gagner de la place, et il nous en faut aussi pour créer des salles d'exposition temporaire, un auditorium et une librairie à la mesure de l'établissement : il faut donc nous agrandir. Au terme d'une étude architecturale, il est apparu que le mieux serait de creuser dans le sous-sol du musée plusieurs niveaux superposés. L'entreprise paraît assez aisée. Le musée a été bâti sur d'anciennes carrières qui n'ont été totalement remblayées que dans les années 30, et les ingénieurs que j'ai consultés se sont montrés très optimistes. Si leurs analyses se confirment – des études techniques auront lieu l'an prochain, – j'espère que le creusement commencera en 1995.*

» Nous aurons alors enfin des réserves spacieuses et commodes, facilement accessibles aux chercheurs. Cela préludera à une métamorphose plus complète encore que celle qui est en chantier. Elle fera du Musée Guimet ce qu'il a les moyens de devenir, un des tout meilleurs établissements au monde. Elle en fera aussi un musée attractif pour les donateurs et les collectionneurs privés. C'est à l'un d'eux, Emile Guimet, que nous devons cette maison. Il faut être à la hauteur de son ambition.»

PHILIPPE DAGEN

L'exposition « Manteau de nuages, kesa japonais »

La tunique du Bouddha

QUAND il prit conscience de la misère du monde et de l'homme et renonça à son rang princier, Bouddha abandonna ses vêtements luxueux pour ne conserver qu'un haillon de débris rapiécés, symbole de son renoncement et de sa pauvreté volontaire.

De ce symbole, les Eglises bouddhiques firent plus tard un instrument de culte. En Chine puis au Japon, où il fut nommé *kesa*, il devint un châle liturgique dont la composition et l'exécution obéissent à des règles admirablement précises. Les haillons eurent tôt fait de se changer en coupons de soieries brochées, somptueusement tissées de fils d'or et d'argent, ornées de fleurs et de paysages. De coutures rustiques, il ne fut plus question, mais de bandes verticales disposées parallèlement en un agencement très savant. Les *kesa* les plus humbles n'en comptaient que cinq ; ceux des dignitaires les plus élevés et des cérémonies les plus solennelles en avaient jusqu'à vingt-cinq. Les harmonies de tons, les contrastes de texture, les effets de moire et de matité, les découpages géométriques, la virtuosité des tramages et des points l'emportèrent si bien sur la règle d'humilité qu'il n'en resta plus rien.

C'est dire que l'exposition que le Musée Guimet consacre à ces vêtements de parade grâce à l'initiative de l'Association pour l'étude et la documentation des textiles d'Asie (AEDTA), fondée et présidée par Krishna Riboud, peut se visiter de plusieurs manières. La plus pieuse, la plus fidèle à l'enseignement du Bouddha incite à rechercher les allusions sacrées, à reconnaître les «quatre gardiens de l'Orient» disposés aux angles, à la façon des mandala.

La plus distanciée peut se fonder sur une réflexion comparative : comme l'ordre franciscain, qui fit profession de pauvreté, ne put éviter d'édifier des basiliques admirables et d'employer les peintres les plus illustres pour les orner de fresques, le bouddhisme a glissé du dédain des biens terrestres aux fastes d'un culte hiérarchisé et fortuné. Oserait-on suggérer que ces métamorphoses, qui pourraient passer pour des reniements élégamment dissimulés, témoignent chaque fois de la victoire de l'art sur l'ascétisme, du plaisir sur l'abstinence, victoire somme toute rassurante, quand même elle a de quoi désespérer les théologiens ?

Quant à la plus naturelle des manières de visiter, elle est de pure contemplation. Il y a tant d'artifices calculés avec adresse, tant d'harmonies caressantes dans ces patchworks exécutés à partir des étoffes les plus coûteuses que l'œil s'enchante en glissant d'un *kesa* à l'autre. Il se réjouit d'autant mieux que la présentation ne se refuse pas le secours de quelques effets doucement théâtraux, éclairages flatteurs, mise en scène d'un dignitaire et d'une rizière – car les coutures du *kesa* sont comme les levées de terre qui séparent les bassins où trempent les pousses du riz nourricier. «*Luxe, calme et volupté*», ce pourrait être la légende de cette exposition.

Les *kesa* qu'elle réunit, une quarantaine, appartenaient jusqu'ici à la fondatrice de l'AEDTA. Elle a résolu d'en faire don au musée, et d'y joindre d'autres pièces de sa collection privée, sans doute la plus belle actuellement dans ce domaine. La donation est donc d'importance, d'autant plus qu'elle permet de transformer un point faible du musée en point fort. Etoffes indiennes peintes, vêtements de parade et de cérémonie, tapisseries et éléments de décoration seront exposés place d'Iéna une fois terminée la modernisation des salles du musée.

Ph. D.

★ Musée national des arts asiatiques-Guimet, 6 place d'Iéna, 75116. Tél. : 47-23-61-65. Jusqu'au 15 février.

RENCONTRE
avec Robert Abirached

COMMENT APPRIVOISER L'HISTOIRE

Ex-directeur du théâtre au ministère de la culture, Robert Abirached est l'auteur de plusieurs livres sur le théâtre, qu'il enseigne à l'université de Nanterre. Succédant à Bernard Dort, il est professeur de dramaturgie au Conservatoire national d'art dramatique. Un cours très fréquenté, bien que n'étant sanctionné par aucun prix.

« LES metteurs en scène et comédiens, les gens qui ont entre vingt-cinq et trente ans et qui, professionnellement ou non, s'intéressent au théâtre sont contents de découvrir leurs racines. Ils sont d'autant plus avides de connaissance que la mémoire proche s'est effacée. Ils ne savent rien des dernières quarante années, de ce qui s'est passé, notamment, entre 1945 et 1970. Ils connaissent les noms de Vilar ou d'Artaud sans savoir ce qu'ils représentent, je caricature à peine.

» Je m'en suis rendu compte en reprenant mes cours à Nanterre, après avoir quitté la direction du théâtre. Pendant quatre ans, j'ai dû affronter les problèmes actuels de la décentralisation. Connaître de l'intérieur l'évolution du rôle de l'Etat, celle du service public, m'avait été indispensable. Je ne voulais pas recommencer mes cours précédents sur le personnage, je voulais profiter de l'expérience acquise. J'ai organisé des séminaires sur le thème du premier âge de la décentralisation pendant la IVe République, de 1945 à 1958, en les reliant aux pratiques contemporaines. Ils ont été suivis avec une attention que j'espérais à peine. Il est temps de retrouver cette mémoire, parce que plusieurs acteurs de l'aventure sont encore vivants et peuvent venir en parler.

» Nous avons fait coexister trois points de vue. Nous avons demandé aux «pionniers» de la décentralisation, des gens comme Maurice Sarrazin ou Gabriel Monnet, de raconter leur «parcours sensible», et peu importe si les souvenirs sont embellis, déformés. Il est important d'entendre un récit personnel, subjectif – je ne vois pas de meilleur terme que «parcours sensible». Les possibilités de vérification et de confrontation viennent ensuite. Evidemment, quand il s'agit de théâtre, les idées et les jugements, avec ce qu'ils ont d'éphémère et d'aléatoire, prennent plus de place que les preuves irréfutables.

» Ont également été invités ceux que nous appelons les «témoins», qui ont participé de façon marginale à la décentralisation ou l'ont accompagnée, comme Bernard Dort ou Emile Copfermann. Et puis des historiens, qui l'ont replacée dans les mouvements de son époque. De ces séminaires est né à Bourges un colloque, dont nous avons tiré un livre (paru aux éditions Acte Sud Papier). Il sera suivi d'un second sur les années Malraux et d'un troisième sur mai 68, construits selon le même processus.

» Je le dis sans vanité, ces livres – ce type de livres – ont d'autant plus d'importance que les archives du théâtre sont vraiment mal tenues. Celles de Villeurbanne, par exemple, ont quasiment été détruites. Pour les retrouver, il faut courir à droite et à gauche. Comme la plupart des metteurs en scène, Roger Planchon déteste parler et entendre parler de son passé proche, ce qui ne facilite pas la tâche. A moi, son nom évoque un immense travail, un pan de ma vie, de mon plaisir théâtral. Les nouvelles générations ne voient en lui, au mieux, que le metteur en scène de *l'Avare* ou de *Fragile Forêt*... Ils assistent à ses spectacles sans révérence ni d'ailleurs insolence particulière. Ils se placent sur un autre plan et font remonter plus loin leurs racines. Le comportement de leurs aînés, Chéreau, Vincent, Lavaudant, était sensiblement autre. Même si certains refusaient leurs pères, ils les avaient étudiés.

» On peut apprendre le théâtre en lisant les écrits de Meyerhold, Appia, Brecht, Stanislavski... Des documents d'époque de première main. Dans les années 70, il y a eu des essais sur les spectacles eux-mêmes, analyses sémantiques, structuralistes, traités, etc. – qui depuis ont d'ailleurs disparu. Il est intéressant de se poser des questions sur les obsessions d'un moment – le «non public» par exemple, – sur des jargons récents et pourtant formidablement datés... Là, nous avons affaire à des tranches de vie. En fait, pendant longtemps l'histoire du théâtre a été traitée dans un contexte plus général – le mécénat royal, la politique culturelle du Front populaire... L'intérêt pour une histoire spécifique est né en même temps que l'extension de la mise en scène, en même temps que l'entrée des études théâtrales à l'université.

» Quand j'étais étudiant, j'ai découvert *le Théâtre et son double*, d'Antonin Artaud, sur les quais, par hasard, parce que je connaissais ses poèmes. La parution de ses œuvres complètes n'a commencé qu'en 1959. Il n'existait pas dans le paysage intellectuel de Jeanne Laurent quand elle a fait naître la décentralisation. Et Brecht n'a pris son importance qu'en 1954, avec la venue du Berliner Ensemble au Théâtre des Nations.

» L'évolution du théâtre va avec celle des mentalités et de la société. Après la guerre, ce sont les mouvements associatifs, syndicaux, militants comme Travail et Culture qui ont rendu possible la décentralisation, la mise en place du secteur public subventionné. Les gens de vingt-cinq à trente ans sont arrivés sur le marché après 1981. Les Braunschweig, Schiaretti ou même Cantarella sont les enfants du ministère Lang. Pour eux, les subventions représentent un financement normal, mais je n'en connais aucun capable de dire, comme dans la génération précédente, même par boutade : *« Si la salle est vide, ce sont les spectateurs qui ont tort. »* Ils redécouvrent les pratiques de recherche du public, l'action culturelle. Ils ont envie de savoir ce qu'elle a été, le pourquoi des polémiques qu'elle a provoquées – l'artistique contre le «socio-cul»... » Quand on explore l'histoire, on prend conscience de la continuité de la vie théâtrale comme de ses ruptures. Ainsi, on constate que la naissance de la décentralisation après la guerre est en réalité l'aboutissement d'une réflexion commencée au temps du Cartel (Jouvet, Dullin, Lugné-Poe, Pitoeff), avec refus du commercial, et qui s'est poursuivie pendant la guerre. Si Vichy a voulu lutter contre le théâtre parisien, c'est par force. Cela dit, la réforme du théâtre en 1945 est la reprise d'une loi élaborée par Vichy, épurée des choses déshonorantes comme les interdictions professionnelles... Je fais partie de ceux qui portent en eux les traces de la IVe République, de la guerre d'Algérie, de mai 68, du giscardisme. L'histoire est présente en moi, même si elle ne se recompose pas toujours avec logique. Le regard de ma génération sur le passé lui donne une couleur particulière. Nous servons de lien entre la jeunesse et une histoire quelle n'a pas vécu. C'est un travail que chaque génération doit poursuivre et recommencer.»

A LIRE :

Le Théâtre en France, sous la direction de Jacqueline de Jomaron. Tome 1 : *Du Moyen Age à 1789*. Tome 2 : *De la Révolution à nos jours*. Armand Colin, 349 F chaque volume.

Histoire du théâtre, de Bernard Sallé. Librairie théâtrale, 111 F.

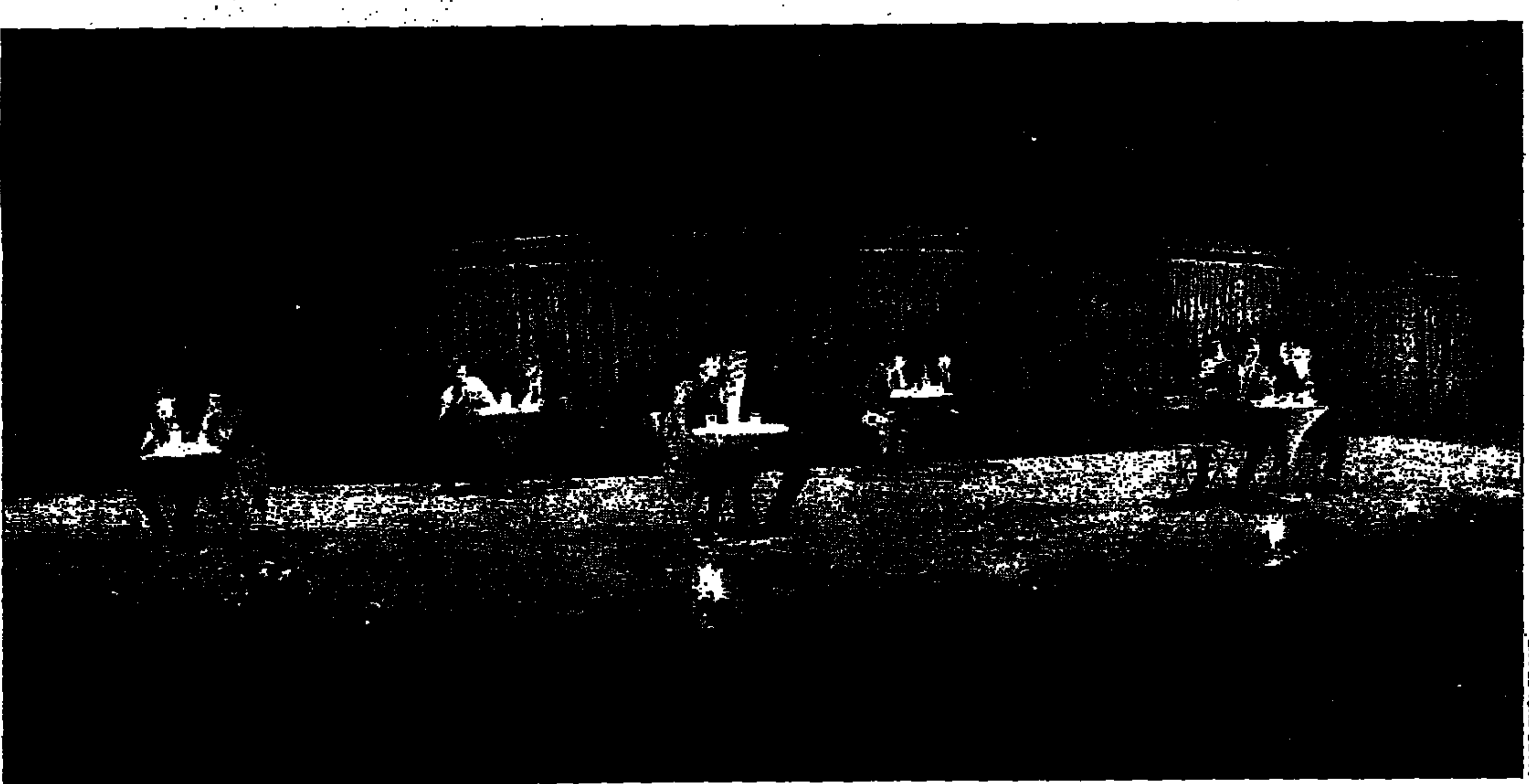
Le Théâtre, sous la direction de Daniel Couty et Alain Rey, prologue de Jean-Pierre Vincent. Bordas, «Spectacles», 399 F.

Histoire du théâtre dessinée, de la préhistoire à nos jours, tous les temps et tous les pays, d'André Degaine, avant-propos de Jean Dasté. Auto-édition, 180 F.

La Décentralisation théâtrale, sous la direction de Robert Abirached. Vol.1, *le Premier Age, 1945-1958*, 60 F. A paraître : vol.2, *les Années Malraux*, et vol. 3, *1968, le Tournant*. Actes Sud-Papiers.

Le Théâtre et le Prince 1981-1991, de Robert Abirached. Plon, 130 F.

Le Théâtre en l'état, l'évolution des rapports du *Théâtre et de l'État de 1968 à 1992*, de Raymonde Temkine. Editions théâtrales, 160 F.


MARC ENGUERAND
« Terra incognita », mise en scène de Georges Lavaudant, aux Taillades.

Avignon, mémoire

Un bar, la nuit, à Mexico ou ailleurs. *Terra incognita*, terre inconnue à l'assaut de laquelle sont partis les héros imaginaires de Georges Lavaudant, une nuit de l'été dernier aux Taillades, lieu le plus éloigné et pourtant le plus proche d'Avignon, le plus proche de l'esprit d'Avignon. Même si l'édition 92 a été marquée par la colère des intermittents du spectacle, le Festival a connu peu de peines et de grandes joies. Le Monde Éditions publie le quatrième album consacré à ce rendez-vous sans équivalent. Il rend compte de l'accueil des spectacles, réunit les analyses des professionnels et de nombreuses photos qui en signalent les temps forts. Comme les cavalcades amoureuses d'un jeune chevalier espagnol, Olmedo ; comme l'entrée dans les remparts de Jean-Louis Martinelli, en compagnie de Pasolini et de son *Calderon*, tandis qu'à la Chartreuse, compositeurs, musiciens, auteurs dramatiques et acteurs s'employaient à écrire de nouvelles pages de l'histoire de la création contemporaine.

★ *L'Album du Festival d'Avignon 1992*. Coédition Le Monde Éditions-Festival d'Avignon, avec le concours du Centre national des lettres (142 pages illustrées, 130 F).

Entretien avec Emmanuel Letourneux

L'épreuve de l'écrit

La mémoire du théâtre peut-elle se circonscrire dans une histoire écrite ? La question intéresse Emmanuel Letourneux, normalien et jeune metteur en scène de vingt-six ans. Il suit pour la cinquième année le séminaire de Robert Abirached et enseigne l'esthétique théâtrale et l'analyse de spectacle à Nanterre.

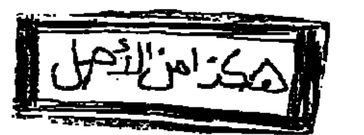
« L'histoire du théâtre, telle qu'on peut la découvrir dans les livres, est celle des techniques, des esthétiques – tout ce que l'on peut réduire et formaliser par l'écrit. La mémoire du théâtre pourtant ne se limite pas à celle des formes et des faits, c'est aussi celle de la perception du public, de l'effet que produit une pièce sur des spectateurs.

» Un livre d'histoire de la peinture peut-il raisonnablement se passer de montrer les œuvres ? Les ouvrages sur le théâtre semblent, quant à eux, n'avoir guère d'alternative. La poésie peut s'éprouver dans la solitude du poète qui se lit à lui-même. Il n'y a aucune expérience théâtrale possible, aucune répétition, aucun travail de recherche, sans au moins un regard extérieur. *L'Histoire du théâtre dessinée*, d'André Degaine, est pour cette raison un ouvrage passionnant. Replaçant, par le dessin, le lecteur dans la position du spectateur, il est finalement plus riche d'enseignements que de nombreux livres érudits.

» Si l'on ne cherche pas à percevoir la réaction du public ou si l'on se borne à une identification traditionnelle et scolaire du théâtre au texte, comment peut-on comprendre pourquoi tout le monde pleurait au XVIIe siècle en assistant à une représentation d'une tragédie classique comme *Bérénice* ? Et comment apprécier la démarche des naturalistes qui, en introduisant, par exemple, de vrais arbres sur scène, cherchaient, au départ, à rejoindre la vie ? Alors qu'aujourd'hui la même scénographie produit un effet de « surthéâtralité », autrement dit de toc : un arbre très réaliste, sur une scène, fait décor ; un bout de fil de fer fait arbre ! Cette inversion de l'effet sur le public n'a pas été décidée par décret, elle est complexe et les écrits sont peu éclairants.

» La question de la mémoire est dans les mains de ceux qui font le théâtre aujourd'hui, qui le connaissent intellectuellement et pratiquement. En même temps, elle dépend beaucoup de la vitalité de la tradition, même niée, même retravaillée par les contemporains. La mémoire du théâtre perd de sa force et de sa pertinence si elle ne s'appuie pas sur la puissance de cette tradition, sur quelque chose qui résiste encore et toujours à la rationalité. »

C. M.



LE MIRACLE DE MOTOR CITY

De 1959 à 1971, plus de cent chansons enregistrées pour les labels Tamla et Motown se placèrent parmi les dix premières places du hit-parade américain. Cette réussite commerciale reflétait une série d'innovations artistiques qui avaient fait de Tamla Motown la plus importante des maisons de disques indépendantes américaines, et de son fondateur, Berry Gordy, l'archétype de l'entrepreneur noir américain.

COMMENÇONS par Vanessa Paradis, il le faut bien. *Be My Baby* caracole en tête des hit-parades. Mélodie simple qui finit par tourner sur elle-même. Caisse claire allègre, presque un tambour de marche, tambourins, cordes aiguës. Jusqu'à la voix de tête qui gazouille à perdre haleine. *« C'est du Motown »*, ont soupiré toutes les vieilles barbes, de toute façon averties par le casier déjà chargé de l'auteur-plagiaire de *Be My Baby*, Lenny Kravitz. Les innocents, éblouis par la simplicité et l'efficacité de la recette, se laissent embarquer.

A eux, aux vieilles barbes (pour qu'elles cessent de soupirer et se remettent à danser), on peut conseiller l'écoute de *Hitsville USA*, 103 chansons enregistrées entre 1959 (fondation de Tamla) et 1971 (l'empire de Berry Gordy quitte Detroit pour Los Angeles). L'histoire d'un label, de ses artistes, de ses artisans.

Berry Gordy, fils de paysans géorgiens qui avaient émigré à Detroit pour fuir les lynchages, avait commencé par boxer. Il avait été *sparring partner* d'un boxeur amateur au talent prometteur, Jackie Wilson. Lorsque Wilson se fit chanteur, Gordy se fit auteur. En 1957, *Reet Petite*, chanté par Wilson, écrit par Gordy, réussissait le périlleux passage entre le hit-parade rhythm'n'blues (on ne disait plus *race records* depuis février 1949) et le classement pop. Deux ans et quelques succès plus tard, Berry Gordy empruntait 700 ou 800 dollars (la somme varie selon les hagiographes, qui ignorent superbement le fait que Gordy était déjà une personnalité importante du show-business noir) et lançait Tamla, d'abord baptisé Tammie (du nom d'un personnage incarné par Debbie Reynolds, à qui Gordy vouait une grande admiration).

Il s'installait dans une maison d'un quartier résidentiel au 2648 West Grand Boulevard. La présence des entreprises Gordy était signalée par un panneau qui proclamait « Hitsville USA », d'où le nom de la compilation. Les premiers enregistrements réalisés par Gordy furent diffusés par d'autres labels de rhythm'n'blues. Ce fut le cas de *Money*, interprété par Barrett Strong, hurlement matérialiste pas très dialectique, hymne à l'argent que les Beatles reprirent sur leur premier album. Les Miracles furent le premier groupe à enregistrer sous l'étiquette Motown proprement dite.

Emmenés par William « Smokey » Robinson, chanteur exceptionnel, compositeur malin et parolier hors pair (Bob Dylan le décrivit un jour comme le plus grand poète américain vivant, ce n'était pas seulement une boutade), les Miracles tiraient leur inspiration de deux sources : la pop blanche, telle qu'elle avait évolué depuis le kidnapping du doo-wop (musique de danse vocale d'origine noire) par le show-business, et le gospel. Cette recette de base laissait de côté les racines terriennes du rhythm'n'blues et du blues, ne gardant du jazz que son incarnation la plus accessible (celle de Nat King Cole), tout en restant essentiellement noire. Mais elle reflétait une expérience nouvelle pour la communauté : celle de la première génération à n'avoir connu ni l'esclavage, ni la ségrégation sudiste, ni la migration vers les villes. Les artistes, leur public, étaient nés dans les métropoles du Nord, n'avaient jamais travaillé qu'en usine. En octobre 1960, les Miracles offraient à Gordy son premier numéro 1 au hit parade rhythm'n'blues avec *Shop Around*.

Logiquement, le second label de Gordy fut nommé Motown, contraction de Motor-Town (la ville de l'automobile, surnom de Detroit), et le directeur se mit à fabriquer des disques comme d'autres fabriquaient des automobiles. Il s'inspira à la fois du système du Brill Building (immeuble new-yorkais dans lequel une écurie de compositeurs – parmi lesquels Carole King et Gerry Goffin – écrivaient des chansons pop aussi vite que l'on pouvait leur trouver des interprètes) et des studios de Chicago (où un orchestre maison accompagnait les artistes venus y enregistrer). Berry Gordy mit à peine quatre ans pour réunir une écurie imbattable, organisée en plusieurs labels (Tamla, Motown, Gordy, Soul), une maison d'édition (Jobete) et une agence artistique (ITM).

Jusqu'à 1964, les artistes Tamla Motown relevaient plus de leur genre d'origine que d'un éventuel son de label. Les premiers disques de Marvin Gaye *(Stubborn Kind of Fellow, Can I Get a Witness*, ce dernier titre curieusement absent de la compilation) donnent à entendre un rhythm'n'blues électrique, très proche du rock, alors que les Marvelettes *(Please Mr. Postman, Beechwood 4-5789)* étaient un groupe féminin comme il en existait des centaines à travers les Etats-Unis, la grâce et les chansons exceptionnelles en plus. Mais, au fur et à mesure que les auteurs maison développaient un style, que les arrangeurs mettaient au point leurs recettes, le son Tamla Motown émergeait.



COLL. RANCUREL



Smokey Robinson fournissait les Miracles, mais aussi Marvin Gaye, dont le style commençait à se polir, les Marvelettes, Martha and the Vandellas, et une jeune chanteuse à la voix douce, à peine teintée d'un soupçon de provocation, Mary Wells. *My Guy*, sorti le 13 mars 1964, est une chanson charmeuse, qui accroche l'auditeur par un *hook* (littéralement « crochet », motif mélodique joué au piano) qui s'imprime de manière indélébile dans la mémoire de l'auditeur. Le son aigu, mettant en valeur les claquements de mains, la caisse claire, étaient étudiés pour les grandes ondes, pour ces radios Top 40 qui ressassaient inlassablement les 40 disques les plus vendus aux Etats-Unis. Ce fut également le premier 45 tours de Motown à atteindre la première place au hit-parade pop.

En 1964, les frères Holland, Brian et Eddie, et Lamont Dozier s'associent pour devenir une équipe d'auteurs, dont la productivité, la constance et le savoir-faire vont faire accéder Motown à l'opulence : ils ont commençé par écrire pour Martha and the Vandellas *(Heat Wave, Come and Get these Memories)* ; mais leur style ne convient pas tout à fait à la voix puissante de Martha Reeves, qui s'exprime mieux sur l'hymne à la danse que lui a composé Marvin Gaye, *Dancing in the Street*. En revanche, les voix flûtées des Supremes (Diana Ross, Florence Ballard et Mary Wilson) étaient faites pour les mélodies éthérées, les cordes suaves et entêtantes, les tambourins frénétiques de l'équipe Holland Dozier Holland.

Pour jouer cette musique, Gordy avait réuni un groupe de musiciens dont on commence seulement à percevoir l'influence. Contrairement à leurs confrères de Stax, qui enregistraient sous le nom de Booker T and the MG's, Benny Benjamin (batterie), James Jamerson (basse), Joe Messina, Robert White (guitares), Earl Van Dyke (claviers), restèrent anonymes, simples salariés dont la contribution ne fut jamais reconnue. Lorsqu'en 1983 une émission de télévision célébra le souvenir de Motown, réunissant les stars qui, pour la plupart, avaient depuis longtemps quitté le label, les musiciens ne furent même pas invités, alors qu'ils avaient contribué à créer le son Motown, à qui presque tous les artistes présents, de Diana Ross à Marvin Gaye, devaient leur gloire.

Berry Gordy était un businessman assez fûté pour réaliser qu'un marché ne peut se satisfaire d'un seul produit. La gamme d'artistes que proposait Motown était aussi étudiée que celle de General Motors. De la pop sucrée des Supremes aux instrumentaux gras et brutaux du saxophoniste Junior Walker, en passant par la sophistication des Miracles, le sex-appeal de Marvin Gaye et le dynamisme irrésistible du jeune prodige aveugle Little Stevie Wonder, tout le monde pouvait trouver son compte. Il suffit de constater avec quel enthousiasme les groupes britanniques de toutes obédiences reprenaient le répertoire Motown : *Please Mr. Postman, You Really Got a Hold on Me* et *Money* pour les Beatles ; *Heatwave* pour les Who ; *Dancing in the Street* pour les Kinks ; *Every Little Bit Hurts* – créé par Brenda Holloway – pour le Spencer Davis Group ; *Hitch Hike, Can I Get a Witness* pour les Rolling Stones...

Berry Gordy gérait cet empire avec prudence mais sans pitié. Dans une interview, il déclarait : *« Sans moi, ces jeunes gens pleins de talent seraient encore serveurs dans des restaurants de Detroit. »* De cette vision paternaliste découlaient de nombreux devoirs pour les artistes et peu de droits. Dès 1962, Gordy avait organisé une tournée de la *Motor Town Revue*, qui envoyait sur les routes les meilleurs artistes des trois labels. Accompagnés d'un orchestre, les Miracles, les Supremes, Marvin Gaye, les Vandellas, se produisaient à travers l'Amérique.

Sur scène, Gordy entreprit d'imposer une image Tamla Motown, comme il avait imposé un son. En 1965, le chorégraphe Cholly Atkins fut embauché à plein temps afin de mettre au point une présentation pour chacun des artistes. Les pirouettes des Temptations, les petits mouvements de hanches des Supremes, devinrent l'illustration parfaite de leurs chansons, en ces temps d'avant la vidéo. Pour être sûr que ses artistes lui fassent honneur en toutes circonstances, Gordy les forçait à prendre des cours de maintien. *« The Sound of Young America »*, proclamait le slogan publicitaire de Tamla Motown.

Tout en apparaissant régulièrement dans *Ebony* et d'autres magazines destinés aux Noirs, Berry Gordy ne jurait que par l'intégration. Le poète LeRoi Jones (aujourd'hui Amiri Baraka) croyait entendre dans *Dancing in the Streets* l'écho d'émeutes urbaines à venir (elle devaient en définitive ravager Detroit en 1967), mais Berry Gordy se gardait bien de s'engager d'un côté ou de l'autre. Ce n'est qu'en 1970 qu'Edwin Starr enregistra *War*, chant de guerre pacifiste, et en 1972 que les Temptations chantèrent *Papa Was a Rolling Stone*, chronique impitoyable de l'éclatement d'une famille du ghetto.

Mais à ce moment Tamla Motown avait vécu. En 1972, la firme quittait Detroit pour Los Angeles. Berry Gordy, qui dirigeait sa firme depuis Las Vegas, avait depuis longtemps abandonné la maison de deux étages sur West Grand Boulevard. Un procès douloureux l'avait opposé à Holland-Dozier Holland qui avait claqué la porte. De nouvelles associations d'auteurs, Nickolas Ashford et Valerie Simpson, qui écrivaient les duos interprétés par Marvin Gaye et Tammi Tyrell, Norman Whitfield et Barrett Strong (ces derniers avaient commencé à travailler pour Gordy dès le début des années 60, mais n'arrivèrent à maturité que vers 1966), continuaient de fournir des succès. Mais l'esprit d'optimisme et de progrès qui avait présidé à la naissance de l'aventure s'était dissous dans les fumées des émeutes urbaines, dans les échos de la guerre du Vietnam, qui avait prélevé un lourd tribut dans les ghettos. De ces dernières années de Motown datent certaines des plus belles chansons du label, au premier rang desquelles *I Heard it through the Grapevine*, écrite par Whitfield et Strong, créée par Gladys Knight and the Pips en 1967, immortalisée par Marving Gaye l'année suivante.

Gaye et Stevie Wonder allaient être les seuls artistes dont la carrière devait sortir de l'ombre de Motown. Prenant le contrôle artistique de leurs disques, ils réussirent au début des années 70 une série d'albums, inaugurée par *What's Going On* pour Marvin Gaye et *Talking Book* pour Stevie Wonder, qui devaient marquer durablement la musique américaine. A cette époque, Berry Gordy retrouva une dernière fois le flair qui avait fait Motown en prenant sous contrat cinq frères de Gary (Indiana), dont le plus jeune était nommé Michael. Les Jackson enregistrèrent les derniers grands 45-tours sortis sous l'étiquette Motown *(I Want You Back*, à ce jour la meilleure chanson qu'ait jamais chantée Michael avec *Billy Jean)*, ABC et quelques autres. Après ce dernier éclat, Motown s'enfonça dans la routine de n'importe quelle maison de disques de taille moyenne. En 1988, Berry Gordy vendit le label au groupe MCA. Il a depuis changé de mains et est aujourd'hui lié par un accord de distribution au groupe Polygram.

THOMAS SOTINEL

★ *Hitsville USA*, 4 CD Motown 374636312-2.

CINEMA

Tous les films nouveaux

A demain

de Didier Martiny,
avec Jeanne Moreau, François Cluzet, François Perrot, Yasmina Reza, Margot Capelier, Laurent Lavergne.
Français (1 h 45).

Chronique familiale et nostalgique (le film se passe en 1963), genre périlleux s'il en est.

Forum Orient Express, handicapés, 1er (42-33-42-26 36-65-70-67) ; Gaumont Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46 36-65-70-74) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (45-80-77-00) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

La Crise

de Coline Serreau,
avec Vincent Lindon, Patrick Timsit, Zabou, Maria Pacôme, Yves Robert, Annick Alane.
Français (1 h 35).

Entre le social et le privé, entre la comédie et la critique, c'est là que Coline Serreau s'est toujours bien tenue.

Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Rex, handicapés, dolby, 2e (42-36-83-93 36-65-70-23) ; Bretagne, 6e (36-65-70-37) ; U. G. C. Odéon, 6e (42-25-10-30 36-65-70-72) ; Gaumont Marignan-Concorde, dolby, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, handicapés, 8e (43-87-35-43 36-65-71-88) ; U.G.C. Biarritz, 8e (45-62-20-40 36-65-70-81) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 36-65-71-33) ; U.G.C. Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 36-65-70-84) ; U.G.C. Gobelins, 13e (45-61-94-95 36-65-70-45) ; Gaumont Alésia, handicapés, 14e (36-65-75-14) ; Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-47-94).

Maris et femmes

de Woody Allen,
avec Woody Allen, Mia Farrow, Judy Davis, Sydney Pollack, Juliette Lewis, Liam Neeson.
Américain (1 h 47).

On va pouvoir parler de cinéma, du chemin parcouru par Woody Allen ces dernières années. La sortie de *Maris et femmes* est donc une excellente nouvelle.

VO : Forum Horizon, handicapés, dolby, 1er (45-08-57-57 36-65-70-83) ; Ciné Beaubourg, handicapés, dolby, 3e (42-71-52-36) ; Grand Action (ex-Action Rive Gauche), dolby, 5e (43-29-44-40 36-65-70-63) ; U.G.C. Rotonde, dolby, 6e (45-74-94-94 36-65-70-73) ; U.G.C. Danton, dolby, 6e (42-25-10-30 36-65-70-68) ; La Pagode, dolby, 7e (47-05-12-15) ; U.G.C. Champs-Elysées, handicapés, dolby, 8e (45-62-20-40 36-65-70-88) ; Max Linder Panorama, THX, dolby, 9e (48-24-88-88) ; U.G.C. Opéra, dolby, 9e (45-74-95-40 36-65-70-44) ; La Bastille, handicapés, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 36-65-71-33) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; U.G.C. Gobelins, dolby, 13e (45-61-94-95 36-65-70-45) ; Mistral, dolby, 14e (36-65-70-41) ; 14 Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79) ; U.G.C. Maillot, 17e (40-68-00-16 36-65-70-61).
VF : Gaumont Opéra, dolby, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (43-35-30-40) ; U.G.C. Convention, 15e (45-74-93-40 36-65-70-47) ; Pathé Wepler II, handicapés, dolby, 18e (45-22-47-94).

Tom et Jerry, le film

de Phil Roman,
avec les voix de Gérard Loussine, Jacquis Berger, Claire Guyot, Raymond Gérome, Micheline Dax, Jacques Balutin.
Américain (1 h 20).

C'est Noël, il faut bien faire quelque chose des enfants. Joseph Hanna et William Barbera n'avaient jamais voulu faire franchir le pas du long-métrage au couple infernal. Leurs successeurs osent.

VF : Forum Horizon, handicapés, 1er (45-08-57-57 36-65-70-83) ; Rex (le Grand Rex), handicapés, dolby, 2e (42-36-83-93 36-65-70-23) ; Rex, dolby, 2e (42-36-83-93 36-65-70-23) ; U.G.C. Montparnasse, dolby, 6e (45-74-94-94 36-65-70-14) ; U.G.C. Normandie, dolby, 8e (45-63-16-16 36-65-70-82) ; U.G.C. Lyon Bastille, dolby, 12e (43-43-01-59 36-65-70-84) ; U.G.C. Gobelins, handicapés, dolby, 13e (45-61-94-95 36-65-70-45) ; Mistral, handicapés, dolby, 14e (36-65-70-41) ; U.G.C. Convention, dolby, 15e (45-74-93-40 36-65-70-47) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 36-65-71-44).

Sélection

Antigone

de Danièle Huillet,
Jean-Marie Straub texte de Bertolt Brecht,
avec Astrid Ofner, Ursula Ofner, Hans Diehl, Kurt Radeke.
Franco-allemand (1 h 40).

La preuve par l'exemple qu'un grand texte de théâtre antique peut devenir un grand film moderne par le refus de tout artifice.

VO : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

La Chasse aux papillons

d'Otar Iosseliani,
avec Narda Blanchet, Pierrette Pompom Bailhache, Alexandre Tcherkassoff, Thamar Tarassachvili, Alexandra Liebermann, Lila Ollivier.
Français (1 h 55).

Comique et mélancolique, inventif et attentif, Iosseliani est comme le furet qui passe de l'un à l'autre improbable et hilarant personnage issu de la province française, des contes de fées et de ses souvenirs, en un jeu réjouissant et subtil.

Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 36-65-70-43) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81).

Djembefola

de Laurent Chevallier,
avec Mamady Keïta.
Franco-guinéen (1 h 07).

Au plus près de la musique du grand joueur de djembe Mamady Keïta, une histoire de tambour et d'exil, d'apprentissage et de partage, un documentaire à mille lieux du didactisme et de l'exotisme.

Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 36-65-70-43).

Edward II

de Derek Jarman,
avec Steven Waddington, Andrew Tiernan, Tilda Swinton, Nigel Terry, Jerome Flynn, Jody Graber.
Britannique (1 h 30).

Une adaptation très personnelle de la pièce de Shakespeare, par le sulfureux réalisateur de *Last of England* et *Caravagio*.

VO : Reflet Logos I, handicapés, 5e (43-54-42-34) ; Elysées Lincoln, dolby, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

Et la vie continue

d'Abbas Kiarostami,
avec Farhad Kheradmand, Puya Paevar, les habitants de Roudbar, Rostamabad.
Iranien (1 h 31).

Un homme et son fils partis à la recherche de deux enfants après le séisme qui endeuilla l'Iran en 1990 découvrent au cours de leur voyage la vie même, et c'est tout simple, et c'est superbe.

VO : Utopia, 5e (43-26-84-65).

In the Soup

d'Alexandre Rockwell,
avec Seymour Cassel, Steve Buscemi, Jennifer Beals, Jim Jarmusch, Carol Kane.
Américain (1 h 33).

Parodique et autobiographique, le récit des débuts d'un jeune cinéaste new-yorkais acoquiné avec un truand chaleureux fait un petit film de bonne compagnie.

VO : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

Le Jour de l'éclipse

d'Alexandre Sokurov,
avec Alexei Annanishnov, Irina Sokolova.
Soviétique (2 h 15).

L'héritage de Tarkovsky dans ce qu'il a de plus mystique, d'austère et de déchirant. Le regard unique et exigeant d'un poète excentrique.

VO : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).

Les Nuits fauves

de Cyril Collard,
avec Cyril Collard, Romane Bohringer, Carlos Lopez, Corine Blue, Claude Winter, René-Marc Bini.
Français (2 h 10).
Interdit - 12 ans.

Les garçons et les filles, l'amour et la peur, les belles images et celles mal fichues, Collard embarque tout à la fois dans son film en urgence, essentiel, bouleversant.

Gaumont Les Halles, handicapés, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Marignan-Concorde, dolby, 8e (43-59-92-82) ; 14 Juillet Bastille, handicapés, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Gobelins (ex-Fauvette), 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, handicapés, 15e (45-75-79-79) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 36-65-71-44).

Le petit prince a dit

de Christine Pascal,
avec Richard Berry, Anémone, Marie Kleiber, Lucie Phan, Mista Préchac, Claude Muret.
Français (1 h 45).

Pour parler d'un sujet insupportable, la vie d'un couple et la mort de son enfant, Christine Pascal a trouvé le ton juste, obtenu le meilleur de ses interprètes. Richard Berry retrouve la vulnérabilité de *l'Homme fragile*.

Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Ciné Beaubourg, handicapés, 3e (42-71-52-36) ; Gaumont Hautefeuille, handicapés, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; Gaumont Gobelins (ex-Fauvette), 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (36-65-70-38) ; Gaumont Convention, handicapés, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 36-65-71-44).

Simple Men

de Hal Hartley,
avec Robert Burke, William Sage, Karen Sillas, Elina Löwensohn, Martin Donovan, Mark Chandler Bailey.
Américain (1 h 44).

Deux frères dissemblables à la recherche d'un père improbable, deux filles formidables et par là-dessus le regard implacable de Hartley, c'est la meilleure comédie politique américaine depuis belle lurette (ou le précédent film de Hartley).

VO : Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60).

Reprises

La Huitième Femme de Barbe-Bleue

d'Ernst Lubitsch,
avec Claudette Colbert, Gary Cooper, Edward Everett Horton, David Niven.
Américain, 1938, noir et blanc, copie neuve (1 h 27).

L'un des Lubitsch les plus régulièrement repris à Paris, mais qui s'en plaindrait?

VO : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07 36-65-70-64).

Lady for a Day

de Frank Capra,
avec May Robson, Warren Williams, Guy Kibbee, Glenda Farrel, Ned Sparks, Jean Parker.
Américain, 1933, noir et blanc (1 h 34).

Cette impeccable histoire de travestissement social annonçait le seul cinéaste qui sut faire rire et pleurer avec les bons sentiments, sans mièvrerie ni complaisance.

VO : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83).

Sérénade à trois

d'Ernst Lubitsch,
avec Gary Cooper, Miriam Hopkins, Fredric March, Edward Everett Horton, Franklin Pangborn.
Américain, 1931, noir et blanc, copie neuve (1 h 30).

Même remarque que sous le précédent Lubitsch avec, en plus, le plaisir de voir Gary Cooper en rapin de Montparnasse, idée de distribution qui devrait inspirer nos contemporains. Kevin Costner en *performance artist* à Tokyo?

VO : Mac-Mahon, 17e (43-29-79-89 36-65-70-48).

Stormy Weather

de Andrew Stone,
avec Lena Horne, Cab Calloway, Fats Waller, Nicholas Brothers.
Américain, 1943, noir et blanc (1 h 17).

C'est le seul film de l'immense production américaine des années 40 destinée au public noir que l'on puisse voir régulièrement en France. On y voit et entend quelques-uns des plus grands : Lena Horne, les frères Nicholas, danseurs hors pair, Fats Waller, Cab Calloway.

VO : Le Champo - Espace Jacques Tati, 5e (43-54-51-60).

Festivals

Contre-courants outre-Atlantique

Dans le cadre du Festival d'Automne, deux cycles sur le cinéma indépendant américain sont proposés au Palais de Tokyo : une sélection de films récents et inédits de jeunes réalisateurs et des rétrospectives de leurs aînés, cinéastes de l'underground des années 60-70 (Kenneth Anger, Paul Sharits, Hollis Frampton et Ed Emshwiller).

Du 2 au 7 décembre (années 90), du 2 au 20 décembre (années 60-70). Tél. : 47-04-24-24.

Il était une fois... le western

A l'occasion de la parution de l'ouvrage de Patrick Brion, *le Western*, aux Editions de la Martinière, le cinéma Action Christine (6e) présente plus de quarante films classiques sur ce genre et ses héros, de John Wayne à Clint Eastwood. Première semaine : *la Horde sauvage* (le 2), *Pat Garrett et Billy le kid* (le 4), de Sam Peckinpah, *la Captive aux yeux clairs*, d'Howard Hawks (le 3), *Johny Guitar*, de Nicholas Ray (le 5), *la Prisonnière du désert*, de John Ford (le 6), *le Reptile*, de Mankiewicz (le 7), et *le Convoi sauvage*, de Richard Sarafian (le 8).

Du 2 décembre au 12 janvier. Tél. : 43-29-11-30.

Du ring à l'écran

Sous le titre « La boxe au cinéma », les salles Saint-Germain-des-Prés (6e) et Les trois Balzac (8e) redécouvrent d'étonnants portraits de boxeurs réalisés et interprétés de gant de maîtres : *Fat City*, de John Huston, avec Stacy Keach et Jeff Bridges, *Marquée par la haine*, de Robert Wise, avec Paul Newman, et *Gentleman Jim*, de Raoul Walsh, avec Errol Flynn dans l'un de ses meilleurs rôles.

A partir du 2 décembre. Tél. : 42-22-87-23 (Saint-Germain-des-Prés) et 45-61-10-60 (Les trois Balzac).

Guitry fait son cinéma

Devant ou derrière la caméra, Sacha Guitry ne perd rien de son goût pour les répliques brillantes et les scènes enlevées. La rétrospective du Reflet Médicis (5e) en témoigne, avec douze films écrits et réalisés par le « maître ». A voir sans sourciller *le Roman d'un tricheur*, *Ils étaient neuf célibataires*, ainsi que Michel Simon, prodigieux dans *la Poison* et *la Vie d'un honnête homme*, ou encore deux trios de choc, Raimu-Guitry-Jacqueline Delubac dans *Faisons un rêve*, et Poiret-Serrault-Magali Noël dans *Assassins et voleurs*.

A partir du 2 décembre. Tél. : 43-54-42-34.

Hommage à Delphine Seyrig

Fondé pour promouvoir l'activité des femmes dans l'audiovisuel, le Centre Simone-de-Beauvoir fête, au Palais de Tokyo, son dixième anniversaire et rend hommage à Delphine Seyrig – cofondatrice du centre – dans une très large rétrospective, dont des chefs-d'œuvre de Resnais (*l'Année dernière à Marienbad* et *Muriel*), de Duras (*la Musica*, *India Song* et *Baxter, Vera Baxter*) et des films injustement méconnus comme *les Lèvres rouges*, de Harry Kummel, *Chère inconnue*, de Moshé Mizrahi, et *Dites-le avec des fleurs*, de Pierre Grimblat. A suivre également, une sélection de productions primées au Festival du film de femmes de Créteil et de nombreuses manifestations consacrées à la vidéo.

Jusqu'au 9 décembre, au Palais de Tokyo. Tél. : 47-04-24-24.

Ciné-Hauts-de-Seine

L'opération « O' de Seine Première » lance, pour la deuxième année, son bouquet de projections en exclusivité, d'hommages et de rencontres dans vingt-neuf villes du département. Rétrospective Paul Vecchiali à Clichy, Festival de la « comédie à la française » à Neuilly, Journées « cinéma et enfants » à Châtenay-Malabry..., pour l'ensemble des manifestations, toute place achetée sera doublée d'une contremarque d'entrée gratuite.

Du 2 au 8 décembre. Tél. : 47-29-30-31, poste 56-413.

Classes poitevines

Consacrées aux écoles de cinéma, les Rencontres internationales Henri-Langlois accueillent, à Poitiers, le grand directeur de la photographie Henri Alekan, pour une vaste « leçon » autour du thème de la lumière (hommage, carte blanche et débats), une compétition de quarante films de fin d'études provenant de dix-sept pays et une sélection de la National Film and Television School de Londres.

Jusqu'au 6 décembre. Tél. : 49-41-55-50.

La sélection « cinéma » a été établie par Jean-Michel Frodon et Thomas Sotinel.

Les entrées à Paris

Après deux semaines catastrophiques (grève de métro, manifestations, intempéries), les cinémas parisiens ont retrouvé une partie de leurs spectateurs, approchant la barre des 600 000 entrées. Whoopi en bonne sœur est effectivement la meilleure, planant très haut au-dessus du classement avec près de 140 000 entrées pour *Sister Act*. Deux sorties françaises de la semaine s'en tirent avec une mention assez bien : *Le Petit Prince a dit* fait bonne figure avec environ 20 000 entrées pour une modeste combinaison de 12 salles, *le Voyage à Rome* mérite une indulgence papale pour avoir attiré 30 000 pèlerins en 22 salles, c'est-à-dire bien plus que *la Fille de l'air* qui rate son envol avec 16 000 entrées pour 24 salles. Des deux thrillers américains de la semaine, *Sables mortels* réussit le mieux avec 11 000 tickets en 7 sept salles, alors que *la Nuit du défi* ne relève pas le gant en faisant à peine mieux en 27 salles.

Parmi les sorties des dernières semaines, *la Belle et la Bête* continue de caracoler en tête, toujours au-dessus des 50 000 entrées, passant ainsi le cap des 600 000 spectateurs. *Une équipe hors du commun* ne se maintient pas en première division en s'effondrant de 34 000 à 16 000 entrées alors que *Beau fixe* conserve plus des deux tiers de ses spectateurs (18 000 contre 22 000). *Les Nuits fauves* continuent un parcours exemplaire en gardant près de 20 000 spectateurs, ce qui devrait permettre au film de Cyril Collard de passer bientôt le cap des 200 000 tickets à Paris.

LA SÉLECTION

THEATRE

Spectacles nouveaux

La Cantatrice chauve

d'Eugène Ionesco,
mise en scène
de Jean-Luc Lagarce,
avec Mireille Herbstmeyer, Jean-Louis Grinfeld, Elisabeth Mazev.

Un rêveur d'aujourd'hui reprend à son compte l'humour absurde des années 50.

Théâtre 71, 3, place du 11-Novembre, 92000 Malakoff. A partir du 8 décembre. *Les mardi, mercredi*, vendredi et samedi à 20 h 30, le jeudi à 19 h 30, le dimanche à 17 heures. Tél. : 46-55-43-45. 80 F et 100 F.

Conversation en Sicile

d'Elio Vittorini,
mise en scène
de Daniel Zerki,
avec Robin Renucci, Reine *Courtois*, Marc-Henri Boisse, Hugues Massignat.

Quand tout ce qui doit être dit a été dit, quand la mémoire s'est débarrassée de sa pudeur, disparaît la souffrance.

Théâtre du Rond-Point Renaud-Barrault, av. Franklin-Roosevelt, 8e. A *partir* du 8 décembre. Du mardi au samedi à 20 h 30. *Matinée dimanche* à 17 heures. Tél. : 42-56-60-70. De 100 F à 140 F.

Edwidge Feuillère en scène

de Jean-Luc Tardieu,
mise en scène
de l'auteur,
avec Edwidge Feuillère et Jean-Camille *Sormain*.

La grande comédienne Feuillère raconte une vie de femme et quelques rôles.

Madeleine, 19, rue de Surène, 8e. A partir du 3 décembre. Du mardi au samedi à 21 heures. Matinée dimanche à 15 h 30. Tél. : 42-65-07-09. De 80 F à 240 F.

En attendant Godot (en tchèque)

de Samuel Beckett,
mise en scène
d'Otomar Krejca,
avec Otomar Krejca fils, Jan Hartl, Borik Prochazka, Alexej Okunev et Vit Vencl.

La mise en scène d'*En attendant Godot* par Krejca à la Cour d'honneur reste un grand moment dans la mémoire du Festival d'Avignon. Depuis, le mur est tombé, la Tchécoslovaquie n'est plus communiste, Krejca est revenu dans son pays et a retrouvé ses comédiens. Quatre représentations seulement, et un débat.

Centre Georges-Pompidou, rue Rambuteau, 2e. A partir du 3 décembre. Du jeudi au samedi à 20 h 30. Tél. : 42-74-42-19. 70 F et 90 F.

Je ? Deux !! Maux...

d'après Roland Dubillard,
mise en scène
de Stéphane Lachaud,
avec Sébastien Maréchal, Thierry Le Fèvre, Jean-François Maisons, Dominique Le Be et Antoine Mameur.

La logique aberrante de Dubillard est inépuisable.

Bateau-théâtre Ouragan, face 3, quai Malaquais, 6e. A partir du 2 décembre. Du *mercredi* au samedi à 19 heures. Matinée dimanche à 17 heures. Tél. : 40-51-84-53. 80 F et 100 F.

Mar'mots

de Bruno Coppens,
mise en scène
de Jean-François de Neck,
avec Bruno Coppens.

Les mots *s'emballent, tournent à vide*, leur sens s'éparpille. Restent la sagesse et la poésie.

Centre Wallonie-Bruxelles, 46, rue Quincampoix, 4e. A partir du 8 décembre. Du mercredi au samedi à 20 h 30. Tél. : 42-71-26-16. 70 F et 100 F.
Du 8 au 12 décembre.

Le Pleure-misère

d'après Flann O'Brien,
mise en scène
de Marie Vayssière,
avec Dominique Collignon-Maurin, Laurent Martial, Michel Mathieu et Emmanuèle Stochl.

Mésaventures picaresques, drolatiques et surprenantes de villageois irlandais.

Cité internationale, 21, bd Jourdan, 14e. A partir du 3 décembre. Les lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi à 20 h 45, le dimanche à 16 h 45. Tél. : 45-88-81-54. De 55 F à 95 F.

Saute, Marquis!

d'après Georges Feydeau,
mise en scène
de Gilles David et Alain Françon,
avec Gilles David.

Quelques monologues de Feydeau pour les délires d'un domestiques. L'imperturbable absurde.

Théâtre du Rond-Point Renaud-Barrault, av. Franklin-Roosevelt, 8e. A partir du 2 décembre. Du mardi au samedi à 19 heures. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 42-56-60-70. Durée : 1 heure. De 100 F à 140 F.

La Serva amorosa

de Carlo Goldoni,
mise en scène
de Jacques Lassalle,
avec Alain Pralon, Claire Vernet, Catherine Hiegel, Nicolas Silberg, *Jacques Sereys, Jean-Yves Dubois*.

Les chassés-croisés de l'amour, du désir, du pouvoir et de l'argent. Jacques Lassalle célèbre l'année Goldoni avec une pièce très peu connue.

Comédie-Française, place Colette, 1er. A partir du 5 décembre. Les mercredi et vendredi à 20 h 30, le dimanche à 14 heures. Tél. : 40-15-00-15. De 45 F à 160 F.

Les Ubs

d'après Alfred Jarry,
mise en scène
de Denis Marleau,
Ubu roi et quelques autres textes de Jarry pour tracer l'imparable portrait de l'imbécile dangereux.

Cité internationale, 21, bd Jourdan, 14e. A partir du 8 décembre. Les lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi à 21 heures, le dimanche à 17 heures. Tél. : 45-88-81-54. De 55 F à 95 F.

Le Venin des histoires

de François Cervantès,
En résidence à la Cité internationale, François Cervantès poursuit l'exploration théâtrale du monde des musiciens. Après les affres d'un quatuor à cordes, voici cinq hommes qui tentent de jouer un *rôle* dans la vie d'une diva.

Cité internationale, 21, bd Jourdan, 14e. A partir du 3 décembre. Les lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi à 20 h 45, le *dimanche* à 16 h 45. Tél. : 45-88-81-54. De 55 F à 95 F.

Le Voyage à Rome

de Jean-Claude Penchenat,
mise en scène
de l'auteur,
La boîte de photos s'est renversée, les souvenirs se répandent en désordre. Emotions intactes.

Théâtre du Campagnol, 20-22, rue Marcel-Cachin, 91000 Corbeil-Essonnes. A *partir du 8 décembre*. Du mardi au samedi à 21 heures. Matinée dimanche à 17 heures. Tél. : 64-96-72-31.


BIRGIT

«Les échelles d'Orphée», dansé par Josef Nadj au Théâtre de la Ville.

Paris

Appartement témoin ; De plein fouet

de Gilberte Tsaï
et Mohammed Rouabhi,
mise en scène
de Gilberte Tsaï,
avec Aka N'Dah, Shi Kelong et Mohammed Rouabhi.

Trois immigrés se rencontrent dans un *appartement pour le repeindre...*

Cité internationale, 21, bd Jourdan, 14e. Les lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi à 21 heures, les samedi et *dimanche à 17 heures. Tél. : 45-88-81-54*. De 55 F à 95 F.

Avatar

de Théophile Gautier,
mise en scène
de Thierry Atlan,
avec Ariane Fazzuoli, Yumi Fujimori, *Emmanuelle Nataf, Lionel Parlier, Pierre* Poirot, Thierry Atlan et Michel Trillot.

Formule magique et passage d'un corps dans un autre. Ce n'est pas *Star Treck*, mais un délire gothique de notre Théophile Gautier.

Dix-Huit Théâtre, 16, rue Georgette-Agutte, 18e. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 16 heures. Tél. : 42-26-47-47. Durée : 1 h 40. 70 F et 100 F.

Le Banc

d'Hervé Lebeau,
mise en scène
de *Tara Depré*,
avec Marie-Hélène Raulin et Hervé Lebeau.

Ils se sont rencontrés sur un banc, se *sont aimés, se sont ennuyés, ont ri* ensemble, se sont quittés, se sont retrouvés, et tout ça en une heure, presque sans mots, mais avec plein de talent.

Passage du Nord-Ouest, 13, rue du Faubourg-Montmartre, 9e. Du mardi au samedi à 20 heures. Tél. : 47-70-81-47. 110 F.

Cinq essais d'effraction

avec Claude Degliame, Jean-Michel Rabeux, Agnès Laurent, Georges Peltier, Catherine Mouchet, Jean-Daniel Paris et Didier-Georges Gabily.

Une cinquantaine de comédiens ont choisi cinq textes non dramatiques et non littéraires, des textes bruts, des témoignages et les ont théâtralisés.

Bastille, 76, rue *de la Roquette*, 11e. Du mardi au samedi à 19 heures. Matinée dimanche à 15 h 30. Tél. : 43-57-42-14. De 65 F à 130 F.

Conversation sur la montagne

d'Eugène Durif,
mise en scène
de Patrick Pineau,
avec Jérôme Kircher.

Un village perturbé par la venue d'un étranger. Un texte au rasoir.

Théâtre ouvert-Jardin d'hiver, 4 *bis*, cité Véron, 18e. Du mardi au samedi à 21 heures. Matinée samedi à 16 heures. Tél. : 42-55-74-40. 75 F et 95 F.

La Dispute

de Marivaux,
mise en scène
de Stanislas Nordey,
avec *Pierre Maraflo, Hélène Fabre*, *Josée* Schuller, Jean-Jacques Simonian, Virginie Volmann, Stanislas Nordey, Eric Laguigne, Delphine Eliet, Emmanuel Costes, Bertrand Bossard et Julie Pouillon.

Ils sont jeunes, ils sont beaux et jouent avec fougue l'éveil du désir chez des *enfants sauvages et leurs premiers pas* dans la tromperie.

Théâtre Gérard-Philipe, 59, bd Jules-Guesde, 93000 Saint-Denis. Du mardi au samedi à 20 h 45. *Matinée dimanche* à 17 heures. Tél. : 42-43-00-59. De 40 F à 100 F.

L'Ecole des mères ; les Acteurs de bonne foi

de Marivaux,
mise en scène
de Claude Stratz,
avec Viviana Alberti, Madeleine Assas, Leyla Aubert, Patrick Catalifo, Corinne Coderey, Laurent Deshusses, André Faure, Thierry Frmont, Vanessa Larré et Laurence Montandon.

Dans une boîte blanche, des personnages se débattent avec leurs sentiments, naviguent entre le vrai et le faux. Intelligence, élégance, sourires, rires.

Théâtre de la Commune, 2, rue Edouard-*Poisson, 93000 Aubervilliers*. Du *mardi* au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 16 heures. Tél. : 48-34-67-67. De 26 F à 120 F.

Les Atrides

d'Eschyle,
mise en scène
d'Ariane Mnouchkine,
L'histoire des Atrides en quatre parties, jouées en alternance. Théâtre rituel physique, vital, musical pour dire le chemin *qui mène de la vengeance à la justice*.

Cartoucherie-Théâtre du Soleil, route du Champ-de-Manœuvre, 12e. Tél. : 43-74-24-08. 110 F et 135 F.

L'Inquiétude

de *Valère Novarina*,
mise en scène
de Mark Blezinger,
avec André Marcon.

Quand André Marcon joue Novarina, les mots semblent sortir de son corps.

Athénée-Louis Jouvet, 4, square de l'Opéra-Louis-Jouvet, 9e. Le mardi à 19 heures, du mercredi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 16 heures. Tél. : 47-42-67-27. De 90 F à 140 F.

Machett

d'Eugène Ionesco,
mise en scène
de Jorge Lavelli,
avec Claude Aufaure, Michel Aumont, Christian Bouillette, Gilles *Gaston-Dreyfus, Jean-Claude Jay, Isabel* Karajan, Gérard Lartigau, Xavier Percy, Sylvain Thirolle et Maria Verdi.

C'est l'histoire d'un pauvre type qui veut devenir roi. C'est Shakespeare tordu par Ionesco. C'est un spectacle percutant de Lavelli.

Théâtre *national* de la Colline, 15, rue Malte-Brun, 20e. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée, samedi et dimanche à 15 h 30. Tél. : 43-66-43-60. De 90 F à 140 F.

Marguerite et le Président

mise en scène
de Didier Bezace,
avec Jean-Marie Galey et Lucie Philippe.

D'après le *fameux entretien* entre Marguerite Duras et François Mitterrand

Cartoucherie-Théâtre de l'Aquarium, route du champ de manœuvre, 12e. Le vendredi à *20 h 30, le* dimanche à 16 heures. Tél. : 43-74-99-61. 80 F et 100 F.

Mortadela

d'Alfedo Arias,
mise en scène
de l'auteur,
avec *Haydee Alba, Didier Gustin, Marilu* Marini, Adriana Pegueroles, Pilar Rebollar, Alma Rosa, Martine Lepage, Oscar Sisto, Féderico et Andrea.

Qu'elles sont belles et pittoresques les rues de Buenos-Aires telles qu'elles demeurent dans la mémoire d'Alfredo Arias, chansons, tangos, amours et enterrements. *La vie et la mort* dans le quotidien et la musique.

Montparnasse, 31, rue de la Gaîté, 14e. Du mardi au vendredi à 21 heures, le samedi à 18 heures et 21 h 15. Matinée dimanche à 15 h 30. Tél. : 43-22-77-74. De 90 F à 200 F.

Opéra équestre

de Bartabas,
mise en scène
de l'auteur.

Des musiciens de Géorgie, des femmes berbères, un violon, des chevaux et Bartabas. L'éblouissement Zingaro.

Théâtre équestre Zingaro, 176, av. Jean-Jaurès, 93000 Aubervilliers. Les mardi, jeudi, vendredi et samedi à 20 h 30, le dimanche à 17 h 30. Tél. : 44-59-79-99. Durée : 2 heures. 120 F et 180 F.

La Peau trop fine

de Jean-Pierre Bisson,
mise en scène
de l'auteur,
avec Jeanne Marine, Stéphane Bierry et Marco Bisson.

C'est très dur de vieillir quand on n'a pas assez vécu. C'est même drôle à en mourir.

Poche-Montparnasse, 75, bd du Montparnasse, 6e. *Du mardi au samedi* à 21 heures. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 45-48-92-97. De 100 F à 160 F.

Les Pieds dans l'eau

de Jérôme Deschamps
et Macha Makeïeff,
avec Jean-Marc Bihour, Lorella Cravotta, Philippe Duquesne, Yolande Moreau, François Morel et Olivier Saladin.

Les ahuris fabuleux de Jérôme Deschamps bien plantés sur leurs toits ont repris possession de La Villette. Ainsi que l'exposition d'objets familiers et fantastiques qui les accompagnent.

Grande Halle de La Villette, 211, av. Jean-Jaurès, 19e. Du mardi au samedi à 21 heures. Matinée, samedi et dimanche à 17 heures. Tél. : 40-03-39-03. 130 F et 170 F.

Pierre Palmade

Le « jeune comique » mûrit et s'assume sans rien perdre de son humour corrosif.

La Cigale, 120, bd de Rochechouart, 18e. Du lundi au samedi à 20 h 30. Tél. : 42-33-43-00. 155 F et 205 F.

Les Rustres

de Carlo Goldoni,
mise en scène
de Jérôme Savary,
avec Catherine Arditi, Michel Berto, Jacques Boudet, Nelly Clastrier, Roger Jendly, Daniel Laloux, Dominique Lavanant, Alain Libolt, Héloïse Mignot.

Les hommes sont des sauvages, qui tentent d'abrutir leurs femmes. Des adultes à mentalité puérile. Des gros ridicules. Les femmes ne valent pas tellement mieux. Sauf Dominique Lavanant qui forme avec Michel Berto un couple étrange et bien réjouissant.

Théâtre national de Chaillot, 1, place du Trocadéro, 16e. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 47-27-81-15. 100 F et 140 F.

Province

Le Baladin du monde occidental

de John Millington Synge,
mise en scène
de Philippe Adrien.

« Quiconque a vécu véritablement proche des paysans saura combien les dires et les pensées les plus sauvages de cette pièce sont plats comparés aux délires fantasques qui peuvent être entendus dans la moindre chaumière », écrivait Synge, qui pourtant a traduit avec une vigueur sans pareille les *balancements des âmes* irlandaises.

Théâtre de la Ville, Place de l'Hôtel-de-Ville, 35000 Rennes. Les mardi, vendredi et samedi à 20 h 30. Tél. : 99-31-12-31. De 50 F à 100 F.

Le Fantôme amoureux

de Philippe Quinault,
mise en scène
de Jean-Marie Villégier.
Jean-Marie Villégier continue à faire découvrir les merveilles du théâtre baroque.

Théâtre national, 1, *rue André-Malraux*, 67000 Strasbourg. Les lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi à 20 h 30, le mercredi à 19 h 30. Tél. : 88-35-44-52. De 65 F à 125 F.

Home

de David Storey,
mise en scène
de Philippe Froger.

Cinq personnes tentent de se protéger *du monde extérieur*.

Théâtre de la Parcheminerie, rue de la Parcheminerie, 35000 Rennes. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 99-79-47-63. 70 F et 100 F.

Ondine

de Jean Giraudoux,
mise en scène
de François Rancillac.

Les amours d'un Chevalier et d'une fille des eaux.

Comédie de Picardie, 62, rue des Jacobins, *80000 Amiens. Les mardi, vendredi* et samedi à 20 h 30, le dimanche à 15 h 30. Tél. : 22-92-94-95. De 80 F à 110 F.

Les Prodiges

de Jean Vauthier,
mise en scène
de Marcel Maréchal.

Marcel Maréchal retrouve le monde enfantin, cruel, picaresque et bouleversant de Jean Vauthier.

La Criée, 30, quai de Rive-Neuve, 13000 Marseille. Le mardi à 20 h 30. Tél. : 91-54-70-54. 80 F et 125 F.

DANSE

Theâtre Jel/Josef Nadj

Les Echelles d'Orphée (1)
Commedia Tempio (2)

Des gags gestuels réglés au millimètre et au dixième de seconde : le théâtre drôle et grinçant de Nadj, cocktail de surréalisme, *cinéma muet, cirque, acrobatie. Il* se dégage dans *les Echelles* de l'influence de Kantor, encore très présente dans *Commedia Tempio.*

Théâtre de la Ville, (1) du 1er au 5 décembre, (2) du 8 au 12, 20 h 30. Tél. : 42-74-22-77. 85 F et 130 F.

Daniel Larrieu

Rideaux ou les trois jours de décembre

Les adieux de Daniel Larrieu à La Ferme du Buisson, où il était en résidence depuis trois ans. Cette création, conçue avec le plasticien Jean-Michel Othoniel et basée sur le *Requiem* de Fauré, n'est pas destinée à être reprise.

Noisiel, La Ferme du Buisson, les 3-4 et 5 décembre, 21 heures. Tél. : 64-62-77-77. De 70 F à 110 F.

Biennale du Val-de-Marne

1,2,3,4

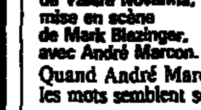
Fin de l'opération « un solo, un duo, un trio, un quatuor », avec des pièces de Denis Plassard, Catherine Berbessou, Régis Huvier (le 3, Théâtre Romain-Rolland de Villejuif), Noémi Lapzeson, Nathalie Collantes, Faizal Zeghoudi et Jackie Taffanel (le 4, CMA Jean-Vilar de Champigny-sur-Marne), Sandra Martinez, Paco Decin, Richard Mouradian et Mourad Beleksir (le 5, Salle Gérard-Philipe de Bonneuil-sur-Marne).

Biennale du Val-de-Marne, jusqu'au 5 décembre. Tél. : 46-86-17-04.

Centre chorégraphique de Nantes

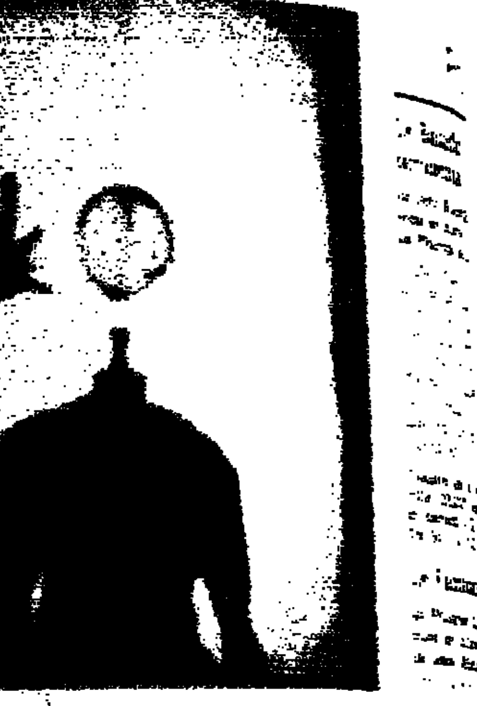
Hommage à Jacques Garnier

Avec *Aunis*, de Jacques Garnier, et deux pièces de Brumachon : la reprise de *Féline* et la création des *Déambulations de Lola*. Les deux soirées sont données au bénéfice de la lutte contre le ➡









DE LA SEMAINE

➡

le biais de l'association AIDES-Atlantique.

Opéra de Nantes, les 4 et 5 décembre, 21 heures. Tél. : 40-67-61-77. 100 F et 150 F.

Nîmes

Anne Teresa de Keersmaeker

Achterland

Dans le cadre d'un Mois de la danse comprenant diverses manifestations (vidéos, rencontres, expositions de photos, stages, interventions en milieu scolaire), la visite de la grande chorégraphe flamande est un événement.

Théâtre de Nîmes, les 4 et 5 décembre, 20 h 30. 100 F et 130 F.

Marseille

Compagnie Bagouet

So Schnell, One Story as in Falling

Le beau programme que vient de donner la compagnie Bagouet à l'Opéra de Paris : une pièce exubérante de Dominique Bagouet, suivie d'une pièce subtile de Trisha Brown.

Théâtre Toursky, le 4 décembre, 21heures. Tél. : 91-02-58-35. 110 F.

Dijon/Chalon-sur-Saône

Art Danse 92

Un «duplex chorégraphique» organisé par les deux villes mettant leurs forces en commun.

Divers lieux de Dijon et de Chalon-sur-Saône, du 3 au 20 décembre. Tél. : 80-30-59-78 à Dijon, 85-42-52-00 à Chalon.

La sélection « Théâtre » a été réalisée : Colette Godard « Danse » : Sylvie de Nussac.

MUSIQUE

Musique classique

Mercredi 2 décembre

Stravinsky

Le Chant du rossignol
Le Sacre du printemps

Debussy

La Mer
Orchestre de Paris,
Lorin Maazel (direction).

On avait quitté Maazel dans Mahler à la fête du National. On le retrouve dans le plus resplendissant des programmes de musique française avec l'Orchestre de Paris. Le technicien reste hors pair dans quelque répertoire que ce soit. Et s'il pouvait faire plus que passer, comme on serait content !

Salle Pleyel, 20 h 30 (+ les 3 et 4). Tél. : 45-63-88-73. De 120 F à 400 F.

Lully

Armide
Sylvie Brunet (Armide),
Howard Crook (Renaud),
Bernard Deletré (Hidraot),
John Hancock (Artémidore),
Noémie Rime (Sidonie),
Véronique Gens (Phénice),
Luc Coadou (Aronte),
Compagnie Larsen,
Chœur et orchestre du Collegium Vocale de Gand et de la Chapelle royale,
Philippe Herreweghe (direction),
Patrice Caurier et Moshe Leiser (mise en scène),
Stéphanie Aubin (chorégraphie).

Incroyable mais vrai. Cette *Armide* dont la mise-en-scène n'a aucun caractère historique, qui ne se veut en rien une reconstitution, dont les costumes et les décors évoluent entre le cinéma d'avant-guerre, Dufy et Botticelli, dont la chorégraphie se rit de la rhétorique d'époque, oui, ce spectacle résonne plus vrai que vrai à l'oeil et à l'oreille. L'anti-*Atys*, absolument, mais d'une cohérence égale dans ses choix. Y compris quand Sylvie Brunet fait de la magicienne amoureuse une héroïne romantique, au sein d'une équipe de chanteurs et de musiciens recrutée dans les rangs du baroque.

Théâtre des Champs-Elysées (les 2, 4 et 8, 19 h 30 ; le 6, 17 heures). Tél. : 49-52-50-50. De 60 F à 640 F.

Gounod

Faust
Gösta Winbergh (Faust),
Paata Burchuladze (Méphistophélès),
Kallen Esperian (Marguerite),
Andreas Schmidt (Valentin),
Colette Alliot-Lugaz (Siebel),
Bernadette Antoine (Marthe),
Jean-Philippe Marlière (Wagner),
Orchestre et Chœur de l'Opéra de Paris,
Julius Rudel (direction),
Jorge Lavelli (mise en scène).

Privilégiés qui avez gardé le souvenir de la distribution qui anima la création, en 1975, à Garnier, de cette légendaire production, lavez vos oreilles du souvenir de Freni, Ghiaurov, Gedda, etc. Sifflée à l'époque pour son antimilitarisme, la mise en scène de Lavelli ne scandalise plus personne.

Opéra-Bastille, 19 h 30 (+ le 4). Tél. : 44-73-13-00. De 60 F à 570 F.

Jeudi 3

Brahms

Quatuor à cordes n° 2

Schumann

Quatuor à cordes n° 3
Quatuor Vogler.

Leur *Suite lyrique* de Berg est l'un des meilleurs disques de l'année. Ils ont l'air tout frais sortis d'un Conservatoire, mais ces Berlinois sont constitués en phalange depuis 1984. Un des grands quatuors du moment.

Auditorium des Halles, 19 heures (+ le 8). Tél. : 40-28-28-40. 100 F. Et le 8 déc. à 19 h : « Quatuor à cordes n° 1 » de Schumann et « Quatuor à cordes n° 3 » de Brahms.

Vendredi 4

Cavanna

La Confession impudique
Elizabeth Laurence,
Christine Schweitzer (mezzo-sopranos),
Jean Segani (baryton),
Ian Honeyman (ténor),
Jean-Marc Hoolbecq,
Sophie Mayer (danseurs),
Orchestre symphonique de Mulhouse,
Ensemble 2e2m,
Luca Pfaff (direction),
Daniel Martin (mise en scène),
Caroline Marcadé (chorégraphie).

Adaptant fidèlement le roman de Tanizaki qui donne son titre à cette pièce de théâtre chanté, pour le mettre en scène lui-même dans un très beau décor mobile, Daniel Martin a offert au compositeur Bernard Cavanna un trame qui permet à la musique de dire et de montrer ce que le livret n'explicite pas : la violence des frustrations, la brutalité des silences dans un couple aussi rongé par le non-dit que dénué d'interdits sexuels. Créé à Strasbourg, au dernier Festival Musica, l'oeuvre a eu le temps de décanter, et de se mettre en place probablement.

Nanterre. Théâtre des Amandiers (les 4 et 8, 20 h 30 ; le 6, 16 heures). Tél. : 46-14-70-00. Location Fnac. 130 F.

Samedi 5

Xenakis

Tracées.
Jonchaies.
Pu Wijnuej we gyp.
Roai.
Maîtrise et Orchestre philharmonique de Radio-France
Arturo Tamayo (direction).

Depuis le 30 novembre, Radio France a entrepris un vaste hommage à Iannis Xenakis avec deux concerts gratuits et des prolongements hors Paris jusqu'à Orléans et Douai. La création inscrite à ce programme est une commande de la Radio destinée à la Maîtrise. Elle est reprise le lendemain à 17 heures. Car Xenakis, cette année, a soixante-dix ans!

Grand auditorium de Radio-France, 20 heures. Tél. : 42-30-15-16.

Dimanche 6 décembre

Xenakis

Pithoprakta
Dox-Orkh
Pu wijnuej we fyp
Kyania
Irvine Arditti (violon),
Maîtrise de Radio-France,
Orchestre national de France,
Zoltan Pesko (direction).

Lire notule en date du 5 décembre.

Maison de Radio-France, 17 heures. Tél. : 42-30-15-16. 60 F.

Lundi 7

Beethoven

Concerto pour piano et orchestre n° 3

Wagner

Siegfried-Idyll

Schumann

Requiem pour Mignon
Tatiana Nikolaieva (piano),
Natalie Dessay,
Raphaëlle Farman (sopranos),
Béatrice Uria-Monzon,
Hélène Perraguin (mezzo-sopranos),
Vincent Le Texier (basse),
Ensemble vocal Audite Nova de Paris,
Ensemble orchestral de Paris,
Armin Jordan (direction).

Après *le Paradis et la Péri*, après les *Scènes de Faust*, *Requiem pour Mignon* ou douze minutes d'un oratorio spirituel sur le thème de l'enfant rédempteur. Texte de Gœthe, évidemment.

Châtelet. Théâtre musical de Paris, 20 h 30. Tél. : 40-28-28-40. De 70 F à 200 F.

Kagel

Les Pièces de la rose des vents, Osten, Süden
Finale
Le 24 décembre 1931
Roland Hermann (baryton),
Ensemble InterContemporain,
Mauricio Kagel (direction).

Mauricio Kagel est né en Argentine le 24 décembre 1931. La pièce qu'il a écrite pour célébrer l'événement se propose d'illustrer sept événements advenus en cette veille de Noël. Le musicien dirige en personne cette création française.

Auditorium des Halles, 19 heures. Tél. : 40-28-28-40. 100 F.

Mardi 8

Xenakis

Kottos, Epicycles

Lévinas

Création pour piano

Murail

Attracteurs étranges

Nelson

Ichthys

Pape

Stasis

Butin

Ixnos
Michaël Lévinas (piano),
Rohan de Saram (violoncelle),
Orchestre de Massy,
Dominique Rouits (direction).

Lévinas, dont l'intégrale des Sonates de Beethoven vient de paraître en un gros coffret (Adès), prolonge ses visions beethovéniennes toujours originales dans une œuvre de son crû destinée au clavier. Belle lignée. Xenakis continue à souffler ses 70 bougies, fêté par Radio-France.

Grand auditorium de Radio-France, 20 heures. Tél. : 42-30-15-16.

Régions

Marseille

Verdi

Rigoletto
Leo Nucci (Rigoletto),
Kathleen Cassello (Gilda),
Ignacio Encinas (le duc de Mantoue),
Mario Luperi (Sparafucile),
Jocelyne Taillon (Madeleine),
John Tranter (Monterone),
Chœur et orchestre philharmonique de Marseille,
Andrea Giorgi (direction),
Flavio Trevisan (mise en scène).

Rigoletto au Capitole ? *(lire plus bas)*. *Rigoletto* à Marseille presque dans la même période. Un *Elixir d'amour* à Nice, pendant la même période, montre dans ces conditions un sérieux souci de se singulariser.

Le 3, 20 h 30 ; le 6, 14 h 30. Opéra. Tél. : 91-55-21-12. De 190 F à 250 F.

Toulouse

Verdi

Rigoletto
Alain Fondary (Rigoletto),
Valéria Esposito (Gilda),
Roberto Alagna (le duc de Mantoue),
Luigi Roni (Sparafucile),
Gabriela Popescu (Madeleine),
Omar Gagnidze (Monterone),
Chœur et orchestre du Capitole de Toulouse,
Maurizio Arena (direction),
Nicolas Joël (mise en scène).

Ou comment une grande scène lyrique traite le répertoire romantique : distribution de classe internationale, dirigée par un vrai « pro ».

Les 4 et 8, 20 h 30 ; le 6, 14 h 30. Théâtre du Capitole. Tél. : 61-22-80-22.

Jazz

Archie Shepp Wayne Dockery Steve McCraven

Archie Shepp (ténor) joue de mieux en mieux. Avec plus d'affirmation encore. Il a changé de manière. Ce qui surprend encore. C'est trop frais. Ca date à tout casser de 1972 ou 73. On n'est pas habitué. On essaie de s'y faire. Horace Parlan est au piano. L'ensemble est parfait. A suivre.

Le 2. New Morning, 21 heures. Tél. : 45-23-51-41.

Stéphane Grappelli Michel Legrand

Leur disque, produit par Michel Legrand, est un disque produit par Michel Legrand. Grappelli a quatre-vingt-cinq ans et ne les fait pas, mais il les a. Leur duo est prometteur, affectueux et sincère.

Le 7. Olympia, 20 h 30. Tél. : 47-42-25-49. De 160 F à 230 F.

Rock

Izzy Stradlin

Izzy Stradlin, sur scène, ne sait pas encore tout à fait comment se tenir (jadis c'était le problème d'Axl Rose, pas le sien). Il n'en est que plus charmant, avec son rock à l'ancienne *(circa* 1971), sa bande de copains bruyants et efficaces.

Le 2. Elysée-Montmartre, 19 h 30. 110 F.

Kat Onoma

Kat Onoma donne à penser, c'est une des raisons de la réputation douteuse du groupe dans certains cercles. Mais allons au fond des choses : avec ou sans bac, il y a peu de groupes en France qui pratiquent le rock avec une telle sûreté et une telle liberté, revendiquant ses influences et son originalité.

Le 3. Casino de Paris, 20 h 30. Tél. : 49-95-99-99.

Keith Richards

Quand on croit au rock, quand on a cru au rock, on va entendre Keith Richards, en pèlerinage au nom d'une foi qui a autrefois déplacé les montagnes. En plus on a des chances (mais pas la garantie, c'est ça le rock, dirait Keith) d'entendre de la bonne musique.

Le 7. Zénith, 20 h 30. Tél. : 42-08-60-00.

Tournées

Oyster Band

Venus de la scène folk, les musiciens de l'Oyster Band en ont gardé une sincérité, une honnêteté et une science de leurs instruments que l'on ne rencontre que rarement sur la scène rock. A celle-ci ils ont emprunté une rythmique lourde et entraînante, et leurs blousons de cuir. Il ne faut pas les rater.

Le 2 décembre à Paris, au passage du Nord-Ouest. Le 4 décembre, Callac, Le Bacardi. Le 5, Châteaulin, Run Ar Puns. Le 6, Plounéour-Trez, Les Hespérides.

Les Casse-Pieds

Pour rire, pour se bouger, pour se faire plaisir.

Le 4 décembre, Nancy, Terminal Export. Les 5 et 6, Paris, Théâtre Trévise.

Faith No More (+ L7)

Faith No More sont les lointains descendants d'Iron Butterfly ou de Vanilla Fudge, ces groupes de la fin des années 60 qui compliquaient le hard rock à plaisir. Enfants de cette fin de siècle, Faith No More ajoute à ces raffinements parfois un peu pompiers une violence et un cynisme corrosifs. En première partie les jeunes femmes pas comme il faut de L7 (meilleur nom de groupe depuis des années).

Le 8 décembre, Paris, Le Zénith. Le 9, Lyon, Le Transbordeur.

The B-52's

Depuis le départ de Kate Pierson, le charme acide des B-52's a été considérablement entamé. Restent l'esprit chahuteur, les mélodies faciles. En première partie, les Frank and Walters, groupe britannique sautillant, qui abusent un peu de leur facilité à trousser une mélodie.

Le 6 décembre, Paris, Le Zénith. Le 8, Lyon, Le Transbordeur.

Chanson

Michel Jonasz

Michel Jonasz tel qu'en lui-même : excellent chanteur, il passe en revue les tubes de naguère (*Lucille, Joueur de blues...*), les chansons du nouvel album (*Où est la source*, WEA). Il bénéficie de l'appui de musiciens heureux (dont quatre « pointures » américaines) et d'une mise en lumière (d'Alain Longchamp) exceptionnelle. La descente sur scène d'une immense lune sur le petit Jonasz est un morceau d'anthologie.

Du 2 au 5. Zénith, 20 heures. Tél. : 42-08-60-00. De 170 F à 240 F. Puis en tournée. Le 8 à Reims, Parc des expositions. Le 9 à Cherbourg, Complexe Jean-Jaurès.

Les Têtes raides

Humour, loupiottes et fantaisie : les Têtes raides se moquent des genres, font de la chanson française comme d'autres joueraient du rock, et du spectacle comme certains du cirque.

Le 3. Bataclan, 20 heures. Tél. : 47-00-30-12.

Tournées

Nilda Fernandez

Nilda est un magicien à la voix caressante, qui jongle entre l'Espagne de ses origines et la France de son quotidien. Il met en scène avec subtilité les ambiances décalées de chansons qu'il n'hésite pas à chanter sans micro. *Madrid, Madrid, De Lyon à Barcelone,* le charme est certain, l'audace est en prime.

Le 4 décembre, Pierre-Bénite, Maison du peuple. Le 8, Chalon-sur-Saône, Espace des Arts. Le 9, Lons-le-Saulnier, Théâtre municipal.

Musiques du monde

Zahounia

Une grande figure du raï, dont on n'a vu en France que de très brèves apparitions. Paroles salaces, voix éraillée, cette chanteuse populaire s'enracine dans la plus pure tradition des mariages paysans, puis des cabarets troubles. On voit rarement son visage. L'an passé, à Montreuil, elle l'avait dévoilée. Emeute.

Le 4. Bataclan, 20 heures. Tél. : 47-00-30-12.

Willie Colon

Willie Colon est un grand de la salsa. D'aucun dise le plus grand. Ce serait oublier que New-York, si elle a été un point de passage obligé et créateur de la salsa, n'en est pas la seule référence. Mais Colon, avec ses comparses de « sauce » hispano y a créé un style, généreux, coloré, cuivré, qui a donné au genre ses lettres de noblesse.

Les 5 et 6. New Morning, 21 heures. Tél. : 45-23-51-41.

Haydée Alba

Quand elle chante le tango, Haydée Alba a la foi. Cette Argentine douée d'une présence et d'une voix peu communes part aujourd'hui sur les traces de textes de José Luis Borgès, mis en musique sur tangos et milongas.

Le 7. Centre Georges-Pompidou, 20 h 30. Tél. : 42-77-12-33. 90 F.

Mohammad Musavi

Cet Iranien affable, sensible et curieux, est l'un des plus grands joueurs de nay, la flûte de roseau à sept trous, que l'on retrouve partout en Asie mineure, et dont l'Iran a su faire un usage si maîtrisé. Depuis trois ans, les musiciens classiques iraniens ont recommencé à sortir de leurs frontières. Musavi fut l'un des premiers (au Théâtre de la Ville) à venir montrer la maturité d'un art que la révolution khomeiniste avait éclipsé.

Le 5. Théâtre de la Ville, 18 heures. Tél. : 42-74-22-77. 75 F.

La sélection « Classique » a été établie par Anne Rey.
« Jazz » : Francis Marmande.
« Chanson » et « Rock » : Thomas Sotinel.
« Musiques du monde » : Véronique Mortaigne.

ARTS

Nouvelles expositions

Mario Giacomelli

Le plus grand photographe italien vivant est installé dans la région des Marches, à la fois imprimeur- typographe et gérant de camping. D'après des poèmes de Vincente Cardarelli, il présente « passato » (le passé), un travail récent autour de la mémoire et de la poésie.

Galerie Agathe Gaillard, 3, rue du Pont-Louis-Philippe, Paris 4e. Tél. : 42-77-38-24. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 13 heures à 19 heures. Du 2 décembre au 9 janvier 1993.

Paris

Amérique latine : art contemporain

Seize artistes latino-américains contemporains qui complètent l'exposition du Centre Georges Pompidou dans une optique plus fraîche. Une tendance à l'excès, à l'accumulation et au baroque qui témoigne d'une belle santé, devenue rare sous nos climats.

Hôtel des arts. Fondation nationale des arts, 11, rue Berryer, Paris 8e. Tél. : 42-56-71-71. Tous les jours sauf mardi de 11 heures à 18 heures. Jusqu'au 11 janvier 1993. 18 F.

➡

LA SÉLECTION

➡

Dessins de Liotard (1702-1789)

Après Genève, le Louvre accroche 130 dessins choisis dans les cartons du fleuron de la Suisse du XVIIIe siècle, Jean-Etienne Liotard. Il faut découvrir cet artiste qui fut un des premiers à se dégager de l'esthétique rocaille pour s'orienter vers un style plus dépouillé qui annonce une part du néo-clacissisme et beaucoup de l'introspection dans le portrait du XIXe siècle.

Musée du Louvre, pavillon de Flore, porte Jaujard - côté jardin des Tuileries, Paris 1er. Tél. : 40-20-51-51. Tous les jours sauf mardi de 9 heures à 17 h 15, nocturnes un lundi sur deux et tous les mercredis jusqu'à 21 h 15. Jusqu'au 14 décembre. 31 F (billet d'entrée du musée).

Figures du moderne

450 œuvres d'une des plus importantes tendances de l'art du XXe siècle, souvent évoquée, mais mal connue sous nos climats. De *Die Brücke*, à Dresde puis à Berlin, au *Blaue Reiter* de Munich, c'est tout un pan de l'art moderne qui surgit, avec les figures de Kandinsky, Marc, Schmitt-Rottluff et bien d'autres. La plus belle et la plus intéressante exposition de cette fin d'année.

Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, av. du Président-Wilson, Paris 16e. Tél. : 40-70-11-10. Tous les jours sauf lundi et jours fériés de 10 heures à 17 h 30, mercredi jusqu'à 20 h 30. Jusqu'au 14 mars 1993. 30 F.

Peter Fischli et David Weiss

La Suisse n'est plus ce qu'elle était : on y trouve l'excentricité, l'humour et le clin d'œil, le plaisir jamais gratuit de la dérision. Zürichois, Fischli et Weiss posent leurs valises, leurs drôles de sculptures, leurs photos montées et leurs vidéos à Paris. Un grand vent frais venu des Alpes.

Centre Georges-Pompidou, galeries contemporaines, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Tél. : 44-78-12-33. Tous les jours sauf mardi et dimanche de 14 heures à 18 heures, samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Jusqu'au 24 janvier 1993.

Fragonard et le dessin français au XVIIIe siècle

A travers Fragonard, c'est sur l'ensemble de ses collections de dessins du XVIIIe siècle que le Petit Palais tire un verrou trop longtemps fermé. On appréciera particulièrement la restauration des 57 illustrations qu'il fit des *Contes* de La Fontaine. Jamais montrés, ces dessins voués aux enfers des bibliothèques devraient susciter bien des vocations.

Musée du Petit Palais, avenue Winston-Churchill, Paris 8e. Tél. : 42-65-12-73. Tous les jours sauf lundi et jours fériés de 10 heures à 17 h 40. Jusqu'au 14 février 1993. 30 F.

Images d'un autre monde

Du microscope au système solaire, de la botanique à l'imagerie médicale, du ciel aux fonds marins, les scientifiques n'ont cessé d'utiliser la photographie. Aujourd'hui, l'image numérique leur offre, ainsi qu'aux artistes, un nouveau champ de création.

Centre national de la photographie, Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson, Paris 16e. Tél. : 47-23-36-53. Tous les jours sauf mardi de 9 h 45 à 17 heures. Jusqu'au 18 janvier 1993. 25 F (entrée du musée).

La Lituanie au tournant du siècle

Trois auteurs ont marqué la photo en Lituanie « au tournant du siècle », de 1870 à 1930. Juozas Cechavicius, le comte Tyskiewicz, et Jan Bulhak : images de Vilnius, monuments de la ville, portraits.

Centre photographique d'Ile-de-France, Ferme briarde, hôtel de ville, Pontault-Combault, 77340. Jusqu'au 10 janvier 1993.

L'Art d'Amérique latine 1911-1968

Un demi-siècle de peinture et de sculpture de douze pays d'un continent fascinant, complexe, bigarré. Des muralistes mexicains aux constructivistes argentins en passant par l'étrange Frida Kahlo, mi-naïve, mi-surréaliste, la découverte d'un demi-monde que l'on complétera avec celle des jeunes générations montrées à l'Hôtel des arts.

Centre Georges-Pompidou, grande galerie, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Tél. : 44-78-12-33. Tous les jours sauf mardi de 12 heures à 22 heures, samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Jusqu'au 11 janvier 1993.

Les Etrusques et l'Europe

On leur doit l'introduction du vin en Gaule. Ils n'avaient pas envahi la France depuis trente-cinq ans. Les Etrusques sont de retour à Paris, avant d'investir Berlin l'année prochaine. Plus de six cents œuvres pour dévoiler une civilisation mystérieuse qui a suscité depuis la Renaissance tous les fantasmes.

Grand Palais, galeries nationales, av. W.-Churchill, pl. Clemenceau, av. Gal-Eisenhower, Paris 8e. Tél. : 44-13-17-17. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 20 heures, mercredi jusqu'à 22 heures. Jusqu'au 14 décembre. 40 F (possibilité de billet jumelé avec « Picasso » : 60 F).

Picasso et les choses

Les nombreux ateliers de Picasso étaient connus pour l'amoncellement d'objets hétéroclites dont il aimait s'entourer. Après les musées de Cleveland et de Philadelphie, Paris dresse l'inventaire en 150 œuvres du bric-à-brac d'où jaillirent quelques-unes des plus formidables natures mortes du siècle.

Grand Palais, galeries nationales, av. W.-Churchill, pl. Clemenceau, av. Gal-Eisenhower, Paris 8e. Tél. : 44-13-17-17. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 20 heures, mercredi jusqu'à 22 heures. Jusqu'au 28 décembre. 36 F (possibilité de billet jumelé avec « Les Etrusques » : 60 F).

Martial Raysse, rétrospective

Depuis dix ans, le travail de Martial Raysse est, pour beaucoup, une énigme : il fut une des comètes du nouveau réalisme, mais, contrairement à ses amis qui menaient grand tapage, a disparu depuis dix ans du devant de la scène artistique. Généralement, c'est bon signe.

Galerie nationale du Jeu-de-paume, place de la Concorde, Paris 8e. Tél. : 42-60-69-69. Tous les jours sauf lundi de 12 heures à 19 heures, samedi, dimanche de 10 heures à 19 heures, mardi jusqu'à 21 h 30. Projection de films et vidéos de Raysse tlj à 14 heures. Jusqu'au 31 janvier 1993. 35 F.

Charlotte Salomon : vie ou théâtre ?

170 gouaches extraites d'une déclaration d'amour en 1 325 feuilles à un professeur de chant, réalisée par une jeune Berlinoise qui grandissait à l'ombre du nazisme. Un journal intime illustré, en une époque qui en vit naître d'autres. Charlotte Salomon fut gazée à son arrivée à Auschwitz, en 1943. Elle avait vingt-six ans.

Centre Georges-Pompidou, salle d'art graphique, 4e étage, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Tél. : 44-78-12-33. Tous les jours sauf mardi de 12 heures à 22 heures, samedi, dimanche et fêtes de 10 heures à 22 heures. Jusqu'au 3 janvier 1993.

Sisley

Soixante toiles du Britannique Sisley, qui fut un des piliers du groupe impressionniste mais aussi un des rares à n'avoir pas bénéficié d'une grande rétrospective. L'exposition doit réparer cette injustice, mais risque également de conforter les sentiments de ceux qui le considèrent comme un petit maître.

Musée d'Orsay - rez-de-chaussée, Entrée quai Anatole-France, pl. Henry-de-Montherlant, Paris 7e. Tél. : 40-49-48-14. Mercredi, vendredi, samedi, mardi de 10 heures à 18 heures, jeudi de 10 heures à 21 h 45, dimanche de 9 heures à 18 heures. Fermé le lundi. Conférences les 9, 16, 23 et 30 janvier 1993. Jusqu'au 31 janvier 1993. 32 F, 45 F (billet jumelé musée-exposition).

Galeries

Louise Bourgeois

Née à Paris, mais installée à New-York depuis 1938, elle est devenue un des plus grands sculpteurs américains. Nul n'étant prophète en son pays, voici, après une première rétrospective chez Lelong, une nouvelle exposition de Louise Bourgeois à Paris, avec une dizaine d'œuvres récentes.

Galerie Karsten Greve, 5, rue Debelleyme, Paris 3e. Tél. : 42-77-19-37. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 10 heures à 19 heures. Jusqu'au 30 janvier 1993.

Patrick Dubrac

La première chose que fait une équipe d'ouvriers en arrivant sur un nouveau chantier de construction, c'est de se construire un mobilier : bancs, tables et établis, vites cloués, avec le minimum de moyens et des bois de récupération. On l'appelle le *bâti*. Dubrac le sauve de la benne, le peint en blanc et lui redonne vie, en le recomposant.

Galerie Barbier-Beltz, 7 et 8, rue Pecquay, Paris 4e. Tél. : 40-27-84-14. Tous les jours sauf dimanche, lundi de 12 heures à 19 heures. Jusqu'au 19 décembre.

Gasiorowski

Il existe une curieuse secte dans le milieu artistique, celle des admirateurs inconditionnels de Gasiorowski, qui fut un des peintres les plus doués de sa génération, mais aussi l'un de ceux qui se méfiaient le plus de la peinture.

Galerie Maeght, hôtel Le Rebours - 12, rue Saint-Merri, Paris 4e. Tél. : 42-78-43-44. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 10 heures à 19 heures. Jusqu'au 16 janvier 1993.

William Mackendree

Deux expositions montrent les travaux récents de William Mackendree, qui a quitté sa Géorgie (USA) natale et, a transporté ses pénates à Paris. Heureuse surprise, ses dessins sont d'une richesse et d'une profondeur qui les rendent au moins aussi intéressants que les toiles.

Galerie Vidal - Saint Phalle, 10, rue du Trésor, Paris 4e. Tél. : 42-76-06-05. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures. Jusqu'au 24 décembre. Galerie Barbaro et Cie, 74, avenue Quincampoix, Paris 3e. Tél. : 42-72-57-36. Jusqu'au 15 janvier.

Aurélie Nemours

Travaux récents d'une grande dame de l'abstraction géométrique, chez une autre. Il fait bon constater l'austère fraîcheur d'une des dernières formes d'expression où la peinture allie la rigueur à l'honnêteté.

Galerie Denise René, 22, rue Charlot, Paris 3e. Tél. : 48-87-73-94. Tous les jours sauf dimanche de 10 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures. Jusqu'au 15 janvier 1993.

Henri Presset

Les constructions de Presset partent de la figure humaine, qu'elles synthétisent magistralement. La Suisse est un des bastions de l'art concret, trop peu connu en France, dont il faut souligner l'extrême richesse, la grande subtilité, et parfois une sensualité inattendue.

Galerie Pascal Gabert, 80, rue Quincampoix, Paris 3e. Tél. : 48-04-94-84. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 11 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 19 heures. Jusqu'au 15 janvier 1993.

Michel Séméniako

Michel Séméniako est un photographe de la nuit, pas des night-clubs, mais des forêts, des montagnes, des temples, jardins, falaises qu'il arpente en solitaire depuis toujours, en redessinant le paysage obscur à coups de lampes et de flashes.

Galerie Fanny Guillon-Laffaille, 4, avenue de Messine, Paris 8e. Tél. : 45-63-52-00. Tous les jours sauf dimanche de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 19 décembre.

Eric Snell

Concurremment au délire technologique qui envahit l'art d'aujourd'hui, il existe une tendance qui cherche les éléments premiers de la fabrication d'une œuvre. Le Britannique Eric Snell, dans la lignée des Burri, Miro, Klein, Jaccard et plus récemment Marcheschi, travaille le feu, brûle les instruments avec le charbon desquels il dessine ensuite.

Galerie Bernard Jordan, 52-54, rue du Temple, Paris 4e. Tél. : 42-72-39-84. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 10 heures à 13 heures et de 14 h 30 à 19 heures, samedi de 14 heures à 19 heures. Jusqu'au 12 décembre.

Tony Soulié

La joie de peindre existe encore. On peut la rencontrer dans les petits formats aux rythmes syncopés de Tony Soulié, comme dans la grande toile (plus de 4 mètres sur 2) aux harmonies d'ocre rouge et d'acier rouillé, qui témoigne en outre d'une belle santé.

Galerie Françoise-Palluel, 91, rue Quincampoix, Paris 3e. Tél. : 42-71-84-15. Tous les jours sauf lundi de 14 h 30 à 19 h 30. Jusqu'au 19 décembre.

Mario Giacomelli

Le plus grand photographe italien vivant est installé dans la région des Marches, à la fois imprimeur-typographe et gérant de camping. D'après des poèmes de Vincente Cardarelli, il présente « Passato » (le passé), un travail récent autour de la mémoire et de la poésie.

Galerie Agathe Gaillard, 3, rue du Pont-Louis-Philippe, Paris 4e. Tél. : 42-77-38-24. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 13 heures à 19 heures. Du 2 décembre au 9 janvier 1993.

La sélection « Arts » a été établie par : Harry Bellet
« Architecture » : Frédéric Edelmann
« Photo » : Michel Guerrin

DISQUES

Classique

Shura Cherkassky

Live à Carnegie Hall : œuvres de Bach, Busoni, Schumann, Chopin, Ives, Hoffmann, Tchaïkovski, Pabst et Morton Gould.

Shura Cherkassky (piano).

Enregistré en public, lors de l'unique concert donné par Shura Cherkassky, à New-York, en 1991, l'année de ses quatre-vingts ans, l'un des plus beaux enregistrements de piano que nous connaissions. Il sera le témoin, pour les générations futures, de l'art d'un interprète *longtemps décalé* avec son époque, qui, le grand âge venu, se voit soudain promu au rang de référence.

Qui joue encore du piano avec ces airs gourmands, cette malice, ce *goût du risque*? Quel *pianiste* oserait à quatre-vingts ans apprendre une sonate de Charles Ives et la jeter ainsi à la face d'un public peu *réputé pour son amour de la musique* «moderne»? Et surtout quel jeune tapeur d'ivoire aurait le culot de jouer la *Boogie Woogie Etude* de Morton Gould en swingant ainsi sur son siège? Qui *penserait à* exhumer la paraphrase composée par M. Pabst sur des thèmes d'*Eugene Oneguine* de Tchaïkovski?

Cherkassky n'a rien à prouver, il joue ce qu'il aime comme il a toujours *tenu à le jouer*, avec une liberté d'allure, un chic disparus. Il tire tant de sonorités différentes de son piano, ses attaques sont si différenciées que ce disque est un catalogue presque complet de tout l'arsenal technique qu'un pianiste se doit de dominer.

Quel dommage que ce concert n'ait pas été filmé, et qu'il ait été enregistré par Decca, *dont* les prises de son «industrielles» abîment, depuis près de vingt ans, les interprétations des pianistes. *Le* piano a été capté par des micros atteints de myopie. L'acoustique de la plus célèbre salle de concert du globe ressemble donc à celle du premier studio venu.

1 CD Decca 433 654-2.

Paganini

24 caprices pour violon seul

Régis Pasquier (violon).

Quelques-uns *seulement* des grands violonistes de notre siècle se sont risqués à enregistrer les caprices de Paganini (Rabin, Perlman, Ricci, Poulet, Markov, etc.). Milstein, Heifetz, Szeryng, Szigeti, Kreisler, Francescatti, virtuoses transcendants s'il en fut, *évitèrent* soigneusement de se colleter à l'intégralité du bréviaire des violonistes doués *pour* l'acrobatie. Horowitz ne s'aventura pas, lui non plus, à enregistrer toutes les études de Chopin, ni toutes celles de Liszt.

Cette *somme violonistique* est-elle d'ailleurs de celles que l'on doit publier sur disque? La substance musicale est mince, et les difficultés ne sont pas toujours là où les non-violonistes croient les repérer. Les écouter à la file agit comme un *somnifère. Le microsillon avait un* avantage : il contraignait l'auditeur à se lever pour changer de face.

Régis Pasquier est un violoniste qui a les *moyens techniques de s'exprimer, et comme* il a *beaucoup* de belles choses à dire, il est l'un des musiciens les plus attachants de *notre temps*. Son Paganini a de l'élégance, du lyrisme; il est onctueux, méditatif, brillant. Son jeu *est un miroir réfléchissant qui* ne déforme pas ces pièces. Mais c'est dans un grand et beau concerto *qu'on aimerait l'entendre, avec un* chef et un orchestre à sa mesure : de grande pointure.

1 CD Valois-Auvidis V 4 673. Excellente prise de son.

A. Lo.

Jazz

Archie Shepp Quintet

Bird Fire Tribute to Charlie Parker

C'est un 25 janvier 1979, au studio Ramsès. Archie Shepp a entrepris depuis quelques années son œuvre *de relecture de la grande bibliothèque* du jazz. Ça laisse une partie des fidèles pantois, le gros de la critique réservé et nous, très tranquille. C'est beau, c'est grave, c'est enlevé, c'est profond et ça va de l'avant. Quatre pièces illustrées par Charlie Parker y passent. On se demande toujours pourquoi Archie Shepp ne joue pas comme il faut et *jamais, par exemple, si la diction* de Coluche est bien différente de celle de Balladur. Shepp au ténor (et au *baryton, bizarre*), Everett Hollins à la trompe, Siegfried Kessler aux marteaux, rythmique de première division (Bob Cunningham et Clifford Jardis).

Un CD 151 962 IMPRO Audivis.

F. M.

Rap

Stereo MC's

Connected

Londoniens, les Stereo MC's se *sont mis au rap avec l'énergie et la naïveté des convertis. C'était* il y a trois ans. *Connected*, leur troisième album, montre le chemin parcouru depuis. Si le groupe n'a rien perdu de son énergie (qui en fit tout de suite l'un des meilleurs sur scène), il a ouvert sa musique à d'autres influences passées et contemporaines. On trouvera donc sur *Connected* des échos de toute l'histoire de la *musique* noire (bribes de cuivres, lignes de basse grassouillettes) et beaucoup de relents de *dance-music, telle qu'elle se pratique* dans les *raves*. Tout au long de l'album, les Stereo MC's jouent à la *fois* la tête (les textes sont plus qu'intelligents : inspirés parfois) et les jambes, sur des tempos moyens mais irrésistibles. En plus, contrairement à beaucoup de rappers qui s'essaient à la mélodie, ils évitent les clichés et font preuve de dispositions évidentes en la matière.

4th+Broadway/Gee Street-Island 512 743-2, distribution Barclay.

T. S.

Rock

Brenda Kahn

Epiphany in Brooklyn

Encore une New-Yorkaise qui *chante. Elle use des armes du folk*, guitare acoustique, couplet-refrain. Elle va jusqu'à piller la mythologie du Greenwich Village des années 60, la première chanson du disque s'appelle *I Don't Sleep I Drink Coffee Instead* («Je ne dors pas, à la *place, je bois du café*»), *comme* si à New-York la caféine suffisait pour rester éveillé. Elle chante même un texte de Delmore Schwartz, le poète urbain qui fut le mentor de Lou Reed.

Mais il y a un peu plus que ce ressassement dans les chansons de Brenda Kahn. Il y a une voix d'abord, un peu étranglée, tendue, qui évoque vraiment Patti Smith à ses *débuts. Qui évoque donc l'urgence*, le désir irrépressible de chanter. Et puis un savoir instinctif de ce qui fait une vraie chanson, un respect de la mélodie, de la logique interne de cet artisanat, qui discipline les accès délirants de Brenda Kahn sans les neutraliser. *Epiphany in Brooklyn* se fait assez *exaspérant* par moments. Mais à la fin de chaque écoute, entre frustration et émerveillement, on a envie d'y revenir.

Columbia 01-472080-10

T. S.

Chanson

Capdevielle

Vertigo

Capdevielle, dixième. Il y a douze ans, *Jean-Patrick Capdevielle arrivait* sur le marché, grosse campagne promotionnelle à l'appui (énorme pour un chanteur alors inconnu), avec *Quand t'es dans le désert*. Mal à l'aise dans son rôle de fabricant de tubes, Capdevielle, d'abord passé par la peinture, le journalisme et Ibiza, avait par la suite essuyé une série d'échecs relatifs. Ses deux derniers *albums* (réalisés avec le compositeur italien Romano Musumarra, ex-Jeanne Mas) *avaient capoté sans heurts*, sous l'usure de l'ennui.

Capdevielle a changé de maison de disques. Il a trouvé son inspiration aux Etats-Unis, et c'est à la Nouvelle-Orléans et à Memphis qu'il a patiné son tout nouveau *Vertigo*, en compagnie du producteur Barry Beckett (Dylan, Dire Straits, Bob Seger). Les onze titres de l'album sont assez variés dans leur forme (reggae, chanson française, rock, mélo, swing, etc.) pour faire oublier des redites sur le fond *(«Nicotine, Nicotine, Nicotina/ Dans la danse de ta fumée bleue/ C'est la vie, c'est ma vie, c'est la vida»)* et les accents emphatiques d'un chanteur qui, s'il s'est fabriqué un style, n'a pas réussi tout à fait à trouver sa voix.

Au moins quatre titres *suffisent* à sauver *Vertigo* du préfabriqué : *Black Bone*, tube en puissance, musclé, rythmé comme il se doit, et chanté avec une âpreté particulière, *Pauvre Prudence*, une jolie chanson douce, *l'Enfant de la lune*, de la musique country très *mélangée, et Peur*, mélodie roulée dans la noirceur, entre gospel et mambo.

1 CD Virgin 31067.

V. Mo.

Musiques du monde

Coleccion de Canciones populares espanolas

Federico Garcia Lorca (piano).
La Argentinita (voix)

Rencontre de deux *mythes* : le poète et la danseuse. En 1931, Federico Garcia Lorca enregistre pour La Voz de su amo cinq disques 78 tours contenant chacun dix chansons populaires anciennes, qu'il choisit, arrange et fait chanter *par une des plus grandes danseuses* de l'époque. Encarnacion Lopez, dite la Argentinita, car née à Buenos-Aires, en 1895.

Lorca est au piano. La Argentinita chante. Et les voilà tous deux engagés dans un tête-à-tête exceptionnel (malgré une qualité d'enregistrement *laissant à désirer*), à peine interrompu par le claquement des castagnettes. Aux dix chansons originelles, cette réédition, qui a pris le soin d'inclure un livret très complet (en espagnol, avec les paroles des chansons et un texte historique), a ajouté deux chansons du répertoire de la chanteuse, plus pompeuses, mais quelle présence!

1 CD Sonifolk CDJ 105. Distribué par IHL.

V. Mo.

Fanny Mendelssohn, un livre, un disque

Romances avec paroles



Fanny Mendelssohn idéalisée par son mari, le peintre Wilhelm Hensel

«FANNY *est tombée dans un combat feutré et violent, qu'il serait un peu rapide de limiter au dur triomphe de l'idéologie bourgeoise.*» Fanny (Mendelssohn) est l'une des principales victimes du dicton «La musique est *femme, les compositeurs* sont hommes», dont Evelyne Pieiller examine les avatars dans un essai réjouissant : *Musique Maestra*. Avec ce sous-titre, digne d'un roman de Jules Verne : *Le surprenant mais néanmoins véridique récit de l'histoire des femmes dans la musique du XVII[e] au XIX[e] siècle*. (1)

La sœur aînée de Felix Mendelssohn y *figure pour* avoir commis, en substance, deux erreurs : être née femme et avoir vu le jour dans une riche famille juive. Pour la première raison, elle ne fut pas prise au sérieux comme compositeur. Pour la seconde, il lui fut refusé sans appel, par ses parents comme par son frère (y eut-il quelque intérêt personnel?), d'être *socialement* autre chose que bonne épouse et bonne mère. Résultat : Fanny fut deux fois plus éclipsée par son frère que *Clara Wieck*, épouse Schumann, *le fut par son mari*. Il fallait le faire.

Françoise Tillard est pianiste, accompagnatrice (de Christa Ludwig, de Katia Ricciarelli), chef de chant (pour *Abbado, Karajan*). Elle est aussi *musicologue*, spécialiste du XIX[e] siècle allemand. Avec l'aide de France Télécom, dont le mécénat se polarise sur la *musique vocale, elle publie, sous la forme d'une* grosse biographie, une défense de Fanny Mendelssohn, et l'illustre simultanément par un disque compact épatant regroupant treize lieder *jamais banals, une* romance sans paroles splendide, il n'y a pas d'autre mot, et un trio avec piano. Impétueux comme du Schumann, *modulant aussi hardiment que du Brahms*, porté par un souffle mélodique large et passionné, ce *Trio* passe pour l'œuvre maîtresse d'une maîtresse femme dont *Moscheles, «prince des pianistes» écrivait en* 1824 : *«Je crois qu'on peut à bon droit l'appeler «un bon musicien»*. Honneur du masculin.

Felix et Fanny s'adoraient. La seconde mourut à quarante-deux ans en dirigeant de son piano une répétition *de la Nuit de Walpurgis; le premier ne lui survécut que* six mois. Le même don extraordinaire pour le piano, la même science du contrepoint à l'ancienne, les mêmes goûts pour *les grands maîtres luthériens* allemands les unissaient indéfectiblement (Françoise Tillard nous apprend que, pour la résurrection de *la Passion selon saint Matthieu*, ils furent associés à égalité. Plus encore, une sorte de télépathie reliait la sœur au frère : *«Je connaissais immédiatement la pensée qui te passait par la tête et savais par cœur tes nouvelles compositions avant même que tu les écrives»*, écrit Fanny, sur le ton du regret, quand Felix décida de se marier *sans même lui avoir présenté la fiancée*. Il lui avait «déconseillé» de publier ses œuvres. Elle n'enfreint – non sans culpabilité – l'interdiction qu'une année avant *de mourir. «J'espère ne pas vous faire honte, je ne suis pas une femme libre»*, écrivit-elle pathétiquement. Mais celle que son frère surnommait, par référence à *Bach et par moquerie pour sa laideur, «le Cantor aux noirs sourcils»* n'en pensait pas moins en son for intérieur dans cette Allemagne intellectuelle dominée par *Goethe (vraie divinité sur terre), par Heine (son chagrin* d'amour en bandoulière) et où la marche à pied, hobby des romantiques allemands, était interdite au sexe faible : *«Que du reste votre misérable nature de femme vous soit rappelée, tous les jours, à chaque pas de votre vie, par les seigneurs de la création serait un point qui pourrait vous mettre en fureur et vous faire perdre toute féminité...»*

ANNE REY

(1) Edition Plume, 1992.

(2) *Fanny Mendelssohn*, une biographie de Françoise Tillard, Belfond, collection «Voix» 98 F. *Fanny Mendelssohn, Lieder et Trio*, par Donna Brown (soprano), Françoise Tillard (piano Erard 1843) et le Trio Brentano, sur instruments d'époque (1 CD Opus 111). Un CD comprenant trois lieder de Fanny et un choix de ceux de Felix, par Barbara Bonney et Geoffrey Parsons, vient de paraître chez Teldec (2292-44946-2). Un enregistrement plus ancien (1991) par Fischer-Dieskau et Hartmut Höll existe chez Clavès (CD 50-9009).

Walker Evans : « Le Pont de Brooklyn, New-York », 1929.

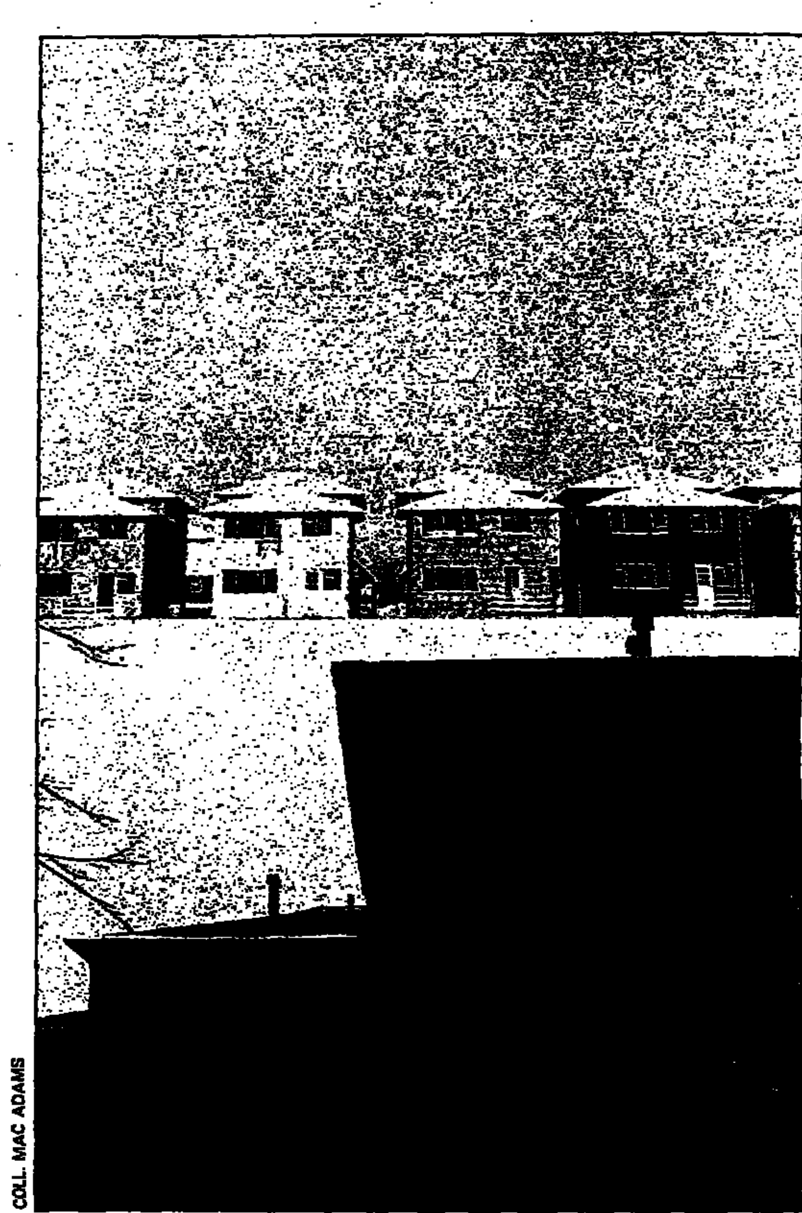
D.R.

WALKER EVANS ET DAN GRAHAM

au Musée Cantini de Marseille

L'AMÉRIQUE A GRAND SPECTACLE

En travaillant aux frontières du document et de l'œuvre d'art, l'Américain Walker Evans (1903-1975) est un des plus grands photographes de l'histoire, certainement le premier des « modernes ». L'architecture urbaine, les façades, tous les signaux de la consommation américaine (vitrines, enseignes, sigles, publicités) et la façon dont les citadins évoluent dans cet espace, constituent son « terrain de chasse aux documents ». Walker Evans est encore un artiste confidendiel, et pourtant on ne compte plus les photographes et plasticiens qui se réfèrent à son œuvre. Parmi eux, Dan Graham, un artiste conceptuel proche du pop art, qui travaille sur le même « spectacle de l'Amérique ». Le Musée Cantini de Marseille les a rapprochés dans deux espaces distincts.



COLL. MAC ADAMS

Dan Graham : « Alignement de maisons neuves dans un lotissement », Jersey-City, 1956.

MARSEILLE

de notre envoyé spécial

POUR illustrer la couverture de son livre consacré à Cuba, paru en 1933, le photographe Walker Evans (1903-1975) proposait à l'éditeur de choisir une peinture de La Havane, choix qu'il justifiait ainsi : *« A la fois œuvre d'art et document. »* La formule semble anodine, voire contradictoire, mais elle est déterminante tant elle résume l'ensemble du travail – paysages urbains, façades, portraits et scènes de rue – de celui que l'on peut considérer comme un des plus grands photographes de l'histoire.

Pendant les quatre-vingts premières années de son existence, la photographie n'a cessé de flirter avec les beaux arts, de poursuivre la peinture jusqu'à s'essouffler dans un mouvement académique, le pictorialisme, avec ses images floues et bucoliques aux matières picturales proches du lavis (*le Monde* du 29 octobre). Les photographes se sont ensuite réconciliés avec le réel, ont fixé précisément la machine (Renger-Patzch), se sont lancés dans des cadrages audacieux (le Bauhaus), ont fait des montages, grattages, collages (photo subjective). Aux Etats-Unis, Weston a été le chef de file de la « photographie pure » en magnifiant la matière brute d'un... bidet ou d'un poivron. Mais une fois de plus, selon le critique Gilles Mora, *« c'est toujours au regard des autres arts visuels – la peinture en particulier – que la photographie se justifiait »* (1).

Et voilà qu'un photographe américain rappelle, à l'aube des années 30, que la photographie est avant tout un document, balayant toutes les références et stéréotypes en vigueur. Idée folle ! *« Ce dont je ne cesse de parler dégage une pureté, une rigueur, une simplicité, une immédiateté, une clarté qui s'obtiennent par absence de prétention à l'art, dans une conscience aiguë du monde. »*

Donc, pas de géométrie chez Evans, à la différence des images de Cartier-Bresson (*« Un certain mépris de l'équilibre stable »*, selon le bon mot de Gilles Mora). Pas de lyrisme, comme dans les paysages américains d'Ansel Adams. Pas de profondeur ou de recherches sur la matière et la lumière, comme chez Weston. Pas d'anecdotes, comme chez beaucoup de photographes humanistes. Pas d'effets, pas d'images en studio, juste la surface des choses et des gens décrits. Des photos pas vraiment « composées », au point de pouvoir facilement les recadrer, dont le sujet prend le pas sur la forme. Toujours Gilles Mora : *« La réalité américaine convient à ce projet : utilitaire, sans profondeur métaphorique particulière. »* Un document donc, mais qui, *« à la longue, prouvera son intelligence »*, affirmait Walker Evans. C'est-à-dire sa valeur plastique. La beauté brute d'un mur publicitaire, d'une façade du New-Jersey, d'un intérieur victorien, d'un visage de l'Ouest, d'un studio ambulant de photographe, d'une boutique de légumes comme il en existe tant au bord des routes américaines. Et sans nostalgie aucune. Mais il est aussi un des premiers photographes à travailler sur les séries typologiques (façades, portraits dans le métro), qui donnent tout leur sens aux documents.

Le discours est trop radical pour emporter l'adhésion. Walker Evans finira par gagner son pari, mais la route sera longue. Sa notoriété ne dépasse pas un carré de fidèles, et son nom s'aventure rarement en dehors des pages confidentielles des histoires de l'image fixe. Dans *Une histoire mondiale de la photographie*, livre dense et soigné (672 pages), de Naomi Rosenblum, Evans est noyé au milieu de « seconds couteaux ». Une partie du « milieu photo » fait un contresens sur l'œuvre en la considérant comme seulement « documentaire », ou ne reconnaît en lui que le photographe de la Farm Security Administration pour qui il a tiré le portrait des paysans touchés par la crise dans l'Amérique des années 30 (Evans était d'ailleurs rebuté par l'engagement de cette mission : *« Mes images sont des documents, pas de la propagande. »*) Aucune grande rétrospective, aucun livre majeur ne lui ont été consacrés de part et d'autre de l'Atlantique. La réparation viendra à l'automne 1993, avec une exposition à Paris et surtout la publication de la monographie définitive que Gilles Mora a réalisée à partir du fonds Evans (*la Soif du regard*).

Gilles Mora aura beaucoup écrit (quatre livres), beaucoup parlé pour faire reconnaître Evans comme *« le premier photographe moderne »*. Premier des modernes ? Pour s'en assurer, on peut s'amuser à énumérer ceux qui doivent quelque chose à Evans : les tenants du pop art qui ont repris les traces concrètes de la culture américaine qui envahissaient les cadres en noir et blanc d'Evans et que l'on retrouve dans les grands tableaux colorés de Warhol. Mais aussi le courant le plus novateur de la photo américaine des années 50-60 (Robert Frank, Lee Friedlander, Garry Winogrand, Diane Arbus), qui a été influencé par ses scènes de rue ou de métro.

Plus prêts de nous, les paysagistes antispectaculaires qui ont disséqué le territoire, de Lewis Baltz à Sophie Ristelhueber, citent ses paysages froids, ses intérieurs vides et ses photos de déchets en 1968. Les conceptuels comme Sherrie Lewine ont questionné la notion même d'œuvre en rephotographiant des images de... Walker Evans. Enfin, le vaste mouvement de retour au documentaire chez les photographes plasticiens (Becher, Thomas Ruff, Thomas Struth) s'inscrit dans la lignée du maître américain.

Walker Evans est plus qu'une référence exemplaire ou une espèce d'étalon-photo qui permet d'établir des réflexions pointues sur l'art contemporain. Soixante tirages originaux sont rassemblés au Musée Cantini de Marseille, événement en soi. Son œuvre est plus large et complexe, dans la lignée d'un Eugène Atget. Walker Evans connaîtra trois « carrières » : de 1928 à 1935, il photographie seul, expérimentant le procédé, que ce soit au Leica ou à la chambre 8 × 10. De 1935 à 1938, il participe à la mission de la Farm Security Administration et produira ses images les plus connues, dont on retrouvera une partie dans le livre culte *Let's Now Praise Famous Men* (« Louons maintenant les grands hommes ») avec un texte de son ami, l'écrivain James Agee. De 1945 à 1965, il est le photographe attitré du magazine *Fortune*, pour qui il produira un cinquième de ses images. Il en reniera une bonne partie, mais on trouve également des perles (Chicago, 1946), car Evans imposait ses choix, jusqu'à la mise en page, au magazine. Ensuite, et jusqu'à sa mo:t en 1975, il enseignera la photographie à l'unive-sité Yale (New-Haven).

Cet intellectuel féru de littérature française (Proust, Flaubert, Baudelaire, mais aussi Joyce) a été un défricheur qui, toute sa vie, n'a cessé d'explorer, d'innover : *« Les possibilités de la photographie m'excitent à un point tel que, parfois, j'en deviens presque fou »*, dit-il en 1931. Au choix : portrait, paysage urbain, natures mortes, sens du cadrage, redécoupage du négatif, sens donné aux images en séries (les formidables portraits de rue), photos au jugé (d'un train), intérieurs vides, cadrages en plongées ou contreplongées, recherches sur l'objet-monument (pince, marteau ou canot de sauvetage), travail sur les lignes (poteaux électriques). Et quelques cadrages spectaculaires comme ce pont de Brooklyn, image-clé de l'histoire de la photographie.

Le premier des modernes, assurément. Mais aussi un travail qui dégage une sensualité folle, et qui manque tant aux conceptuels qui ont utilisé la photographie. La sensualité d'une femme fixant l'objectif dans le métro. Ou à La Havane, en 1933 : un homme noir et immense, costume blanc, cravate et canotier, droit comme un prince.

Dans l'élégant espace du Musée Cantini, Jean-François Chevrier ose un autre rapprochement : Walker Evans-Dan Graham. « Walker qui ? », se demandera une bonne partie du milieu de l'art contemporain, sans savoir ce qu'elle doit au photographe. « Dan qui ? », ajouteront les amateurs de photos, sceptiques devant un nom jamais mentionné dans le sérail. Et pour cause : des couleurs plutôt glauques, des cadrages banalisés, des lumières sans relief, des sujets ingrats autour de l'architecture et de la vie urbaine américaine.

Dan Graham, cinquante et un ans, est un artiste conceptuel et théoricien qui a également réalisé des installations, des vidéos, des performances qui vont être présentées au Musée de Villeurbanne. Digne héritier du pop art, il s'est passionné, dans les années 60, pour la valeur d'information (ou de non-information) des clichés imprimés dans les magazines, le rapport au texte, à la mise en page. Il s'est interrogé sur la signification d'une œuvre d'art que peu voient *in situ* mais que beaucoup découvrent dans la presse. Dan Graham a ainsi *« identifié l'objet d'art à sa production sociale »*, affirme Jean-François Chevrier.

Dan Graham privilégie l'idée sur l'image. D'une certaine façon, Walker Evans a été le premier à explorer cette voie. Graham l'a reconnu et a rendu hommage au photographe. Tous deux ont travaillé sur l'architecture, les modes de vie et la culture américaine, tous deux se retrouveraient dans la peinture de Hooper : *« C'est là que réside la grande invention d'Evans dans les années 30, dont hérite Dan Graham (...) : il n'y a pas de peuple américain mais un spectacle de l'Amérique »* (Chevrier). Tous deux préfèrent photographier les villes et les gens qui y vivent (*« La nature m'ennuie à mourir »*, dit Walker Evans). Evans est *« un des premiers photographes à accepter consciemment la valeur du désordre visuel propre à l'environnement américain »*, affirme Gilles Mora. Dan Graham ne fait que travailler dans le même sens avec ses *Homes for America*.

Tous deux travaillent la matière brute de l'image, Walker Evans par le ciseau, Graham en rapprochant deux images distinctes. Tous deux photographient sans effet aucun, sans fioritures. Histoire qu'on leur « foute la paix » avec les étiquettes, Graham se disait *« photojournaliste »* et Evans *« documentaire »*. Les deux mentaient évidemment. Mais ce sont bien des inventaires, des typologies de bâtiments, façades de maisons, visages et modes de vie des gens qu'ils fixent, en dehors de toute sentimentalité, comme pour mieux en cerner le sens.

Jean-François Chevrier a eu la bonne idée de ne pas mélanger les photos, mais de les présenter dans deux espaces séparés. Et qu'importe si le travail de Dan Graham ne convainc pas, si le meilleur de sa production a été réalisé dans les années 60 – il ne connaissait alors pas Evans, – quand les images étaient portées par la fraîcheur de l'époque et par les films de Godard – qu'il admirait. Par la suite, Graham ne peut se dépêtrer d'images formalistes portées par un discours qui tourne à vide.

Qu'importe si Jean-François Chevrier a évacué les images d'Evans qui ne cadrent pas avec son propos. Son but n'est pas tant de rapprocher deux auteurs que de détacher un grand photographe du monde de la photo pour l'intégrer à celui de l'art contemporain (essentiellement américain, dans son esprit). Qu'importe s'il se dégage de Graham un certain mépris pour la photographie. Pour donner le ton, cette citation de Carl Andre en 1968, reprise dans le catalogue : *« La photographie ment. Je crains que nous n'ayons accès à l'art, en général, qu'au travers de reproductions et de magazines, et je considère cela dramatique et contraire à l'art, puisque l'art est de l'ordre d'une expérience directe avec quelque chose, dans le monde, tandis que la photographie n'est qu'une rumeur, une espèce de pornographie de l'art. »*

Peu importe la rudesse du propos et le déséquilibre entre les deux auteurs. Les passerelles entre la photographie et l'art contemporain sont trop rares, tout comme les choix affirmés et rigoureux, pour ne pas être salués. Le Whitney Museum de New-York ne s'y est pas trompé et a décidé d'accueillir cette exposition en 1994. Combien d'expositions créées ici ont-elles été reprises dans un grand musée américain ?

MICHEL GUERRIN

(1) Les citations de Gilles Mora sont extraites du *Photo Poche* numéro 45 consacré à Walker Evans. Centre national de la photographie, 1990. Gilles Mora a également publié : *Walker Evans*, collection « Les grands photographes », Belfond/Paris Audiovisuel, 1989 ; *Havana 1933*, (photos d'Evans à Cuba), Contrejour, 1989.

★ « Walker Evans-Dan Graham », Musée Cantini, 19, rue Grignan, 13006 Marseille. Tél. : 91-54-77-75. Jusqu'au 10 janvier.

★ « Dan Graham », Musée international d'art contemporain, 11, rue du Docteur-Dolard, 69100 Villeurbanne. Tél. : 78-03-47-00. Du 4 décembre au 28 février.